

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1^{ER} CYCLE

Université de Franche-Comté - UFC

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 05/12/2023



Au nom du comité d'experts :
Thierry Michot, Président

Pour le Hcéres :
Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université de Franche-Comté (UFC), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, accès aux études de santé notamment, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après :

Domaine Arts, lettres et langues :

- Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Théâtre*
- Licence *Arts du spectacle*
- Licence *Information-communication*
- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*
- Licence *Musicologie*
- Licence *Sciences du langage*

Domaine Droit, économie, gestion :

- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion administrative et commerciale des organisations*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Management de la logistique et des transports* (intitulé national de la spécialité de BUT 2021-2022 : *Gestion logistique et transport*)
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de commercialisation*
- Licence *Administration économique et sociale*
- Licence *Droit*
- Licence *Économie et gestion*
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*
- Licence professionnelle *Logistique et transports internationaux*
- Licence professionnelle *Management et gestion des organisations*
- Licence professionnelle *Métiers du marketing opérationnel*

Domaine Santé :

- *Diplôme de formation générale en Sciences maïeutiques (DFGSMa)*
- *Diplôme de formation générale en Sciences médicales (DFGSM)*
- *Diplôme de formation générale en Sciences pharmaceutiques (DFGSP)*

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Carrières sociales*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Information-communication*
- Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles*
- Licence *Géographie et aménagement*
- Licence *Histoire*
- Licence *Histoire de l'art et archéologie*
- Licence *Philosophie*
- Licence *Psychologie*
- Licence *Sociologie*
- Licence professionnelle *Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation*
- Licence professionnelle *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel*

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Chimie*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie civil – construction durable*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie industriel et maintenance*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productique*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques* (intitulé national de la spécialité de BUT 2021-2022 : *Génie thermique et énergie*)
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Hygiène Sécurité Environnement*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Informatique*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Mesures physiques*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers du multimédia et de l'internet*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) *Réseaux et télécommunication*

- Licence *Informatique*
- Licence *Mathématiques*
- Licence *Physique, chimie*
- Licence *Sciences de la Terre*
- Licence *Sciences de la vie*
- Licence *Sciences pour l'ingénieur*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : activité physique adaptée et santé*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : éducation et motricité*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : entraînement sportif*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : ergonomie du sport et de la performance motrice*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) : management du sport*
- Licence professionnelle *Bio-Industries et biotechnologies*
- Licence professionnelle *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation*
- Licence professionnelle *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport*
- Licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*
- Licence professionnelle *Métiers de la qualité*
- Licence professionnelle *Métiers de la santé : technologies*
- Licence professionnelle *Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique*
- Licence professionnelle *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels*
- Licence professionnelle *Optique professionnelle*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de l'université de Franche-Comté (UFC) a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Thierry Michot, professeur des universités en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) à l'université de Bretagne Occidentale. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Christel Beaucourt, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Lille.

Ont participé à cette évaluation :

- M. Bertrand Cosnet, maître de conférences en histoire de l'art de l'université de Lille ;
- M. François Desprès, directeur de la mission DRH chez Malakof Médéric Humanis ;
- M. Pedro Dias Duarte, maître de conférences en lettres classiques à Aix-Marseille Université ;
- Mme Patricia Grassin, maître de conférences en génie électrique à l'université de Paris Nanterre ;
- M. Jean-François Guérin, professeur des universités – praticien hospitalier en médecine générale et éthique à l'université Claude Bernard - Lyon 1 ;
- Mme Hélène Houisse, professeure agrégée en sciences de gestion à l'université de Rouen Normandie ;
- Mme Annick Lassus, professeure agrégée en informatique à La Rochelle Université ;
- M. Sunny Oubelaïd, étudiant en biologie à l'université de Lorraine ;
- Mme Laetitia Pérez, maître de conférences en ingénierie des systèmes à l'université d'Angers ;
- M. Benoît Piro, professeur des universités en chimie à l'université Paris Cité ;
- Mme Mihaela Alexandra Tudor, maître de conférences en information-communication à l'université Paul-Valéry - Montpellier 3;

Mme Stéphanie Lhez, conseillère scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université de Franche-Comté (UFC) couvre l'ensemble des domaines disciplinaires. Les formations du 1^{er} cycle comptent environ deux tiers des étudiants de l'université. Parmi ceux-ci, en 2020-2021, 68 % sont en licence générale et 22 % en licence professionnelle ou dans les formations relevant du périmètre des bachelors universitaires de technologie (BUT). Les formations du 1^{er} cycle sont proposées sur cinq sites : Belfort, Besançon, Montbéliard, Lons-Le-Saunier et Vesoul.

L'offre de formation du premier cycle couvre des domaines très variés, alliant diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), formations relevant du périmètre des BUT, licences générale et professionnelle et diplômes de formation générale (DFG) en santé, permettant aux néobacheliers et aux bacheliers d'accéder à l'enseignement supérieur. Elle compte 27 mentions de licence (dont trois en Droit, économie, gestion (DEG) ; 11 en Sciences, technologie, santé (STS) ; sept en Arts, lettres, langues (ALL) et six en Sciences humaines et sociales (SHS)) ; 16 mentions de licence professionnelle (LP, dont quatre en DEG ; 10 en STS et deux en SHS) ; des formations qui relèvent du périmètre dans lequel se construisent les 17 futures spécialités de BUT, déclinées en 40 parcours (dont quatre en DEG ; 11 en STS et deux en SHS) ; trois diplômes de formation générale (DFG) en Santé (*Sciences maïeutiques, Sciences médicales, Sciences pharmaceutiques, les Sciences odontologiques* étant prévues en ouverture pour 2022) et deux DEUST (un en SHS et un en ALL). Les mentions de licence sont structurées autour de six portails : un en DEG pour les trois licences du domaine ; deux en SHS (*Sociologie, Philosophie, Psychologie et Géographie et aménagement, Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Sociologie*) et trois en STS (*Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ; Mathématiques, Informatique, Sciences pour l'ingénieur, Physique, chimie ; Sciences de la vie et Sciences de la Terre*).

Aucune de ces formations n'est co-accréditée avec un autre établissement. Aux licences générales sont adossés neuf Coursus masters en ingénierie (CMI) dans différents domaines dont pour six en STS : *Efficacité énergétique et hydrogène (H3E), Environnement et territoire, Géologie appliquée, Informatique, Mécanique, électronique, automatique (SCUBE) et Phénomènes physiques à la base des nouvelles technologies (PICS)*, et trois en SHS : *Éditions numériques et patrimoine de l'Antiquité à nos jours ; Information-communication, Sciences de l'information géographique appliquées à l'aménagement et au développement durable des territoires (SIGIT)*.

Cette offre de formation est portée par les six unités de formation et de recherche (UFR) et les deux Instituts universitaires de technologie (IUT) de l'université. Depuis 2017, l'articulation formation-recherche-innovation est coordonnée par cinq collégiums dans cinq grandes thématiques : Sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur ; Sciences juridiques, économiques et de gestion ; Sciences de l'homme et humanités ; Sciences de la nature, environnement et territoire ; Sciences de la santé et du sport. Les formations de santé (trois) sont portées par l'UFR Santé ; celles de DEG (sept) par l'UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (SJPEG), deux licences étant co-portées par l'UFR Sciences, techniques et gestion de l'industrie (STGI) et une licence professionnelle co-portée par l'IUT Belfort-Montbéliard ; celles des domaines ALL et SHS (17) par l'UFR Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS), deux étant également co-portées par l'UFR STGI et le DEUST *Animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles* relevant du domaine SHS est porté par l'UFR STAPS ; celles de STS (21) par l'UFR Sciences et techniques (ST) pour 15 d'entre elles, dont deux co-portées par l'UFR STGI, et par l'UFR STAPS pour six d'entre elles. Cette structuration est complétée par l'Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC) et un Centre de linguistique appliquée (CLA) à Besançon et un service universitaire de pédagogie pour les formations et la certification (SUP FC).

L'université s'appuie, pour l'offre de formation du 1^{er} cycle, sur les projets lauréats d'appel à projets nationaux, notamment deux Initiatives d'excellence en formations innovantes : IDEFI Talent Campus et le projet Nouveaux cursus à l'université du 3^e programme d'investissements d'avenir (PIA 3 - NCU) Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté (RITM-BFC), obtenu dans le cadre de la Communauté d'universités et établissements Université Bourgogne-Franche-Comté (ComUE UBFC) pour faire évoluer son offre de formation. Elle s'appuie également sur le réseau Figure@ et les CMI pour transformer profondément et durablement ses pratiques pédagogiques.

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle

Ces dernières années, certains enjeux en matière de politique de formation ont été partagés et repris dans des éléments de langage, par une majorité des responsables de formation, sans forcément que ce soit systématiquement suivi d'effet dans l'ensemble des formations. Cela concerne notamment la pluridisciplinarité (avec des enseignements d'ouverture, des passerelles, des portails, etc.) plus développée en SHS et DEG ; la professionnalisation (avec un développement hétérogène de la formation professionnelle) ; la réussite étudiante (avec, de manière différenciée, une réflexion sur la compensation entre blocs de connaissances et de compétences (BCC) et unités d'enseignements (UE), le développement des portfolios, des pratiques de remédiation, etc.) ; l'ancrage territorial sur cinq sites, officiellement en vue d'une insertion facilitée des étudiants

et d'une proximité plus forte avec le tissu socioéconomique, mais avec des degrés d'application très variables suivant les formations.

L'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du premier cycle de l'UFC apparaît très complète dans les cinq domaines qu'elle couvre sans redondance et en bonne complémentarité avec l'offre de formation du deuxième cycle. Toutefois, le lien entre 1^{er} cycle et le 2^e cycle n'est pas toujours cultivé, sauf dans certaines formations proposant un Cours master ingénierie (CMI) ou dans les licences STAPS (en particulier les mentions *Activité physique adaptée santé* et *Entraînement sportif*). Dans la quasi-totalité des formations, faute de suivi de cohortes systématisé, il est souvent difficile de visualiser, au-delà du seul taux de poursuite d'études, la nature des poursuites en master, que ce soit localement ou dans d'autres universités. De même, au sein du 1^{er} cycle, l'établissement est attentif à l'évolution de l'offre et notamment à la cohérence des périmètres de construction des BUT, tout particulièrement en ce qui concerne le devenir des licences professionnelles et les passerelles potentielles. Ceci s'est traduit dans sa politique de formation par la nomination d'une chargée de mission BUT début 2021. Ce projet a particulièrement avancé dans quelques formations (par exemple, le BUT *Réseaux et télécommunications*), bien qu'il existe quelques licences professionnelles qui, bien que recrutant dans un vivier d'étudiants ayant validé un diplôme universitaire de technologie (DUT), restent suspendues (par exemple la LP *Logistique et transports internationaux*). Plus généralement, au sein du premier cycle, la cohérence de l'offre de formation, et ainsi son attractivité sont fortement structurées par l'existence de passerelles entre secteurs ou disciplines, grâce à des portails (à l'image de la licence *Sociologie*, ancrée dans deux portails), ou les collaborations entre disciplines (*Sciences de la Terre* et *Sciences de la vie*). La pluridisciplinarité n'est toutefois pas encore un élément caractéristique de l'ensemble de l'offre du premier cycle. En revanche, l'analyse des maquettes de formation laisse entrevoir une volonté d'approches plus transversales des savoirs et des compétences. L'interdisciplinarité est ainsi vue comme une modalité de flexibilisation des parcours. Elle reste à étendre et à développer notamment en renforçant les liens entre les composantes (Instituts universitaires de technologie (IUT) et UFR par exemple) ou entre les formations (BUT et LP). Enfin, il convient de noter l'effort fait sur la mise en œuvre de la réforme de 2019 relative à l'accès aux études de santé. À partir de la rentrée 2020, 11 parcours de licence *Accès santé* (L.AS) et un parcours d'accès spécifique santé (PASS) avec neuf mineures sont proposés dans l'ensemble des champs disciplinaires de l'UFC, avec des capacités d'accueil et des modalités d'accès variables, au sein de licences générales. La seule année 2020-2021 ne permet pas d'en dresser un bilan consolidé, y compris sur la nature des passages dans l'année supérieure, mais des dossiers d'autoévaluation des formations y font effectivement référence. Ainsi, d'après les DFGSM et DFGSMa, 600 étudiants étaient inscrits en PASS en 2020-2021, le DFGSP mentionnant 560 étudiants. De même, toutes mentions confondues, les étudiants en L.AS étaient, cette même année, entre 180 (DFGSP) et 243 (DFGSM et DFGSMa). Cet écart dans les données interroge. D'une manière générale, le suivi de ces cohortes est peu réalisé par les DFG comme par les licences. À noter que certaines licences ont des flux importants d'étudiants de L.AS, à l'image des licences STAPS (47 étudiants en première année de L.AS, soit 8 % des effectifs de L1), qui ne donnent aucune information sur le nombre d'étudiants issus de PASS ou L.AS passant en deuxième année de licence (L2) ou en DFG2. D'autres, au contraire, comme *Sciences de la vie* (34 étudiants en L.AS 1, soit près de 9 % des effectifs de L1) suivent ces étudiants. Ainsi, dans cette mention, ce sont 17 étudiants issus de PASS qui sont passés en L2 et sept de L.AS mais aucune donnée n'est là non plus fournie pour le passage en deuxième année de DFG (DFG2), ce qui témoigne d'un cloisonnement probable et regrettable entre L.AS et DFG. Globalement, 49 étudiants issus de L.AS ont intégré un DFG2 et 173 pour les étudiants issus de PASS, d'après les autoévaluations des trois DFG. Aucune information n'est alors donnée pour le passage en L2, confirmant le cloisonnement précédemment souligné. La création récente de ces L.AS et du PASS nécessite donc une vigilance particulière durant les premières années de mise en place.

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

L'attractivité des formations du 1^{er} cycle est globalement bonne, grâce notamment aux nombreux dispositifs d'information-orientation mis en œuvre au sein de l'établissement, mais sans que l'on puisse faire la part entre l'attractivité pour l'ensemble de l'offre et les effets de la pression de candidatures, en particulier dans les disciplines en tension. Au sein de l'université de Franche-Comté, une attention particulière est portée aux lycéens pour faciliter leur accès à l'enseignement supérieur. De nombreuses actions de communication via le site Internet, les salons, les journées portes ouvertes ou d'immersion, visent à faciliter leurs choix. Les équipes pédagogiques participent activement à la promotion des formations. Toutefois, on note une hétérogénéité en termes d'attractivité et de taux de remplissage. Si les candidatures sont nombreuses, notamment dans les IUT (par exemple, en première année de BUT (BUT 1) : *Carrières sociales* (CS), avec 1 508 candidatures pour une capacité de 112 places ; *Génie électrique et informatique industrielle* (GEII) avec 410 candidatures pour 52 places en 2020-2021 ou encore *Génie industriel et maintenance* (GIM) avec 192 candidatures pour 26 places) et certaines licences générales (*Psychologie* avec 3 481 candidatures pour 370 places), les capacités d'accueil limitées ne sont pas toujours atteintes, notamment en BUT GIM qui a un taux de remplissage de 42 %. Dans

d'autres cas, certaines formations reçoivent peu de candidatures relativement aux places proposées. C'est le cas, par exemple, pour les licences professionnelles *Métiers de la santé : technologies* (41 candidatures pour 24 places) et *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* (87 candidatures pour 55 places), toutes les deux affichant pourtant un taux de remplissage supérieur à 90 %. Pour autant, le suivi et l'analyse des candidatures ne sont pas systématiques et il n'y a pas de procédure standardisée à l'échelle de l'établissement, alors qu'avec les outils de candidature (Parcoursup ou eCandidat), les extractions de tableaux de bord sont possibles. L'établissement dispose de plus, au travers de son propre tableau de bord des formations, d'un outil pertinent qui consacre un chapitre sur l'attractivité des formations et la réussite étudiante, mais qui n'est pas évoqué par les formations. Ceci témoigne d'un manque de continuité et de communication entre les outils développés par l'établissement, comme ce tableau de bord, et leur appropriation par les formations. L'établissement et les équipes pédagogiques doivent mener une analyse plus fine de l'attractivité des formations de l'UFC. Ainsi, le comité encourage fortement les formations à utiliser les outils statistiques de Parcoursup pour les BUT, les licences générales, le PASS, les L.AS et les DEUST et d'en intégrer les résultats dans leur tableau de bord.

Les dispositifs pédagogiques d'accompagnement à la réussite mis en œuvre sont très classiques. Ils ne permettent pas de tenir suffisamment compte des besoins de tous étudiants. Bien que la réussite étudiante soit affichée comme un enjeu important pour l'université de Franche-Comté, les dispositifs d'accompagnement à la réussite sont déployés de manière inégale (entretiens pédagogiques, contrats pédagogiques, tutorats, groupes de niveaux, etc.). L'efficacité des dispositifs de remédiation dans les licences n'est pas encore suivie ni mesurée. Par exemple, la licence *Information-communication* propose une année de L1 en deux ans, sans qu'un bilan en soit tiré. Dans les DFG de *Sciences maïeutiques* et de *Sciences pharmaceutiques* et au sein des licences professionnelles, il existe des dispositifs d'accompagnement plus importants (comme un accompagnement pédagogique personnalisé réalisé par une enseignante référente en maïeutique, ou un repérage des étudiants en échec en pharmacie dès le 3^e semestre, et un contrat pédagogique pour tous les redoublants permettant le passage d'unités d'enseignement (UE) par anticipation). Par ailleurs, on note que les étudiants inscrits sous conditions « oui si » ne sont quasiment jamais clairement identifiés par les responsables de formations, les aménagements dont ils peuvent bénéficier étant traités en central. Or, l'accompagnement des « oui si » nécessite de clairement les identifier, les suivre et les accompagner, ce qui interroge là encore sur le degré d'appropriation de dispositifs centraux par les formations. Les résultats des étudiants inscrits en « oui si » sont d'ailleurs très hétérogènes, avec certains taux problématiques d'étudiants n'ayant obtenu aucun crédit ECTS (61 % en licence *LEA* pour l'année 2020-2021, et 100 % en licence *Économie et gestion*, alors qu'*a contrario*, ils ne sont que 4 % dans ce cas en licence *Informatique* alors qu'ils représentent 21 % de la promotion de L1). Lorsque l'effectif étudiant est plus élevé, comme en SHS, on observe que les dispositifs sont moins mobilisés. On trouve toutefois un suivi individualisé des étudiants piloté par les directeurs des études pour les formations relevant du périmètre du BUT *Carrières sociales*, ou un tutorat renforcé pour la licence *Sociologie* (sans description ni nombre d'étudiants concernés). Enfin, ces dispositifs ne sont pas forcément corrélés à des taux d'échec important. En effet, dans des formations présentant des taux de réussite élevés, on constate parfois des dispositifs très précis (par exemple, pour la licence professionnelle *Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique*, dont le taux de réussite est de 95 %, un accompagnement personnalisé pour les redoublants), sans que l'on sache si la réussite est liée à l'efficacité des dispositifs. Le PIA RITM-BFC a également impulsé quelques initiatives en matière de suivi des étudiants en difficulté sans parvenir toutefois à les diffuser (par exemple, un projet en outils numériques et pédagogie innovante en licence *Sciences de la Terre*).

En revanche, pour faciliter la réorientation des étudiants, de nombreux portails existent, sauf dans le domaine ALL, tandis que d'autres parcours sont organisés en majeure/mineure (notamment avec les L.AS ou pour les licences générales du domaine ALL), afin d'offrir un complément de formation aux étudiants, mais également permettre une spécialisation progressive ou même des réorientations. Cependant, une fois encore, le comité regrette le manque de données permettant d'estimer à la fois le nombre de réorientations, de passerelles mobilisées et l'influence des portails sur la réussite étudiante. Enfin, dans certaines formations, des unités d'ouverture ou des parcours dits d'excellence (hors CMI) sont proposés aux étudiants pour faciliter leur réorientation ou leur poursuite d'études (par exemple, dans les licences *Droit, Administration économique et sociale (AES), Économie et gestion, Mathématiques*). Cependant, cette organisation n'est pas mise en valeur par les équipes pédagogiques. En particulier, dans la présentation des formations, il est souvent complexe de savoir quelle composante porte le portail et quelles sont les articulations avec les autres formations et notamment les différents parcours étudiants possibles. Un outil schématique, visuel, pour rendre plus lisible l'offre de formation doit être conçu au niveau des UFR, si ce n'est au niveau de la gouvernance et partagé avec les formations afin qu'elles se l'approprient.

La mesure et le suivi de la réussite des étudiants sont hétérogènes et, faute d'une démarche par compétences finalisée, fortement impactés par la compensation. Le choix de l'établissement de retenir, pour les données relatives à la mesure de la réussite fournies dans l'autoévaluation, le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS auxquels ils étaient inscrits sans compensation (et non pas avec compensation et directement) empêche le comité de disposer de mesures fiables de la réussite formation par formation. La non-prise en compte de la compensation entre matières ou unités d'enseignement (UE) aboutit évidemment à un indicateur de la réussite biaisé à la baisse, ce qui est parfois (mais rarement) noté dans les autoévaluations. D'ailleurs,

certaines formations ne mesurent pas leur taux de réussite étudiante (licence *Arts du spectacle*, licence *Géographie et aménagement*) et remettent en cause les chiffres relatifs à la validation des crédits ECTS communiqués par l'observatoire. Quoiqu'il en soit, ceci soulève la question de l'impact de la compensation sur la réussite des étudiants et interroge sur la faisabilité actuelle d'une évaluation par compétences qui imposerait la validation (sans compensation) de tous les blocs de connaissances et de compétences constitutifs du diplôme.

Pour autant, la mise en œuvre de l'approche par compétences est un objectif prioritaire pour l'université. Le comité constate néanmoins une appropriation et une mise en œuvre hétérogènes de l'approche par compétences. L'ensemble des formations du 1^{er} cycle de l'université de Franche-Comté est davantage inscrit dans une logique programme qu'engagée dans une approche par compétences. La mise en place des blocs de connaissances et de compétences (BCC) est parfois bien avancée (dans les BUT notamment du fait du programme national déjà décliné en compétences) ; elle est en cours dans certains cas (par exemple, la licence *Arts du spectacle* a initié une correspondance entre compétences visées et enseignements qu'elle compte finaliser pour la prochaine accréditation) et en retard dans d'autres (par exemple, si la licence *Musicologie* propose un programme de formation cohérent avec ses objectifs, elle privilégie l'apprentissage des connaissances par une approche thématique et chronologique). Cette hétérogénéité n'est pas totalement perçue par les formations, notamment les licences générales dont 74 % s'autoévaluent de façon correcte ou même très correcte sur la mise en œuvre d'une démarche par compétences.

Par ailleurs, se projetant dans la nouvelle offre de formation du 1^{er} cycle, pour laquelle elle souhaite un déploiement généralisé de l'approche par compétences, l'université a mis en place, afin d'accompagner les équipes pédagogiques, des formations et un soutien à la transformation et à l'expérimentation pédagogique. Ceux-ci sont proposés, notamment par le centre d'accompagnement pédagogique (CAP) du Service universitaire du numérique et de l'innovation pédagogique. Mais l'évolution des méthodes pédagogiques en lien avec l'approche par compétences est à nuancer du fait d'un faible taux de participation des enseignants aux formations à l'innovation pédagogique. De plus, quelles qu'en soient les raisons, il y a très peu d'enseignants qui répondent aux appels à projets pédagogiques, notamment du PIA. C'est pourtant là une manière de se donner les ressources nécessaires au développement des initiatives et aux transformations pédagogiques. Les méthodes pédagogiques doivent être alignées avec les objectifs pour ne pas être que de simples outils utilisés ici ou là.

Dans ce cadre, le portfolio pourrait trouver sa place et contribuer à la professionnalisation des étudiants. Cependant, il est développé de façon très inégale. Ainsi, il est mis en place dans certains BUT1 (par exemple, *Génie électrique et informatique industrielle*, ou encore *Génie industriel et maintenance*), mais sans que les usages réels en soient évalués. Toutes les formations relevant du périmètre des BUT ne l'indiquent pas, bien que ce soit dans les préconisations nationales. De même, certaines licences générales l'ont mis en place, comme la licence *Informatique*, qui le développe en L2 et en L3, ou la licence *Sciences pour l'ingénieur* durant les trois ans, mais qui concède qu'au-delà de la L1, il n'est pas utilisé par les étudiants. Pourtant, ce serait un outil utile. En outre, les compétences hors cursus et l'engagement étudiant pourraient y être davantage valorisés. Par ailleurs, la professionnalisation des formations est corrélée à une réflexion sur les pratiques pédagogiques, en s'appuyant sur un nombre plus grand d'intervenants professionnels qui sont intégrés aux équipes pédagogiques et qui peuvent amener des transformations ou innovations pédagogiques. Mais les initiatives sont individuelles, voire isolées. Certaines formations sont d'ailleurs peu engagées dans une démarche pro active d'innovation pédagogique (par exemple, la licence *Informatique*).

Enfin, l'appréhension des concepts et des enjeux du développement durable et la question de la transition écologique sont très différemment intégrées dans les maquettes même si l'établissement se donne pour objectif de sensibiliser à terme 100 % des étudiants aux enjeux environnementaux. Certaines formations s'inscrivent pleinement dans cette démarche, comme la licence *STAPS : Management du sport*, qui forme au développement durable, la licence professionnelle *Métiers de la qualité* qui sensibilise ses étudiants aux problématiques environnementales au travers d'UE comme « Sécurité et environnement », « Management environnemental » et « Management de l'énergie », ou la licence *Sciences de la vie* qui intègre à la fois une fresque du climat et une unité d'enseignement dédiée aux questions de développement durable, ou encore dans le domaine SHS, les formations relevant du périmètre du BUT *Carrières sociales* qui, ayant également mis en place la fresque du climat, travaille aussi sur des approches citoyennes (activités de sensibilisation et de médiation) ou encore la licence *Sociologie* qui dispense à ses étudiants des enseignements en socioanthropologie de l'environnement. D'autres formations présentent la question de manière différente et non en lien direct avec les contenus de formation. Par exemple, la licence *Mathématiques* avance une organisation inscrite dans la politique de l'université en matière de développement durable (recyclage, gestion des déchets, etc.), ajoutant que l'utilisation de la plateforme Moodle permet d'éviter des impressions inutiles de supports de cours. De même, la licence *Information-communication* sensibilise ses étudiants depuis 2020 à l'impact des choix en conception et en développement informatique sur la production de CO₂. D'ailleurs, il faut noter que depuis 2021, un atelier de bonnes pratiques sur la consommation énergétique est proposé au niveau de l'UFR STGI.

L'adossment des formations du 1^{er} cycle à la recherche

L'adossment à la recherche des formations du premier cycle est inégal, que ce soit en termes de participation des enseignants-chercheurs à la formation ou de formation à et par la recherche, incluant le lien avec les unités de recherche. Dans les licences générales, comme dans les formations de santé, la participation des enseignants-chercheurs (EC) aux enseignements est très variable. Ainsi, si l'équipe pédagogique de la licence *Histoire* est constituée à 87 % d'enseignants-chercheurs qui interviennent à hauteur de 70 % dans la formation, ces taux sont inférieurs à 7 % pour les licences STAPS : *Entraînement sportif* et *Arts du spectacle*. De même, on note une implication variable dans les diplômes de formation générale, celle-ci étant correcte en *Sciences pharmaceutiques*, mais moins importante en *Sciences médicales* et *Sciences maïeutiques*. À noter que pour le domaine DEG, si la part des enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques est relativement faible (29 % pour la licence *Droit*, 25 % pour la licence *Économie et gestion*), leur implication est importante (respectivement 66 % et 73 % des heures de formation). Cependant, ces pourcentages ne doivent pas occulter, notamment dans les domaines ALL et SHS, la disparité des moyens humains disponibles. Ainsi, si la licence *Géographie et aménagement* est portée par 17 EC pour 143 étudiants, la licence *Arts du spectacle* ne compte que trois EC pour 163 étudiants et la licence *Langues étrangères appliquées*, 14 EC pour 500 étudiants. Nécessairement, ces déséquilibres jouent en défaveur de certaines formations. Cette implication est également moindre dans les licences professionnelles, la plupart ayant entre 30 et 50 % d'enseignants-chercheurs dans leurs équipes pédagogiques, pour une part dans la formation de l'ordre du tiers ; la licence professionnelle *Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique* avec 79 % des heures de formations dispensées par des enseignants-chercheurs faisant exception. À l'opposé, l'intervention des enseignants-chercheurs reste très limitée dans certaines licences professionnelles, comme la LP *Métiers du marketing opérationnel* (10 %). Si la plupart des formations citent l'appui à des laboratoires de recherche (davantage en licence qu'en licence professionnelle et dans les formations relevant du périmètre des BUT), ces appuis ne sont pas clairement explicités et formalisés.

Le comité regrette ici que le premier indicateur reste souvent celui des enseignants-chercheurs dans les formations, la formation à et par la recherche, ainsi que l'appui des unités de recherche étant également primordiaux dans l'adossment d'une formation à la recherche. Ainsi, hormis l'implication des enseignants-chercheurs, l'adossment à la recherche est trop souvent limité à des séances bibliographiques en bibliothèque universitaire, comme dans le domaine DEG, où les enseignements de sensibilisation à et par la recherche sont peu développés. L'apport de la recherche à l'offre de formation de licence reste à étendre. Cependant, quand ils sont proposés, des apports méthodologiques sensibilisent et initient les étudiants à la recherche. Les étudiants sont ainsi accompagnés afin d'améliorer leur technique de recherche documentaire (avec l'aide du service commun de documentation). Toutefois, dans certaines formations, ils sont invités également à participer à des conférences thématiques ou des séminaires de recherche, notamment sur les enjeux environnementaux, les métiers d'avenir ou encore les énergies décarbonées, ces thématiques pouvant également être directement intégrées dans des UE (par exemple, pour la LP *Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique*, dans deux UE concernant la robotique et la périrobotique). Les stages, quant à eux, sont rarement utilisés comme un moyen de sensibiliser à et par la recherche.

Enfin, les liens entre la poursuite d'études en deuxième cycle et la formation à et par la recherche en premier cycle ne sont pas suffisamment approfondis pour en tirer des conclusions. De même, deux *Graduate Schools* sont proposées, sans que leur articulation avec les formations du premier cycle n'ait été formalisée, notamment en termes d'adossment à la recherche : Ingénierie et innovation par les sciences physiques, les hautes technologies et la recherche interdisciplinaire (EIPHI) et INTHERAPI. La troisième *Graduate School*, TRANSBIO (pour promouvoir la transition vers une utilisation durable des ressources) ayant été très récemment ouverte, on comprend facilement qu'elle n'ait pas encore pu impacter le 1^{er} cycle. Dans les formations visant une insertion professionnelle immédiate (formations relevant du périmètre du BUT, DEUST et licences professionnelles), les étudiants sont globalement beaucoup moins sensibilisés à la recherche. *A contrario*, les formations relevant du périmètre des BUT *Informatique* et *GEA* ont pensé les choix de parcours autant en lien avec la recherche qu'avec les secteurs économiques.

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

L'offre de formation du premier cycle est en adéquation avec les besoins socioéconomiques du territoire et professionnalise correctement ses étudiants, bien qu'il soit difficile d'analyser ses résultats en termes d'insertion professionnelle. L'ouverture vers le monde socioéconomique est en général vue comme un levier de la professionnalisation des étudiants au sein des formations de 1^{er} cycle, au-delà des formations visant une insertion professionnelle immédiate, la professionnalisation existant dans quasiment toutes les licences générales, ce qui mérite d'être souligné. Cependant, la mise en place de dispositifs de professionnalisation au sein des licences générales est très inégale et contraste avec la bonne professionnalisation au sein des formations relevant du périmètre des BUT, des DEUST ou des licences professionnelles. Celles-ci, très professionnalisantes par définition, font ainsi une large place à la participation des acteurs du monde socioéconomique aux enseignements fondamentaux comme professionnalisants (plus de la moitié des équipes pédagogiques est ainsi constituée de

professionnels dans plus de la moitié des licences professionnelles, ceux-ci dispensant, en moyenne, entre un quart à un tiers des heures de formation ; les licences professionnelles *Bio-Industries et biotechnologies* et *Métiers de la santé : technologies* allant jusqu'à 60 %, de même que le DEUST *Théâtre* avec un taux de 77 %, ce qui pose cependant nécessairement la question de l'équilibre à trouver avec l'adossement à la recherche). Ces acteurs participent également aux activités de la formation en faveur de la préparation à l'insertion professionnelle, ainsi que, globalement, aux conseils de perfectionnement. Certaines formations cultivent en revanche l'ambiguïté sur la notion de professionnel (par exemple, la licence STAPS : *Éducation et motricité*, pour laquelle les enseignants d'éducation physique et sportive (EPS) titulaires de l'UFR STAPS sont considérés comme des professionnels de l'EPS, le compte-rendu de conseil de perfectionnement ne faisant pas la différence avec les enseignants d'EPS d'établissements scolaires).

Certaines formations ont d'ailleurs construit de véritables partenariats et collaborations et développé la formation professionnelle (par exemple, la licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* et les licences STAPS : *Ergonomie du sport et de la performance motrice* et *Information-communication*). Là encore, le bilan est contrasté suivant les formations. Par exemple, si la licence *Histoire* prépare les étudiants aux différents concours et métiers de l'enseignement, mais aussi aux métiers de la médiation culturelle et du patrimoine, rien ne permet d'identifier les acteurs socioéconomiques mobilisés dans cette démarche. Pour d'autres formations, la professionnalisation est développée grâce au réseau de partenaires, aux stages (DFGSMa) ou aux projets tutorés ; ou encore, dans les formations des domaines ALL et SHS, les partenariats avec les acteurs locaux et régionaux sont nombreux, à l'image du DEUST *Théâtre*, qui mobilise fortement des partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux pour dynamiser ses contenus pédagogiques ou la licence *Arts du spectacle*, conventionnée avec des institutions culturelles. De plus, la plupart des formations proposent un stage de fin de cycle, mais celui-ci n'est pas toujours obligatoire en licence (par exemple, dans les licences *Géographie et aménagement* et *Droit*).

En revanche, cette professionnalisation, pour les licences générales, ne bénéficie pas de l'analyse de ses résultats postlicence, l'université ne procédant plus aux enquêtes d'insertion professionnelle depuis 2014 (poursuite d'études et insertion professionnelle) pour ce type de formation, ce que le comité regrette. Ainsi, pour l'insertion professionnelle postlicence générale, les seules données disponibles sont produites par les formateurs. Concernant les autres formations du 1^{er} cycle, bien que bénéficiant des enquêtes réalisées par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE), le suivi du devenir des étudiants reste inégal, certaines formations conduisant leurs propres enquêtes (LP *Métiers de la qualité*, par exemple) ou n'en fournissant pas (LP *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport*). Le comité regrette n'avoir qu'une visibilité partielle sur l'insertion professionnelle à l'échelle de l'établissement, des étudiants au sortir de leurs licences professionnelles du fait de la disparité des enquêtes réalisées. Il est donc essentiel de recueillir plus finement des informations sur les projets professionnels des étudiants et d'uniformiser et généraliser leur suivi.

Le 1^{er} cycle de l'université est ouvert à l'alternance, notamment en ce qui concerne les formations visant une insertion professionnelle immédiate, mais peu à la formation continue. Bien que l'université de Franche-Comté annonce conférer une place de choix aux publics de la formation continue et de l'alternance, l'offre de formation dédiée à ces publics est surtout proposée dans certaines formations à visée d'insertion professionnelle immédiate et est assez peu matérialisée dans les licences générales. Ainsi, l'alternance est envisagée dans certains BUT, notamment dans la continuité des DUT et des LP qui pratiquent cette modalité de formation (par exemple, dans les formations relevant du périmètre du BUT *Mesures physiques* et du BUT *Génie mécanique et productive*, dans les deux parcours de la LP *Métiers de l'industrie*, avec des taux allant de 50 à 100 % d'alternants). La question d'un souhait d'aller vers de l'alternance transparaît également dans quelques dossiers de licence générale, mais elle est, en général, agrémentée d'une réflexion sur le manque de ressources humaines pour accompagner cette ouverture, eu égard au temps que nécessite le passage à l'alternance. La question de l'accompagnement des équipes pédagogiques se pose donc pour continuer à développer cet axe stratégique de l'UFC.

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

La mise en œuvre de l'internationalisation des formations n'est pas optimale, bien qu'elle soit bien inscrite dans la stratégie de l'établissement. Peu de partenariats internationaux sont mentionnés et, quand ils le sont, il s'agit souvent d'effets collatéraux de partenariats de recherche ou liés aux masters. Peu de mobilités entrantes et sortantes sont effectuées en premier cycle. Toutefois, cela peut s'expliquer en partie par le fait que les dispositifs d'accompagnement aux mobilités sortantes sont peu développés, voire inexistantes, ce qui surprend, vu la position frontalière de l'université, le développement de l'internationalisation n'étant, de plus, que peu en phase avec le concept d'arc jurassien. Certaines formations s'appuient toutefois sur des programmes Erasmus+ pour accueillir des étudiants étrangers ou permettre à leurs étudiants de partir en mobilité. Ainsi, la licence *Économie et gestion* permet à ses étudiants de partir une année entière dans le cadre d'échanges Erasmus, ISEP (*International Student Exchange Program*) ou CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des Universités du Québec). Toutefois seuls deux étudiants en ont profité en trois ans. Le DEUST *Théâtre* a mis en

place un partenariat fort avec des universités du Portugal et de Roumanie. De même, les DUT, repris dans les périmètres de construction des BUT, ont des partenariats avec le Canada et le Mexique, partenariats initiés par l'Assemblée des directeurs d'IUT (ADIUT).

Au-delà des mobilités et de leur accompagnement par les formations, le comité souligne que les enseignements disciplinaires en langue étrangère ne sont ni suffisamment développés ni systématisés dans l'ensemble des formations. Quant aux cours d'anglais, les volumes sont faibles dans plusieurs licences. Par exemple, en licence AES, 15 heures uniquement sont proposées par semestre en anglais, quand d'autres proposent des volumes un peu plus importants comme la licence *Géographie et aménagement*, qui compte 24 heures par semestre. De plus, il est souligné une absence de cours de langue au semestre 1, de façon trop répandue, dans les licences générales, notamment des domaines ALL et SHS. Cet état de fait est d'ailleurs souligné par les étudiants eux-mêmes. En effet, certains comptes-rendus de conseils de perfectionnement font état de la demande des étudiants d'une augmentation des heures d'enseignements de langues (au premier rang desquels les étudiants de licence AES). Quelques dispositifs originaux ont par ailleurs été développés, comme dans la LP *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport*, qui inclut des cours en anglais dans une unité d'enseignement de 36 heures de travaux pratiques, en lien direct avec les publics que doivent prendre en charge les futurs diplômés. Mais l'enseignement de l'anglais ou en anglais en tant que tel est globalement insuffisant pour permettre de répondre à l'ambition de l'université d'être un établissement ouvert à l'international. De même, le comité regrette le manque d'informations concernant les dispositifs d'aide et d'accueil linguistiques des étudiants internationaux, même si l'on trouve des enseignements de français langue étrangère (FLE) pour les publics non francophones dans certaines formations, comme dans les formations relevant du périmètre du BUT GEA. Enfin, il n'y a pas d'uniformité entre les formations pour les certifications en langue, aucun système n'étant commun à l'échelle de l'université, et les informations, trop parcellaires pour que l'on juge de l'efficacité des dispositifs accessibles par les étudiants.

Le pilotage des formations du 1^{er} cycle

Le pilotage de l'offre de formation du 1^{er} cycle reste perfectible, les données étant peu fiables, parfois incohérentes entre elles et le système d'information utilisé inabouti. L'UFC a adopté un cadrage très précis pour assurer la soutenabilité et la qualité de ses formations du 1^{er} cycle, mais celles-ci se sont approprié de façon très inégale l'ensemble du dispositif. Les dysfonctionnements constatés dans la démarche d'amélioration continue, y compris dans le processus d'autoévaluation, interrogent sur l'efficacité de la gouvernance et du pilotage mis en œuvre par l'établissement. Certains manquements sont d'ailleurs constatés par l'équipe présidentielle elle-même, notamment pour le suivi des conseils de perfectionnement (la tenue annuelle de conseils de perfectionnement non systématique, bien que très majoritaire). De leur côté, les formateurs regrettent l'arrêt de mesure de l'insertion professionnelle en licence en 2014. Il est à noter que si la crise de la Covid-19 a sans doute retardé le déploiement de certains outils de pilotage et de suivi au sein des composantes, cet argument est parfois utilisé pour expliquer des éléments absents *ante* pandémie (par exemple, l'absence de conseil de perfectionnement, notamment en LP).

Cette appropriation de la politique de formation et de son cadrage hétérogène dans le 1^{er} cycle témoigne d'un manque de communication ascendant et descendant entre les équipes de formation et la gouvernance. Celle-ci devrait pourtant être renforcée par l'organisation et le pilotage prévus à plusieurs niveaux. D'abord, celui de l'établissement, la vice-présidence Formation assurant le pilotage central par le cadrage et la validation des parcours de formation en coopération avec les services de formation tout au long de la vie ; celui des collègiums ensuite, représentant un niveau intermédiaire en charge de la négociation des moyens et des objectifs (toutefois pour le moment, les collègiums ne semblent jouer leur rôle qu'en termes de campagne d'emploi, et non pas dans la réflexion et la construction de l'offre de formation du 1^{er} cycle, dans le déploiement de l'approche par compétences ou encore dans la maîtrise de la soutenabilité des formations, rôle qui sera amené à évoluer dans le prochain contrat), enfin, celui des UFR, pour la mise en œuvre des formations du 1^{er} cycle. Cette organisation à trois niveaux vise à aider au pilotage et à l'amélioration continue de l'offre de formation. L'ajout d'un niveau supplémentaire (le collègium) n'est à ce jour pas bien compris au sein des composantes. L'organisation du collègium n'est en effet pas claire pour les équipes pédagogiques rencontrées lors des auditions, même si la nomination d'un vice-président collègium vise à y contribuer. Toutefois, le comité ne dispose que de peu d'informations pour apprécier à quels niveaux organisationnels sont réellement prises les décisions relatives au fonctionnement et à la soutenabilité des formations du 1^{er} cycle. Il note qu'aucune formation ne parle dans son autoévaluation d'un rôle actif des collègiums, ce qui compte tenu de leur mission actuelle (*vide supra*) n'est pas étonnant.

Il est actuellement impossible pour le comité de déterminer à quelle échelle la soutenabilité de l'offre de formation a été étudiée et contrôlée et si un principe de subsidiarité s'applique pour responsabiliser les formations sur cette question. La situation présentée par l'UFC, en termes d'encadrement et de moyens humains, est, elle aussi, très contrastée, avec des potentiels de formation très variables suivant les formations. Ainsi, si la licence *Histoire* a un potentiel enseignant suffisant pour offrir aux étudiants un double format présentiel et à distance avec 21 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires et un taux d'encadrement de 26

étudiants par titulaire, d'autres formations ont un potentiel enseignant insuffisant comme la licence *Arts du spectacle*, avec trois EC pour 127 à 163 étudiants. De même, au sein d'un même domaine pourtant homogène comme les STAPS, les formations peuvent bénéficier d'équipes solides (17 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires dont sept enseignants-chercheurs et 10 professeurs agrégés en licence *STAPS Activité physique adaptée-Santé*) ou moins étoffées (neuf enseignants titulaires, dont seulement deux EC en licence *STAPS : Management du sport*). Là encore, le comité regrette que certaines autoévaluations fournissent des données incohérentes en termes de taille d'équipes pédagogiques, le nombre de membres des équipes pédagogiques étant, dans certains cas, différents de la somme des intervenants titulaires de l'UFC et des intervenants vacataires (incluant les professionnels), ce qui rend complexe une analyse précise. On peut trouver d'autres exemples dans les formations relevant du périmètre des BUT ou en licence professionnelle. En santé, le *numerus clausus* est en hausse, ce qui pose des soucis d'encadrement, les ressources humaines disponibles étant restées stables.

Le dispositif d'amélioration continue et d'évaluation interne des formations est très largement perfectible. Le comité regrette la faible qualité de certaines autoévaluations des formations du 1^{er} cycle (données manquantes ou incohérentes, peu d'analyses pour éclairer les données quantitatives, non réponses ou incompréhensions des critères à enseigner). Les auditions menées par le comité ont confirmé que les formations ont été accompagnées par l'établissement dans leur démarche d'autoévaluation. Force est de constater toutefois que cet accompagnement n'a pas été suffisant ou que certaines formations n'ont pas voulu, pu ou su répondre aux exigences d'une autoévaluation de qualité. Au-delà de ce constat, il est important de souligner que, contrairement aux obligations règlementaires, les conseils de perfectionnement (CP) ou les instances en tenant lieu (pour les DUT et les formations de santé) ne sont pas mis en place dans l'ensemble des formations. De plus, leur composition n'est pas toujours connue, parfois réduite aux présents du dernier compte-rendu, sans explication de la composition habituelle. Dans certains cas, il n'est pas fait de différences entre les enseignants-chercheurs, les enseignants du second degré titulaires et les enseignants vacataires, peut-être eux-mêmes professionnels, sans que ce soit indiqué. Il est alors difficile de se représenter les statuts des uns et des autres. Dans d'autres cas, la composition ne respecte pas la présence des différentes parties prenantes. Par exemple, dans le conseil de la licence *Économie et gestion*, il n'y a pas de représentants du monde socioéconomique. Enfin, les conseils de perfectionnement ne concernent parfois que des parcours au sein d'une mention ou encore ne prennent pas de décision, les renvoyant aux prérogatives des conseils pédagogiques. *A contrario*, certains conseils de perfectionnement sont exemplaires, à l'image de celui de la licence *Philosophie*. Un autre modèle original est à noter : le conseil de perfectionnement de la licence *Information-communication* qui est commun à la licence et au master, dispositif qui a l'avantage d'améliorer la liaison entre le premier et le second cycle. Or, les conseils de perfectionnement et les enquêtes d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants contribuent à faire évoluer la formation si ces dispositifs sont bien employés et utilisés de manière efficace. De ce point de vue, le comité regrette l'absence d'un dispositif global d'évaluation des formations et des enseignements, harmonisé à l'échelle de l'établissement et adopté par toutes les formations, les dispositifs en place étant là aussi très disparates d'une formation à l'autre. Au sein du 1^{er} cycle de l'université de Franche-Comté, il y a donc besoin de conforter la politique d'évaluation des enseignements et de la formation afin de se donner les moyens d'une véritable politique d'amélioration continue de la qualité.

Conclusion

Points forts

- Un bon ancrage des formations dans l'environnement socioéconomique local et régional,
- Une offre de formation complète et en bonne complémentarité avec l'offre de formation du deuxième cycle,
- Une offre de formation en adéquation avec les besoins de formation postbac du public lycéen.

Points faibles

- Des données peu fiables concernant notamment l'attractivité des formations, la réussite des étudiants et l'insertion des diplômés à l'échelle des formations,
- Des déséquilibres notoires de taux d'encadrement entre domaines, voire au sein d'un même domaine,
- Un déficit global d'évaluation interne par les formations et par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante de l'établissement, avec des données parcellaires, non consolidées,

- Une mise en place non systématique des conseils de perfectionnement, qui ont, de plus, souvent un rôle trop limité et ne s'emparent pas des enjeux stratégiques d'adaptation du positionnement académique des formations et aux évolutions de son environnement socioéconomique
- Une offre en langues souvent réduite, avec des enseignements d'anglais souvent minimaux, voire absents en premier semestre de la première année, et peu de cours disciplinaires dispensés en langues étrangères,
- Trop peu de préparation à la mobilité sortante des étudiants du 1^{er} cycle et un manque d'ouverture à l'international, par le développement de partenariats ou de mobilités,
- Une approche par compétences encore embryonnaire.

Recommandations

- Permettre une meilleure prise en compte des aspects stratégiques de la politique de l'établissement par les responsables de formation, qui l'évoquent peu dans leur autoévaluation.
- Mettre en adéquation les moyens attribués au premier cycle, eu égard aux objectifs annoncés dans les axes stratégiques de l'université, en y intégrant une réduction des disparités entre formations en termes de taux d'encadrement.
- Améliorer le fonctionnement des portails et aider à l'orientation et à l'accompagnement à la réussite des étudiants, en définissant et en suivant des indicateurs afin d'en mesurer les résultats.
- Donner aux composantes les moyens pour suivre et analyser les flux des étudiants à tous les niveaux des parcours de formation, ainsi que leur insertion professionnelle ou leur poursuite d'études, en lien avec l'offre du 2^e cycle notamment.
- Garantir le bon fonctionnement des conseils de perfectionnement en lien avec les étudiants et les intervenants professionnels.
- Formaliser et activer une politique d'incitation aux innovations pédagogiques dans le 1^{er} cycle.
- Renforcer la mobilité sortante et entrante des étudiants du 1^{er} cycle, que ce soit sous la forme de stages effectués à l'étranger ou de semestres à l'étranger.

Points d'attention sur les formations

Points d'attention transversaux :

- La faible utilisation et souvent même l'absence de données fiables et régulières, quantitatives et qualitatives, à l'échelle des formations sur l'attractivité, l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, la réussite et l'insertion professionnelle des diplômés pénalisent fortement le processus d'amélioration continue des formations, qui de fait ne disposent pas d'indicateurs structurés sur les différentes dimensions de la performance des formations.
- L'ensemble des formations de licence générale présente un point d'attention en matière de suivi de cohortes (poursuite d'études et/ou insertion professionnelle), celui-ci n'étant plus réalisé par l'OFVE de façon systématique depuis 2014.

Formations représentant des points d'attention figurant dans leur évaluation, car ne répondant pas à un ou plusieurs critères d'accréditation :

- Arts, Lettres, Langues : licence *Musicologie*
- Sciences, technologie, santé : licence *Sciences de la Terre* ; licence *Sciences pour l'ingénieur* ; licence professionnelle *Métiers de la qualité* ; licence professionnelle *Métiers de l'industrie* : *mécatronique, robotique* ; licence professionnelle *Métiers de l'informatique* : *conception, développement et test de logiciels* ; formations relevant du périmètre du BUT *Génie industriel et maintenance* ; formations relevant du périmètre du BUT *Informatique*.

Rapports des formations

DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (DEUST) THÉÂTRE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Théâtre* est une formation composée d'un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le DEUST *Théâtre* est en adéquation avec plusieurs des axes stratégiques de la formation de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, la réussite du plus grand nombre ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce à des liens forts avec le monde de l'entreprise sont les axes prioritaires de l'établissement. La formation y répond notamment pour ceux relevant de l'insertion professionnelle et du rayonnement à l'international. Le DEUST *Théâtre* est une formation qui repose sur un projet pédagogique précisément orienté en direction du jeu d'acteur-créateur et de sa préprofessionnalisation. La formation, sélective et d'une durée de deux années, prépare à l'insertion professionnelle et aux concours des grandes écoles nationales de théâtre. Elle peut aussi donner lieu à une poursuite d'études vers une troisième année de licence, mention *Arts du spectacle*, mention avec laquelle elle est construite en cohérence et en complémentarité. Elle bénéficie d'ailleurs de cours de la licence *Arts du spectacle* par mutualisation, mais leur proportion est difficile à évaluer. Elle se caractérise par une forte pluridisciplinarité notable par des enseignements théoriques dans les disciplines portées par cette formation, notamment en histoire, esthétique et scènes du monde. La formation mobilise fortement des partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux pour dynamiser ses contenus pédagogiques, notamment la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Service culturel de la ville de Besançon, le Centre dramatique national, la manufacture de Lausanne ou encore l'École supérieure d'art dramatique à Paris.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités stratégiques de l'établissement. La formation a mis en place un partenariat important avec la manufacture de Lausanne en 2021. Elle s'appuie en outre sur la dynamique développée par la licence *Arts du spectacle* dans son ensemble qui a constitué des partenariats forts avec des universités du Portugal et de Roumanie. Cinq étudiants de la promotion 2019-2021, soit près d'un tiers, ont bénéficié de mobilités sortantes dans ce cadre. En revanche, aucune mobilité entrante n'est à signaler sur la durée du contrat.

Dans le contexte d'un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques, la formation bénéficie d'un adossement à la recherche moyen. Le DEUST *Théâtre* forme les étudiants à la préparation scientifique et technique du jeu d'acteur. Ainsi, même si les étudiants de la formation sont peu sensibilisés à la recherche académique, ils sont invités à participer aux manifestations scientifiques portées par le laboratoire Éditions, langages, littératures, informatique, arts, didactiques, discours (ELLIADD) auquel est rattaché le DEUST. Les enseignements proposés par la formation comportent deux volets à part presque équivalente, dont l'un scientifique (un peu plus de 600 heures) qui prend place dans les cours mutualisés avec la licence *Arts du spectacle* et au travers d'un volant d'heures (99 heures) propre au DEUST effectué par quatre enseignants - chercheurs et chercheurs.

La formation entretient des relations étroites avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation travaille avec les acteurs socioéconomiques à l'accès des étudiants aux grandes écoles dramatiques nationales qui constituent un débouché constant, avec cinq admis pour la promotion 2012-2014, deux pour la promotion 2014-2016 et trois pour la promotion 2019-2021. Elle prend précisément en considération les attendus des institutions de la région dans la préparation des étudiants à leur poursuite de formation. Le DEUST *Théâtre* définit une politique en matière de formation continue, mais pas en matière d'alternance : il est prioritairement construit dans l'intérêt pédagogique des étudiants en formation initiale et continue sans ouverture à l'alternance pour des raisons de pédagogie et d'exigence pratique. La formation prépare à l'insertion professionnelle en faisant intervenir des acteurs socioéconomiques, praticiens

et des représentants des instances culturelles et institutionnelles, au nombre de 20 (soit plus de 75 % de l'équipe pédagogique) durant le deuxième volet des enseignements de la formation, technique (environ 520 heures) avec des cours pratiques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite à partir d'un programme cohérent pour mettre en œuvre ses objectifs, mais ne s'appuie pas totalement sur une démarche d'approche par compétences. L'organisation des enseignements est déterminée par l'assimilation progressive des connaissances et des compétences dans une visée de préprofessionnalisation, mais l'articulation de la maquette et des différentes unités d'enseignement n'est pas définie par une véritable approche par compétences, lesquelles sont insuffisamment explicitées. Malgré tout, la formation valorise les compétences acquises dans le cursus par la mise en œuvre de projets étudiants soutenus par les partenaires culturels et les compagnies indépendantes partenaires sous la forme de cartes blanches, de *masterclass* ou de participations à des événements culturels régionaux.

Le DEUST Théâtre diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation propose des modalités variées adaptées à chaque type d'enseignement et aux compétences visées et développe particulièrement l'interactivité entre enseignants et étudiants, notamment par une pédagogie inversée et par des sessions d'apprentissage en autonomie avec les artistes intervenants. La formation s'appuie peu sur des modalités d'enseignement en distanciel, en dehors de la crise due à la pandémie de Covid-19, car inadaptées aux compétences à acquérir. La formation mobilise des espaces variés, des amphithéâtres pour les enseignements théoriques mutualisés avec la Licence *Arts du spectacle*, des salles informatiques pour les cours de langues, des espaces de représentation grâce à ses partenaires, ou encore les espaces urbains ou naturels pour le théâtre de rue.

Les contenus et les dispositifs de la formation permettent l'ouverture à l'international. La formation contribue à développer les compétences linguistiques de ses étudiants avec 32 heures de langues enseignées par semestre durant trois semestres. On regrettera malgré tout que seul l'anglais soit proposé à l'enseignement, limitant les possibilités d'ouverture des étudiants. La formation n'inclut pas de dispositif spécifique de préparation pour les mobilités entrantes ou sortantes. Toutefois, les projets de mobilités sortantes sont encadrés par le responsable des Relations internationales du département Arts du spectacle.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne présentent pas d'organisation spécifique à l'attention des publics de la formation continue ou en alternance. En effet, malgré un autositionnement considéré comme satisfaisant, la formation ne comprend pas d'inscrits en formation continue, ni par le biais d'une valorisation des acquis de l'expérience, ni par celui d'une valorisation des acquis professionnels. Elle ne met pas en place d'ingénierie pédagogique spécifique dans son périmètre et n'est pas ouverte à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation s'applique à entretenir son attractivité par des dispositifs d'informations conventionnelles, mais ne mesure que partiellement ses effets auprès de ses différents publics. La formation est impliquée dans de nombreuses actions d'orientation à destination des lycéens (journées d'intégration, forum des métiers, journées portes ouvertes, interventions dans les lycées). Elle entretient ses différents réseaux sociaux en communiquant régulièrement sur ses activités et favorise l'ouverture au public des travaux des étudiants. La formation constate une augmentation des candidatures depuis 2019, mais sans réellement analyser les données des campagnes Parcoursup et celles d'eCandidat. De façon plus générale, les données quantitatives de l'autoévaluation sont trop minces pour permettre une expertise précise. Une augmentation des candidatures peut toutefois être relevée sur la fin du contrat, avec 30 candidats en 2019 et 49 en 2020, mais qui n'est pas corrélée à une augmentation du nombre d'inscrits. Le nombre d'inscrits était de 17 en 2019-2020 et de 16 en 2020-2021, alors que la capacité d'accueil de la formation s'élève à 20 étudiants.

La formation suit l'évolution des taux de réussite qui sont bons et propose des dispositifs d'accompagnement particuliers. La formation ne propose pas de parcours de remédiation puisque le nombre réduit d'étudiants autorise un suivi individualisé. L'équipe pédagogique programme des rendez-vous individuels réguliers afin d'encadrer chaque étudiant et de permettre l'accompagnement dans son projet professionnalisant.

La formation suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. En l'absence d'enquête de suivi au niveau de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante de l'établissement, la formation a établi une enquête complète du parcours de la totalité de ses diplômés. Pour les promotions 2016-2018 et 2019-2021, la totalité des diplômés ont répondu à cette enquête, soit respectivement 19 et 16 diplômés. Ces enquêtes permettent de connaître les orientations privilégiées des diplômés de la formation, tout particulièrement en

direction des grandes écoles d'art dramatique nationales, ainsi que leur insertion dans le milieu professionnel d'art dramatique et dans les métiers relevant des arts du spectacle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens adaptés et suffisants pour atteindre ses objectifs, eu égard aux faibles effectifs concernés, à savoir entre 16 et 17 étudiants par année, et à une ouverture tous les deux ans. Toutefois, les données quantitatives transmises par l'autoévaluation ne permettent d'évaluer que la seule année 2020-2021. Pour cette année, la formation était encadrée par un professeur associé à service temporaire (PAST) et mobilisait, pour les cours mutualisés avec la licence *Arts du spectacle*, un maître de conférences titulaire, un enseignant contractuel et un enseignant invité (Brésil). Le compte-rendu du conseil de perfectionnement indique toutefois des besoins importants en espaces de travail pour les projets collectifs et individuels des étudiants.

La formation met en œuvre un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais qui demande encore à être développée. La formation organise des entretiens individuels et des bilans réguliers avec la promotion. Durant la dernière année du contrat, elle a mis en place une évaluation par les étudiants avec un taux de réponse de 12 étudiants pour 17 inscrits. La formation vient également de mettre en place, à partir de 2021, un conseil de perfectionnement associant les représentants étudiants, le PAST responsable de la formation et des professionnels intervenants dans la formation.

Conclusion

Points forts

- Un excellent suivi de l'insertion professionnelle des diplômés
- Un programme pédagogique cohérent
- De solides partenariats avec les acteurs socioéconomiques bénéficiant aux étudiants
- Un bon niveau d'internationalisation

Points faibles

- Une évaluation interne et une démarche d'amélioration continue perfectibles
- Une approche par compétences trop partielle
- Une faible ouverture à la formation continue

Recommandations

- Renforcer l'évaluation de la formation en s'adossant au conseil de perfectionnement.
- Étoffer la réflexion sur l'approche par compétences à la fois par le projet pédagogique et à l'échelle des évaluations.

LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Arts du spectacle* se compose d'un seul parcours décliné en trois spécialisations : une première spécialisation en *Arts de la scène*, qui constitue le parcours principal destiné à l'ensemble des étudiants de première année de licence (L1) ; une deuxième spécialisation *Jeu de l'acteur, arts frères et mise en scène*, en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional de Besançon, ouvert à partir du semestre 3 ; une troisième spécialisation *Préprofessionnalisation du jeu de l'acteur* (ouvert en 2021-2022), en partenariat pédagogique avec le Centre dramatique national de Besançon, ouvert à partir du semestre 5. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Arts du spectacle* apparaît en adéquation avec les axes stratégiques actuels en matière de politique de formation de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand nombre sont les axes prioritaires de l'établissement. La formation y répond donc pour ceux relevant de l'insertion professionnelle et du rayonnement à l'international. La maquette, mise en œuvre à partir de 2016, est construite selon une logique de spécialisation progressive tout en veillant à sa complémentarité avec d'autres formations du même cycle. La licence s'appuie sur un système majeure mineure permettant le décroisement des savoirs avec une ouverture vers des enseignements portés par les licences *Musicologie* et *Lettres*. Elle développe une forte pluridisciplinarité indispensable à la formation de ses étudiants avec des enseignements variés et connexes aux arts du spectacle, notamment en arts plastiques, musicologie, histoire, philosophie, lettres ou esthétique. La licence *Arts du spectacle* s'appuie sur de solides partenariats académiques à l'échelle locale et régionale intégrant pleinement la formation, tout particulièrement avec le Conservatoire à rayonnement régional de Besançon, avec le diplôme national des *Métiers d'art et du design* (DN MADE) Régie du spectacle porté par le lycée Pasteur et avec l'Institut supérieur des Beaux-Arts (ISBA).

La formation présente une volonté d'ouverture à l'international en parfaite cohérence avec les priorités de l'établissement. Dans ce cadre, la licence *Arts du spectacle* développe des partenariats internationaux et encourage la mobilité de ses étudiants tout en accueillant des étudiants étrangers. Ainsi, elle sollicite régulièrement des spécialistes étrangers pour intervenir dans sa formation et accueille chaque année un à deux professeurs brésiliens dans le cadre d'un partenariat avec les universités de Salvador de Bahia et de Rio de Janeiro. La formation inclut des mobilités entrantes et sortantes des étudiants. Elle affiche plusieurs mobilités entrantes et sortantes (deux à huit mobilités sortantes par année sur la durée du contrat) grâce à des partenariats développés avec l'université du Québec à Montréal (UQAM), l'université du Québec à Chicoutimi (UQAC), avec l'université de Chicago, avec l'université de Craiova et avec l'école supérieure de théâtre *Escola superior de música e artes do espectáculo* (ESMAE) de Porto.

La licence *Arts du spectacle* dispense une formation à la recherche malgré un faible nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. La maquette de formation comprend un module de 60 heures d'enseignements sur l'actualité de la recherche et elle rend obligatoire la présence des étudiants aux manifestations scientifiques organisées par les enseignants-chercheurs qui portent la formation. L'autoévaluation signale le besoin de renforcer la formation à la recherche des étudiants par la mise en place d'enseignements de méthodologie à la recherche, jusqu'ici jugés insuffisants dans la maquette.

La formation intègre plusieurs éléments de professionnalisation et entretient des relations fortes avec le monde socioéconomique à l'échelle régionale. La formation a développé de nombreux partenariats conventionnés avec des institutions culturelles pour favoriser des débouchés, notamment avec le Centre dramatique national (CDN) dans la spécialisation 3 « Préprofessionnalisation du Jeu de l'acteur » en troisième année (L3) et dans le cadre d'événements liés à la programmation culturelle auxquels les étudiants participent. La formation définit aussi une politique en matière d'alternance et de formation continue et développe des dispositifs en ce sens. Ainsi, la spécialisation 1 « Arts de la scène » propose un parcours préprofessionnalisant qui est ouvert aussi à la formation continue dans le cadre d'une reconversion avec un total de cinq stagiaires pour l'année 2020-2021.

L'autoévaluation indique la création de deux nouveaux contrats en alternance en 2021 en partenariat avec le CDN dans le cadre de la spécialisation 3. Enfin, la formation prépare à l'insertion professionnelle en comprenant une unité d'enseignement (UE) « Outils de préprofessionnalisation : politiques culturelles, économie du spectacle vivant et actualités de la recherche » correspondant à un volume total de 72 heures et de 8 crédits ECTS, qui viennent compléter un projet tuteuré et la possibilité d'effectuer des stages chaque semestre à partir du semestre 2 de six crédits ECTS chacun, non obligatoires. En deuxième année (L2) et L3, elle organise par ailleurs régulièrement des rencontres avec les professionnels des arts du spectacle. Les professionnels représentent d'ailleurs plus de la moitié de l'équipe pédagogique (27 sur 37) et réalisent près de la moitié des enseignements (43 % à l'exception de 2020-2022, année pour laquelle l'absence des enseignants-chercheurs a augmenté ce taux).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite à partir d'un programme bien adapté pour mettre en œuvre ses objectifs, mais ne s'appuie pas encore totalement sur une démarche par approche par compétences. Toutefois, l'équipe pédagogique a entamé un travail de réflexion à partir de l'élaboration de la prochaine maquette pour mieux faire entrer en adéquation le programme avec les compétences ciblées. La formation propose une maquette accordant une place équivalente à l'acquisition des compétences pratiques et théoriques afin de correspondre aux objectifs du répertoire national des certifications professionnelles. La formation valorise les compétences acquises dans le cursus grâce à des projets menés en partenariat avec les institutions culturelles. Ainsi, les enseignements pratiques débouchent sur la production de présentations publiques lors d'événements culturels ou de festivals régionaux.

La licence Arts du spectacle diversifie ses pratiques pédagogiques et les ajuste au contenu de l'enseignement.

La formation propose des modalités variées (classes inversées, mises en scène, exercices de création, expérimentations) adaptées à chaque type d'enseignement, qu'il soit pratique ou théorique, mais développe très peu les modalités en distanciel, en dehors du contexte de Covid-19. La formation ne peut pas s'appuyer sur des espaces d'enseignement variés et adaptés à ses modalités pédagogiques. Les enseignements de pratiques scéniques ne bénéficient que d'une seule salle pour 1 068 heures de cours, obligeant à solliciter des prêts gracieux auprès des partenaires ou à mobiliser les salles de cours théoriques.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre l'ouverture à l'international.

L'enseignement en langue apparaît à chacun des semestres de la Licence pour un total de 120 heures, sauf au semestre 1. La formation propose des cours en anglais spécifiquement adaptés à la discipline, en partenariat avec le Centre Polyglotte de son UFR. Enfin, la formation développe des dispositifs spécifiques pour la préparation des mobilités, notamment par des accords internationaux avec les universités partenaires et par l'organisation régulière de réunions à l'attention des étudiants avec le soutien du Service des relations internationales, et de façon plus originale, avec une UJ dès la L1 consacrée aux « Théâtres européens et scènes du monde » favorisant l'ouverture à l'international de ses étudiants créditée de six crédits ECTS par semestre.

La formation propose des dispositifs adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

La licence accueille des étudiants en formation continue pour lesquels les évaluations sont aménagées en contrôle continu et en distanciel. En outre, la formation est ouverte à l'alternance depuis 2021-2022 en « Assistanat à la mise en scène » avec le Centre dramatique national de Franche-Comté dans le parcours 3 *Préprofessionnalisation du jeu de l'acteur*. Le nombre de demandes de validation des acquis de l'expérience ou professionnelle n'a pas été renseigné.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'autoévaluation de la licence Arts du spectacle ne donne pas d'information permettant d'évaluer l'implication de la formation dans le développement de son attractivité.

Malgré tout, la formation apparaît particulièrement attractive sur le plan régional et national, notamment pour les bacheliers généraux ayant suivi des options Théâtre ou Danse qui représentent près de la moitié des inscrits. Le nombre de candidatures via l'application Parcoursup est en constante progression depuis trois années, de 315 candidats à 398, comme le nombre d'inscrits dans la formation, de 127 étudiants en 2018-2019 à 163 en 2020-2021. La capacité d'accueil a ainsi été augmentée sur la durée du contrat, passant de 60 en 2018-2019 à 80 depuis 2019-2020. Si la capacité était dépassée en 2018-2019 (avec 69 inscrits en L1), elle n'est depuis plus atteinte (71 et 74 inscrits respectivement en 2019-2020 et 2020-2021). L'autoévaluation indique qu'une analyse plus fine de l'évolution des candidatures et des inscriptions est rendue impossible par un manque de moyens humains au sein de l'équipe pédagogique limitée à trois enseignants-chercheurs.

La formation suit la réussite de ses étudiants qui est relativement bonne. Ainsi, entre 2018 et 2021, le taux d'étudiant en première année ayant validé l'ensemble des crédits ECTS s'élève à presque 70 %, en deuxième et troisième année à 90 %. La formation ne propose aucun dispositif spécifique d'aide à la réussite à destination des L1, ni d'inscriptions conditionnées par un aménagement « oui si ».

La formation analyse peu la poursuite d'études de ses diplômés et ne bénéficie pas d'enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle. L'établissement n'a pas réalisé d'enquête complète sur la licence permettant de conduire une véritable réflexion sur ce sujet. Le suivi de cohortes réalisé par la formation permet malgré tout de connaître la part des étudiants ayant poursuivi leur cursus au niveau supérieur, de l'ordre de 10 à 15 par année (soit environ un tiers des effectifs), notamment vers des masters *Arts du spectacle*, *Métiers de l'enseignement* et *Communication*.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens nettement insuffisants pour lui permettre de répondre aux axes stratégiques de l'établissement. Le taux d'encadrement de la formation en enseignants-chercheurs est inquiétant avec, entre 2018 et 2020, seulement trois enseignants-chercheurs pour 127 à 163 étudiants de licence par année et un total de 1 824 heures d'enseignement à assurer, soit 608 heures théoriques par enseignant-chercheur. La formation est contrainte de s'appuyer sur un nombre important d'intervenants extérieurs et de vacataires, entre 30 et 35 par année universitaire. Le manque de moyens s'est accru en 2020-2021 avec le départ des deux enseignants-chercheurs titulaires remplacés par un enseignant contractuel et deux enseignants-chercheurs non permanents, dont l'un des deux supports devrait être pérennisé en 2023. La formation est donc bien loin d'atteindre l'objectif défini par le cahier des charges du cadrage 2017-2021 des formations de l'UFC de 70 % au minimum des enseignements en licence assurés par les enseignants de l'UFC. Les moyens sont d'autant plus insuffisants que la formation est nettement sous-équipée en salles d'enseignement. En conséquence, la politique de ressources humaines de l'établissement ne semble pas tenir suffisamment compte des besoins d'encadrement de la formation.

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement, mais son processus d'évaluation interne peut être renforcé. Malgré des moyens humains limités, la licence organise régulièrement des réunions de suivi avec des représentants étudiants et tient chaque année un conseil de perfectionnement comprenant les enseignants, les représentants étudiants et des acteurs socioéconomiques partenaires de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un dispositif de préprofessionnalisation efficient
- Des partenariats avec les acteurs socioéconomiques locaux et régionaux forts
- Une bonne ouverture à l'international avec des partenariats bénéfiques pour la formation
- Une pluridisciplinarité constante

Points faibles

- Des moyens humains et matériels largement insuffisants
- Un suivi de cohortes, notamment en termes d'insertion professionnelle, très parcellaire
- Une approche par compétences partielle

Recommandations

- Pérenniser la formation en renforçant les effectifs en enseignants-chercheurs titulaires.
- Développer une analyse sur l'insertion professionnelle des étudiants.
- Mettre en place une évaluation généralisée des enseignements par les étudiants, en utilisant le logiciel dédié afin de renforcer le processus d'amélioration continue et assurer le suivi des actions mises en place dans ce cadre.

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Information-communication (IC)* de l'université de Franche-Comté (UFC) comprend deux parcours sur deux lieux de formation : une licence complète première année (L1) -deuxième année (L2) -troisième année (L3) *Information-communication (IC)* à Besançon et une L3 *Produits services multimédia* à Montbéliard (PSM). Le parcours sur le site de Besançon est le support pour le cursus master en ingénierie (CMI) *Information et communication*, unique en France. La formation est développée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'Homme et de la société (SLHS) à Besançon et à l'UFR Sciences, techniques et gestion de l'industrie (STGI) à Montbéliard.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement auxquels répond la formation notamment en termes de rayonnement. La formation s'inscrit donc également dans la stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS) de l'établissement. Néanmoins, elle fait état d'un déséquilibre entre les parcours en matière de politiques de soutien et d'accompagnement. Le parcours *Information et communication* a été impacté par la scission du département information-communication en deux microdépartements (en 2021), une refonte suivie, entre autres, d'une remise en question de la continuité licence-master, d'une réduction significative du taux d'encadrement et d'une fermeture des candidatures en CMI (suspension des inscriptions prévue pour l'année universitaire 2022-2023). La formation est construite en continuum avec le master *information, communication* et le master *Produits et services multimédia*. Le parcours L3 est complémentaire aux deux premières années du parcours *Information et communication*. Les mineures du parcours *Information et communication* – sociologie, journalisme, informatique – présentent une bonne complémentarité avec d'autres formations du même cycle (sociologie, sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (SJEPEG), droit, informatique), bien qu'aucune passerelle avec une licence professionnelle n'ait été identifiée. La formation intègre l'apport de l'interdisciplinarité via l'ouverture à des mineures et parcours (en L1, mineures sociologie ou informatique ; en L3, parcours journalisme). La formation bénéficie des partenariats académiques dans le cadre du CMI et de l'appui de la communauté d'agglomération Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) pour le parcours PSM.

La formation est peu ouverte à l'international. Les deux parcours ne s'appuient pas de la même façon et pas suffisamment sur les dispositifs proposés par l'établissement, cependant bien identifiés comme outils d'action, comme le dispositif Erasmus ou les partenariats internationaux au niveau de l'établissement. Le parcours *Information et communication* fait état d'un seul partenariat international et de très peu de mobilités entrantes (en moyenne deux par an) et sortantes (en moyenne deux par an). Le recrutement via Campus France est fermé dans ce parcours pour des raisons de sous-encadrement et d'effectifs. On note la présence des étudiants étrangers dans le parcours PSM via la procédure de recrutement études en France (30 % de la formation). Aucun autre élément quantitatif pour les mobilités entrantes et sortantes dans le parcours PSM n'est donné.

La formation bénéficie d'un bon périmètre pour construire l'adossement à la recherche. Les enseignements fondamentaux sont assurés par des enseignants-chercheurs de plusieurs unités de recherche multidisciplinaires, en information et communication et en informatique. Un déséquilibre entre les deux parcours est à constater en ce qui concerne le nombre d'enseignants-chercheurs, le parcours de licence complet IC disposant de seulement sept enseignants-chercheurs et chercheurs pour 51 intervenants, le parcours PSM étant bien équilibré (sept enseignants-chercheurs et chercheurs pour une équipe pédagogique de 12 intervenants). Des cours de formation à la recherche sont prévus aux semestres 4, 5 et 6 (six crédits ECTS par cours). Les unités de recherche accueillent des étudiants pour réaliser tous les projets dans le parcours CMI (sans préciser le nombre d'étudiants et de projets), et des étudiants pour le stage obligatoire dans le parcours PSM (un par an). On regrette qu'il n'existe pas de précision et de donnée quantitative claires sur le dispositif d'accueil des

étudiants en licence parcours IC dans l'unité de recherche Communications, médiations, organisations, savoirs (CIMEOS) (année d'accueil, accueil obligatoire ou non).

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Les deux parcours de la formation sont en parfaite adéquation avec les objectifs et besoins socioéconomiques du territoire au niveau local, régional et national. L'environnement socioéconomique est pertinent. Une description claire des acteurs est présentée pour le parcours IC. Les équipes pédagogiques sont constituées d'intervenants professionnels (40/51 intervenants en IC) et d'*alumni* pour le parcours PSM qui interviennent dans la formation sur la communication événementielle, le journalisme, la publication assistée par ordinateur (PAO), l'analyse d'images fixe et en mouvement, l'informatique, le design multimédias. Le nombre d'heures allouées aux professionnels n'est pas connu. Des enseignements de professionnalisation sont prévus dans la maquette de la formation : stage obligatoire pour les CMI et le parcours PSM, unité d'enseignement (UE) libre possible en L2 (sans préciser le nombre d'étudiants inscrits), UE de préprofessionnalisation (deux ou trois crédits ECTS/semestre, les premier et dernier semestres n'étant pas concernés), semestre 6 professionnalisant dans le parcours IC (parcours *Journalisme et stage*). Seul le parcours PSM est ouvert à l'alternance (un étudiant/an).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation se structure autour d'un programme en adéquation avec les objectifs et a engagé des actions de mise en place de l'approche par compétences en vue d'un alignement pédagogique en perspective. L'équipe pédagogique du parcours IC a reconstruit le programme en tenant compte des recommandations de la précédente évaluation menée par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres). Trois grands blocs de compétences en cohérence avec le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) relatif au parcours IC structurent sa maquette. Pour le parcours PSM, une approche programme cohérente avec la procédure préconisée de l'établissement est mise en place. L'équipe pédagogique du parcours PSM précise avoir engagé une réflexion afin de déployer l'approche par compétences.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques en intégrant des méthodes pédagogiques innovantes à travers des initiatives par enseignement sans mettre en place une stratégie par parcours. Il s'agit d'initiatives individuelles avec notamment des travaux par projet et des tentatives de classes inversées. La formation a généralisé l'enseignement à distance durant la crise sanitaire sans que les pratiques hybrides se pérennisent et se développent de façon significative par la suite. On regrette de ne pas trouver dans le dossier des éléments qui indiquent la mise en place d'une stratégie d'innovation pédagogique vu les spécificités de la formation.

La formation intègre des contenus d'enseignement des langues étrangères appropriés, mais elle ne développe pas suffisamment des dispositifs généralisés de préparation des mobilités. L'enseignement des langues étrangères est présent dans le parcours IC (102 heures). Si une mobilité est obligatoire pour les étudiants en CMI, on regrette le manque d'information sur la façon dont la formation prépare les mobilités pour les étudiants non CMI. Le parcours PSM alloue 48 heures pour l'enseignement des langues, dispense certains cours en anglais et organise des soutenances en anglais. Toutefois, le dossier ne fait pas état d'une stratégie de préparation à la mobilité, ce qui confirme le faible nombre de mobilités et donc la faible ouverture à l'international du parcours.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation est ouverte à la formation continue sans pour autant mobiliser des dispositifs particuliers d'accueil et d'accompagnement. Le parcours IC accueille 10 % d'étudiants en formation continue. Il n'est pas ouvert à l'alternance sans que cela ne constitue une anomalie pour une licence information et communication. Le parcours PSM est ouvert à l'alternance, mais aucun dispositif spécifique n'est mis en place bien que l'équipe ait pris conscience de cette faiblesse et y réfléchisse. Le nombre de demandes de validation des acquis professionnels ou de l'expérience n'est précisé pour aucun des deux parcours.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics, mais il y a des écarts importants entre les parcours. Le parcours en information et communication suit la tendance d'attractivité caractéristique de cette spécialité disciplinaire avec 900 candidats en moyenne par an pour une capacité d'accueil initialement de 140 étudiants, largement dépassée (de 33 étudiants en 2018-2019 et de 25 étudiants en 2019-2020). Les dispositifs de promotion de la formation (projets CMI rendus public, minisite Internet de la formation sur le site de l'établissement, page Facebook, journées portes ouvertes, visites de lycées) sont caractéristiques des deux parcours. Le parcours IC analyse l'évolution des candidatures et des inscriptions dans les réunions

pédagogiques et les conseils de perfectionnement. Dans ce cadre, à la demande de l'équipe pédagogique, la capacité d'accueil du parcours *IC* a été réduite à 90 étudiants (pour 100 inscrits au final) à cause du sous-encadrement. Aucune donnée n'est disponible sur le nombre de candidatures pour le parcours *PSM* qui, avec une capacité d'accueil de 30 étudiants, est pourvu en moyenne aux deux tiers en troisième année. Il n'y a pas d'élément disponible permettant d'évaluer si le parcours *PSM* analyse son attractivité.

La formation suit la réussite des étudiants, mais les analyses fournies sur les taux de réussite ne sont pas claires.

Les taux de réussite en première année sont fluctuants dans le parcours *IC*, le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits est de 20 en 2018-2019, 51 en 2019-2020 et 15 en 2020-2021. Sur les dernières trois années (2018-2021), le parcours *IC* enregistre une diminution progressive des abandons. Le contexte sanitaire, la bienveillance de la part de l'équipe pédagogique et des jurys est la seule explication avancée. Étonnement, parallèlement, si les taux de réussite des étudiants inscrits sous condition « oui si » sont très bons (79 % et 66 %, respectivement en 2019-2020 et en 2020-2021 valident l'ensemble des crédits ECTS), ils ont diminué entre les deux années. Toutefois, de nouveau, l'équipe pédagogique analyse ces résultats comme non significatifs à cause de la crise sanitaire. L'équipe pédagogique estime qu'il y a une difficulté de fournir des retours pertinents sur les résultats à cause de la crise sanitaire et du gel de certaines UE pour le parcours *IC* (le nombre d'UE gelées n'étant pas donné). Pour le parcours *PSM*, le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits en troisième année du cycle est en augmentation (cinq en 2018-2019, six en 2019-2020 et 10 en 2020-2021). Ces données ne sont pas analysées. On regrette l'absence de données sur le CMI.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Aucune information n'est fournie pour le parcours *IC* - ni pour le support du CMI, ni pour le CMI. Le parcours *PSM* renvoie à l'entité en charge de ce suivi dans l'établissement, l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante de l'UFC, sans apporter des informations concrètes. On regrette que la capacité de la formation à insérer ses étudiants ou leur permettre de poursuivre en master ne soit pas analysée et que les actions menées ne soient pas mises en relation avec son objectif ultime : sa pertinence pour les secteurs d'activité pour lesquels elle prépare et pour les enjeux du monde professionnel.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens qui lui permettent d'atteindre ses objectifs, mais elle est impactée par un déséquilibre d'appui de la part des structures qui la portent. On constate un déséquilibre net entre les deux parcours. Le parcours *IC* est caractérisé par un taux d'encadrement plus faible que le parcours *PSM* : 11 titulaires enseignants-chercheurs et enseignants pour un volume d'heures global de 1 420 heures travaux dirigés (TD) pour plus de 350 étudiants. Le parcours *PSM* correspondant à la troisième année du cycle compte huit titulaires enseignants-chercheurs et enseignants pour environ 20 étudiants (le nombre total d'heures d'enseignements n'est pas disponible). Il n'est pas précisé si les enseignants et enseignants-chercheurs concernés sont les mêmes ou non pour les deux parcours. En revanche, les enseignants titulaires du parcours *IC* interviennent en master, mais on ne dispose pas d'information concernant la part exacte. Le parcours *IC* est impacté par la restructuration du département précitée sans que l'équipe ne comprenne les enjeux stratégiques de cette démarche. Les formations licence et master sont donc partagées entre les deux départements. L'équipe pédagogique du parcours *IC* estime que cette situation a affaibli sa capacité de pouvoir assurer les enseignements et a conduit à un gel d'UE. On regrette un manque de mise en adéquation de la politique de l'établissement avec la réalité du terrain du parcours ainsi que l'absence de clarté des données quantitatives qui ne permet pas une évaluation fine des moyens.

La formation a défini un processus d'évaluation interne, mais ne présente ni des données quantitatives ni des analyses d'efficacité en vue de l'amélioration. Le dossier présente deux dispositifs : les conseils de perfectionnement par parcours auxquels participent l'ensemble des acteurs – étudiants, enseignants-chercheurs, professionnels, et des évaluations éparses. Le parcours *IC* a mis en place un dispositif d'évaluation par enseignement seulement pour le CMI. Le parcours *PSM* ne présente pas un dispositif particulier. On constate un manque d'harmonisation concernant l'autoévaluation de la formation au niveau des deux parcours et du CMI.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation solide et adaptée au marché de l'emploi et en adéquation avec les objectifs et besoins socioéconomiques du territoire au niveau local, régional et national

- Un bon adossement à la recherche

Points faibles

- Une absence de suivi de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle
- Un pilotage insuffisant
- Un manque de clarté concernant l'analyse des taux de réussite
- Une absence d'analyse d'efficacité des données issues du processus d'évaluation interne en vue de l'amélioration
- Une faible harmonisation de l'approche par compétences entre les parcours
- Une faible ouverture à l'international

Recommandations

- Mettre en place, avec le soutien de l'établissement, un suivi de cohortes, autant sur la poursuite d'études que sur l'insertion professionnelle.
- Améliorer l'accompagnement des parcours des étudiants, notamment pour augmenter les taux de réussite qu'il conviendra également de suivre et d'analyser.
- Améliorer l'autoévaluation interne en généralisant les évaluations des enseignements par les étudiants et en analysant les résultats obtenus dans les suivis précédemment cités pour définir un plan d'action.
- Mettre en cohérence les politiques de restructuration des structures qui la portent avec les moyens de mise en place et de suivi au niveau de la formation.
- Renforcer l'équipe pédagogique, qui de fait doit permettre un meilleur pilotage, mais également une réduction des effectifs des groupes de travaux dirigés afin de construire des ingénieries pédagogiques innovantes et consolider et harmoniser l'approche par compétences entre les parcours.

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'université de Franche-Comté (UFC) est proposée sur deux sites, Besançon [B.] et Montbéliard [M.], avec des spécificités de l'offre de formation par site, notamment pour les langues vivantes et pour les parcours : *LEA* (B., M.) et *Développement international des entreprises franco-italien* (B.). La licence *LEA* est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec plusieurs points de la stratégie formation de l'établissement : elle y répond notamment par son implantation territoriale et régionale, par ses relations avec le monde socioprofessionnel et son ouverture à l'international. De même, la formation s'inscrit déjà dans les deux premiers points de la stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). En revanche, des efforts sont souhaitables en matière d'innovation pédagogique et surtout en termes d'adossement à la recherche. La formation est par nature pluridisciplinaire et interdisciplinaire (deux langues vivantes obligatoires ; place et contenu du domaine d'application), conformément aux attentes nationales d'une licence *LEA*. Toutefois, certains enseignements mériteraient une meilleure inscription dans l'interdisciplinarité, notamment en vue de l'entrée en master *LEA* qui constitue le débouché premier des étudiants à l'issue du 1^{er} cycle. Le contenu de la formation permet des réorientations entre *LEA* et la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), dans la limite des langues proposées en *LEA*.

La formation est très ouverte à l'international. Les partenariats sont nombreux et notables, dont un diplôme de partenariat international avec l'université de Trente pour le parcours *Développement international des entreprises franco-italien*, avec la formation italienne *Lingue per l'Intermediazione turistica e d'impresa* ; en outre, il faut notamment relever dans le cadre d'accords interuniversitaires la licence franco-allemande (en rapport avec la licence *LLCER*). En troisième année de licence (L3), près de trois quarts des étudiants partent en mobilité encadrée. La mobilité entrante est certes nettement moins forte (trois à quatre étudiants), mais ce fait s'explique par les spécificités françaises de la mention *LEA* dans le panorama universitaire européen.

La formation ne bénéficie pas d'adossement à la recherche. Parmi les 23 enseignants-chercheurs titulaires intervenant dans la formation, il faut noter la présence de 14 enseignants-chercheurs qui ont pour rattachement principal le département de *LEA*. Ceux-ci, répartis sur deux sites, n'enseignent pas nécessairement leur domaine de spécialité. Les seules unités d'enseignement (UE) liées à une initiation à la recherche sont ainsi assurées par le Service commun de documentation, à hauteur de quatre heures.

La formation entretient de manière soutenue et appréciable des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. L'intégration d'un stage de huit semaines dans la licence *LEA* s'accompagne d'une préparation de ce stage, d'un suivi personnalisé et d'un retour sur ces stages. Cela est une gageure au regard du nombre d'étudiants et du faible nombre de titulaires. La présence de huit intervenants professionnels issus du monde socioéconomique qui dispensent 155 heures de la formation, ainsi que la présidence même du conseil de perfectionnement par un membre du monde socioéconomique assurent un contact soutenu et étroit avec les enjeux de professionnalisation. À Montbéliard, ces derniers sont prévus dès la première année (L1), par une UE à six crédits ECTS comprenant un cours de préprofessionnalisation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est pensée autour d'une approche programme pertinente, mais le travail d'ingénierie pédagogique pour permettre la meilleure acquisition des connaissances et compétences mérite quelques innovations. La complémentarité des UE proposées et le contenu même de ces UE sont pertinents sur l'ensemble de la licence, mais une accentuation des pédagogies valorisant l'oralité mérite un travail substantiel, même si

l'effectif moyen d'un groupe de travaux dirigés entre 40 et 50 étudiants constitue une configuration assurément moins propice. La prévision d'une réflexion sur l'offre de formation par une approche par compétences à l'horizon 2023 doit permettre de revenir sur des points perfectibles et bien soulignés par le conseil de perfectionnement.

La formation ne rend pas suffisamment compte des pratiques pédagogiques proposées. Il reste malaisé d'apprécier les pratiques pédagogiques proposées au sein de la licence *LEA* : il n'est pas fait mention de classe inversée, de jeux sérieux ou de quelque autre modalité pédagogique moins classique, voire proprement innovante. S'il existe quelques heures de laboratoire de langue, le volume horaire n'en est pas spécifié, sur l'ensemble des 588 heures étudiant prévues pour les enseignements fondamentaux de langue anglaise et de langue B pour toute la licence. La présentation des contenus de formation, notamment en langues (version, thème grammatical, communication orale), fournit des intitulés traditionnels, assurément pertinents pour la formation même des étudiants, mais qui ne laissent pas présager d'innovations pédagogiques notables. Les étudiants sollicitent d'ailleurs davantage de travail par groupes, ce qui pourrait correspondre à une approche de pédagogie par projets.

Les contenus et les dispositifs de la formation assurent une grande ouverture à l'international. Une mobilité sortante est prévue pour les étudiants en L3 ; elle est même obligatoire dans le cadre de la convention avec l'université de Trente. Cette mobilité est assurément très bienvenue sinon indispensable pour une formation de licence *LEA*, et elle a le mérite d'être préparée au moins dès la deuxième année (L2). Une amélioration de la communication sur le catalogue des mobilités étudiantes possibles semble encore perfectible. La mise en correspondance entre les souhaits des étudiants de mobilité et les places disponibles dans les universités partenaires s'est déjà améliorée.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La licence *LEA* est théoriquement ouverte au public de la formation continue, mais est réduite à l'ouverture des cours dispensés en formation initiale, sans construction d'une formation spécifique, sachant que la formation accueille entre un à cinq stagiaires par an. Il n'existe pas de formation par alternance pour la licence *LEA*. Il est à noter qu'aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) n'a été récemment délivrée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive, mais peine à suivre son attractivité auprès de ses différents publics. Les enseignants de la licence *LEA* participent à plusieurs activités d'orientation et d'information afin de faire mieux connaître leur formation. Ce travail mérite d'être poursuivi, en particulier pour permettre une meilleure identification des spécificités de cette formation (choix et niveaux des deux langues obligatoires ; nature et place du domaine d'application). La formation est très attractive : 1 172 candidatures reçues pour une capacité d'accueil de 264 places en L1 et 269 inscrits, pour l'année universitaire 2020-2021. La capacité d'accueil a d'ailleurs été revue à la hausse sur la période de référence (de 255 à 264 places) ; le nombre total d'inscrits en licence *LEA* a augmenté de quelque 50 étudiants sur les trois dernières années universitaires recensées (2018-2021).

La formation suit la réussite de ses étudiants, particulièrement en L1. L'effort de suivi est plus sensible en L1, avec des résultats appréciables de réduction du taux d'échec, indépendamment des particularités liées à la crise sanitaire (passage de 38 à 51 étudiants ayant validé tous les crédits ECTS de L1). La mise en place de tutorats, à la fois en français et en langues vivantes, et d'heures complémentaires d'encadrement en petits groupes pour les quelque 20 étudiants inscrits en « oui si » a dû participer de la réduction du taux d'échec en L1. Toutefois, il n'a pas été possible d'apprécier le volume horaire global consacré à ces soutiens. En outre, il serait bienvenu que le suivi se fasse sur l'ensemble de la licence pour mieux assurer la poursuite d'études en master, qui constitue le souhait premier des étudiants : l'absence de données quantitatives concernant le nombre de diplômés ne permet effectivement pas d'apprécier au plus juste la réussite des étudiants.

La formation analyse faiblement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Assurément, la mobilité sortante de la majorité des étudiants en L3 (en moyenne, pratiquement 80 étudiants sur 130) peut distendre les liens entre l'équipe enseignante et les étudiants de cette année d'études, alors même qu'il s'agit de l'année de diplomation et que cette année est déterminante dans la préparation des candidatures en master, le cas échéant. En outre, l'équipe enseignante déclare regretter l'absence de suivi de cohortes de la licence *LEA* par l'établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le sous-encadrement est manifeste avec 14 titulaires pour près de 600 étudiants et 1 628 heures d'enseignement sur l'ensemble de la formation, sur deux sites, avec un total de 109 enseignants (attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langues, doctorants, titulaires d'autres départements, vacataires, professionnels). Il est ainsi très difficile de pouvoir répondre aux attentes de la formation et de l'établissement, malgré la présence de nombreux intervenants professionnels. De fait, outre les missions d'enseignement et de recherche, le suivi quotidien d'une licence impose la présence de responsables de formation, ce qui alourdit encore la charge des quelques titulaires.

La formation bénéficie d'un processus d'évaluation interne avec le conseil de perfectionnement, mais l'évaluation interne est encore insuffisamment étoffée pour permettre de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La principale structure qui doit permettre une amélioration continue est constituée par le conseil de perfectionnement (un conseil par site). La présence même de deux conseils de perfectionnement, selon les deux sites de formation, invite à s'interroger sur la pertinence d'une telle configuration en lieu et place d'un seul conseil de perfectionnement conçu au niveau de la mention, tout en maintenant les spécificités de l'offre de formation par site et des enjeux pédagogiques corrélatifs. Par ailleurs, le faible nombre de réponses aux évaluations prévues grève la pertinence de ce retour par les étudiants : entre 15 et 17 réponses en L3 à Montbéliard, soit la moitié de l'effectif étudiant présent sur site ; à Besançon, aucune enquête n'est mentionnée pour la période de référence. L'équipe enseignante tâche de pallier cette absence de réponses par des sollicitations directes auprès des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation solide, notamment par le stage et par la participation de professionnels à la formation
- Un accompagnement appréciable des étudiants, en L1 plus particulièrement
- Des partenariats internationaux divers et attractifs
- Une pluridisciplinarité et une interdisciplinarité pertinentes et cohérentes

Points faibles

- Un faible taux d'encadrement
- Une absence d'adossment de la formation à la recherche
- Une amélioration continue de la formation insuffisamment développée
- Une conception pédagogique insuffisante de certains enseignements pour valoriser des pédagogies innovantes
- Une faiblesse de l'ouverture de la licence à des publics autres que ceux de la formation initiale (formation continue, alternance)

Recommandations

- Renforcer l'équipe pédagogique par des enseignants-chercheurs et des chercheurs pour développer un adossment à la recherche et ainsi mieux articuler premier cycle et second cycle.
- Développer l'amélioration continue en restructurant le conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
- Mener une réflexion sur certaines pédagogies innovantes en développant une approche par compétences.
- Penser la mise en place progressive de formations spécifiques au public de la formation continue et travailler à la visibilité d'une telle formation.

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'université de Franche-Comté (UFC) propose quatre langues vivantes (allemand, anglais, espagnol et italien), dans un ensemble de six parcours : un parcours LLCER par langue, ainsi que deux parcours avec cursus intégré (*LLCER Formation franco-allemande appliquée : Culture et économie* (LFA), en partenariat avec l'université de Wuppertal ; *LLCER Formation franco-italienne* (LFI), en partenariat avec l'université de Bergame). La licence LLCER est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'Homme et de la société (SLHS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation tient compte de la stratégie formation de l'établissement (notamment l'ouverture à l'international et la spécialisation progressive en licence), même si l'insertion professionnelle reste un enjeu à travailler davantage. Effectivement, l'attractivité de l'offre de formation de l'UFC, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit sa stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). La licence LLCER, pluridisciplinaire et interdisciplinaire, est élaborée dans une articulation soutenue entre le premier cycle et les formations de master, en considérant différents masters de manière pertinente au regard de la continuité académique et des débouchés professionnels visés (recherche, enseignement, interprétariat, médiation culturelle et interculturelle, etc.), soit les principales mentions de master suivantes : *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), *Français langue étrangère* (FLE) et LLCER. La présence de deux formations sélectives, LFA (labellisée par l'Université franco-allemande [UFA]) et LFI, assure une attractivité et une ouverture à l'international, conformément à l'un des axes stratégiques de l'UFC. Des collaborations avec certains départements sont notables (LFA : collaboration avec Histoire, Lettres, LEA) ; l'existence de licences bilangues est un atout pour attirer des étudiants et pour favoriser des réorientations au besoin. Plusieurs partenariats académiques assurent un adossement à la recherche et un ancrage dans le monde socioéconomique.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La présence de deux cursus intégrés est l'exemple le plus remarquable, mais il convient d'y adjoindre 44 partenariats Erasmus +, une licence bidiplômante avec l'université de Westnorthern. Toutefois, il convient de noter que les mobilités entrantes, hors cursus intégrés, concernent deux à quatre étudiants par an et qu'il sera bienvenu de réfléchir à l'amélioration de la visibilité de la formation bisontine dans le cadre des partenariats académiques actuels.

La formation a un adossement à la recherche qui mérite d'être clairement consolidé et précisé. 32 enseignants-chercheurs interviennent dans la formation, pour quelque 1 579 heures étudiant, sachant que cette donnée quantitative fournie constitue une moyenne pour chaque parcours : il reste ainsi malaisé d'apprécier le ratio d'heures effectuées par un enseignant-chercheur dans chaque parcours, vu les disparités entre les six parcours, notamment en nombre d'étudiants. La formation avance des partenariats nationaux et internationaux (Sorbonne Université, université de Berlin-Brandenburg, université de Thuringe), sans préciser toutefois la mise en forme de ces partenariats dans le cadre de la licence LLCER. De même, le(s) laboratoire(s) d'adossement de l'UFC n'est (ne sont) pas mentionné(s), malgré l'exemple donné d'articulation entre formation et recherche au sujet des études visuelles. Une initiation à la recherche est assurée dans la licence, se déclinant, par exemple sous la forme d'une unité d'enseignement (UE) de préprofessionnalisation orientée recherche pour les quelque 100 étudiants de troisième année de licence (L3) *LLCER Anglais* (UE à trois crédits ECTS).

La formation entretient des relations limitées avec le monde socioéconomique, mais tâche d'intégrer progressivement des éléments de professionnalisation. La principale relation avec le monde socioéconomique s'effectue par le biais d'assistants d'éducation (AED), appelés de leurs vœux par les rectorats. L'orientation professionnelle envisagée est ainsi limitée à l'enseignement, débouché professionnel qu'il ne s'agit nullement de négliger, mais qui ne saurait être unique. L'équipe enseignante est d'ailleurs consciente de ce déficit de relations avec le monde socioéconomique et se fixe comme objectif le développement de ces relations dans le cadre de la future offre de formation. La licence *LLCER* n'est pas proposée en formation par alternance, mais accueille tout de même cinq à neuf stagiaires de la formation continue, avec un effectif en augmentation pour l'année 2020-2021 (neuf contre cinq et six respectivement en 2018-2019 et 2019-2020).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'approche par compétences annoncée ne paraît pas encore proprement développée et il convient de voir comment une telle approche peut permettre la mise en place de types de cours nouveaux, avec des évaluations renouvelées, via les blocs de compétences qu'il reste à définir. Ces enjeux peuvent rejoindre le questionnement sur l'ouverture à la formation continue. En outre, la possibilité donnée de débiter l'italien en intégrant la licence *LLCER* n'est pas précisée dans ses modalités : cela implique-t-il une licence en quatre ans, la mise en place de dispositifs intensifs, ou bien le niveau visé en fin de licence, au regard du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), est-il alors différent ?

La formation développe et diversifie peu ses pratiques pédagogiques. L'équipe pédagogique valorise l'emploi de ressources numériques en complément des formations dispensées en présentiel. Ce complément est particulièrement pertinent, même si les cours dispensés en présentiel mériteraient une réflexion sur des possibilités de pédagogies innovantes, qui n'apparaissent pas dans les descriptifs fournis. En effet, en dehors des ressources numériques, l'équipe pédagogique ne développe pas de pratiques pédagogiques nouvelles. Or il convient de noter des spécificités dans la conception de la formation qui peuvent être intéressantes à cet égard, voire dans un adossement à la recherche, dont le traitement automatique des langues (TAL) et le français langue étrangère (FLE).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Outre les enseignements approfondis en langues étrangères, cœur même de la formation, l'équipe enseignante organise deux réunions par an au sujet des mobilités Erasmus +. Les licences *LFA* et *LFI* comportent une préparation à la mobilité obligatoire en L3, avec des moyens significatifs pour *LFA* puisqu'un ou une stagiaire de l'université de Wuppertal vient à l'UFC pour préparer les étudiants à leur mobilité à venir.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation ne propose aucun dispositif particulier dans le cadre de la formation continue ni de projet de formation par alternance (qui semble peu pertinente à l'équipe, au regard de la discipline considérée, sauf pour les contrats AED). Or il convient de noter l'intérêt de cette formation pour des personnes en reprise d'études : une dizaine de validations des acquis professionnels (VAP) est ainsi accordée par an pour intégrer la formation de licence *LLCER*.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation travaille à son attractivité auprès de ses différents publics ; cependant, l'absence de données relatives aux candidatures reçues en première année (L1) ne permet pas d'apprécier au plus juste l'attractivité de la formation. Cela est d'autant plus significatif que des différences sont notables entre les parcours de la licence : ainsi, le parcours *Anglais* compte généralement entre 185 et 190 étudiants pour une capacité d'accueil établie à 200 étudiants, cependant que les autres parcours monolingues ont un nombre d'inscrits largement en dessous de la capacité d'accueil fixée à 80 (cinq-neuf étudiants en *Allemand*, généralement 15 en *Italien*, entre 35 et 43 en *Espagnol*). La formation *LFI* est trop récente pour bénéficier d'un recul suffisant permettant d'apprécier sa visibilité ; la formation *LFA* comptait 18 étudiants en 2020-21 pour une capacité d'accueil de 30 étudiants. Il est à noter que l'équipe enseignante participe aux journées d'information et actions d'orientation habituellement proposées (journées portes ouvertes, salons étudiants, etc.). Des pages Facebook ont été créées pour accroître la visibilité de la formation.

La formation ne précise pas les modalités de suivi de la réussite de ses étudiants. L'équipe ne stipule pas comment elle tâche de suivre la réussite de ses étudiants ni de l'améliorer, en dehors du cas particulier de la licence *LFA*, qui, par sa labellisation UFA, est soumise à un suivi annuel, ainsi qu'à un bilan quadriennal. D'après les données fournies, à titre illustratif, en 2018-2019, sur 146 étudiants inscrits en L3, 52 sortent diplômés (soit 35,61 %) ; 49 ont poursuivi leurs études à N+1. Une réflexion pourrait être engagée au sujet de l'hétérogénéité

de niveau linguistique des étudiants qui apparaît comme une problématique importante, à telle enseigne que se poserait la question d'un niveau débutant pour certaines langues (allemand, italien).

La formation dispose de peu d'outils pour suivre l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. En dehors du cas particulier de la licence *LFA*, précédemment mentionné, et de l'élaboration récente de la licence *LFI*, l'équipe regrette l'absence d'outil permettant le suivi de l'insertion professionnelle de ses étudiants et diplômés. Le périmètre d'action de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) reste par trop limité pour constituer, semble-t-il, une aide significative en l'espèce. Certes, l'équipe a créé un groupe LinkedIn depuis 2017, qui compte actuellement quelque 120 membres : cet outil non institutionnel n'est pas négligeable et la démarche spontanée de l'équipe mérite d'être soulignée, mais elle reste assurément insuffisante pour construire proprement un réseau *alumni*, qui a besoin du soutien et des moyens institutionnels que l'université doit pouvoir fournir. En l'état actuel, sont mentionnés quelques exemples d'anciens étudiants (10 exemples pour la promotion 2019), mais ces données restent insuffisantes pour apprécier au plus juste l'insertion professionnelle de l'ensemble des diplômés d'une promotion considérée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Vu l'effectif étudiant moyen, au regard du nombre d'enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, l'équipe de la licence *LLCER* apparaît sous-dimensionnée pour répondre aux enjeux qui se posent, et ce, malgré des efforts notables pour proposer des formations de qualité et même des cursus intégrés remarquables. Pour l'ensemble de la mention de licence *LLCER*, 30 enseignants-chercheurs et enseignants titulaires participent à la formation, pour environ 40 contractuels. L'effectif global des étudiants de licence *LLCER* s'élève à environ 570 étudiants (toutes années et tous parcours confondus). Malheureusement, le nombre total d'heures d'enseignement n'est pas fourni. Seul un nombre d'heures indicatif sur la base d'un calcul par parcours est fourni, ce qui rend une analyse plus fine de la situation délicate. L'équipe enseignante regrette un sous-encadrement qui ne permet pas aux enseignants-chercheurs de mieux articuler leur spécialité dans la maquette de licence, ainsi que le caractère chronophage des tâches administratives qu'il faut accomplir.

La formation présente un processus d'évaluation interne limité aux conseils de perfectionnement. Les conseils de perfectionnement constituent l'organe consultatif disponible pour bénéficier d'un retour de la part des étudiants durant une année universitaire donnée. Les quelques questionnaires établis par les enseignants eux-mêmes ne permettent nécessairement qu'une saisie très partielle des résultats obtenus.

Conclusion

Points forts

- Une offre riche de formation pour les langues proposées, avec deux cursus intégrés et une licence bidiplômante
- Une élaboration de la formation pour une spécialisation progressive, avec l'aménagement de réorientations possibles au regard des partenariats entre départements
- Une ouverture à l'international riche et très appréciable, plus notablement encore en allemand et en italien par l'ingénierie pédagogique de formations bidiplômantes

Points faibles

- Un taux d'encadrement trop faible pour répondre à certains objectifs stratégiques de l'établissement
- Un suivi de l'insertion professionnelle et plus généralement un suivi de cohortes insuffisamment pensés et outillés
- Une attractivité insuffisamment suivie, notamment pour l'entrée dans la formation
- Un adossement à la recherche méritant d'être davantage précisé

Recommandations

- Développer le suivi de l'attractivité de la formation en partant de l'analyse des candidatures reçues en L1 au regard de la capacité d'accueil.
- Améliorer l'articulation entre premier cycle et second cycle en précisant l'adossement à la recherche.
- Développer l'insertion professionnelle en intégrant davantage les acteurs du monde socioéconomique dans la formation.
- Étoffer les dispositifs de préprofessionnalisation en accentuant la place et la durée du stage, actuellement facultatif sauf en *LFA*.
- Envisager la création d'une formation spécifique pour la formation continue, en développant l'approche par compétences.

LICENCE LETTRES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Lettres* de l'université de Franche-Comté (UFC) comporte deux grands parcours : *Lettres classiques* et *Lettres modernes*. Ces parcours se structurent à leur tour en axes : trois axes en *Lettres classiques*, dès la première année de licence (L1) (*Lettres, Langues et Culture de l'Antiquité* (LLCA) ; *Lettres classiques – Histoire de l'art et archéologie* (LC-HAA) ; *Lettres classiques – Italien* (LC-It.)) ; deux axes en *Lettres modernes*, à partir du semestre 4 (*Métiers de l'enseignement* (ME) ; *Métiers de la culture et de l'écrit* (MCE)). La licence *Lettres* est portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a assurément œuvré à l'amélioration de la préprofessionnalisation et de l'insertion, en adéquation avec la stratégie formation actuelle et future de l'établissement ; cependant, ces points restent à améliorer, ainsi que d'autres axes stratégiques de l'établissement : effectivement, l'attractivité de l'offre de formation de l'UFC, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand nombre ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit sa future stratégie Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité présentes dans les cinq parcours de la licence *Lettres* permettent d'apprécier l'ingénierie pédagogique où chaque parcours répond à des attentes et objectifs spécifiques, tout en inscrivant des partenariats avec d'autres départements de formation, afin de proposer réellement une formation complémentaire et pertinente. Les parcours LC-HAA et LM-MCE sont particulièrement notables à cet égard. La formation de licence *Lettres* est pensée dans le continuum de formation (masters *Lettres et humanités*, *Métiers de l'enseignement*, de *l'éducation et de la formation* (MEEF), *Archives*, licence professionnelle *Métiers du livre*, etc.). Le partenariat avec différents départements permet également d'envisager plus aisément des réorientations.

La formation est peu ouverte à l'international. Malgré la présence récente de sept étudiants internationaux dans la licence *Lettres*, l'ouverture à l'international reste très faible : les mobilités étudiantes entrantes sont nulles et les mobilités sortantes sont quasiment inexistantes (une ou deux par an). Aucun partenariat n'est évoqué.

La formation bénéficie d'un adossement effectif à la recherche. Tous les cours de la licence sont assurés par des enseignants-chercheurs titulaires ou contractuels (attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), doctorants). Les parcours de *Lettres classiques* sont adossés au laboratoire Institut des sciences et techniques de l'Antiquité (ISTA), de manière appréciable par la fréquentation de la bibliothèque de recherche dès la licence et par la possibilité offerte d'y faire un stage (le nombre d'étudiants concernés n'est en revanche pas précisé). Les formations de *Lettres modernes* sont adossées aux laboratoires Édition, Littératures, Langues, Informatique, Arts, Didactiques et Discours (ELLIADD) et Centre de Recherches interdisciplinaires et transculturelles (CRIT), mais la nature de cet adossement n'est pas précisée. Les informations communiquées au sujet des séminaires et des colloques sont bienvenues et permettent, outre l'intérêt immédiat du contenu scientifique, de sensibiliser dès la licence à la réalité de la recherche (production scientifique, principe de veille scientifique). Quatre heures de méthodologie de la recherche sont assurées par le Service commun de documentation.

La formation entretient des relations trop peu diversifiées avec le monde socioéconomique. Concernant la préprofessionnalisation, il faut souligner la présence de formation sur ces enjeux dès la deuxième année de licence (L2) et d'un stage au semestre 6. La formation repose essentiellement sur quelques partenariats, assurés pertinents, mais trop restrictifs : établissements du secondaire (l'enseignement constituant le débouché professionnel principal en *Lettres classiques* et un débouché important en *Lettres modernes*), libraires (en lien avec LM-MCE). En outre, la très courte durée du stage (une semaine) mérite réflexion : il faut sans doute envisager d'abord un allongement de ce stage pour que celui-ci soit pertinent et formateur, plutôt que d'envisager la multiplication des stages dans la licence. Un tel allongement impliquerait subséquemment une refonte du semestre concerné pour proposer des enseignements massés, ainsi que la mise en place en amont

d'une aide à la recherche de stage et d'un suivi personnalisé. La participation d'acteurs du monde socioéconomique, aujourd'hui inexistante, à la formation, pourrait améliorer les possibilités d'insertion. Notamment, pour le parcours LM-MCE, créé il y a quatre ans, la réflexion sur les partenariats avec le monde socioéconomique mérite d'être étoffée en lien avec ses différents débouchés professionnels (métiers de l'édition, métiers impliquant des qualités rédactionnelles, notamment).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite de manière cohérente et progressive pour permettre l'acquisition des compétences visées, avec un effort vers une approche par compétences. La mise en place d'une note seuil en rapport avec les compétences définies pour la licence est une réponse à l'importance de la maîtrise des compétences. Cette note seuil est votée en conseil de perfectionnement, ce qui assure sa mise en place concertée. La démarche reste quelque peu isolée dans la conception globale de la licence et il semble bienvenu d'étoffer la réflexion au sujet de l'approche par compétences et de l'alignement pédagogique, au-delà de la seule question de la notation. Des modifications méritent réflexion au regard des derniers conseils de perfectionnement : améliorer la concertation entre enseignants pour éviter, par endroits, des répétitions dans le contenu de formation ; engager une réflexion sur la place de l'enseignement du français au regard des lacunes observées chez les étudiants.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, particulièrement dans les parcours de *Lettres classiques*. Les formations de *Lettres classiques* ont introduit le recours au numérique dans certaines unités d'enseignement (UE) et la pratique de minimémoires permet un travail académique assurant le continuum de formation entre licence et master. Les innovations pédagogiques dans les parcours de *Lettres modernes* ne peuvent être appréciées au regard des éléments transmis. La mise en place de formations à distance dans le premier cycle ne semble pas à l'ordre du jour, au titre d'une pertinence pédagogique moindre. Vu les difficultés croissantes en langue française, il semblerait bienvenu d'engager une réflexion sur des dispositifs pédagogiques innovants pour aborder ce problème, comme la mise en place d'ateliers d'écriture ou de classe inversée.

Les contenus et les dispositifs de la formation n'intègrent que de manière marginale la question de l'accueil d'étudiants étrangers. En dehors des cours prévus pour les étudiants allemands de l'université de Wuppertal (double diplomation), aucun dispositif d'accueil n'existe à l'heure actuelle ; il est à noter au sujet de ces cours que ne sont précisés ni les effectifs étudiants ni les cours concernés. Des cours de langue vivante (principalement d'anglais) sont proposés à compter du deuxième semestre, sur l'ensemble de la licence, pour 24 heures chaque semestre. Un travail sur un dispositif d'accueil est annoncé avec l'aide de l'UFR SLHS, ce qui doit pouvoir être effectif très rapidement, étant donné l'obtention du label Bienvenue en France par l'établissement. Aucun dispositif d'information ou de préparation ne semble exister pour les mobilités sortantes.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Il n'a pas été possible d'apprécier l'existence de formation spécifique à destination des stagiaires de la formation continue ou des étudiants en contrat d'apprentissage. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) n'est signalée pour la période de référence. Pourtant, la formation inscrit quelques étudiants sous ces régimes de formation : entre trois et six étudiants en formation continue ; en 2020-2021, sept contrats d'apprentissage sont signalés. La présence d'un tel public étudiant implique une réflexion sur les spécificités de ces publics.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité qui reste faible et n'en analyse pas les raisons. L'équipe enseignante participe de manière active aux différentes journées d'orientation et d'information, que cela soit sur site, à l'occasion de forums d'orientation ou dans des lycées. Des dispositifs « Une classe – un chercheur » existent dans un collège et trois lycées, ce qui est particulièrement notable pour permettre une information suivie et non ponctuelle. L'équipe de *Lettres classiques* assure une information importante, sans doute pour partie liée à la difficulté d'identification des spécificités des formations de *Lettres classiques* (langues anciennes obligatoires) et de *Lettres modernes*, respectivement. Il convient de noter l'augmentation du nombre d'inscrits en *Lettres classiques* sur la période de référence, de 23 étudiants en 2018-2019 à respectivement 27 et 29 étudiants en 2019-2020 et 2020-2021, alors même que la mention ne suit pas tout à fait la même dynamique (140 étudiants en 2018-2019, puis 156 en 2019-2020 et 151 en 2020-2021). L'attractivité de la formation reste cependant assez faible au regard du nombre de candidatures reçues (322 en 2018-2019, 389 en 2019-2020 et 344 en 2020-2021) qui ne se traduisent que par 60 étudiants intégrant la première année de la formation, chiffre très inférieur à la capacité d'accueil. Ces fluctuations interpellent : la capacité d'accueil est, en effet, en augmentation depuis trois ans (+ 56 %) alors même que le nombre d'admis est relativement stable. Aucune explication ni analyse n'est fournie par la formation. Une réflexion sur ces points devrait être engagée afin de mieux définir les publics cibles.

La formation ne suit la réussite de ses étudiants que par les échanges ordinaires entre enseignants et étudiants.

L'équipe enseignante apprécie la réussite de ses étudiants par les échanges directs ordinaires entre enseignants et étudiants. Cependant, elle déplore l'absence d'outils statistiques pour suivre de manière plus fine et objectivable la réussite des étudiants. La formation avance que, d'après les informations transmises par les services de la scolarité, il n'y a pas de dispositif ou d'étudiants inscrits dans des dispositifs « oui si ».

La formation tâche de suivre l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi, mais de manière peu structurée.

Comme précédemment, l'équipe enseignante se fonde sur les échanges qu'elle parvient à maintenir avec ses étudiants pour apprécier leur insertion professionnelle. Elle déplore là aussi l'absence de soutien institutionnel pour suivre de manière plus efficiente le devenir de ses étudiants, soulignant des données chiffrées contradictoires entre l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE), la Scolarité et l'enquête interne menée par les enseignants-chercheurs. Il convient de souligner toutefois les résultats aux concours de recrutement de l'enseignement primaire et secondaire (avec quelque particularité parfaitement compréhensible pour l'agrégation).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation semble disposer des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

La présence de 20 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, et 14 enseignants contractuels semble permettre à l'équipe enseignante de suivre de manière satisfaisante les étudiants de la licence *Lettres* (environ 150 étudiants, toutes années et tous parcours confondus) pour un volume d'enseignements de 1 730 heures. L'articulation de la formation avec d'autres départements doit permettre d'avoir un encadrement satisfaisant des étudiants.

La formation n'a pas défini de processus d'évaluation interne notable en dehors des conseils de perfectionnement au niveau des parcours.

En dehors de la mise en place d'un conseil de perfectionnement pour chaque parcours, la formation ne propose pas actuellement de processus d'évaluation interne. En cela, il convient de préciser que l'équipe enseignante regrette l'absence d'outil de travail. Le conseil de perfectionnement de *Lettres classiques* comprend quatre enseignants-chercheurs, cinq représentants étudiants et cinq membres extérieurs (professionnels). La composition du conseil de perfectionnement de *Lettres modernes* n'est pas fournie ; seules sont mentionnées les personnes présentes lors du dernier conseil tenu pour la période de référence (cinq enseignants-chercheurs SLHS, deux enseignants-chercheurs de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ), un représentant étudiant). Il y a lieu de s'interroger sur l'actuelle configuration du conseil de perfectionnement en lieu et place d'un seul conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation riche et identifiable, structurée autour de deux grands parcours
- Une formation de 1^{er} cycle pensée en continuité avec une poursuite de formation en master ou en licence professionnelle, dans des filières bien identifiées
- Un adossement à la recherche appréciable, particulièrement en *Lettres classiques*

Points faibles

- Un suivi de cohortes insuffisant et une insertion professionnelle trop restrictive en nombre de débouchés
- Une absence de formations spécifiques pour la formation continue et pour une formation par alternance (au moins partielle)
- Une réflexion insuffisante, à l'échelle de la mention, sur l'attractivité de la formation
- Une insuffisance des pédagogies innovantes dans la formation
- Une ouverture à l'international trop faible, particulièrement pour les mobilités sortantes

Recommandations

- Mettre en place un réseau d'*alumni*, avec l'aide de l'UFR, voire de l'établissement, pour mieux suivre les anciens étudiants et mieux identifier les débouchés professionnels possibles.
- Penser à l'intégration dans la formation de licence des professionnels en lien avec les parcours et les débouchés envisageables afin de renforcer la professionnalisation de la formation.
- Améliorer l'ouverture à l'international, en premier lieu pour les mobilités sortantes, en mettant en place des dispositifs d'information, de préparation et d'accompagnement de telles mobilités.
- Développer l'attractivité de la formation en partant de l'analyse des candidatures reçues en L1 au regard de la capacité d'accueil.

LICENCE MUSICOLOGIE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Musicologie* de l'université de Franche-Comté (UFC) est une formation comportant deux parcours à partir de la première année (L1), un premier parcours *Musique et arts* ouvert à la totalité des étudiants inscrits dans cette licence, un deuxième parcours *Interprétation, musique et arts* destiné aux étudiants inscrits au Centre à rayonnement régional (CRR) du Grand Besançon. La formation est portée par le département de Musicologie au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'Homme et de la société.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Musicologie* occupe une place cohérente dans les orientations pédagogiques actuelles dans l'offre de formation de l'établissement. La formation répond effectivement bien à l'une des priorités importantes de l'université de Franche-Comté en matière d'insertion des étudiants, d'une part en développant un éventail de dispositifs de préprofessionnalisation, d'autre part par le développement de partenariats locaux et régionaux, notamment avec le Centre à rayonnement régional (CRR) du Grand Besançon, ouvrant des perspectives de débouchés aux étudiants. La formation se saisit également de l'axe stratégique portant sur la responsabilité en intégrant les enjeux d'éthique et de développement durable et en dispensant des enseignements spécifiques sur les bénéfices naturels de la musique sur la santé, avec une réflexion sur la musicothérapie. En revanche, elle n'entre que partiellement en adéquation avec les axes relatifs au rayonnement et à l'innovation. En outre, si la formation se caractérise bien par une interdisciplinarité intrinsèque (musique et arts), sa complémentarité avec d'autres formations du même cycle est confuse et se situe essentiellement dans un dispositif majeure/mineure avec la licence *Arts du spectacle*. L'interdisciplinarité n'est ainsi pas le fruit d'une véritable réflexion, même si l'autoévaluation indique son importance pour favoriser les débouchés professionnels.

La formation est très peu ouverte à l'international. La licence *Musicologie* ne développe pas une offre spécifique à l'international et ne présente aucune action de partenariat dans ce domaine. Durant le contrat, aucun de ses étudiants n'a profité d'une mobilité sortante dans le cadre d'Erasmus + et uniquement un à deux étudiants par année ont rejoint la formation à l'occasion d'une mobilité entrante.

L'adossement de la formation à la recherche est relativement faible. Seuls deux enseignants-chercheurs interviennent, à hauteur de 560 heures dans la formation, ce qui ne permet pas de se conformer au cahier des charges du cadrage des formations UFC 2017-2021 qui demande que 70 % minimum des enseignements de licence soit assuré par les enseignants de l'UFC. L'ancrage scientifique de la formation est d'autant plus difficile à constituer que le département de Musicologie ne comporte pas de master qui permettrait la poursuite d'études à ses diplômés de licence. Malgré tout, la formation propose des modules théoriques sur l'histoire de la musique qui indiquent une véritable réflexion scientifique et méthodologique sur la discipline enseignée. Ces modules sont crédités de 12 crédits ECTS à chacun des semestres de la L1 (ils concernent donc plus d'un tiers de l'année). En deuxième année de licence (L2), l'importance des travaux de recherche est aussi développée au sein des unités d'enseignement (UE) théoriques, sans que plus de précisions soient données. En troisième année (L3), au second semestre, huit heures d'initiation à la recherche sont proposées.

La formation intègre des éléments de professionnalisation et entretient des relations fortes avec le monde socioéconomique. La formation entretient des contacts permanents avec les acteurs locaux et régionaux de la musique, lesquels intègrent régulièrement les étudiants de la formation à leurs activités par l'intermédiaire de dispositifs de stages au niveau de la L2 et de la L3, à titre optionnel et crédités de deux ou trois crédits ECTS. La formation accorde une attention particulière à la préparation des étudiants aux métiers de l'enseignement par une UE de préparation aux concours. La participation d'intervenants extérieurs dans les enseignements de la formation n'est pas clairement explicitée dans l'autoévaluation. En effet, seul le nombre des intervenants professionnels (six, soit un tiers de l'équipe pédagogique) du parcours *Musique et arts*, qui interviennent dans la formation à hauteur de 218 heures, est renseigné ; ils sont plus nombreux et dispensent davantage d'heures d'enseignement dans le parcours CRR, sans qu'aucune donnée ne soit fournie. La formation ne propose pas de formation à l'entrepreneuriat ni de politique spécifique en matière d'alternance et de formation continue, bien qu'elle soit ouverte au public de cette dernière.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite à partir d'un programme cohérent, mais sans nourrir une véritable réflexion sur les compétences visées. Le programme de formation, cohérent avec ses objectifs, privilégie l'apprentissage des connaissances par une approche thématique et chronologique. L'autoévaluation ne définit pas clairement les objectifs et les compétences qui seraient à la fois « multiples » et de « différents types ». De même, la distinction dans l'organisation et les objectifs des deux parcours manquent de lisibilité. Les compétences acquises sont en revanche bien valorisées par des projets pédagogiques et des partenariats avec des institutions culturelles. Cette valorisation prend la forme de participations à des concerts dans le cadre de l'UE de pré-professionnalisation.

La formation diversifie peu ses méthodes pédagogiques. Les enseignements dispensés le sont de façon conventionnelle, reposant essentiellement sur des cours magistraux, des travaux dirigés et des travaux pratiques. Pour certaines disciplines les plus techniques, l'effectif des étudiants permet la mise en place d'une pédagogie différenciée, toutefois non réellement décrite dans l'autoévaluation. Si durant la pandémie, la formation a adapté sa pédagogie pour la rendre possible à distance, l'ensemble des cours est à présent dispensé en présentiel même si la formation mobilise parfois des modalités en hybride pour certains projets pédagogiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation pour une ouverture à l'international sont insuffisants. L'autoévaluation n'indique pas la présence de cours en langue étrangère en musicologie. La formation comporte une UE transversale comportant des cours de langue (24 heures par semestre, sur cinq semestres), mais dont le choix semble se réduire exclusivement à l'anglais à cause des contraintes liées aux emplois du temps. En outre, on peut s'étonner de l'absence d'enseignement de langue vivante dans la maquette au premier semestre de la L1. Enfin, si la formation s'appuie sur le dispositif Erasmus +, elle ne propose pas de dispositif particulier à la préparation de la mobilité des étudiants.

La formation ne propose aucun dispositif particulier pour l'accueil des publics de la formation continue ou en alternance. Si la formation est ouverte aux publics de la formation continue, elle ne l'est pas à l'alternance. Les stagiaires de la formation continue sont très peu nombreux. Ainsi, sur la période 2018-2021, elle a accueilli neuf stagiaires de la formation continue en 2018-2019 et cinq en 2019-2020 et 2020-2021. La formation est attentive à l'accueil des publics de la formation continue, mais ne propose pas de dispositifs spécifiques pour les accueillir à l'exception d'emplois du temps assurant que les cours soient proposés de manière régulière sur des créneaux définis, afin que les étudiants salariés puissent aménager leur emploi du temps en fonction des priorités pédagogiques. Il est mentionné le souhait de développer des enseignements hybrides ou à distance afin de faciliter l'accès des stagiaires de la formation continue. Par ailleurs, une seule validation des acquis de l'expérience a été délivrée sur la période évaluée, en 2018-2019, sans que l'on connaisse le nombre de demandes.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation s'applique à entretenir son attractivité par des dispositifs d'informations conventionnels, mais ne mesure pas ses effets auprès de ses différents publics. L'équipe pédagogique est très impliquée dans de nombreuses actions d'orientation à destination des lycéens (journées d'intégration, forums des métiers, journées portes ouvertes, interventions dans les lycées). La capacité d'accueil de l'ensemble de la licence est fixée à 50 étudiants, mais l'autoévaluation ne délivre pas de données sur l'historique du nombre de candidatures via Parcoursup et la capacité d'accueil n'est jamais atteinte avec 44 inscrits en 2018-2019, 27 en 2019-2020 et 34 en 2020-2021. Le nombre d'inscrits dans l'ensemble du cycle indique une stagnation sur la durée du contrat, avec 83 étudiants en 2018-2019 et 81 en 2020-2021. En revanche, le parcours *Interprétation, musique et arts* présente une baisse notable avec un total de 20 étudiants en 2018-2019 contre 14 en 2020-2021. La part des bacheliers technologiques inscrits en L1 diminue sur les trois dernières années, passant de 72 % en 2018-2019 à 35 % en 2020-2021, sans que la raison en soit réellement donnée. On regrette, compte tenu de l'investissement de l'équipe pédagogique dans les actions d'orientation, qu'il n'y ait pas un suivi plus précis des candidatures et une analyse de l'ensemble de l'attractivité de la formation.

Les taux de réussite sont très bons, mais leur évolution en L2 doit interroger. Les taux de réussite sont essentiellement analysés par l'intermédiaire des procès-verbaux de jury. Le taux de réussite en L1 (évalué sur la base du nombre d'étudiants ayant validé l'ensemble des crédits ECTS auxquels ils sont inscrits) est constant ces trois dernières années, avec 59 %. Il augmente sensiblement en L2 et L3. Toutefois, on note une diminution du taux de réussite en L2 entre 2018-2019 (100 %), 2019-2020 (83 %) et 2020-2021 (62 %). De même, de manière moins significative, on observe une baisse du taux de réussite en L3 pour la dernière année (77 % en 2020-2021).

contre 86-87 % les deux années précédentes). Cette évolution, pouvant s'expliquer par le contexte de la crise sanitaire, doit amener la formation à rester vigilante. L'autoévaluation livre des indicateurs des taux de réussite pour la seule année 2018-2019 : 68,2 % en L1, 86,4 % en L2, 88,2 % en L3. La formation ne propose pas d'aide à la réussite en L1 suivant le dispositif « oui si ». Toutefois, ses effectifs réduits permettent un accompagnement des étudiants de façon individualisée et la formation a également mis en place plusieurs formes de soutien, notamment des dispositifs de tutorat et des effectifs limités en travaux dirigés. Le taux de décrochage en L1 apparaît ainsi relativement faible avec entre cinq et six étudiants par année universitaire qui n'ont validé aucun crédit ECTS (soit entre 11 % en 2018-2019 et 17 % en 2020-2021 de l'effectif).

La formation analyse en partie la qualité de l'insertion professionnelle de ses étudiants et leur poursuite d'études.

L'autoévaluation indique que les effectifs réduits permettent une bonne connaissance des orientations choisies par les étudiants après la L3, mais seules des informations chiffrées pour l'année 2021-2022 sont fournies. L'autoévaluation indique par ailleurs que les chiffres donnés par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante ne sont pas fiables. L'enquête réalisée par la formation auprès de la promotion 2018-2019 indique que la poursuite d'études s'effectue à hauteur de 78 % en direction du master recherche en musicologie ou vers les masters de musicothérapie.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est extrêmement faible avec, en 2020-2021, un total de trois enseignants et enseignants-chercheurs titulaires pour 81 étudiants et un volume global d'heures d'enseignement de 1 763 heures. Le manque d'encadrement conduit mécaniquement la formation à solliciter un nombre important de vacataires et de chargés de cours (13 pour la seule année 2020-2021) empêchant notamment de renforcer l'adossement à la recherche.

La formation présente des manques importants pour réaliser son évaluation interne. Pendant la totalité de la durée du contrat, la licence *Musicologie* ne disposait pas de conseil de perfectionnement ni d'autre dispositif d'évaluation interne. Le dernier conseil de perfectionnement s'est tenu en 2017. De plus, aucune évaluation de la formation ni des enseignements par les étudiants n'est réalisée ni de façon systématique ni de façon informelle.

Conclusion

Points forts

- Un investissement dans le suivi individualisé des étudiants et dans leur insertion professionnelle
- Des partenariats locaux solides
- Une pédagogie adossée à des projets professionnalisants

Points faibles

- Une absence d'évaluation interne
- Un adossement à la recherche faible
- Une ouverture à l'international insuffisante
- Une innovation pédagogique et une approche par compétences peu développées

Recommandations

- Mettre en œuvre de véritables dispositifs d'évaluation interne, notamment une évaluation des enseignements et de la formation systématique par les étudiants et un conseil de perfectionnement qui pourra analyser l'attractivité et l'évolution des taux de réussite.
- Renforcer l'adossement à la recherche en sensibilisant les étudiants à ses enjeux.

- Développer l'ouverture à l'international de la formation par des partenariats avec des institutions étrangères et en encourageant les mobilités sortantes et entrantes.
- Engager une réflexion sur l'approche par compétences avec un alignement plus clair du programme sur les compétences à acquérir par les étudiants.
- Renforcer l'équipe pédagogique sinon l'ensemble de ces points sera difficile à atteindre.

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Sciences du langage* de l'université de Franche-Comté (UFR) est construite sur un socle commun en première année (L1) et deuxième année (L2), dans un partenariat avec le département de Lettres modernes. À partir de la troisième année (L3), deux parcours se distinguent : *Sciences du langage* (SDL) et *Français langue étrangère* (FLE). La licence *Sciences du langage* est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'Homme et de la société (SLHS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec l'actuelle et future stratégie formation de l'établissement. Effectivement, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand nombre ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit à présent sa future stratégie Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). La licence *Sciences du langage* répond ainsi déjà à plusieurs points de la stratégie IRRIS de l'établissement, notamment l'insertion professionnelle, le rayonnement international par un partenariat avec la Malaisie, ou encore l'innovation par les pratiques pédagogiques mises en œuvre. Le partenariat avec les Lettres modernes pour constituer le « socle commun » des L1 et L2 permet une construction pluridisciplinaire qui facilite les réorientations vers les Lettres (et inversement). Au-delà de ce partenariat, la formation est pluridisciplinaire par nature et travaille à la valorisation de cette pluridisciplinarité (psychologie, communication, littérature, sciences de l'éducation, notamment). Une ouverture de ces partenariats est souhaitée par l'équipe pédagogique, vers les Langues (*Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* plus particulièrement) et l'*Information-Communication*, afin de concevoir une pluridisciplinarité étayée et de nouvelles réorientations facilitées. La formation intègre un continuum de formation entre le premier cycle et le second, en premier lieu avec le master *SDL-Analyse du discours*.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, mais elle doit diversifier et étoffer ses partenariats. La formation a mis en place un partenariat privilégié avec la Malaisie, qui se traduit par l'arrivée d'environ 30 étudiants par année en L3 *FLE*, tant et si bien que la constitution de la promotion repose en bonne partie sur la venue de ces étudiants. Cela constitue un point de vigilance, comme le signalent les enseignants eux-mêmes, qui entendent travailler à la diversification des partenariats à l'international. En outre, le nombre de mobilités sortantes est très faible (entre une et quatre par an), ce qui mérite un travail notable, qui pourrait être corrélé, pour partie, aux possibilités de stage à l'étranger. La nécessité de penser ces partenariats internationaux est encore plus sensible pour la formation de *FLE*, où les étudiants ont grand intérêt à construire une expérience à l'étranger.

La formation bénéficie d'un solide adossement à la recherche. La formation de licence *Sciences du langage* est solidement adossée aux spécialités de recherche des laboratoires concernés (Centre de Recherches interdisciplinaires et transculturelles (CRIT) et Édition, Littératures, Langages, Informatique, Arts, Didactiques et Discours (ELLIADD), dont l'analyse du discours (notamment outillée). L'intégration des principes méthodologiques et conceptuels ainsi que des outils technologiques se fait progressivement au cours de la licence. L'adossement à la recherche est également appréciable par le volume horaire significatif consacré aux formations à/par la recherche (282 heures en *SDL* ; 204 heures en *FLE*). Dix-sept des vingt-deux enseignants-chercheurs appartiennent aux départements de *SDL*, le Département de *FLE* Transcomposante (DEFLET) et le Centre de Linguistique appliquée (CLA) et participent à la formation de licence, assurant par là même la qualité de la formation de licence générale grâce à l'actualisation constante des connaissances. Il convient de noter que l'équipe est également constituée, outre les profils *SDL* et *FLE*, de spécialistes de psychologie, de lettres modernes et d'information-communication, soit cinq enseignants-chercheurs supplémentaires. On citera plusieurs démarches, qui représentent 204 heures pour le parcours *FLE* et 282 heures pour le parcours *SDL*, qui traduisent cet adossement de la formation de licence à la recherche : possibilité de stage de recherche en laboratoire (en moyenne, sept étudiants concernés par an sur la période de référence), organisation d'événements scientifiques par les étudiants de troisième année de licence (entre 14 et 39 étudiants concernés

selon les années), instauration de projets tutorés en lien avec la recherche, mais uniquement pour le parcours *SDL* en troisième année (18 heures équivalent travaux dirigés (HETD)), visite et utilisation des ressources des services d'appui à la recherche (laboratoires précédemment mentionnés et Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement) ; enfin, depuis la L1, les étudiants doivent suivre un cycle de conférences autour de la thématique annuelle de formation retenue, ce qui articule profondément le lien entre formation et recherche.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. L'équipe pédagogique a consacré une réflexion importante à la préprofessionnalisation afin d'assurer la meilleure insertion professionnelle possible, ce qui se traduit par la mise en place d'unités d'enseignement (UE) de préprofessionnalisation dès la L1, d'un stage obligatoire de cinq semaines pour le parcours *SDL* et de 18 heures pour le parcours *FLE*, l'ensemble de la préprofessionnalisation constituant au total 15 % de la formation. Elle a mis en place un dialogue avec des acteurs professionnels locaux qu'elle associe pour partie à la formation dispensée (au total, 25 professionnels), pour partie au conseil de perfectionnement. Elle veille à l'actualisation nécessaire des connaissances et compétences au regard des nouveaux besoins identifiés : à titre illustratif, et vu l'importance des concours dans la poursuite d'études et vu les débouchés professionnels envisagés par les étudiants, les cours de pratiques rédactionnelles et communicationnelles font l'objet de réactualisations régulières pour correspondre aux dernières modalités des concours (en particulier, les concours de la fonction publique territoriale et les concours régionaux du professorat des écoles [CRPE]). Par ailleurs, la licence *Sciences du langage* est ouverte à la formation continue, ayant accueilli respectivement six, 10 et 11 stagiaires en 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, chiffre en augmentation. En revanche, la formation n'est pas conçue pour la formation en alternance. Concernant le parcours *FLE*, une réflexion est engagée sur la constitution d'un diplôme universitaire *FLE/français langue seconde (FLS)* pour la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'implication de l'équipe pédagogique est très forte dans l'élaboration des maquettes, comme l'atteste le suivi de formations des enseignants et enseignants-chercheurs aux diverses approches pédagogiques : approche par programme, approche par compétences, approche par blocs de compétences. Il faut saluer ce travail métaréflexif important et lourd qui ne peut que permettre d'avancer de nouvelles propositions profitables à la formation des futurs étudiants. Forts de ces connaissances, les enseignants et enseignants-chercheurs ont déjà engagé un travail exploratoire pour renouveler la maquette de licence *Sciences du langage*. Ce travail est encore en cours, inscrit dans un processus long de construction collégiale ; l'alignement pédagogique doit ainsi faire l'objet d'une formalisation. Il convient de souligner que l'essentiel des cours du socle commun (L1 et L2) est porté par le département de *SDL* ; à partir de la L3, avec la distinction des parcours, deux équipes enseignantes doivent être différenciées, même si elles œuvrent conjointement à la réussite de la formation de licence.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques de façon concertée. L'équipe pédagogique veille, de manière collégiale, à ce que chaque semestre et chaque année de formation présente une diversité de pratiques pédagogiques : cette concertation pédagogique en amont est suffisamment rare pour mériter d'être soulignée. La licence propose notamment une approche innovante de pédagogie par projets, en définissant une thématique annuelle de travail qui permet de construire en filigrane une cohérence des compétences et connaissances acquises durant l'année universitaire, et ce, dès la L1. Par ailleurs, la licence comporte des UE nouvellement créées dans un souci de diversification de pratiques pédagogiques, comme l'UE « Communication numérique et enseignement » qui est proposée en enseignement à distance pour le parcours *SDL* au semestre 5 (30 heures). Enfin, une réflexion est engagée en *FLE* concernant l'opportunité de proposer une formation à distance, cependant la nature exacte du projet n'est pas mentionnée.

Les contenus et les dispositifs de la formation restent insuffisamment adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'équipe pédagogique analyse très justement l'écart significatif de méthodologie dont souffrent les étudiants accueillis dans le cadre des programmes internationaux (Campus France, en premier lieu). Si des dispositifs existent pour suppléer aux méconnaissances en langue française (120 heures de français renforcé sont obligatoires pour les étudiants internationaux non francophones), à tout le moins en L1, de tels dispositifs sont absents pour pallier les lacunes méthodologiques qui grèvent les chances de réussite des quelque 30 étudiants accueillis. Cette situation est d'autant plus regrettable que l'établissement bénéficie de la labellisation « Bienvenue en France ». Par ailleurs, l'équipe pédagogique est consciente de la faiblesse des mobilités sortantes, qui méritent un travail de valorisation : elle envisage la mise en place de parrainages étudiants pour susciter un intérêt plus substantiel. Il conviendrait d'y adjoindre des réunions d'information, ainsi que la mise en place de dispositifs d'accompagnement pour préparer de telles mobilités sortantes. Il serait bienvenu d'étoffer en ce sens l'offre de formation en langue vivante qui reste trop modeste : en dehors des deux UE de 24 heures obligatoires en L3 *FLE*, une formation en langue vivante ne constitue qu'une possibilité offerte en unité d'enseignement libre, jusqu'à un maximum de 120 heures sur l'ensemble de la licence.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont actuellement pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Il n'existe pas de formation en alternance et une telle configuration ne semble pas envisagée. Concernant la formation continue, la licence *Sciences du langage* compte en moyenne 10 stagiaires par an, ce qui pourrait mériter une réflexion sur les dispositifs d'accueil et de formation plus adaptés, en synergie avec le service de la formation continue. Cependant, l'équipe enseignante souligne la réussite des stagiaires de la formation continue dans le système actuel (ouverture des cours de la formation initiale) et ne semble pas envisager de formation spécifique en l'espèce. Il est à noter qu'aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) n'a été accordée récemment. En *FLE*, une réflexion est menée concernant l'opportunité de créer un diplôme universitaire *FLE/FLS (Français langue étrangère / français langue seconde)*.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'équipe enseignante participe à des journées d'information et d'orientation comme les journées portes ouvertes ou encore le forum lycéens. Elle a produit des vidéos d'information à destination des lycéens pour présenter les formations de *Sciences du langage*. L'équipe enseignante ne bénéficie pas d'outil permettant de suivre l'évolution des profils étudiants, mais une étude en est faite par les enseignants et enseignants-chercheurs eux-mêmes, notamment pour le parcours *FLE*, qui est récent et qui a besoin d'un retour critique pour travailler à l'amélioration de sa visibilité. Cette dernière particularité, avec l'existence de deux équipes enseignantes (*SDL* et *FLE*) doit être notée pour percevoir les difficultés rencontrées par l'équipe de *FLE*, jusque-là inconnue des étudiants, pour assurer à ce parcours la visibilité la meilleure possible et inciter donc les étudiants à choisir cette formation en *FLE*. En considération de la capacité d'accueil prévue (80), du nombre d'inscrits en L1 (64 en 2018-2019, 77 en 2019-2020 et 66 en 2020-2021), et du nombre de candidatures (respectivement égales à 62, 76 et 72) la licence *Sciences du langage* bénéficie d'une attractivité appréciable, les candidats désirant *a priori* réellement suivre cette formation. Toutefois, le fait qu'elle admette plus d'étudiants que de candidatures reçues interroge, d'autant plus qu'aucune analyse de ces données n'est faite. Le nombre de néobacheliers de filière technologique reste modeste (entre quatre et douze) alors même que l'équipe enseignante suit ces étudiants qui ont souvent besoin de dispositifs d'accompagnement.

La formation œuvre à la réussite de ses étudiants, par la mise en place de dispositifs d'accompagnement et de remédiation. La formation ne bénéficie pas d'aménagements du type « oui si ». Les dispositifs spécifiques de remédiation et du tutorat sur objectifs, récemment mis en place, sont gérés en L1 par les services centraux compétents ; à l'heure actuelle, il n'est ainsi pas possible d'en apprécier l'efficacité. L'équipe enseignante prend la suite de la gestion de ces dispositifs d'accompagnement à compter de la L2. Par ailleurs, il est également question de l'aménagement du calendrier universitaire pour améliorer l'accueil et la réussite des étudiants internationaux hors programme, notamment aux semestres impairs ; toutefois, les modalités de cet aménagement ne sont pas précisées, ce qui ne permet pas d'apprécier ce dispositif. Les taux de réussite sont très appréciables en définitive dans les années de référence, malgré des fluctuations sur ces années : en L1, il se situe entre environ 80 % et 90 % ; en L2, il monte à 90,2 - 95,6 % ; en L3, il s'établit entre 78,9 % et 90,38 % en *FLE* et entre 95,23 % et 100 % en *SDL*.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. En l'absence d'enquête de suivi de cohortes menée par l'établissement, l'équipe enseignante pallie cette absence de données par l'élaboration d'un questionnaire remis aux étudiants et dont le taux de réponse est satisfaisant (60 %). Les résultats sont finement analysés et permettent de voir, entre autres, que 100 % des étudiants de la promotion 2020-2021 ont poursuivi des études à N+1 ; que, pour la promotion 2017-2018, à N+4, les diplômés d'une licence *Sciences du langage* ont une insertion professionnelle appréciable, avec un taux de réussite déclaré important aux concours souvent présentés (concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE), écoles d'orthophonie), sans données chiffrées précises toutefois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens convenables pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, mais il est souhaitable de les pérenniser pour garantir une meilleure réussite des étudiants. Le nombre d'enseignants et d'enseignants-chercheurs titulaires (22) semble correct pour assurer les missions d'enseignement et d'encadrement pédagogique (incluant les responsabilités administratives), au regard des effectifs étudiants spécialistes de la discipline (environ 200 étudiants sur l'ensemble de la licence) et du nombre d'heures d'enseignement bien que celui-ci ne soit pas donné. En effet, l'autoévaluation ne fournit que le nombre d'heures de travaux dirigés (704 heures) et le nombre d'heures étudiant par parcours (1 334 heures pour le parcours *FLE*, la formation étant consciente d'être en dessous des 1 500 heures et doit y remédier pour la prochaine accréditation, et 1 497

heures pour le parcours *SDL*) sans tenir compte de la mutualisation. Il convient toutefois d'assurer le maintien de ce ratio, sachant notamment que les enseignants interviennent dans d'autres formations (options *TAL* et *FLE* proposées aux étudiants de la licence *LLCER*, notamment) et de leur investissement plus conséquent pour l'accueil des étudiants extracommunautaires.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Avant la mise en place des conseils de perfectionnement, l'équipe enseignante a institué l'organisation annuelle d'un questionnaire qui doit permettre de faire le bilan de la formation suivie, en privilégiant une liberté de parole de la part des étudiants. Avec la mise en place des conseils de perfectionnement, qui alternent entre le niveau de la mention et le niveau des deux parcours, le processus d'évaluation interne a permis d'associer des acteurs du monde socioéconomique. Le conseil de perfectionnement apparaît comme un lieu d'élaboration de l'offre de formation, en rapport avec des enjeux stratégiques de l'établissement (comme l'insertion professionnelle), tout en articulant l'ensemble au déploiement d'une approche par compétences.

Conclusion

Points forts

- Une intégration des enjeux de préprofessionnalisation dans la maquette de formation
- Un adossement important et progressif à la recherche
- Une place notable d'innovations pédagogiques et d'alignement pédagogique régulièrement actualisés

Points faibles

- Un suivi de cohortes efficient, mais uniquement géré par la formation
- Une offre de formation en *FLE* insuffisamment visible
- Une ouverture à l'international qui doit être diversifiée et étoffée
- Une ouverture au public de la formation continue non soutenue par une ingénierie pédagogique

Recommandations

- Améliorer le suivi de cohortes au-delà de l'enquête interne au département.
- Œuvrer à une visibilité accrue du parcours *FLE*, notamment en intégrant une UE obligatoire de *FLE* dans le socle commun (L2).
- Travailler à de nouveaux partenariats à l'international en identifiant les besoins et opportunités pour les étudiants en la matière.
- Consacrer une réflexion aux besoins des stagiaires de la formation continue pour envisager, au moins partiellement, une formation spécifique à ce public.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE DES ORGANISATIONS

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion administrative et commerciale des organisations* (GACO) est une nouvelle formation dans l'offre de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Belfort - Montbéliard qui propose, en trois ans, de former des collaborateurs polyvalents en gestion, marketing, communication management et logistique. Cette formation proposera, à partir de la rentrée 2022, trois parcours dès la deuxième année (BUT2) : *Management des fonctions support*, *Management commercial et marketing omnicanal* et *Management des activités culturelles, artistiques, sportives et de tourisme*. Cette offre vient progressivement se substituer au diplôme universitaire de technologie (DUT) GACO et à la licence professionnelle (LP) *Marketing et communication des organisations du spectacle de l'évènement et des loisirs* (MOSEL) qui disparaîtra à la rentrée 2023.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation BUT GACO s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. En effet, cette formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, notamment le BUT *Techniques de commercialisation* et le BUT *Gestion des entreprises et des administrations*, offrant un choix de formations tertiaires à bac + 3 et en articulation avec celles des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en continuum (à ce jour avec la LP MOSEL). La formation identifie l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à sa finalité de par nature, car elle vise la formation de cadres intermédiaires polyvalents. Cela se traduit, pour la pluridisciplinarité, par des enseignements généralistes et de cœur de métier ; l'interdisciplinarité étant quant à elle, particulièrement mobilisée lors de la pratique des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ou à l'occasion des périodes de stage des étudiants.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La formation inclut, en principe, des mobilités sortantes des étudiants sur un semestre reposant sur un partenariat de l'IUT avec les Collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) du Canada, en Allemagne ou en Espagne et la possibilité de réaliser un stage à l'étranger durant huit semaines. Les informations données indiquent que seules 13 mobilités entrantes ont eu lieu durant la période évaluée. L'absence de mobilité sortante pour un semestre ou un stage est expliquée, pour partie, par la période de pandémie.

La formation DUT/BUT GACO bénéficie d'un adossement très limité à la recherche. Trois enseignants-chercheurs des disciplines de la formation dans une équipe pédagogique de 14 personnes (21,4 %) participent aux enseignements, y présentent leurs travaux, mais ne sont pas rattachés à un laboratoire de recherche en Franche-Comté. Le BUT étant une formation à vocation professionnalisante, il est compréhensible que l'adossement à la recherche ne soit pas conséquent. Cependant, la formation doit renforcer celui-ci, notamment en créant un lien plus fort avec le laboratoire de rattachement, à travers des projets ou des sensibilisations du travail de recherche mené par les intervenants en dépendant.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, en cohérence avec sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le programme national du BUT GACO. Elle associe les acteurs socioéconomiques à cette démarche. En effet, plusieurs partenariats existent entre la formation et des entreprises installées localement, certains ayant été noués grâce à la mise en place de la formation en alternance. La formation définit sa politique en matière d'alternance qui est une modalité proposée depuis 2006 et ce, sur les trois années du BUT en lien avec le positionnement et la stratégie de l'établissement. Le département GACO est précurseur et très dynamique quant à l'accueil des alternants. Par contre, la formation n'intègre aucun candidat en

formation continue. La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus et elle fait intervenir à cette fin des acteurs socioéconomiques (11 en BUT en 2021/2022) notamment pour les stages et les SAÉ.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage dans une approche favorisant l'alignement pédagogique. Elle appuie sa démarche en appliquant le programme national à travers l'approche par compétences (APC), modalité pédagogique attendue dans le cadre du BUT. La formation valorise les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci à travers les séances de projet personnel et professionnel, de la démarche portfolio (mais sans être dotée d'outil spécifique) et le passage de certifications en langue anglaise et en informatique.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation diversifie ses méthodes pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants (cours magistraux, travaux dirigés (TD), travaux pratiques, les SAÉ, etc.). La formation propose des modalités variées d'enseignement, notamment entièrement ou partiellement à distance. Ainsi, pour flexibiliser l'accueil de ses différents publics, un groupe de TD dont l'ensemble des activités pédagogiques sont dispensées en distanciel a été créé.

Les contenus de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études, en particulier à l'international, à travers l'enseignement de trois langues étrangères au choix, pour un volume de 69 heures d'anglais et la collaboration des enseignants de langue étrangère dans des travaux transversaux.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation permet l'accès effectif des publics de formation continue (mais il n'y a eu aucun candidat durant ce contrat quinquennal en DUT/BUT et un seul en LP MOSEL) ou en alternance par la mise en place de modalités adaptées d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie de formation (un seul parcours ouvert à l'alternance en BUT1, mais ouverture des trois parcours en alternance en BUT2). En 2021-2022, 44 alternants ont été accueillis en BUT1 et seconde année de DUT (DUT2) et 23 en LP MOSEL.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit, de manière incomplète, son attractivité auprès de ses différents publics. Les dispositifs d'information sur la formation, mis en place par l'établissement et la formation, contribuent à améliorer la connaissance de celle-ci. L'équipe pédagogique se mobilise pour présenter la formation lors de différents salons et forums. Les données chiffrées fournies ne permettent d'apprécier le suivi de la mesure de son attractivité (chiffres sur une seule année). Il est probable que celui-ci soit réalisé en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics sur Parcoursup. Par contre, les données de 2021-2022 expriment une forte attractivité (1 182 dossiers pour une capacité d'accueil de 102 places (74 en présentiel et 28 en distanciel) qui est atteinte). De plus, le taux de bacheliers technologiques inscrits, en 2021-2022, de plus de 50 %, atteste des efforts réalisés pour rendre attractive cette formation à ce public.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation suit, en interne, l'évolution de la réussite : après une année 2019-2020 qui s'est conclue avec 77 étudiants ayant validé tous les crédits ECTS, ce dernier a retrouvé son niveau habituel en 2022-2021 de 64 candidats (les chiffres des effectifs ne sont pas précisés). Aucun étudiant ne bénéficie de contrat pédagogique de réussite. Aucune information quant à l'existence de dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus et de leur impact sur le taux de réussite, le cas échéant, n'est fournie.

La formation analyse, de façon incomplète, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La LP MOSEL analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études en augmentation à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes réalisées par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE), notamment dans le cadre du conseil de perfectionnement. La dernière enquête date de 2020-2021 et porte sur la promotion 2017/2018 : 10 % des répondants (deux étudiants) ont poursuivi leurs études et 75 % d'entre eux étaient en emploi en 2019, 18 mois après l'obtention du diplôme, ce qui représente un taux d'insertion de 100 % (aucun étudiant n'était en recherche d'emploi), pour les trois-quarts en contrat à durée déterminée ; ce taux chute 30 mois après l'obtention du diplôme à 70,6 %, ce qui est assez faible, quatre diplômés sur 20 étant alors en recherche d'emploi.

La formation DUT/BUT GACO ne dispose d'aucune donnée depuis 2019-2020.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs à l'exception des moyens humains en enseignants-chercheurs. En effet, l'équipe pédagogique est constituée de douze enseignants du second degré et de deux enseignants-chercheurs titulaires pour un volume global d'heures d'enseignements de 2 573 heures en BUT1 et DUT2 pour environ 150 étudiants. Les enseignements de la licence professionnelle sont assurés par deux enseignants-chercheurs titulaires (420 heures) ; ces enseignants titulaires étant de manière évidente en sous-nombre. Les moyens administratifs et matériels semblent permettre un bon fonctionnement de la formation.

Seule la LP MOSEL définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. En effet, la LP MOSEL organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant, notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation, et qui se réunit périodiquement pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. Le DUT/BUT GACO n'a pas de conseil de perfectionnement, ce qui devrait être le cas lorsque les trois années de BUT seront déployées.

Conclusion

Points forts

- Une intégration de néobacheliers diplômés d'un baccalauréat technologique, permettant à ces derniers de poursuivre et réussir leurs études supérieures
- Un taux de pression honorable qui traduit l'attractivité de cette formation
- Un enseignement par compétences contribuant à la professionnalisation des étudiants
- Une ouverture à l'alternance des trois parcours du BUT GACO dès la deuxième année

Points faibles

- Un adossement à la recherche très limité en raison du faible nombre d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique et l'absence d'heure d'enseignement en lien avec la recherche
- Une absence d'outil portfolio informatisé (ePortfolio) qui accompagne l'enseignement par compétences
- Une absence de conseil de perfectionnement pour le DUT/BUT

Recommandations

- Transposer certaines pratiques de fonctionnement de la licence professionnelle MOSEL intégrée dans le BUT3, comme la mise en place du conseil de perfectionnement permettrait de faire perdurer des méthodes de travail contribuant à assurer une bonne adéquation de la formation aux attentes des étudiants et des acteurs du monde socioéconomique.
- Renforcer l'équipe pédagogique par le recrutement d'enseignants-chercheurs appuierait la dimension universitaire de la formation et favoriserait l'adossement de celle-ci à la recherche.
- Acquérir un outil ePortfolio qui pourrait être déployé par l'IUT dans les différentes spécialités sur les trois années du BUT.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA) vise à former, en trois ans, des gestionnaires polyvalents capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations. Quatre parcours sont proposés dès la deuxième année de BUT (BUT2) : *Gestion comptable fiscale et financière* ; *Gestion et pilotage des ressources humaines* ; *Gestion, entrepreneuriat et management d'activités et contrôle de gestion et Pilotage de la performance*. Le déploiement de cette formation se fait dans le périmètre du diplôme universitaire de technologie (DUT) préexistant et de deux licences professionnelles (LP) dont les domaines de spécialité sont couverts par les parcours offerts par le BUT (la LP *Commerce et distribution* et la LP *Métiers de la GRH : Assistant*). Cette formation, portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Besançon-Vesoul, ne fait pas l'objet de partenariat académique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, notamment, le BUT *Gestion administrative et commerciale des organisations* et le BUT *Techniques de commercialisation* de l'IUT de Belfort-Montbéliard et en articulation avec celles des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en continuum. De par nature, la formation identifie l'apport de la pluridisciplinarité (plusieurs disciplines des sciences de gestion sont enseignées) et de l'interdisciplinarité à travers différentes activités pédagogiques, tel que les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), les projets tuteurés et les périodes de stage à sa finalité.

L'ouverture à l'international de la formation BUT GEA est en cours. En effet, la renégociation des conventions qui existaient dans le cadre du DUT GEA avec des pays européens (Nicosie à Chypre ; Rauma en Finlande ; Athlone en Irlande ; Anvers, Geel et Gent en Belgique ; Varsovie en Pologne ; Budapest et Szeged en Hongrie ; Riga en Lettonie ; Maastricht aux Pays-Bas) est menée par l'équipe pédagogique. Durant la période du contrat, la formation DUT/BUT GEA n'a intégré aucun étudiant en mobilité entrante et le nombre d'étudiants en mobilité sortante n'a cessé de baisser pour atteindre zéro. En 2018-18, 13 étudiants étaient partis en mobilité à Chicoutimi. Depuis, aucune mobilité n'est recensée.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. La formation intègre une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité. En effet, des enseignants-chercheurs des disciplines cœur de métier de la formation, représentant un tiers de l'équipe pédagogique, participent aux enseignements. Ces derniers sont rattachés à trois laboratoires : le Centre de recherche en gestion des organisations (CREGO), le Centre de recherche sur les stratégies économiques (CRESE) et le Centre de recherches juridiques de l'université de Franche-Comté (CRJFC). La formation met en place un dispositif de formation à la recherche documentaire pour les étudiants ; ces derniers mobilisant ces apports ensuite dans le cadre des projets tuteurés et des rapports de stage sur l'ensemble du cursus.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, en cohérence avec le programme national du BUT GEA et sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Elle associe les acteurs socioéconomiques à cette démarche en mobilisant une quarantaine de professionnels en tant que vacataires en enseignement (BUT/LP). La formation définit sa politique en matière d'alternance et de formation continue en lien avec le positionnement et la stratégie de l'établissement. La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus (en particulier dans le parcours *Gestion, entrepreneuriat et management des activités* (GEMA) et elle fait intervenir à cette fin des acteurs socioéconomiques. Le stage en entreprise

compte pour 18 crédits ECTS et est d'une durée d'au moins 16 semaines.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage dans une approche favorisant l'alignement pédagogique. Elle appuie sa démarche sur une approche programme (programme national du BUT GEA) et sur une approche par compétences (APC) inscrite dans ce programme. La formation valorise les compétences acquises dans le cursus à travers les SAÉ et la démarche du portfolio, mais sans outil dédié.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants. Il s'agit, par exemple, des SAÉ, des séances de projet personnel et professionnel ou bien encore des périodes de stage. Certains enseignants pratiquent la classe inversée. Enfin, le département GEA s'est équipé de salles et d'outils collaboratifs mobilisés, notamment, à l'occasion des SAÉ.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études. En effet, trois langues (anglais, allemand et espagnol) sont étudiées pour un volume total de 63 heures et le passage d'une certification en langue anglaise (*Test of English for International Communication* (TOEIC)) est proposé aux étudiants qui sont de plus en plus nombreux à s'y inscrire (66 en 2019 contre 90 en 2021). Par contre, le taux de validation du niveau B1 décroît passant de 72 % en 2019 à 57 % en 2021.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. En effet, les trois parcours proposés en DUT GEA sont ouverts à l'alternance et à la formation continue à partir de la deuxième année. Le nombre de candidats en alternance est limité (13) et celui à la formation continue encore plus faible (un par année).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les dispositifs d'information sur la formation (présence sur des forums, des salons, etc.), mis en place par l'établissement et la formation, contribuent à améliorer la connaissance de celle-ci. La formation mesure son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics à partir de Parcousup. Il est à noter que l'attractivité de cette formation, bien qu'élevée ne suffit pas ; le nombre d'inscrits étant légèrement inférieur à la capacité d'accueil (136 pour 140 places). De plus, l'attractivité de cette formation est limitée auprès des bacheliers technologiques, ne permettant pas d'atteindre l'objectif d'accueil de 48 % de l'effectif formulé par le rectorat.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation suit l'évolution des taux de réussite (régulièrement proches de 90 %) au moment des jurys semestriels et analyse l'impact sur ceux-ci de ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus. En effet, des cours de soutien en mathématiques et en comptabilité-gestion sont proposés aux étudiants en difficulté dans ces domaines et l'équipe pédagogique s'est mobilisée pendant la crise sanitaire pour assurer la continuité pédagogique en mobilisant des outils d'enseignement à distance.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation DUT/BUT enquête chaque année auprès de ses étudiants de deuxième année (taux de réponse proche de 90 %) pour connaître leur niveau de satisfaction et identifier des axes d'amélioration. Les données collectées pour les deux LP, avec des taux de retour se situant entre 60 et 75 %, permettent l'analyse de la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes menées par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE). Ainsi, d'après l'enquête à 18 mois, le taux d'insertion professionnelle de la promotion LP *Commerce et distribution* de 2017/2018 est de 83,3 %, ce qui est satisfaisant. Les emplois occupés, tous en contrat à durée indéterminée (CDI) sont, pour 43 % d'entre eux, des emplois de niveau intermédiaire. Selon la même enquête avec un périmètre identique, le taux d'insertion professionnelle de la promotion de la LP *Métiers de la GRH : assistant* est, quant à lui, de 93,3 %, ce qui est un excellent taux. Par contre, le taux d'emplois intermédiaires n'est que de 20 % ; 70 % des diplômés se déclarant employés administratifs.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les données lacunaires ne permettent pas d'apprécier si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. En effet, six enseignants-chercheurs ainsi que cinq enseignants temporaires font partie de l'équipe pédagogique, dont le nombre total n'est pas précisé. La formation indique s'appuyer sur des outils de pilotage et des indicateurs de mesure fournis par l'université et qui apparaissent comme satisfaisants sans fournir d'éléments précis à ce sujet.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants avec un taux de réponse proche de 85 %. Elle prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. Les formations DUT/BUT et les deux LP disposent d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation et qui se réunit périodiquement pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. À titre d'exemple, le conseil de perfectionnement du DUT a conduit à l'ouverture en apprentissage des trois parcours proposés.

Conclusion

Points forts

- Un taux de réussite élevé grâce, entre autres, aux dispositifs de soutien et d'accompagnement mis en place par les enseignants
- L'ouverture de tous les parcours du BUT GEA à l'alternance dès la deuxième année
- Des partenariats avec le monde socioéconomique et avec des partenaires internationaux en cours de négociation pour la nouvelle offre de formation

Points faibles

- Une attractivité en légère baisse
- Un effectif limité en alternance
- Une absence d'outil ePortfolio
- Un accueil des bacheliers technologiques en deçà des objectifs rectoraux

Recommandations

- Renforcer les actions d'information pour assurer la pérennité de l'attractivité du BUT GEA et de ses quatre parcours, notamment à destination des élèves de terminale de baccalauréat technologique.
- Mettre en place des actions de communication pour promouvoir l'alternance auprès du monde socioéconomique et du public cible afin de développer cette modalité de formation.
- Acquérir un outil d'ePortfolio par l'IUT ; celui-ci étant indispensable dans le cadre d'une formation par compétences.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Propos liminaire : l'intitulé national de la spécialité de BUT reprenait en 2021-2022 l'intitulé du DUT *Gestion logistique et transport* avant d'être modifié à partir de la rentrée 2022. Pour une plus grande lisibilité et une plus grande cohérence avec le projet de la formation, le nouvel intitulé a été retenu d'emblée.

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Management de la logistique et des transports* (MLT) vise à former, en trois ans, des gestionnaires contribuant à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise en maîtrisant les différentes étapes de la chaîne logistique et de transport de marchandises et de personnes. Cette formation propose, à partir de la deuxième année, deux parcours : *Mobilité et Supply chain connectées* et *Mobilité et Supply chain durables*. Cette formation, proposée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Besançon-Vesoul sur le site de Vesoul, est membre du consortium des métiers et de l'excellence depuis 2020. Le déploiement de cette formation se fait dans le périmètre du diplôme universitaire de technologie (DUT) préexistant et de la licence professionnelle (LP) *Logistique et pilotage des flux* dont les domaines de spécialité seront couverts par les parcours offerts par le BUT MLT.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, notamment plusieurs autres spécialités de BUT tertiaires et en articulation avec celles des autres cycles (comme la LP *logistique et transports internationaux*) avec lesquelles elle s'inscrit en continuum. La formation s'assure de la réalité et de la valeur ajoutée de ses partenariats académiques locaux (par exemple, les cordées de la réussite avec un collège local), régionaux (adhésion au consortium des campus des métiers et de l'excellence) et nationaux (Assemblée des Chefs de département Management de la logistique et des transports). La formation identifie l'apport de la pluridisciplinarité (enseignements généraux et enseignements technologiques liés à la logistique et aux transports) et, de par nature, de l'interdisciplinarité à sa finalité à travers les stages, les projets tuteurés et les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La formation bénéficie de partenariats Erasmus et internationaux (programme MEXPROTEC qui a permis trois mobilités entrantes ces trois dernières années). La formation inclut des dispositifs de mobilités sortantes des étudiants pour un semestre et un stage à l'étranger, mais cela ne concerne que peu d'étudiants (une seule mobilité sortante est comptabilisée en Belgique). Le dispositif de stage à l'étranger bénéficie d'un soutien financier. En effet, des aides financières régionales, nationales et européennes peuvent être perçues, dans ce cas, par les étudiants. Un voyage d'études en logistique est proposé aux étudiants en deuxième année. L'enseignante d'anglais participe régulièrement à un colloque européen (*European Forum of Logistics Education*) pour nouer des partenariats internationaux.

La formation bénéficie d'un adossement limité à la recherche. Toutefois aucune heure de formation à la recherche n'est programmée. Des enseignants-chercheurs dans les disciplines cœur de métier de la formation, au nombre de six (dont quatre du département), participent aux enseignements (71 heures en DUT2 en 2021/2022). La formation propose aux étudiants différentes activités pédagogiques en lien avec les unités de recherche : une formation à la recherche documentaire, des thématiques de projet tuteuré et des SAÉ adossées au laboratoire Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE).

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, en cohérence avec le programme national de ce BUT et sa fiche du

répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Elle associe les acteurs socioéconomiques à cette démarche : collaboration avec les représentants des branches professionnelles telles que la Fédération nationale du transport routier (FNTR) ou Transport et logistique de France (TLF) et des associations comme France Supply Chain ou Acteurs, élèves et étudiants du transport et de la logistique (AETL) ou encore la Direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle des douanes. De plus, de nombreux professionnels sont associés aux enseignements, notamment en seconde année de DUT et en LP. La formation définit sa politique en matière d'apprentissage en lien avec le positionnement et la stratégie de l'établissement, mais n'accueille aucun candidat en formation continue ou en validation des acquis de l'expérience (VAE). La formation prépare à l'insertion professionnelle au cours du cursus et elle fait intervenir à cette fin des acteurs socioéconomiques. Des partenariats avec des entreprises comme Stellantis ou GEFCO ont été conclus dans ce sens.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage dans une approche favorisant l'alignement pédagogique. Elle appuie sa démarche sur une approche programme et sur une approche par compétences en s'appuyant sur le programme national du BUT, décliné en compétences. La formation valorise les compétences acquises dans le cursus grâce à la démarche portfolio. Cette dernière a été mise en place très récemment et nécessitera, peut-être des ajustements. La mobilisation d'un outil portfolio pourrait venir faciliter cette valorisation.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation diversifie ses méthodes pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants (SAÉ, voyage d'études et visites, etc.), mais ne propose pas de modalités en distanciel.

Les contenus de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études, en particulier à l'international, à travers l'enseignement de deux langues vivantes : l'anglais en langue 1 obligatoirement et une seconde langue au choix parmi trois langues étrangères, en distinguant deux niveaux pour la langue espagnole. Le volume d'heures d'enseignement en langue anglaise sera renforcé à partir de la rentrée 2022. De plus, des cours en langue étrangère sont envisagés en troisième année de BUT (BUT3) sans en préciser le volume horaire. Par contre, bien qu'il soit fait référence au *Test of English for International Communication* (TOEIC), aucun étudiant n'a obtenu cette certification sur les années 2019-2020 et 2020-2021.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics en alternance. La formation permet l'accès effectif des publics en alternance par la mise en place de modalités adaptées d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie de formation. Chaque année, la formation accueille moins d'une dizaine d'alternants, exception faite en 2021-2022, avec 14 alternants en DUT2. La formation sera plus largement ouverte à l'alternance à partir de la deuxième année de BUT (BUT2). Les candidats en contrat de professionnalisation ou en formation continue voient leur nombre diminuer pour disparaître. Il n'y a aucun candidat en VAE.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité auprès de ses différents publics. En effet, la formation mesure son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures (220 en 2021-2022) et des inscriptions des différents types de publics grâce aux données de Parcoursup pour le DUT/BUT. Les dispositifs d'information sur la formation (présence dans des salons, des forums, etc.) doivent être renforcés pour améliorer la connaissance et l'attractivité de la formation ainsi que la qualité de l'orientation et du recrutement de ses différents types de publics. Ainsi, en première année de BUT (BUT1), la formation a accueilli 40 étudiants en 2021-2022 pour une capacité de 56 étudiants. De plus, le taux de bacheliers technologiques atteint actuellement 48 %, ce qui est légèrement en deçà de l'objectif réglementaire.

Aucune donnée ne permet d'affirmer que la formation DUT/BUT suit la réussite de ses étudiants.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. D'après l'enquête de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante, le taux d'insertion professionnelle à 18 mois des diplômés de la LP de la promotion 2017/2018 est de 91,7 %, ce qui est très satisfaisant tout comme le taux d'insertion professionnelle des diplômés du DUT de 45 %. Ceci s'explique, certainement, par la tension que connaît le secteur de la logistique en termes d'emplois ; les emplois occupés étant, très majoritairement, des emplois intermédiaires. La nature des poursuites d'études est également suivie et analysée à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes menées en interne ou par l'université de Franche-Comté, sachant que les étudiants souhaitant poursuivre leurs études

en master dans le domaine de la logistique doivent s'orienter dans un autre établissement. Il est à noter un taux de réponse d'environ 90 % en LP hors la période de crise sanitaire.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La politique de ressources humaines de l'établissement tient compte des besoins d'encadrement des formations, sachant qu'une équipe commune de dix enseignants permanents et de huit enseignants temporaires assure les enseignements en DUT/BUT (capacité d'accueil en BUT1 de 40 étudiants) et dans la LP LPF (effectif autour d'une vingtaine d'étudiants).

La formation définit un processus d'évaluation interne, mais les données sont incomplètes. En effet, les étudiants du DUT sont invités à répondre aux enquêtes Evamaine, mais les taux de retours semblent connaître des variations très importantes qui ne sont pas commentées. L'analyse des résultats de ces enquêtes ne figure pas dans l'autoévaluation. Enfin, les deux formations (DUT/BUT et LP) disposent d'un conseil de perfectionnement comprenant, notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation, qui se réunit périodiquement pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. Cette pratique semble bien ancrée dans le pilotage de ces deux formations.

Conclusion

Points forts

- Un fort taux d'insertion professionnelle à l'issue du cursus de formation DUT ou LP expliqué par la tension en recrutement que connaît le secteur de la logistique
- Une ouverture de la formation sur le monde socioéconomique
- Plusieurs partenariats avec des universités étrangères
- L'intégration d'une mention de licence professionnelle attractive

Points faibles

- Un adossement à la recherche limité
- Une faible attractivité de la formation (un effectif d'inscrits en deçà de la capacité d'accueil) expliquée par sa méconnaissance et sa localisation dans une zone semi-rurale
- Un accueil des néobacheliers technologiques en deçà des objectifs de 50 %
- Une absence de candidats en formation continue et en VAE

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche par un volume horaire en BUT assuré par les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique plus important qu'en DUT/LP.
- Renforcer sa communication auprès des publics cibles et, notamment, des bacheliers technologiques en valorisant son contenu, ses modalités d'enseignement (l'alternance) et le bon taux d'insertion professionnelle.
- Entreprendre une démarche, en collaboration avec le Centre de formation continue, pour faire connaître les dispositifs de VAE et la formation continue, en mobilisant tous les cercles professionnels avec lesquels la formation a des liens.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de commercialisation* (TC) est une nouvelle formation dans l'offre de l'Institut universitaire de technologie (IUT) qui propose, en trois ans, de former des collaborateurs polyvalents dans les domaines de la vente, de la communication et du marketing. Cette formation offrira, à partir de la rentrée 2022, trois parcours dès la deuxième année : *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat* ; *Business développement et management de la relation client* ; *Business international : achat et vente*. Le BUT est construit dans le périmètre formé du diplôme universitaire de technologie (DUT) préexistant et des deux licences professionnelles (LP) *E-commerce* et *Métiers du commerce international*, remplacées par deux parcours dans les domaines identiques.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle (notamment les autres spécialités de BUT tertiaires comme le BUT *Gestion administrative et commerciale des organisations* et le BUT *Gestion des entreprises et des administrations*) et en articulation avec celles des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en continuum. En effet, le département Techniques de commercialisation accueille trois licences professionnelles dans le domaine tertiaire. La formation s'assure de la réalité et de la valeur ajoutée de ses partenariats académiques nationaux, notamment en s'appuyant sur les ressources de l'Assemblée des directeurs d'instituts universitaires de technologie. La formation offre des apports pluridisciplinaires pour aider à la professionnalisation des étudiants (expression-communication, langues étrangères, etc.), tout en veillant à donner des enseignements liés au cœur de métier visé (marketing, négociation, communication, etc.). À cela s'ajoutent des activités pédagogiques transversales comme les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) et les périodes de stage.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La formation développe une offre spécifique à l'international en s'assurant de la réalité et de la valeur ajoutée de ses partenariats internationaux en Allemagne, Espagne, au Canada, etc. La formation inclut des mobilités entrantes et sortantes des étudiants par le biais de conventions avec plusieurs partenaires étrangers pour la réalisation de semestres et permet la réalisation de stages (pour plus d'une quinzaine d'étudiants, soit environ 15 % de l'effectif).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche très limité. Des enseignants-chercheurs de la formation, en très petit nombre (deux postes, soit 15 % de l'effectif enseignant), participent aux enseignements, mais n'assurent pas de cours de méthodologie et ne sont pas rattachés à un laboratoire de recherche sur le site. L'adossement de la recherche est alors réduit à l'enseignement de l'étude documentaire assuré dans deux matières.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, en cohérence avec sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et elle associe les acteurs socioéconomiques à cette démarche. L'équipe pédagogique a d'ailleurs consulté les acteurs économiques et sociaux locaux avant d'entériner le choix des parcours du BUT. De plus, plusieurs activités sont organisées pour permettre aux étudiants de découvrir les métiers commerciaux. La formation accueille un grand nombre d'alternants en lien avec le positionnement et la stratégie de l'établissement, qui a la volonté de développer cette modalité d'enseignement, mais il n'y a aucun candidat en formation continue. La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat ;

elle fait intervenir à cette fin des acteurs socioéconomiques (150 heures environ en première année de BUT (BUT1)).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage dans une approche favorisant l'alignement pédagogique. Elle appuie sa démarche sur une approche programme et sur une approche par compétences : le programme du BUT *Techniques de commercialisation* est national et décliné en compétences. La formation valorise les compétences acquises dans le cursus, mais cette valorisation pourrait, à l'avenir, être facilitée par l'utilisation d'un outil ePortfolio.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation diversifie ses méthodes pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants en s'appuyant sur le nouveau programme national qui distingue les ressources et les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) valorisant les compétences acquises. La formation propose des modalités variées d'enseignement pour flexibiliser l'accueil de ses différents publics (méthodes inductives et déductives, jeux, tutorat, etc.). Des investissements dans une salle modulable permettant le travail collaboratif sont prévus.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études, en particulier à l'international, à travers l'enseignement des langues étrangères (quatre langues étrangères sont proposées) et en langue étrangère à partir de la rentrée 2022. Ces cours de spécialité en langue étrangère doivent également faciliter l'accueil d'étudiants étrangers en mobilité entrante. De plus, une certification en langue anglaise était proposée à tous les étudiants en seconde année de DUT (DUT2) et le sera en troisième année de BUT (BUT3). La prise en charge financière du passage du *Test of English for International Communication* (TOEIC) est assurée par le département Techniques de commercialisation pour les étudiants ayant obtenu un score suffisant au test "blanc".

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation permet l'accès effectif des publics de formation continue ou en alternance par la mise en place de modalités adaptées d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie de formation (entre 60 à 80 candidats). La formation développe dans son périmètre une ingénierie de formation adaptée à l'offre spécifique proposée aux publics de la formation en alternance, particulièrement en licences professionnelles (et donc à terme en troisième année de BUT). Par contre, le nombre de candidats en validation des acquis de l'expérience (VAE) est très limité (trois demandes en 10 ans).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les dispositifs d'information sur la formation (par exemple, lors des salons, de forums), mis en place par l'établissement et la formation, contribuent à améliorer la connaissance de celle-ci ainsi que la qualité de l'orientation et du recrutement de ses différents types de publics (bacheliers généraux et bacheliers technologiques avec des cibles quantitatives à atteindre – 50 % de bacheliers technologiques). La formation mesure son attractivité, qui est stable (1 244 dossiers pour 84 places, capacité qui est atteinte), en suivant et en analysant l'évolution des candidatures (plus 2 % entre 2020-2021 et 2021-2022 ; les bacheliers généraux représentent 60 % des candidatures) et des inscriptions des différents types de publics. Le nombre de bacheliers technologiques accueilli est en deçà des objectifs liés à la nouvelle offre de formation (38 bacheliers technologiques pour un objectif de 42).

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation suit l'évolution des taux de réussite qui ont baissé au cours de ces dernières années (73 candidats ayant validé tous les crédits ECTS en 2018-2019 contre 64 en 2020-2021), grâce à plusieurs études et outils en interne. Elle analyse l'impact sur ceux-ci de ses dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite (du tutorat est proposé).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les formations relevant du périmètre du BUT analysent la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes menées en interne via les *alumni*. Pour la licence professionnelle *E-commerce et marketing numérique*, le taux de répondants est satisfaisant (81 %), mais le faible effectif (16 candidats) conduit à relativiser les résultats des enquêtes menées par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE). Pour les deux LP *E-commerce et marketing numérique* et *Métiers du commerce international*, les taux d'insertion professionnelle sont limités. Par exemple, ils sont de 58 %, 68 % et 67 % respectivement pour 2018,

2019 et 2020 pour la LP *Métiers du commerce international*, une partie des diplômés optant pour une poursuite en master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La politique de ressources humaines de l'établissement tient compte des besoins d'encadrement de la formation : le taux d'encadrement du DUT/BUT *Techniques de commercialisation* indiqué est de 19,4 %. Cependant, le nombre d'enseignants-chercheurs dans cette équipe reste non seulement très faible dans l'absolu (un poste), mais également en comparaison avec le nombre d'enseignants du secondaire (15 %). Les moyens en ressources administratives et les moyens matériels sont considérés comme suffisants au regard des besoins par les responsables pédagogiques.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les formations relevant du périmètre du BUT organisent l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants (taux de retour de 64 % en 2019 - chiffre le plus récent). Par contre, il n'est pas indiqué comment celle-ci prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. Les licences professionnelles disposent d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation et qui se réunit annuellement pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. Ce processus devrait également exister en BUT3 *Techniques de commercialisation*.

Conclusion

Points forts

- Un ancrage de la formation dans le monde socioéconomique
- Plusieurs partenariats à l'international et des cours en langue anglaise permettant la mobilité entrante et surtout sortante d'étudiants
- Trois parcours offerts aux étudiants : une diversité qui doit permettre à chaque profil de trouver sa voie
- Une ouverture de la formation à l'alternance qui connaît un beau succès

Points faibles

- Un faible nombre d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique associé à un faible adossement à la recherche
- Un faible nombre de candidats en VAE en licences professionnelles, aucun candidat en VAE en DUT/BUT
- Une absence d'outil ePortfolio

Recommandations

- Renforcer l'équipe pédagogique avec des enseignants-chercheurs pour permettre un meilleur adossement à la recherche et accentuer le caractère universitaire de la formation.
- Accueillir un plus grand nombre de bacheliers technologiques en mettant en place des actions spécifiques vers ce public.
- Mettre en place la valorisation des compétences acquises par les étudiants via un portfolio, car cela sera bénéfique tant pour les diplômés s'insérant sur le marché du travail que pour ceux poursuivant leurs études supérieures.
- Développer la formation auprès des candidats de la VAE et de la formation continue.

LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Administration économique et sociale* propose des enseignements fondamentaux sur deux sites (Besançon et Belfort) au sein des unités de formation et de recherche (UFR) Sciences juridiques économiques politiques et de gestion (SJPEG) et Sciences techniques et gestion de l'industrie (STGI) et en distanciel (EAD) via le centre de téléenseignement universitaire (CTU). Elle propose une première année (L1) commune et des parcours de spécialisation dès la deuxième année (L2), deux d'entre eux se faisant à distance (CTU) en deuxième année et au sein de l'UFR SJPEG en troisième année (L3) (*Administration et gestion des entreprises* et *Études territoriales et politiques*), un troisième ayant lieu au sein de l'UFR STGI (*Administration et gestion des entreprises – ressources humaines*). Enfin, un parcours *préparatoire au professorat des écoles* (sur les trois années de la licence) a ouvert depuis septembre 2021 au sein de l'UFR STGI. La formation est accessible en première année par le biais d'un portail commun avec les mentions *Droit* et *Économie et Gestion*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Administration économique et sociale* (AES) a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans l'ambition pluridisciplinaire de l'université de Franche-Comté et veille à diversifier les possibilités de poursuite d'étude en gestion des entreprises, gestion des territoires, vie politique et métiers de l'enseignement. Localisée sur deux sites et ouverte à l'enseignement à distance, la licence AES facilite l'accès aux études supérieures. La formation précise les passerelles sortantes et poursuites d'études disponibles aux étudiants. Elle les accompagne dans leur réorientation en favorisant les passerelles entre la licence AES et les licences *Droit* et *Économie et gestion* (essentiellement pour les étudiants de première année). Si la licence AES est inscrite dans la politique actuelle et future de l'établissement, cette articulation n'est pas toujours clairement montrée, suivie et mesurée. Cette formation est pluridisciplinaire, fondée sur un socle de connaissances en droit, économie et gestion.

La licence est peu ouverte à l'international. La licence accueille entre 20 et 30 d'étudiants internationaux inscrits dans l'offre spécifique à l'international suivant les années, sans que cette offre ne soit décrite. Les mobilités entrantes et sortantes sont de plus très réduites (deux et une pour les mobilités sortantes en 2018-2019 et 2019-2020, aucune en 2020-2021 et une en 2018-2019 et 2019-2020 pour les mobilités entrantes), ce qui interroge par rapport aux effectifs inscrits dans l'offre spécifique. Toutefois il est prévu que les étudiants de la licence puissent partir en troisième année, s'ils le veulent pour une année entière, en s'appuyant des partenariats noués entre l'UFR et d'autres universités dans le cadre d'échanges Erasmus (*Europe International Student Exchange Program* (ISEP) avec les États-Unis ou la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec avec le Canada, sans que l'on sache si ces échanges sont effectifs ou pas et combien d'étudiants sont concernés. Par ailleurs, environ 10 % de l'effectif sur l'ensemble du cycle sont des étudiants internationaux, ce qui correspond au pourcentage de l'établissement (11,4 %).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche qui doit être renforcé. Deux tiers des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs, au nombre de 37 (soit 29 % de l'équipe pédagogique), ce qui constitue une part non négligeable. Les enseignants-chercheurs sont rattachés à différents laboratoires (quatre), ce qui facilite l'association de disciplines différentes. Le poids des enseignants-chercheurs est encore plus élevé dans la formation à distance (CTU) et relativement faible (10 enseignants-chercheurs) sur le site de Belfort, sans que la raison de ce déséquilibre soit indiquée. Malgré une équipe pédagogique riche, l'adossement à la recherche n'est pas renforcé. La maquette ne prévoit pas vraiment d'heures de formation à et par la recherche. Une initiation à la recherche documentaire ainsi que des conférences scientifiques sont proposées aux étudiants.

La licence AES souhaite s'inscrire dans l'ambition de l'université de Franche-Comté de contribuer activement à la bonne intégration des étudiants et à leur insertion professionnelle. Toutefois, la professionnalisation est le sujet d'une réflexion qui reste encore limitée. De 10 à 20 % des enseignements sont assurés par des professionnels, au nombre de 21. Au sein du parcours *Administration et gestion des entreprises – ressources humaines*, des initiatives sont prises (tables rondes, conférences sur les questions économiques et juridiques de

la transition énergétique). Un stage de découverte du milieu professionnel, obligatoire sauf pour les parcours dépendant du CTU, est prévu en troisième année de licence pour une durée de quatre semaines et crédité de trois à six crédits ECTS suivant les parcours. En L2, un enseignement de gestion de projet est proposé sous la forme d'un projet tutoré (deux crédits ECTS). Il permet l'organisation d'une journée AES. Une sensibilisation à l'entrepreneuriat est proposée aux seuls étudiants du parcours *Administration et gestion des entreprises*, créditée de quatre crédits ECTS. La formation continue et l'alternance ne sont pas développées.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation définit et met en œuvre ses objectifs suivant une approche programme, mais la démarche par compétences reste à finaliser. La formation est construite en lien avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention. Ces liens n'ont pas amené à la définition de véritables blocs de connaissances et compétences. Les unités d'enseignements (UE) restent très classiques dans leur dénomination comme dans leur organisation. Le lien entre les compétences attendues et l'évaluation est à clarifier. Seuls les étudiants inscrits en deuxième année au CTU bénéficient d'un portfolio (40 étudiants concernés sur les 668 du cycle) depuis 2020-2021, outil géré en central sans que la formation se le soit approprié et le généralise, ce qui est regrettable.

La formation offre des pratiques pédagogiques classiques et peu diversifiées. Les enseignements se font majoritairement sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés (TD), dans des salles classiques (amphithéâtres et salles de TD). Des heures sont suivies à distance, mais uniquement pour les étudiants inscrits au centre de téléenseignement. Il est dommage que l'hybridation ne soit pas prévue, réduisant les opportunités de flexibilisation. Un effort pourrait être fait pour diversifier les pratiques (classes inversées par exemple) et encourager l'innovation pédagogique.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont assez bien adaptés pour permettre son ouverture à l'international, mais perfectible. La formation prévoit des enseignements de trois langues étrangères au choix (anglais, allemand, espagnol, français langue étrangère pour les étudiants non francophones) à raison de 15 à 18 heures par semestre. En revanche, aucun enseignement n'est dispensé en langue étrangère, si ce n'est une conférence en deuxième année. Il n'y a pas de dispositif de préparation à la mobilité intégré dans la maquette. Toutefois, un accompagnement avec le coordinateur mobilités internationales est possible et l'UFR SJPEG propose deux diplômes universitaires (DU) sélectifs en langue anglaise à partir de la deuxième année, sans que plus de détails ne soient donnés (nombre d'étudiants concernés par exemple). Ces choix ne permettent pas de répondre à l'ambition de l'établissement d'être un établissement international, et peuvent expliquer le nombre très réduit, voire nul, des mobilités. Les étudiants expriment d'ailleurs en conseil de perfectionnement leur volonté de voir s'élever le nombre d'heures pour les enseignements en langues.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et la formation n'est pas ouverte à l'alternance. La formation est ouverte à la formation continue, mais le nombre d'inscrits est très faible, sept à onze par an sur les trois dernières années (soit 1 à 2 % de l'effectif), aucune offre spécifique ou aménagement ne leur étant proposé, sans que l'on ne sache si ceci est la cause de cela ou inversement. La licence AES est dédiée à un public de formation initiale et ne prévoit pas la validation des acquis professionnels pour lesquels elle se dit « non concernée », ce qui est regrettable.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation n'est pas réellement suivie. Pour se faire connaître, la formation est présentée sur le site de l'établissement et les enseignants participent aux salons. L'évaluation de l'attractivité par l'analyse des données concernant le nombre de candidatures reçues, d'admis en L1 et de capacités d'accueil est difficile à conduire, l'autoévaluation ne fournissant pas le nombre d'admis suite à la procédure Parcoursup et ayant confondu celui-ci avec le nombre d'étudiants validant leur année pour les parcours à distance. Le nombre de candidatures est relativement stable (327 en 2018-2019, 299 en 2019-2020 et 300 en 2020-2021) pour une capacité étant passée de 230 places (jusqu'en 2019-2020) à 240 places. Le nombre de néobacheliers généraux en première année est relativement stable (entre 60 et 72 %) et celui des bacheliers technologiques de l'ordre de 20 à 26 %. Un investissement plus fort dans l'information sur la licence, notamment ses attendus, pourrait, le cas échéant, permettre d'accroître les candidatures d'étudiants répondant aux exigences de la formation.

La licence AES affiche des résultats de réussite corrects, avec une diminution des échecs en L1. Les taux de réussite sont difficilement évaluables, la formation donnant le nombre d'étudiants ayant validé l'ensemble des crédits ECTS auxquels ils sont inscrits sans tenir compte de la compensation. Toutefois, dans le cadre d'un conseil de perfectionnement ont été présentés quelques données qui montrent un taux de réussite autour de 70 % en moyenne en L2 et L3. Par ailleurs, on observe une nette diminution du nombre d'étudiants n'ayant validé aucun

crédit ECTS (- 50 %) ces trois dernières années. Toutefois les échecs restent encore nombreux et le nombre d'étudiants ayant validé moins de 30 crédits ECTS est en forte augmentation (+ 40 %) sur la période. Puisque le nombre de « oui si » augmente, il sera important de mesurer l'efficacité des dispositifs d'accompagnement mis en place pour les publics en difficulté. À noter que tous les étudiants « oui si » bénéficient d'un contrat de réussite pédagogique. Les bacheliers généraux sont majoritaires, mais leur nombre diminue, sans toutefois que le nombre de bacheliers technologiques soit en nette évolution. Les enseignants participent aux salons et journées portes ouvertes afin de mieux faire connaître la formation AES. Un investissement plus fort dans l'information sur la licence, notamment ses attendus, pourrait, le cas échéant, permettre d'accroître les candidatures d'étudiants répondant aux exigences de la formation.

La formation n'a pas vraiment les moyens d'assurer le suivi de ses étudiants et de leur devenir. Aucune enquête d'insertion n'est mise en place par l'établissement au niveau de la licence. Toutefois, un suivi de cohortes sur la poursuite d'études est réalisé et il montre qu'entre 65 et 100 % des diplômés poursuivent leurs études. La part de ceux poursuivant dans un autre cursus de niveau équivalent est toutefois importante (entre 16 et 27 % sur les trois dernières années), ce qui doit amener la formation à s'interroger. Le nombre d'étudiants poursuivant en master au sein de l'UFC est quant à lui stable (environ 70 étudiants par an) alors qu'entre 20 et 30 poursuivent dans d'autres établissements. Les données, partielles, sont difficiles à analyser et peu exploitables pour le pilotage de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires lui permettant d'atteindre ses objectifs. Si 48 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires interviennent dans la formation pour un volume horaire global d'heures d'enseignements de 2 008 heures, ce qui représente un volume d'heures maîtrisé, il est difficile de savoir si cela prend en compte les deux modalités (présentiel et distanciel) ou non. De plus, l'effectif sur l'ensemble du cycle est conséquent (668 en 2020-2021), ce qui en termes de taux d'encadrement (7 %) s'en ressent, mais reste dans la norme en premier cycle et est même l'un des plus élevés du domaine Droit, économie, gestion.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais qui reste largement perfectible. Un conseil de perfectionnement est tenu pour les parcours par UFR de rattachement, et aucun ne concerne l'enseignement à distance. L'absence d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, lui permettant de plus d'acquérir une dimension stratégique, est regrettée. De même, peu de professionnels y participent (un seul pour le conseil des parcours porté par l'UFR SJEFG par exemple). Enfin, l'évaluation des enseignements par les étudiants a été mise en place à partir de 2020-2021, ce qui doit être poursuivi et également proposé pour les étudiants à distance. Les conseils de perfectionnement, les réunions d'équipe pédagogique et les éléments statistiques fournis sur les inscrits, les suivis de cohortes sont les éléments essentiels qui aident au pilotage de la formation. Il y a besoin de conforter la politique d'évaluation des enseignements et de la formation afin que la formation dispose des informations nécessaires à une véritable politique d'amélioration continue de la qualité. La mobilisation des personnalités extérieures dans les conseils de perfectionnement doit être renforcée et les éléments de pilotage, en particulier chiffrés, considérés.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire et qui offre des passerelles vers d'autres formations

Points faibles

- Une formation à et par la recherche insuffisante
- Un suivi insuffisant des parcours des étudiants (recrutement, réussite, devenir)
- Un conseil de perfectionnement uniquement sur certains parcours
- Une approche par compétences non effective
- Une faible ouverture à l'international

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche en sensibilisant davantage les étudiants à celle-ci et en augmentant la part de la formation à et par la recherche, avec des heures dédiées.
- Assurer le suivi des étudiants et des diplômés afin de mieux prendre en compte les différents profils et parcours des étudiants dans le cadre de l'amélioration continue de la formation. Il conviendra pour cela de s'appuyer sur les outils statistiques de Parcoursup en lien avec l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante.
- Renforcer l'évaluation interne de la formation en organisant des évaluations des enseignements et un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, y compris pour les parcours à distance.
- Approfondir l'approche par compétences en structurant la formation en blocs de connaissances et compétences et en généralisant l'outil ePortfolio.

LICENCE DROIT

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Droit* qui ne comporte qu'un seul parcours, propose des enseignements fondamentaux sur deux sites (Besançon et Belfort) au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences juridiques économiques politiques et de gestion (SJPEG) et de l'UFR Sciences techniques et gestion de l'industrie (STGI). Une licence *Accès santé* (L.AS) lui est adossée. La formation est accessible en première année par le biais d'un portail commun avec les mentions *Administration économique et sociale* (AES) et *Économie et gestion*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Droit* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Toutefois elle est partiellement en adéquation avec la stratégie formation actuelle et future de l'établissement. Les enjeux de l'attractivité, la réussite et l'insertion professionnelle, les liens avec le monde professionnel, le développement de filières d'excellence, la démarche d'assurance qualité des formations et la pluridisciplinarité sont des enjeux peu appropriés par les équipes et peu déclinés au sein de la licence *Droit*. Il est à noter toutefois que la licence est implantée sur deux sites pour faciliter l'accès aux études. Construite en cohérence avec les autres formations du cycle, notamment avec la licence *Administration économique et sociale* et la licence *Économie et gestion*, elle propose dès la première année, une unité d'ouverture qui permet la réorientation des étudiants vers ces licences et l'existence d'une licence *Accès santé - Droit* qui accueille 46 étudiants, bien qu'étonnamment aucun étudiant du parcours *Accès spécifique santé* ne suive de mineure leur permettant d'intégrer la licence. Les réorientations sont donc possibles, mais des passerelles au sens strict pourraient faire l'objet d'une réflexion au sein de l'UFR. Cette formation vise de plus la poursuite d'études dans l'une des six mentions de master de droit de l'établissement, avec qui elle s'inscrit donc en continuum. Elle s'inscrit également dans l'ambition pluridisciplinaire de l'établissement. En effet, les étudiants ont la possibilité de choisir des enseignements en économie, sociologie, sciences politiques, langues, informatique ou recherche documentaire. Tout au long des trois années de licence des enseignements d'ouverture sont proposés au choix aux étudiants afin de développer les compétences transversales des étudiants (en s'appuyant sur l'Initiative d'excellence en formations innovantes (IDEFI) Talent Campus et les Nouveaux cursus à l'université (NCU) Réussir, transformer, mobiliser et innover (RITM) Bourgogne Franche Comté (BFC)). En revanche, la licence *Droit* s'inscrit peu dans les orientations de l'établissement en matière de formation à et par la recherche, d'ouverture à l'international et d'innovation pédagogique.

La licence est peu ouverte à l'international. Elle n'accueille pas d'étudiants internationaux. La formation n'a développé aucune offre spécifique à l'international. Toutefois les étudiants de la licence peuvent partir en troisième année (11 étudiants concernés en 2018-2019, 12 en 2019-2020 et cinq en 2020-2021, ce dernier chiffre s'expliquant par la crise sanitaire), s'ils le veulent pour une année entière, en s'appuyant sur les partenariats noués entre l'UFR et d'autres universités dans le cadre d'échanges *Erasmus International Student Exchange Program* (ISEP) ou la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). Le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité entrante est également faible (10 étudiants en 2018-2019, huit en 2019-2020 et quatre en 2020-2021, ces chiffres correspondant à moins de 10 % de l'effectif complet du cycle). Cette faible ouverture à l'international est en partie expliquée par les enseignements portant sur le droit français.

La formation bénéficie d'un assez faible adossement à la recherche. Les enseignements sont assurés prioritairement par des enseignants-chercheurs (au nombre de 35 qui dispensent 73 % du volume horaire de formation). Toutefois, il n'existe aucun dispositif d'accueil des étudiants au sein du laboratoire auquel les enseignants-chercheurs sont rattachés et aucune heure d'enseignement n'est directement dédiée à la formation à et par la recherche, en dehors des six heures assurées par le personnel de la bibliothèque. Cependant, de nombreuses conférences scientifiques ou de vulgarisation scientifique sont ouvertes aux étudiants de licence, sans que l'on ne connaisse le nombre d'étudiants concernés ni le caractère obligatoire ou optionnel de ces conférences. De même, les étudiants peuvent être amenés à produire des documents issus d'une recherche personnelle pour laquelle ils sont encadrés. Si de tels dispositifs sont intéressants, ils mériteraient d'être développés et rendus obligatoires.

La licence Droit s'inscrit dans l'ambition de l'université de Franche-Comté de contribuer activement à la bonne intégration des étudiants et à leur insertion professionnelle. La formation entretient très peu de relations avec le monde socioéconomique et intègre peu d'éléments de professionnalisation. Les intervenants professionnels ne représentent qu'une infime part de l'équipe pédagogique (trois sur 140 enseignants) et ne dispensent que 48 heures d'enseignement, sur les 1 500 que comporte la formation. À noter toutefois que certains enseignants-chercheurs, sans que le nombre exact soit précisé, sont également avocats, mais non pris en compte dans les intervenants professionnels. Aucun crédit ECTS n'est spécifique à la formation à l'entrepreneuriat, cependant, des enseignements sous la forme d'ateliers projet professionnel, plus développés sur le site de Belfort (18 heures réparties du semestre 2 au semestre 6) que sur celui de Besançon (11 heures réparties entre les semestres 4 et 5), un crédit ECTS étant même spécifiquement attaché à l'entrepreneuriat à Belfort. Ces enseignements peuvent être complétés par un stage optionnel de trois crédits ECTS en troisième année, sans que sa durée ni le nombre d'étudiants concernés ne soient précisés. Les étudiants de la licence sont également invités à participer à des "petit déj' pros" ou à des conférences- métiers organisés avec les acteurs locaux, mais une fois encore, le nombre des étudiants qui y assistent n'est pas renseigné. Il est regrettable que la formation n'uniformise pas sur ces deux sites la préprofessionnalisation de ces étudiants ni ne capitalise davantage sur la présence d'enseignants-chercheurs également avocat au sein de son équipe pédagogique. Si rendre le stage obligatoire peut être complexe compte tenu des effectifs, des projets appliqués peuvent être proposés ou *a minima* des immersions courtes.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent, mais l'alignement des objectifs avec les méthodes pédagogiques et d'évaluation, et la mise en adéquation avec les compétences visées ne sont pas explicités et valorisés. La formation apparaît comme classiquement organisée par approche programme. Les contenus des unités d'enseignements (UE) sont plus liés à des connaissances qu'à des compétences. La réflexion sur les blocs de connaissances et de compétences est donc à mener sans la réduire à la simple existence d'une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les intitulés des UE sont très classiques, et peu lisibles dans le cadre d'une approche par les compétences. Les méthodes pédagogiques ont besoin d'être alignées avec les objectifs pour ne pas être que de simples outils utilisés ici ou là (Moodle, Teams, Wooclap). Le portfolio pourrait trouver sa place et contribuer à la professionnalisation des étudiants, en étant généralisé et en accompagnant les étudiants à son utilisation. En 2020-2021, 234 étudiants de licence (pour un effectif global de 1 158) possédaient un compte ePortfolio, sans plus de précision. Les compétences acquises hors cursus ne sont pas valorisées, si ce n'est par leur mention dans le supplément au diplôme.

La formation offre des pratiques pédagogiques classiques et peu diversifiées. Les enseignements se font majoritairement sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Les évaluations restent également classiques. La crise sanitaire a introduit des enseignements à distance, mais aujourd'hui la formation se déroule en présentiel uniquement. Un effort pourrait être fait pour diversifier les pratiques (classes inversées par exemple) et encourager l'innovation pédagogique en s'appuyant sur le directeur adjoint en charge des pédagogies innovantes au sein de l'UFR.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont assez bien adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation prévoit des enseignements de trois langues étrangères au choix (anglais, allemand, espagnol, français langue étrangère pour les étudiants non francophones) à raison de minimum 15 heures par semestre (soit 90 heures sur tout le cycle à Besançon et 111 heures à Belfort, bien que sur ce site seul l'anglais soit proposé). En revanche, aucun enseignement n'est dispensé en langue étrangère, cette possibilité est envisagée pour le prochain contrat, ce que l'on ne peut qu'encourager. Pour autant, l'UFR propose deux diplômes universitaires en langue anglaise de 40 heures chacun, accessibles aux étudiants de la formation, l'emploi du temps de ces diplômes étant compatible avec celui de la licence pour favoriser une véritable accessibilité à ces cours supplémentaires. Aucune donnée sur le nombre d'étudiants de la formation s'inscrivant à ces diplômes n'est fournie, ni si ces étudiants sont ceux qui par la suite ont une mobilité sortante, ce qui fait que l'impact d'un tel dispositif ne peut être évalué. Il n'y a pas de dispositif de préparation à la mobilité intégré dans la maquette. Toutefois, un entretien individuel avec le coordinateur mobilités internationales est possible. Ces choix ne permettent pas de répondre à l'ambition de l'établissement d'être un établissement international, et peuvent expliquer le nombre très réduit de mobilités.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Si elle est ouverte aux publics de la formation continue, elle accueille peu de stagiaires en reprise d'études (cinq en 2018-2019, un en 2019-2020 et deux en 2020-2021) qui ne bénéficient d'aucun aménagement ou dispositif spécifique. Aucune validation des acquis de l'expérience ou professionnels n'a été délivrée durant la période, aucune demande n'ayant été faite. La licence *Droit* est dédiée avant tout à un public de formation initiale. Le caractère généraliste de la licence est

considéré comme un obstacle à l'ouverture d'un parcours dédié à un public de la formation continue ou en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la licence Droit n'est pas réellement suivie. Pour se faire connaître, la formation est présentée sur le site de l'établissement et les enseignants participent aux salons. L'évaluation de l'attractivité par l'analyse des données concernant le nombre de candidatures reçues, d'admis en première année de licence (L1) et de capacité d'accueil est difficile à conduire, l'autoévaluation ayant confondu le nombre d'admis en première année suite à la procédure Parcoursup avec le nombre d'étudiants validant la première année et très probablement, le nombre de candidatures reçues avec le rang du dernier admis. En effet, il est mentionné que le nombre de demandes a plus que doublé (946 demandes en 2018 - 1917 demandes en 2019 - 2050 demandes en 2020) quand le nombre de candidats indiqués est de 572 en 2018-2019, 563 en 2019-2020 et 555 en 2020-2021 pour une capacité d'accueil en légère progression (440 en 2018-2019, 450 en 2019-2020 et 460 en 2020-2021). De plus, l'autoévaluation rapporte avoir noté une amélioration de la qualité des candidatures, le nombre de désistements après admission étant de moins en moins important. Cette analyse semble être confortée par une part plus importante des néobacheliers en première année (65 % en 2018-2019 et 2019-2020 contre 75 % en 2020-2021) bien que ce résultat est à moduler avec les très bons taux de réussite de 2019-2020 du fait de la crise sanitaire. À noter également que la part des bacheliers technologiques en L1 augmente, passant de 8 % en 2018-2019 à 11 % en 2020-2021 sans que davantage d'explication ou d'analyse par rapport à leur réussite ne soit donnée. Un investissement plus fort dans l'information sur la licence, notamment ses attendus, pourrait, le cas échéant, permettre d'accroître les candidatures d'étudiants répondant aux exigences de la formation et de prévenir les abandons ou échecs.

La licence Droit a un taux de réussite en L1 dit « conforme » à la moyenne nationale. Le taux de réussite en L1, de 30 %, est conforme à la moyenne nationale, mais il est à noter une diminution du nombre d'étudiants n'ayant validé aucun crédit ECTS en première année (109 en 2018-2019, 89 en 2019-2020 et 79 en 2020-2021). La formation a également mis en place un aménagement "oui si" (autre qu'un étalement de la première année sur deux ans sans que l'on ne sache précisément en quoi cela consiste), le nombre de néobacheliers en profitant étant en augmentation (28 en 2018-2019, 62 en 2019-2020 et 78 en 2020-2021), très peu d'entre eux étant en situation de réussite (14 % en 2018-2019, 5 % en 2019-2020 et 9 % en 2020-2021), ce qui amène à s'interroger sur l'impact du dispositif. Les contrats de réussite pédagogique sont systématiquement mis en place. On en dénombre 556 sur l'année de L1 sans qu'une mesure de leur efficacité soit possible. Si l'on en croit le nombre de diplômés, le taux de réussite en troisième année (L3) est fluctuant, tout en restant supérieur à 80 % (81 % en 2018-2019, 89 % en 2019-2020, 86 % en 2020-2021). Étonnamment, l'autoévaluation avance la suppression de la compensation comme expliquant de l'amélioration des taux de réussite.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation n'a pas vraiment les moyens d'assurer le suivi de ses étudiants et de leur devenir, l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) ne fournit que des données en matière de poursuite d'études dans le master *Droit*. En revanche, les données manquent en matière d'insertion professionnelle. Ainsi, si une majorité des diplômés poursuivent leurs études (69 % en 2018-2019 et 2019-2020), notamment au sein de l'UFC, aucun suivi n'est assuré pour les autres étudiants. La mise en place d'un suivi plus systématique, institutionnel et/ou par la formation est indispensable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de l'ensemble des moyens nécessaires lui permettant d'atteindre ses objectifs et de contribuer à la politique de l'établissement. Avec 35 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires qui interviennent dans la formation pour un volume horaire global de 5 473 heures, les besoins d'encadrement restent fragiles, surtout compte tenu du nombre conséquent d'étudiants dans tout le cycle (1 158 en 2020-2021). Un nombre conséquent d'enseignants vacataires (47) complètent l'équipe, dont seulement trois professionnels. Les indicateurs de mesure du coût de la formation ne sont pas présentés. Rien ne permet de dire qu'il y a un suivi de la soutenabilité de la formation.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement par an et une enquête de satisfaction contribuent à faire évoluer la formation. Toutefois, il y a besoin de conforter la politique d'évaluation des enseignements et de la formation afin de se donner les moyens d'une véritable politique d'amélioration continue de la qualité. Les taux de réussite sont analysés par le conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an. La composition du conseil permet de réunir enseignants-chercheurs, intervenants et représentants des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Un taux de réussite satisfaisant, soutenu par des dispositifs d'aide à la réussite
- Une réorientation accompagnée
- Une formation de licence qui peut s'articuler encore davantage avec d'autres formations

Points faibles

- Une formation à et par la recherche à renforcer
- Une professionnalisation insuffisante
- Un suivi de cohortes insuffisant
- Une approche par compétences à mettre en œuvre
- Une internationalisation peu développée

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche, notamment en généralisant les rendus des étudiants sur des problématiques de recherche et en rendant obligatoire le suivi des conférences scientifiques ou de vulgarisation scientifique.
- Renforcer la professionnalisation en uniformisant la préprofessionnalisation et en capitalisant sur la présence d'enseignants-chercheurs également avocats au sein de l'équipe pédagogique.
- Réaliser des enquêtes de suivi de cohortes, en se rapprochant de l'OFVE.
- Rendre obligatoires, si ce n'est un stage, *a minima* des projets appliqués ou une immersion courte en milieu professionnel.
- Approfondir l'approche par compétences en structurant la maquette en blocs de connaissances et compétences.

LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Économie et gestion* est une formation généraliste, proposée sur le seul site de Besançon, au sein de l'unité de formation et de recherche (URF) Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (SJEPG). La formation est accessible en première année par le biais d'un portail commun avec les mentions *Droit* et *Administration économique et sociale (AES)*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Économie et gestion* s'inscrit dans l'ambition de l'université de Franche-Comté (UFC) de contribuer activement à la bonne intégration des étudiants et à leur insertion professionnelle. Dès la première année (L1), une unité d'ouverture permet la réorientation des étudiants vers la licence *Administration économique et sociale (AES)* ou *Droit*. L'accompagnement se poursuit les années suivantes. En troisième année (L3), des parcours d'excellence en économie ou gestion sont proposés pour faciliter l'entrée en master d'économie et de management. Pour ceux qui souhaitent poursuivre en licence professionnelle, des liens existent avec la licence professionnelle *Assurance, banque et finance : chargé de clientèle*. La licence dispose d'un partenariat avec un lycée de Besançon pour préparer les étudiants à des concours d'entrée (École normale supérieure (ENS) Cachan, École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) et écoles de commerce). On n'en connaît pas les résultats.

La formation propose une ouverture à l'international, mais une internationalisation limitée. Aucune offre spécifique à l'international n'est proposée. Cependant, les étudiants peuvent partir, jusqu'à une année entière, dans le cadre d'échanges Erasmus, *International Student Exchange Program (ISEP)* ou Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ). Pour autant, seuls deux étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante en 2020-2021 (et un en 2018-2019, aucun l'année suivante). De même, on note très peu de mobilités entrantes (une en 2018-2019, deux en 2019-2020 et aucune en 2020-2021), le nombre d'étudiants internationaux dans la formation étant pourtant significatif (9,5 % de l'effectif global de la formation en 2018-2019, 21 % en 2019-2020 et 17 % en 2020-2021). Le faible degré d'internationalisation de la formation surprend, car il n'est pas en cohérence avec les ambitions affichées de l'UFR et de l'établissement.

La formation valorise un adossement à la recherche, mais il est seulement dédié aux étudiants de troisième année. Les enseignants-chercheurs, au nombre de 30 (soit 43 % de l'équipe pédagogique), spécialistes des sciences économiques ou des sciences de gestion et du management sont membres du Centre de recherche sur les stratégies économiques (CRESE) de l'antenne bisontine du Centre de recherche en gestion des organisations (CREGO) et interviennent dans 62 % des enseignements de la formation, ce qui est important relativement à l'effectif (environ 550 étudiants). Cependant, seuls les étudiants de troisième année bénéficient d'une sensibilisation à la recherche pour un volume horaire total de 45 heures. Les stages ne sont pas rendus obligatoires et ne sont donc pas utilisés comme un moyen de sensibiliser à et par la recherche.

La professionnalisation ne semble pas au cœur de la formation. Seuls huit vacataires professionnels interviennent et assurent moins de 10 % des enseignements. Le projet tutoré compte pour deux crédits ECTS, il représente un volume horaire, relativement faible, de 19 heures au semestre trois uniquement, et aucune formation à l'entrepreneuriat n'est dispensée dans la formation. Ainsi, les éléments classiques de professionnalisation ne sont pas véritablement développés dans le cadre de cette licence.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent. La dénomination des unités d'enseignement (UE) reste classique. Si la correspondance avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) a bien été faite, on ne voit pas comment l'alignement se fait avec les compétences visées ou encore les méthodes pédagogiques et d'évaluation, la mise en adéquation avec les compétences visées n'étant pas explicitée ni valorisée. Le programme de formation permet aux étudiants cependant, sans nul doute,

d'acquérir les connaissances de base requises pour ce type de mention. Les étudiants ne semblent pas être encouragés à créer leur portfolio. En 2020-21, aucun ne l'avait rempli.

La formation offre des pratiques pédagogiques peu diversifiées. On ne trouve cependant pas d'informations qui précisent les initiatives ou innovations pédagogiques mises en place. Les enseignements se font en présentiel uniquement. La crise sanitaire n'a pas amené à l'hybridation même partielle de la formation. La diversité déclarée dans les pratiques pédagogiques prévaut sur l'engagement dans la démarche d'innovation pédagogique.

L'ouverture à l'international de la formation est faible. La formation prévoit des enseignements de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants internationaux et d'anglais pour les autres à hauteur de 90 heures (15 heures d'anglais ou de FLE sont proposées par semestre). Un cours de 36 heures est également, proposé en anglais, lorsqu'un enseignant accepte de le faire. Il n'y a pas de dispositif de préparation à la mobilité intégré dans la maquette. Toutefois, un accompagnement par le coordinateur mobilités internationales est possible, et par le responsable de la licence pour les étudiants en mobilité sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et la formation n'est pas ouverte à l'alternance. La formation est ouverte à la formation continue, mais le nombre d'inscrits est très faible, deux à trois par an sur les trois dernières années, aucune offre spécifique ou aménagement ne leur étant proposé, sans que l'on sache si ceci est la cause de cela ou inversement. En revanche, la licence est très active en ce qui concerne la validation des acquis professionnels, bien que les chiffres soient en diminution (69 en 2018-2019, 40 en 2019-2020 et aucun chiffre en 2020-2021). Elle est dédiée principalement à un public en formation initiale.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe une politique active et classique d'attractivité. L'équipe pédagogique s'implique dans la promotion de la formation, sans assurer toutefois un véritable suivi de son attractivité. Les enseignants participent aux forums et salons. Le nombre de candidatures est croissant (+ 38 % en trois ans), le nombre d'admis restant quant à lui stable (205 étudiants en 2018-2019, 201 en 2019-2020 et 211 en 2020-2021), mais en-deçà de la capacité d'accueil de 220 places, alors que le nombre de néobacheliers « oui si » est en légère augmentation (de 46 en 2018-2019 à 69 en 2020-2021).

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants assez stables, mais faibles. La formation affiche des taux de réussite autour de 30 % en L1 et de 70% en deuxième année (L2) et L3. Pour autant, le nombre d'étudiants ayant validé l'ensemble des crédits ECTS auxquels ils sont inscrits en L1 est de 8 %, en L2 de 11 % et en L3 de 14% sur l'année 20-21. Les étudiants « oui si » sont 100 % à ne valider aucun crédit ECTS. Ces résultats interrogent sur l'impact de la compensation sur la réussite et sur la validation effective des compétences visées. L'absence de données sur les contrats de réussite, même si l'équipe enseignante se dit attentive à la réussite étudiante, n'en est que plus regrettable. Un travail est donc à mener pour assurer le suivi et le déploiement des contrats pédagogiques de réussite. Cela devra permettre d'apprécier l'efficacité des choix retenus pour accompagner les publics en difficulté et ce d'autant que le nombre de « oui si » augmente.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation n'a pas les moyens d'assurer le suivi des étudiants. Le nombre d'étudiants poursuivant en master au sein de l'UFC est relativement stable (autour d'une quarantaine, soit entre 44 et 63 % des diplômés), certains poursuivant dans un autre établissement (12 en 2018-2019, 20 en 2019-2020, pas de données en 2020-2021). La part des diplômés poursuivant, en revanche, dans un autre cursus de niveau équivalent n'est pas négligeable (24 % en 2018-2019, 17 % en 2019-2020 et 26 % en 2020-2021), ce qui interroge. Aucune enquête d'insertion professionnelle n'est mise en place par l'établissement en ce qui concerne les licences.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires lui permettant d'atteindre ses objectifs. 37 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires interviennent dans la formation, l'équipe pédagogique étant de plus renforcée par 33 enseignants vacataires, ce qui paraît être suffisant pour assurer le volume horaire global de 2 248 heures, bien que l'effectif (582 étudiants sur l'ensemble du cycle en 2020-2021) soit important. En l'absence de toute analyse faite par la formation de ces données au regard de la soutenabilité et de la mention de l'utilisation d'outils ou d'indicateurs de mesure du coût de la formation pour suivre et maîtriser sa soutenabilité, il n'est pas possible d'aller plus loin dans l'évaluation de cet item.

L'équipe pédagogique organise un conseil de perfectionnement permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue. Sont initiés des échanges sur le programme de la licence, les modalités d'évaluation, le taux de réussite étudiante. Toutefois, l'absence de personnalités extérieures dans le conseil de perfectionnement est dommageable. L'enquête de satisfaction menée en 2021 a mobilisé 68 étudiants. Le taux de réponse a été considéré comme faible et les résultats de l'enquête ne sont pas discutés. Il manque des éléments de pilotage, en particulier chiffrés, pour permettre un pilotage et une amélioration continue effective de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique en lien avec ses laboratoires
- Un début de mise en place de l'approche par compétences à poursuivre

Points faibles

- Un adossement à la recherche ciblé aux étudiants de troisième année
- Une professionnalisation faible
- Une démarche d'amélioration continue largement perfectible
- Un suivi des parcours étudiants (recrutement, réussite, devenir) insuffisant
- Une internationalisation à développer

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche en élargissant la formation à et par la recherche à l'ensemble du cycle.
- Renforcer la professionnalisation en augmentant la part des éléments de professionnalisation (stage obligatoire, formation à l'entrepreneuriat, etc.).
- Renforcer l'évaluation interne de la formation en élargissant les évaluations des enseignements à l'ensemble du cycle et en faisant participer des représentants du monde socioéconomique au conseil de perfectionnement.
- Assurer le suivi des étudiants et des diplômés afin de mieux prendre en compte les différents profils et parcours étudiants dans le cadre de l'amélioration continue de la formation. Il conviendra pour cela de s'appuyer sur les outils statistiques de Parcoursup en lien avec l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante.
- Développer les partenariats internationaux.

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Assurance banque finance : chargé de clientèle* est proposée sur deux sites (Besançon et Belfort). Elle est portée à Besançon par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences juridiques économiques politiques et de gestion (SJPEG) et à Belfort par l'Institut universitaire de technologie (IUT). Elle se décline en un seul parcours sur les deux sites : *Chargé.e de clientèle en bancassurance - marché des particuliers*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle Banque, assurance, finance : chargé de clientèle a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle est pluridisciplinaire et multisite. Elle est pensée comme un débouché pour les étudiants de deuxième année de licence *Économie et gestion, Administration économique et sociale (AES), Langues étrangères appliquées (LEA) et Droit*, en leur permettant de poursuivre dans cette licence professionnelle et de s'insérer professionnellement, plutôt que de continuer en troisième année de licence (L3) généraliste et en master ensuite. La licence professionnelle accueille également des étudiants ayant un brevet de technicien supérieur (BTS) *Banque, assurance* ou un diplôme universitaire de technologie (DUT), sans que les flux soient connus. Il est à noter le projet d'ouverture d'un master *Finances et banque durables* pour la rentrée 2022, pensé comme une poursuite d'études possible des étudiants de la formation, qui, bien que cela soit possible, interroge néanmoins sur le positionnement de la licence professionnelle en termes de formation professionnalisante. Cette formation est de plus unique sur le territoire, construite en partenariat avec l'école supérieure de la banque.

La formation n'a pas développé de politique spécifique d'ouverture à l'international. L'équipe pédagogique le justifie par le besoin de professionnalisation des étudiants sur le territoire national. Il n'y a donc aucune mobilité entrante ou sortante au sein de la licence.

L'adossement à la recherche de la formation est insuffisant. Si 10 enseignants-chercheurs interviennent dans la formation (ce qui correspond à 50 % de l'équipe pédagogique totale des deux sites), ils ne le font que sur le site de Besançon (aucun enseignant-chercheur n'intervient dans la formation à Belfort), à hauteur de 181 heures, soit 26 % des 700 heures de formation. L'autoévaluation avance toutefois une part de 63 % des cours, les 700 heures de formation incluant sûrement les projets et stages. Aucune heure en revanche n'est directement dédiée à la formation à et par la recherche sur aucun des deux sites. Certains enseignements sensibilisent toutefois les étudiants aux techniques de recherche documentaire, au raisonnement scientifique ou à la protection des données. Le stage et le projet tutoré pourraient être également vus comme une forme de formation à et par la recherche. Ils ne sont pas évoqués comme tels. Cette situation générale, et le déséquilibre entre les deux sites sont regrettables. Si la formation se dit peu concernée par la recherche, car orientée professionnalisante pour une employabilité immédiate, une plus grande sensibilisation à la recherche ne pourrait qu'améliorer encore la formation des étudiants en vue de leur insertion professionnelle. Par exemple, la mise en place d'heures de formation consacrées à la méthodologie informationnelle et documentaire ou aux résultats des recherches des enseignants-chercheurs doit être étudiée.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation, notamment en termes de formation à l'entrepreneuriat. La professionnalisation est au cœur de la formation. La formation est proposée uniquement en alternance. Elle bénéficie de nombreux partenariats à l'échelle régionale et nationale. Les professionnels jouent un rôle essentiel dans la formation. Ils sont au nombre de six, répartis entre les deux sites et interviennent à hauteur de 63 heures à Besançon et 96 heures à Belfort. Là encore ce déséquilibre entre les deux sites interroge. 20 % des crédits ECTS, soit 12 crédits ECTS de la licence professionnelle sont dédiés au stage et au projet tutoré du fait de l'alternance. Durant leur cursus, les étudiants sont sensibilisés à l'entrepreneuriat (pour 20 crédits ECTS, soit 33 % de la formation).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs mettant en œuvre une démarche par compétences. Le programme a été décliné en blocs de connaissances et compétences (BCC) à acquérir en lien avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention. La formation est pensée pour répondre aux besoins du secteur bancaire. Les étudiants apprennent d'abord à lire leur environnement. Puis ils sont préparés à exercer pratiquement leur futur métier. Le stage et le projet tutoré viennent en soutien à l'assimilation des connaissances et compétences chez les étudiants. En ce qui concerne la valorisation des compétences acquises durant la formation, en dehors donc du stage et du projet, ou en dehors du cursus, l'autoévaluation donne peu d'informations. Cependant, la totalité des étudiants utilise le ePortfolio développé par l'université de Franche-Comté (UFC).

La formation a des pratiques pédagogiques innovantes. Les enseignants pratiquent la classe inversée et le e-learning. 557 heures d'enseignement peuvent être suivies à distance sans que cela soit souhaité par l'équipe pédagogique ou les étudiants. Les équipements et les salles de cours permettent une certaine agilité et créativité pédagogique.

Au sein de la licence professionnelle, l'anglais est obligatoire. Un cours de 28 heures d'anglais bancaire et financier est proposé aux étudiants. Pour autant, les étudiants ne sont pas incités à la mobilité internationale. Aucun étudiant n'acquiert une certification en langues qui pourrait être une valeur ajoutée dans les métiers de la finance.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont totalement adaptés aux publics en alternance. La formation est dispensée entièrement en alternance et donc propose à ce titre un emploi du temps adapté sur un rythme

15 jours en formation / 15 jours en entreprise. Elle accueille en 20-21, 44 apprentis et six contrats de professionnalisation. Les années précédentes, les étudiants étaient majoritairement en contrat de professionnalisation (37 en 19-20 ; 45 en 20-21), aucun contrat d'apprentissage n'ayant été fait avant 2020-2021. Il est toutefois dommage qu'aucune validation des acquis de l'expérience ou professionnels ne soit proposée, sans que l'on ne sache si des demandes sont faites.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne d'attractivité. Son effectif est croissant (+ 35 % en trois ans), sa capacité d'accueil étant elle stable (54-55 places ces trois dernières années) et le nombre de contrats d'alternance témoigne de sa légitimité auprès des milieux professionnels. Ainsi, en 2020-2021 (seuls chiffres fournis par l'autoévaluation), pour 87 candidatures déposées, il y a eu 56 admis au sein de la formation et 50 inscrits. Le taux de sélection est proche de deux étudiants sur trois. Pour se faire connaître davantage, l'équipe enseignante participe aux forums et journées portes ouvertes de l'établissement.

La formation se dit attentive à la réussite des étudiants, toutefois les résultats ne suivent pas. Il y a deux étudiants en 2018-19, quatre en 2020-2021 et deux en 2021-2022 qui n'ont validé aucun crédit ECTS. Et seuls 46 % - 40 % et 20 % respectivement en 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 des étudiants valident l'ensemble des crédits ECTS. Les étudiants sont principalement en alternance (contrats de professionnalisation ou d'apprentissage).

La formation présente un bon taux d'insertion professionnelle. Certains étudiants ont exprimé en conseil de perfectionnement leur souhait de poursuivre leurs études à l'issue de leur LP, mais le nombre d'étudiants poursuivant après la licence n'est pas connu. Une enquête d'insertion a été réalisée sur la cohorte 2017-2018 (taux de réponse 57 %). À 30 mois après la sortie de la LP, le taux d'insertion est de 100 %. La plupart deviennent chargés de clientèle en banque assurance. Toutefois, les indicateurs de suivi des diplômés ne sont pas suffisants. La dernière enquête remonte à 2017. L'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'université n'est pas mentionné en soutien à cette activité de suivi des diplômés. Une analyse plus longitudinale doit être menée avec l'aide de l'OFVE. Il serait intéressant également de produire des enquêtes à trois et six mois pour affiner le suivi des étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas totalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Seuls 10 enseignants-chercheurs titulaires interviennent dans la formation, l'équipe pédagogique étant renforcée par six enseignants vacataires professionnels. toutefois, le nombre d'heures total d'enseignement généré par la formation est contenu (825 heures) pour 50 apprenants en 2020-2021. Toutefois, ces indicateurs doivent prendre en compte le fait que la formation est proposée sur deux sites, sans mutualisation et avec un déséquilibre entre les sites, les 10 enseignants titulaires intervenant sur le site de Besançon. À noter que ce nombre d'enseignants ne prend sûrement pas en compte l'ensemble de ceux intervenant dans la formation, puisque l'autoévaluation annonce 20 enseignants (global, tous statuts confondus) intervenant dans la formation. Sans minimiser le sous-encadrement de la formation, il faut pouvoir disposer de données consolidées pour pouvoir évaluer plus finement ce manque de moyens pour y apporter une réponse. Le recours à la mutualisation, via des enseignements co-modaux entre les deux sites, doit cependant être réfléchi.

Un processus d'évaluation interne permet de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue. Seuls neuf étudiants ont toutefois répondu à l'enquête de satisfaction en 20-21. Le conseil de perfectionnement s'est appuyé sur cette enquête. 65 % des étudiants apprécient les enseignements proposés. Tous ont aimé les méthodologies de travail en cours. 75 % d'entre eux souhaitent recommander cette formation. Le fonctionnement de la formation est bel et bien abordé dans le conseil de perfectionnement, mais les éléments de pilotage, en particulier chiffrés, ne sont pas disponibles.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnalisante et bien en lien avec les milieux de la banque
- Une formation articulée avec d'autres formations, qui offre une insertion professionnelle à des étudiants qui ne souhaitent pas poursuivre leurs études
- Une approche par les compétences initiées dans le programme, à étendre aux méthodes d'évaluation

Points faibles

- Une absence de mise en place d'indicateurs de suivi des étudiants, notamment en termes de réussite
- Un faible adossement à et par la recherche
- Une absence de partenariat à l'international

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche qui doit être pensé en lien avec une meilleure articulation des enseignements fondamentaux, un équilibre des ressources allouées aux deux sites (Besançon et Belfort) est en ce sens nécessaire.
- Renforcer le suivi des parcours étudiants avec la mise en place d'indicateurs et d'outils.

LICENCE PROFESSIONNELLE LOGISTIQUE ET TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Logistique et transports internationaux* (LTI) comportant un seul parcours, *Distribution et transports internationaux*, est une formation en un an, adossée au département Transport logistique de l'Institut universitaire de technologies (IUT) de Besançon-Vésoul (site de Vesoul), dans la continuité du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Gestion logistique et transport*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle *Logistique et transports internationaux* occupe aujourd'hui une place cohérente, mais fragilisée par le déploiement des bachelors universitaires de technologie (BUT), et est en adéquation avec orientations pédagogiques actuelles et futures et dans l'offre de formation de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit sa stratégie Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIIS). La formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. La formation est construite en complémentarité avec les autres formations du même cycle, notamment la licence professionnelle *Management de la logistique interne*, mais aussi en continuum avec, tout particulièrement, le DUT *Gestion logistique et transport*. En revanche, si la licence professionnelle *Management de la logistique interne* va intégrer à court terme dans un des parcours du BUT spécialité *Management de la logistique et des transports*, il n'en est pas de même pour la licence professionnelle *Logistique et transports internationaux*, qui de fait restera suspendue, ce qui interroge sur la cohérence de l'offre future pour ce domaine. La formation identifie l'apport de la pluridisciplinarité exprimée à travers des unités d'enseignement (UE) cœur de métier et une UE d'outils transversaux qui constituent sa maquette. L'interdisciplinarité contribue, dans cette formation, à l'acquisition par les étudiants de trois compétences (Gérer l'intermodalité des transports- Appréhender la dimension internationale - Manager des équipes et piloter des projets) qui favorisent l'insertion professionnelle. La LP LTI fait l'objet ou participe à plusieurs partenariats académiques. Tout d'abord, par le biais des projets tutorés, elle collabore au partenariat engagé par l'IUT, la société Uptale et le groupe Stellantis et inscrit dans le programme "MOBICAMPUS - Automobile et mobilités du futur" sélectionné dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA). De plus, elle intègre plusieurs collaborations avec des partenaires académiques à l'international (la Hogeschool University de Gand - Belgique et la SAMK University de Rauma - Finlande).

La formation développe son ouverture à l'international. La formation accueille chaque année deux étudiants mexicains dans le programme MEXPROTEC, sans que l'on sache si celui-ci a été développé à l'initiative de la formation, de l'IUT ou de l'établissement. De plus, un étudiant colombien a été accueilli en 2019-2020 dans le cadre d'une convention de l'université de Franche-Comté (UFC) avec la Colombie. Ces mobilités entrantes représentent 9 à 16 % des effectifs, auxquels viennent s'ajouter des étudiants internationaux recrutés via Campus France (entre zéro et deux par an). Les mobilités sortantes sont en revanche très peu nombreuses (une seule en 2019-2020, dans le cadre du programme Erasmus).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche insuffisant qui se limite à la participation d'enseignants-chercheurs à la formation. Des enseignants-chercheurs (quatre, soit 16 % de l'équipe pédagogique) participent aux enseignements à hauteur de 146 heures (27 % de la formation), mais il n'existe pas de lien étroit entre recherche et enseignement. De plus, aucune formation à et par la recherche n'est dispensée ni aucune unité de recherche identifiée pour accueillir les étudiants ou les accompagner dans la formation à la recherche. Si l'on comprend que l'adossement à la recherche n'est pas une priorité absolue de la formation, celle-ci étant orientée professionnalisante pour une employabilité immédiate, elle n'en reste pas moins une formation universitaire et la sensibilisation à la recherche et aux innovations techniques ne pourrait qu'améliorer encore la formation des étudiants en vue de leur insertion professionnelle.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Onze professionnels font partie de l'équipe pédagogique, qui compte 25 membres, mais n'assurent que 20 % des enseignements. Les branches professionnelles du transport sont de plus régulièrement consultées et, lorsque la situation sanitaire le permet, la formation se déplace à Gand (Belgique) où plusieurs professionnels illustrent la formation par leur expérience. La formation, ouverte à l'alternance, en plus d'un stage de 12 semaines (31 pour les alternants) crédité de 18 crédits ECTS et d'un projet tutoré (six crédits ECTS), soit un tiers des crédits ECTS de la formation, conformément à l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, dispense une formation à l'entrepreneuriat de trois crédits ECTS animé par le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) de la Communauté d'universités et établissements Bourgogne Franche-Comté (ComUE UBFC) et organise des simulations d'entretien d'embauche auxquelles participent une quarantaine de professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite à partir d'un programme cohérent et a identifié les compétences visées. Le programme de formation, cohérent avec ses objectifs, n'est pas encore construit en blocs de connaissances et compétences, bien que trois macrocompétences aient été identifiées et que la correspondance avec les unités d'enseignements ait été faite. L'équipe pédagogique réfléchit à présent à la mise en place concrète de ces blocs de compétences et à un enseignement mobilisant l'approche par compétences dans le cadre du futur projet. Les compétences acquises dans le cursus et hors de celui-ci ne sont pour l'instant valorisées qu'au travers du supplément au diplôme qui mentionne, outre les compétences académiques, l'alternance, la nature du projet tutoré mené, les éventuels mandats électifs et les certifications obtenues.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation diversifie ses méthodes pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants (outils de mise à niveau, jeux d'entreprise en collaboration avec des partenaires internationaux, séjours et visites à l'étranger, etc.) ce qui favorise l'apprentissage par différents canaux. Cela est d'autant plus important que les candidats admis dans cette LP sont issus de différentes formations de niveau bac + 2 (DUT, brevets de technicien supérieur (BTS), etc.). Les enseignements sont dispensés en présence, les enseignements à distance ou en mode hybride n'ayant eu lieu que sous la contrainte de la crise sanitaire.

Les contenus de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international, mais devraient être accompagnés de dispositif de préparation à la mobilité. La formation inclut des enseignements de deux langues étrangères (première langue vivante (LV1) : anglais ; deuxième langue vivante (LV2) : espagnol ou allemand) à raison de 42 heures en anglais et 26 heures en LV2 ainsi que des enseignements dispensés en anglais (68 heures). De plus, concernant l'accueil des étudiants non francophones, la formation propose deux heures hebdomadaires sur 20 semaines de français langue étrangère (FLE). En revanche, aucun dispositif de préparation à la mobilité sortante, si ce n'est le programme Erasmus, n'est proposé.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics en alternance, mais pas à ceux de la formation continue. La formation permet l'accès effectif des publics en alternance par la mise en place de modalités adaptées d'accueil (calendrier de formation adapté pour favoriser l'alternance), d'encadrement et d'ingénierie de formation, les alternants représentant une part importante des effectifs (76 % en 2018-2019, 42 % en 2019-2020 et 59 % en 2020-2021), les contrats de professionnalisation diminuant (trois en 2018-2019 et 2019-2020, aucun en 2020-2021) au profit des contrats d'apprentissage. L'autoévaluation en revanche est incohérente concernant les stagiaires de la formation continue. En effet, alors qu'il est indiqué qu'ils étaient au nombre de quatre en 2018-2019, 11 en 2019-2020 et neuf en 2020-2021 (soit avec les alternants, 100 % des effectifs sur ces trois années), il est également déclaré que, compte tenu du faible nombre d'étudiants en formation continue, aucun dispositif spécifique n'a été mis en place, bien que des aménagements peuvent être proposés (sans préciser lesquels). Le fait que les étudiants internationaux et relevant du dispositif MEXPROTEC soient obligatoirement stagiaires de la formation continue, sans qu'on en connaisse la raison, ne permet pas d'expliquer cet écart. Aucune validation des acquis d'expérience ou professionnels n'a été délivrée ces dernières années, sans que l'on ne sache si des demandes ont été faites.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe peu son attractivité auprès de ses différents publics, qui est cependant satisfaisante. La formation utilise les canaux habituels (site web, forum bac + 2 de Besançon, journée portes ouvertes) pour se faire connaître mais reconnaît qu'elle doit développer d'autres vecteurs d'informations (salons, réseaux sociaux, intervention dans des classes de BTS). Concernant les candidatures reçues (environ 76,

hors Campus France et programmes d'échange), celles-ci sont relativement stables (75-77 candidatures) à l'exclusion de l'année 2019-2020 (55 candidatures reçues) et le nombre d'admis se situent aux alentours de 30 étudiants (37 en 2018-2019, 35 en 2019-2020 et 32 en 2020-2021), 50 % d'entre eux s'inscrivant ensuite dans la formation. Son effectif, en deçà de sa capacité d'accueil (24 places), est en croissance régulière (17 en 2018-2019, 19 en 2019-2020 et 22 en 2020-2021) et s'approche de la capacité d'accueil. Le renforcement des outils d'information orientation doit permettre le renforcement de cette attractivité. À noter que 50 % des étudiants ont, au préalable, obtenu un diplôme autre que le DUT *logistique et transports*, ce qui, dans le contexte du déploiement du BUT, est important pour assurer la pérennité du recrutement futur.

La formation affiche de très bons taux de réussite. La formation suit l'évolution des taux de réussite, par ailleurs très bons (100 % en 2018-2019, 84 % en 2019-2020, 95 % en 2020-2021) et analyse l'impact sur ceux-ci de ses dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite en proposant des remises à niveau, le cas échéant. De plus, des outils opérationnels ont été conçus pour pallier l'absence de connaissances en logistique ou en transport de certains candidats à leur arrivée dans la formation, contribuant à terme à leur réussite, sans que plus de précision ne soit donnée sur ces outils ni sur leurs résultats. À noter que l'autoévaluation précise que l'obtention du diplôme ne nécessite pas la validation de toutes les unités d'enseignements, ce qui interroge sur la place de la compensation et la validation des compétences dans le cadre de la future démarche par compétences. Ainsi, seuls 64 % des étudiants en 2018-2019, 47 % en 2019-2020 et 68 % en 2020-2021 ont validé l'ensemble des crédits ECTS.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes menées par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE). La dernière enquête de 2020-2021 portant sur la promotion 2017-2018 indique que le taux d'insertion professionnelle est de 100 %, les diplômés occupant, pour 40 % d'entre eux, des postes d'employés de niveau intermédiaire. Il est à noter que le taux de répondants à cette enquête est faible (41 %), relativisant les résultats obtenus. L'absence d'enquête à six ou douze mois est regrettable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation bénéficie d'un excellent taux d'encadrement, l'équipe comprenant 10 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires pour un volume d'heure d'enseignement global de 464 heures de formation et un effectif de 22 étudiants en 2020-2021. En revanche, l'autoévaluation ne permet pas d'apprécier si la formation s'appuie sur des outils et des indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants (enquêtes Evamaine) et prend en compte les résultats de cette évaluation, qui est significative du fait d'un taux de réponse élevé (76 % en 2018-2019 et 86 % en 2020-2021) dans son évolution (par exemple, tenter de réduire le délai de correction des évaluations). La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation et qui se réunit périodiquement pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne, exception faite durant les années 2020 et 2021.

Conclusion

Points forts

- Un accueil d'un public de niveau bac + 2 diversifié (plusieurs spécialités de DUT et de BTS)
- Une forte implication des professionnels du secteur des transports et de la logistique dans la formation
- Une professionnalisation des diplômés en adéquation avec les attentes du secteur
- Des partenariats académiques internationaux contribuant à l'ouverture européenne

Points faibles

- Une fragilisation de la LP en raison du déploiement du BUT Management de la logistique et des transports
- Un adossement de la formation à la recherche insuffisant

Recommandations

- Renforcer l'attractivité de cette licence professionnelle qui restera suspendue après le déploiement des trois années de BUT et qui risque donc d'être fragilisée, à terme, dans sa capacité à recruter, en valorisant davantage certains atouts de la formation tels que les activités pédagogiques dans des pays européens, des cours en langue anglaise, l'opportunité de réaliser un semestre à l'étranger.
- Renforcer l'adossement à la recherche non seulement en augmentant le nombre d'heures d'enseignement confiées aux enseignants-chercheurs, mais aussi le volume horaire de méthodologie documentaire et en associant les étudiants à des conférences thématiques au cours de la formation.
- Développer la formation continue grâce à une meilleure communication sur le programme de cette formation auprès des entreprises et des salariés. Cela reste cependant conditionné à la définition de blocs de compétences bien identifiés et à des enseignements mobilisant l'approche par compétences.

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Management et gestion des organisations* se décline en un parcours *Administration et encadrement du service à la personne* (AESP) vise à former des cadres intermédiaires dans le secteur du service à la personne. Elle est proposée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (SJPEG) de l'université de Franche-Comté (UFC) sur le site de Besançon.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle *Management et gestion des organisations* a une place cohérente avec l'offre de formation de l'établissement. Elle est pluridisciplinaire et apporte des connaissances et compétences dans les domaines juridique, économique, de gestion et de sciences humaines. Cette formation vise l'insertion professionnelle, mais également la poursuite d'études. La licence est pensée comme un débouché pour les étudiants de deuxième année de licence *Économie et gestion*, *Droit*, *Administration économique et sociale* (AES) et *Sociologie* en leur permettant de poursuivre dans la LP et de s'insérer professionnellement. Elle accueille également des étudiants ayant validé un brevet de technicien supérieur (BTS) *Services et prestations des secteurs sanitaire et social* ou un diplôme universitaire de technologie (DUT) *Carrières sociales*. La formation envisage également un partenariat possible avec la licence professionnelle *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport*, spécialisée en animation sociale et socioculturelle, domaine complémentaire, mais éloigné des objectifs de la formation.

La formation n'a pas développé de politique spécifique d'ouverture à l'international. L'équipe pédagogique le justifie par le besoin de professionnalisation des étudiants sur le territoire national. Il n'y a donc aucune mobilité entrante ou sortante au sein de la licence, qui n'accueille pas non plus d'étudiants internationaux.

La formation est adossée à la recherche. Dix enseignants-chercheurs interviennent dans la formation (ce qui correspond à un tiers de l'équipe pédagogique), à hauteur de 128 heures, soit plus d'un quart des 450 heures de formation. De plus, les étudiants sont conviés à participer à des conférences de vulgarisation scientifique. Lors de la réalisation de leurs dossiers ou travaux, les étudiants sont incités à utiliser des outils de veille et recherche documentaires (cinq heures) et à s'appuyer sur des méthodologies de recherche (32 heures) notamment dans la réalisation de leurs projets tutorés (36 heures).

La professionnalisation est au cœur de la formation. La formation est accessible en alternance, en lien avec la stratégie de l'établissement. Le développement de l'alternance suppose donc une stratégie effective envers les acteurs économiques du territoire et le renforcement des partenariats notamment pour faire reconnaître la LP comme un atout au développement des carrières. La licence est soutenue par de nombreux partenaires régionaux et est en lien avec les milieux professionnels (Agence régionale de santé (ARS), Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT), Aide à domicile en milieu rural (ADMR), etc.), qui collaborent depuis la création de la licence à l'élaboration du programme de celle-ci et interviennent également dans la formation. Le plan national sur l'attractivité des métiers du secteur médicosocial lancé en 2022 par le gouvernement devrait contribuer à renforcer ces liens. Ainsi 23 professionnels enseignent et/ou encadrent les étudiants, sans que le nombre d'heures d'enseignement ni aucune autre information quantitative ne soient fournis. Le nombre de crédits ECTS associé à la formation à l'entrepreneuriat n'est pas indiqué, cependant, deux enseignements sont dédiés à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat pour respectivement neuf et douze heures d'enseignements. Ces unités d'enseignements (UE) sont complétées par un stage (20 crédits ECTS) de 12 semaines pour les étudiants en formation initiale, les alternants réalisant 980 heures sur 46 semaines en milieu professionnel. À noter que le projet tutoré (deux crédits ECTS) devra être développé lors de la prochaine accréditation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation offre un programme cohérent avec ses objectifs, mais doit poursuivre l'approche par compétences. Le programme est construit avec des intitulés d'unités d'enseignement (UE) classiques, qui ont été mises en correspondance avec les compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation. Un effort reste à faire pour définir et nommer les compétences, car les intitulés d'UE restent peu lisibles dans le cadre d'une approche par compétences. L'alignement des compétences avec les méthodes pédagogiques et d'évaluation n'est pas explicité et valorisé. Le portfolio aurait vocation à trouver sa place et à contribuer à la professionnalisation des étudiants de licence. Actuellement, seuls les apprenants en possèdent un et la formation reconnaît ne pas suivre ni utiliser davantage cet outil. Ce dispositif devrait être généralisé à l'ensemble de la promotion et la formation devrait se l'approprier, les compétences acquises hors cursus pourraient ainsi être valorisées.

La formation offre des pratiques pédagogiques variées, mais leur mise en œuvre effective doit être clarifiée. La formation déclare dans son autoévaluation que l'équipe pédagogique utilise des modalités comodatées ou même à distance (synchrones et asynchrones) via les *Learning Management System* (LMS) (Espace numérique de travail (ENT), plateforme Moodle, application Teams), qu'elle utilise aussi notamment pour communiquer et ouvrir des espaces collaboratifs de travail. Toutefois, elle déclare également qu'aucune heure d'enseignement ne peut être suivie partiellement ou totalement à distance, ce qui interroge. L'interactivité et la participation des étudiants sont recherchées et encouragées via la pédagogie inversée et les LMS. On ne sait pas si ces différentes modalités sont utilisées pour offrir aux étudiants des possibilités de gestion de leur temps en fonction de leur propre rythme. De plus, les étudiants sont impliqués dans des projets afin de développer leur capacité à travailler en groupe, être autonomes et créatifs.

La formation ne propose pas de contenus ni de dispositifs permettant l'ouverture à l'international de ses étudiants si ce n'est via l'enseignement de l'anglais dont le volume est faible. Le volume horaire de l'enseignement de l'anglais est faible (10 heures). Certains enseignements s'appuient sur des articles en langue anglaise, mais aucun enseignement n'est dispensé en anglais. Aucune certification n'est proposée pour le moment.

La formation est ouverte à la formation continue, sans aménagement particulier, contrairement à l'alternance. La licence professionnelle accueille de trois à six stagiaires de la formation continue, mais qui ne bénéficient d'aucun aménagement particulier. En revanche, la formation est ouverte à l'alternance depuis 2017 et à l'apprentissage depuis 2019 et a adapté son calendrier pour ce public dont la part dans l'effectif est en augmentation (deux en 2018-2019, quatre en 2019-2020 et cinq en 2020-2021, soit pour cette dernière année, plus d'un quart de l'effectif), au profit des contrats d'apprentissage, largement préférés des employeurs au contrats de professionnalisation (un seul en 2018-2019 et 2019-2020 et aucun en 2020-2021). Une petite quinzaine de validations des acquis professionnels (VAP) sont réalisées chaque année. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a en revanche été délivrée sur la période.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe une politique active et classique d'attractivité, celle-ci étant bonne. La formation est présentée lors de forums dans les lycées, lors des salons ou journées portes ouvertes. Elle est décrite sur le site Internet de l'établissement. Les projets tutorés réalisés par les étudiants en lien avec les milieux professionnels servent à faire valoir le travail pédagogique et les compétences développées au sein de la licence. Un nombre relativement stable de dossiers de candidatures sont déposés chaque année (77 en 2018-19 ; 61 en 2019-20 ; 65 en 2020-21) pour une capacité d'accueil de 20 places. Ces candidatures couvrent l'ensemble du territoire national, sans que plus de précisions soient apportées. La formation admet en général un nombre d'étudiants identique à la capacité d'accueil (20 en 2018-2019 et 2020-2021 et 22 en 2019-2020) pour un nombre d'inscrits identique (respectivement 20, 20 et 18 en 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021), ce qui a conduit à une capacité non atteinte en 2020-2021, sans que l'on sache si cela vient d'une sélection trop dure, de la qualité des dossiers ou d'une mauvaise gestion des désistements.

La formation est attentive à la réussite des étudiants, qui est bonne. Le taux de réussite est bon (en moyenne 90 %). Un à deux abandons ou échecs sont cependant notés chaque année. Pour aider à la réussite des étudiants, l'équipe pédagogique propose à ceux qui se sentent en difficulté d'en parler en réunion ou lors d'entretiens individuels. Toutefois, la question des abandons devrait être approfondie pour aménager ou modifier le programme et l'accompagnement des étudiants.

La formation suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, mais l'analyse peu. La mesure de l'insertion professionnelle est assurée par des enquêtes internes et celles réalisées par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'UFC. Aucune donnée n'est renseignée permettant une

analyse plus poussée. Ainsi, pour la promotion 2017-2018, le taux d'insertion professionnelle est bon à 18 mois (92,3 %, trois étudiants sur les 19 diplômés étant en poursuite d'études), mais chute à 80 % 30 mois après l'obtention du diplôme. À noter également que seule un peu plus de la moitié des diplômés sont satisfaits de leur emploi en termes d'adéquation avec la formation et le niveau du diplôme, ce qui doit amener la formation à s'interroger. Toutefois, il est difficile ici de conclure, ne disposant de données que pour une seule promotion. Le suivi du devenir des diplômés doit être amélioré, car c'est un élément clé du pilotage pour une licence professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation bénéficie d'un fort taux d'encadrement avec 10 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires pour un volume global d'heures d'enseignement généré de 450 heures et un effectif de 18 étudiants en 2020-2021. Le nombre d'heures de formation est maîtrisé, ce qui garantit la soutenabilité de la formation.

Le processus d'évaluation interne permet de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue. Une évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants est réalisée chaque année (sauf en 2019-2020 en raison de la pandémie) avec un bon taux de réponse (65 % en 2018-2019 et 100 % en 2020-2021). De plus, la formation, par son effectif restreint, bénéficie d'échanges simplifiés avec les étudiants et ainsi de retours sur les enseignements. L'ensemble de ces éléments sont discutés au sein du conseil de perfectionnement qui se tient annuellement (à l'exception de 2019-2020, là encore en raison de la pandémie) et réunit responsable pédagogique, membres de l'équipe pédagogique, professionnels et étudiants. À cette occasion, les membres de ce conseil participent à l'évaluation interne de la formation en passant en revue les contenus de la formation, l'organisation pédagogique, l'organisation matérielle, la réussite et le devenir des étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une réponse à un vrai besoin de professionnalisation du secteur des services à la personne
- Une formation professionnalisante et bien ancrée dans les milieux professionnels
- Une démarche d'amélioration continue engagée

Points faibles

- Une approche par compétences non mise en place

Recommandations

- Structurer la formation en blocs de connaissances et compétences et développer la démarche par compétences afin de concrétiser les réflexions sur l'évaluation des compétences.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU MARKETING OPÉRATIONNEL

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers du marketing opérationnel* comportant un unique parcours *Chargé de projet marketing et communication* et portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Besançon-Vesoul, pôle universitaire de Besançon, est une formation professionnalisante, en un an, dans le domaine de la communication.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation actuelle et future de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit sa stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). La formation, qui forme de futurs professionnels compétents dans les univers stratégiques, opérationnels et créatifs de l'information et de la communication, s'inscrit dans ces ambitions notamment en termes d'insertion professionnelle dans les petites et moyennes entreprises (PME) locales, mais aussi de réussite de tous les publics. La formation est construite en cohérence et en articulation avec celles du premier cycle avec lesquelles elle s'inscrit en continuum, notamment le diplôme universitaire de technologie (DUT)/bachelor universitaire de technologie (BUT) *Information et communication* au sein duquel elle sera, à court terme, intégrée dans le périmètre d'un parcours. Aucune information n'indique que la formation bénéficie de partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux. La formation identifie l'apport de la pluridisciplinarité (marketing, communication, langues, etc.) et de l'interdisciplinarité à sa finalité de professionnalisation (jeu d'entreprise, projets tuteurés, périodes de stage).

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, mais les mobilités sont peu effectives. Durant les trois années de 2018-2019 à 2020-2021, aucun étudiant n'a bénéficié d'une mobilité entrante ou sortante en raison de la crise sanitaire bien que cette formation soit partenaire de nombreux accords internationaux (dispositif Erasmus, convention avec une université colombienne, etc.). Depuis la rentrée 2022, la formation est, de nouveau, ouverte aux mobilités entrantes (un étudiant colombien) et propose, aux étudiants, une année complémentaire dans une université étrangère dans le cadre du programme diplôme universitaire de communication internationale spécialisée (DUCIS) dans une université partenaire. L'autoévaluation ne précise pas les universitaires partenaires de ce programme.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche limité. Les enseignants-chercheurs, au nombre de deux pour une équipe de 28 membres soit environ 7 %, n'assurent actuellement que 20 % des heures d'enseignement de la formation, mais ce volume doit, à terme, augmenter grâce au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER). Cependant, la formation met en place plusieurs modalités liées à la recherche (dans la pratique du stage et dans la rédaction du mémoire), mais leur ampleur reste limitée (20 heures pour un volume horaire total de 414 heures hors projets tuteurés, soit environ 5 %). Un dispositif de formation par la recherche des étudiants n'existe pas encore, mais est indiqué au titre de projet.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Par nature, la formation professionnalisante prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, en cohérence avec sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et grâce à un maillage de petites et moyennes entreprises (PME). Ainsi, elle associe les acteurs socioéconomiques à cette démarche : dix professionnels assurent 25 % des enseignements, soit 132 heures. Les deux temps forts de professionnalisation sont le projet tutoré crédité de six crédits ECTS et d'une période de stage crédité de 18 crédits ECTS pour les étudiants en formation initiale classique. La modalité en alternance est également proposée pour laquelle la formation définit également sa politique en lien avec le positionnement et la stratégie de l'établissement : plus

de la moitié de l'effectif opte pour l'apprentissage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le programme de formation, cohérent avec ses objectifs s'appuie sur un rapprochement entre compétences et unités d'enseignement (UE), mais sans véritablement avoir été construit en blocs de connaissances et de compétences. La formation valorise les compétences acquises dans le cursus et en dehors de celui-ci en utilisant un outil de portfolio numérique ou avec la certification du *Test of English for International Communication* (TOEIC).

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation diversifie ses méthodes pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants (jeux d'entreprises; activités en learning-lab, sorties pédagogiques, etc.). La formation propose des modalités variées d'enseignement comme, notamment, des mises en situations professionnelles organisées en collaboration avec des partenaires issus du monde socioéconomique. La formation est assurée uniquement en présentiel.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études, en particulier à l'international, à travers l'enseignement de trois langues étrangères (première langue vivante (LV1) : anglais ; deuxième langue vivante (LV2) : espagnol ou allemand) pour 40 heures. Les étudiants bénéficient également d'un enseignement de spécialité en langue étrangère de 40 heures et ce volume horaire va être renforcé. De plus, la préparation à la certification en langue anglaise (TOEIC) sera renforcée pour permettre une meilleure réussite des candidats. Enfin, un enseignement de français langue étrangère (FLE) de 30 heures est proposé aux candidats non francophones en mobilité entrante.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation permet l'accès effectif des publics en alternance dont le nombre n'a cessé de croître (de zéro en 2018/2019 à 11 en 2020/2021) par la mise en place de modalités adaptées d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie de formation. L'alternance semble très dynamique et encouragée. Ainsi, par exemple, il est possible aux publics en alternance de travailler sur des sujets relatifs à leur entreprise d'accueil. Par contre, les candidats en formation continue ont vu leur nombre décroître (de quatre en 2018-2019 à zéro en 2020-2021) et aucun candidat n'a validé cette formation grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation auprès de ses différents publics est bonne. Les dispositifs d'information sur la formation, mis en place par l'établissement ou la formation (site web, forums, journée portes ouvertes, etc.), contribuent à améliorer la connaissance et l'attractivité de celle-ci ainsi que la qualité de l'orientation et du recrutement de ses différents types de publics. La formation mesure son attractivité, dont le taux est fort, et dit suivre et analyser l'évolution des candidatures finement via la plateforme eCandidat. Ainsi, le nombre de candidatures est en augmentation régulière (105, 119 et 199) pour une capacité d'accueil de 28 sur les trois dernières années, qui n'est cependant pas atteinte (26, 21 et 25 inscrits sur les trois dernières années) malgré un nombre d'admis parfois conséquent (42 en 2020-2021). Par contre, dans sa description, la formation mentionne 400 candidatures en moyenne par an, en contradiction avec les données de son autoévaluation, ce qui rend l'analyse complexe et interroge. La formation accueille, parmi les inscrits, différents types de publics (candidats ayant un brevet de technicien supérieur (BTS) *Négociation relation client*, *Assistant Manager* ou *Tourisme* et de DUT). La moitié des admis viennent d'une région autre que la France-Comté.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation suit l'évolution des taux de réussite (100 % sur les cinq dernières années). Le niveau de réussite, maximal, trouve peut-être une explication dans la mise en place d'un dispositif d'accompagnement et d'aide à la réussite. Celui-ci repose sur une période de remise à niveau d'un mois à l'entrée dans la formation pour les candidats qui n'ont pas suivi, préalablement, les enseignements de spécialité.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes menées par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante de l'université de Franche-Comté, mais également via un réseau social professionnel. Le taux de répondants faible (44,8 % en 2020-2021) à l'enquête à 18 mois vient limiter l'exploitation et l'extrapolation des résultats de ces études. Cependant, il est à noter un fort taux d'insertion

professionnelle (88,9 %) de la promotion 2017-2018 ; cette formation généraliste en communication répondant aux besoins de nombreuses PME locales. Un peu plus de la moitié des diplômés en emploi occupent un emploi en contrat à durée indéterminée (CDI) et 43 % des répondants ont un emploi de niveau intermédiaire. Globalement, le niveau d'emploi est en deçà des débouchés attendus après une formation de niveau bac + 3.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens limités pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. En effet, l'autoévaluation indique que le faible nombre d'enseignants permanents dans l'équipe pédagogique commune au DUT/BUT *Information, communication* ne permet pas à ces derniers d'assurer l'ensemble des enseignements de cette LP. Toutefois, cinq enseignants et enseignants-chercheurs titulaires encadrent environ 25 étudiants pour un volume global d'heures d'enseignement de 420 heures. L'équipe pédagogique est renforcée par six enseignants vacataires. Cette situation risque, en effet, de se dégrader avec le déploiement sur les trois années du BUT *Information, communication* qui mobilisera, davantage encore, l'équipe pédagogique. Le recours aux vacataires devrait s'en trouver renforcé. L'autoévaluation ne permet pas d'apprécier si la formation s'appuie sur des outils et des indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants chaque année et prend en compte les résultats de cette évaluation qualifiés de constructifs dans son évolution. Cette démarche est également entreprise par certains enseignants de la formation. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation et qui se réunit périodiquement pour analyser les résultats d'évaluation de la formation et identifier les axes d'amélioration pour les deux modalités d'enseignement. Par exemple, l'amélioration de la connaissance du livret électronique de l'apprentissage (LEA) des enseignants, alternants et tuteurs en entreprise a été identifiée en 2020-2021 et une formation a été programmée pour 2021-2022.

Conclusion

Points forts

- Un taux de réussite élevé (100 % depuis plusieurs années)
- Un très bon taux d'insertion professionnelle
- Un nombre important de candidatures hors et de la région Franche-Comté
- Un accueil de candidats en alternance (apprentissage) en nombre croissant

Points faibles

- Un adossement à la recherche limité expliqué, essentiellement, par le nombre réduit d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique
- Une absence de candidat en VAE et en formation continue
- Une absence de mobilité internationale entrante et sortante

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche en intégrant davantage d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.
- Inclure des modules d'enseignements de spécialité assurés en langue anglaise, ce qui contribuera à développer les mobilités entrantes et sortantes.
- Promouvoir cette formation auprès des candidats de VAE ou de formation continue facilitée par une collaboration plus étroite avec le centre de formation continue de l'établissement.

- Identifier son programme en blocs de compétences et déployer l'approche par compétences permettrait à la licence professionnelle *Métiers du marketing opérationnel* parcours *Chargé de projet Marketing et Communication* de poursuivre son évolution.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES (DFGSMA)

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Les étudiants admis en deuxième année du diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques* (DFGSMa2) viennent du parcours d'accès spécifique santé (PASS) ou d'une licence Accès santé (L.AS). Il n'existe qu'un seul parcours.

Le 1^{er} cycle s'étale sur trois ans (en incluant la première année PASS ou L.AS), le 2^e cycle sur deux ans. Les étudiants ont des stages dès la deuxième année (DFGSMa 2).

Il existe des passerelles entrantes en DFGSMa 2 ou en troisième année (DFGSMa 3) et sortantes en fin de licence dans les autres filières de santé.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire, de nombreuses données qualitatives et quantitatives étant manquantes, ce qui ne permet pas une évaluation complète.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est globalement en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, la réussite du plus grand nombre ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi, sont des axes prioritaires de l'établissement. Il n'existe aucune redondance avec d'autres formations de l'établissement. Dans ce cadre, le DFGSMa répond à ces objectifs notamment en termes de démarche d'assurance qualité et de réussite de ses étudiants. Le lien avec la stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS) de l'établissement est cependant plus ténu et mal connu des responsables. Il s'inscrit dans un continuum des études de santé et en cohérence avec certaines mentions de licence, du fait de la mise en place de la réforme des études de santé. En effet, les parcours de première année PASS ou L.AS sont construits en cohérence et complémentarité pour permettre de suivre les différentes formations de santé, Médecine, Maïeutique et Pharmacie, et permettre également les poursuites d'études en licence générale. La deuxième et la troisième année sont également construites en cohérence et en articulation avec le deuxième cycle des études en vue du diplôme d'État de Maïeutique et permettent des passerelles vers les autres formations de santé. Le collégium joue un rôle principalement sur le volet recrutement. Or les enseignants sont mis à disposition par le centre hospitalier universitaire (CHU), ce qui minimise le rôle du collégium pour cette formation. Les référentiels sont suivis et les enseignements sont adaptés à l'évolution des réformes, en lien avec l'université. La vérification de l'application des référentiels est effectuée en commissions pédagogiques, avec analyse des contenus. Une coordination est mise en place avec le diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM), dans le continuum de PASS-L.AS et de DFASMa. Une coordination est également visible sur la transversalisation du service sanitaire des étudiants en santé. Il y a donc un apport de l'interdisciplinarité à la finalité de la formation. On ne dispose pas d'éléments permettant d'apprécier la valeur ajoutée des partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux. Il existe une mutualisation d'enseignements en licence.

Il n'y a pas d'offre spécifique à l'international, ni de partenariats internationaux définis. Toutefois, les étudiants peuvent réaliser des stages à l'étranger, avec un contrat pédagogique permettant de valider les enseignements au sein de la faculté d'accueil. Il n'y a eu cependant aucune mobilité sortante et/ou entrante au cours des trois dernières années,

L'adossement à la recherche et la formation par la recherche sont faibles en 1^{er} cycle. Il est indiqué 66 heures de formation en 2020-2021, sans préciser en quoi consiste cette formation. De même, le nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs intervenant dans la formation est de 43, dispensant 252 heures étudiant. Cependant, les enseignants-chercheurs sont *a priori* des enseignants hospitalo-universitaires, et les enseignements dispensés ne concernent pas la recherche directement, ce qui est cohérent avec l'esprit de cette formation de santé qui est essentiellement professionnalisante. Il y a néanmoins des inscriptions régulières d'étudiants en master Santé

publique. (huit à dix chaque année, mais avec des abandons en cours d'année)

La formation n'entretient pas de relations avec le monde socioéconomique à l'exclusion des hospitalo-universitaires. Les besoins socioéconomiques du territoire sont définis nationalement et par les Agences régionales de santé (ARS). On doit considérer qu'il s'agit, comme toutes les formations de santé, d'une formation professionnalisante destinée à la formation au métier de sage-femme. Les étudiants rédigent un mémoire de fin d'études sur le parcours d'emploi. La formation prépare à l'insertion professionnelle, par une analyse réflexive systématique au retour de stages, tous les étudiants étant concernés. Il n'y a pas de renseignements fournis sur les offres d'alternance et de formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes et les pratiques pédagogiques sont adaptées aux compétences visées. Un travail est en cours sur la cohérence entre les connaissances, les compétences et les modalités d'évaluation. Les étudiants disposent d'un livret d'actes et de compétences pour les stages. Les compétences acquises sont valorisées grâce à un accompagnement personnalisé au retour des stages par une enseignante référente pédagogique.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées. Il n'y a pas de modalités d'enseignement à distance. Les méthodes pédagogiques apparaissent adaptées aux compétences attendues, avec une diversification des méthodes comme la mise en place de classes inversées, l'étude de cas cliniques, la mise à disposition de contenus de cours, de vidéos pédagogiques ou d'autotests sur la plateforme Moodle contenant les supports de cours, des séances de simulation grâce à des relations étroites avec le centre de simulation.

Les contenus et les dispositifs de la formation favorisent peu l'ouverture à l'international. L'acquisition des compétences linguistiques est difficile à préciser, l'autoévaluation donnant peu de précision sur ce point. Toutefois il est indiqué 81 heures étudiant en anglais pour l'année 2020-21 (aucune information pour les deux années précédentes). Aucun enseignement n'est dispensé en anglais et il n'est pas fait mention de documents en langue étrangère. Il n'y a pas de dispositif préparant à la mobilité.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de l'alternance. La formation n'est pas ouverte à ce type de public. Les enseignements sont personnalisés pour les étudiants entrant par voie de passerelle (étudiants titulaires d'un master ou d'un doctorat), mais on ne dispose pas de données sur le flux et les modalités de cette personnalisation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Une politique de promotion des études est mise en place de façon classique, mais la formation ne suit pas de manière précise son attractivité auprès de ses différents publics. L'information sur la formation s'effectue par une participation à des forums métiers, des temps d'information institutionnels et hors institution, avec un projet de page web. L'attractivité de la formation est appréciée par le suivi des inscriptions en PASS/L.AS et des demandes de passerelles. Pour l'année 2020-21, il y avait 53 étudiants inscrits dans le 1^{er} cycle (27 en 2^e année et 26 en 3^e année), pour une capacité d'accueil de 53. Il n'y a donc pas de problème de remplissage, bien qu'il ne soit pas exclu que certains étudiants issus du PASS ou d'une L.AS aient choisi le parcours maïeutique par défaut, n'ayant pas été pris dans d'autres parcours, notamment en médecine. Une diminution du choix de la formation à la rentrée 2022 a d'ailleurs été constatée, le nombre des inscrits étant tombé à 17 (et 2 passerelles). Pour l'équipe, la baisse du nombre d'inscrits vient plus de la mise en œuvre de la réforme que d'un problème d'attractivité. La profession attire toujours, mais les conditions de travail exigeantes peuvent entraîner une diminution du nombre de candidats.

L'évolution des taux de réussite est suivie chaque semestre. Les programmes sont modifiés chaque année (voire en cours d'année) pour répondre aux besoins. Ainsi, en 2020-2021, le nombre d'heures consacrées à certains enseignements a été modifié, à la baisse ou à la hausse. Tous les étudiants ont validé en totalité leur année depuis 2019.

La qualité de l'insertion professionnelle est évaluée grâce aux enquêtes de l'ARS. Les étudiants poursuivent tous leurs études en 2^e cycle et le suivi à l'issue du 1^{er} cycle n'est pas considéré comme pertinent. Un nombre régulier d'étudiants s'inscrit chaque année en master *Santé publique*, mais on note un pourcentage important d'abandons en cours d'année. Il est indiqué un arrêt d'études en fin de deuxième année et un en fin de licence en 2018-19 ; une poursuite d'études dans une autre filière en 2020-21. On peut donc considérer que tous les étudiants, sauf un en 2018-2019, poursuivent leurs études en DFASMa. Le nombre d'étudiants poursuivant en master *Santé publique* n'est pas précisé.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, cependant on peut considérer que le nombre d'enseignants permanents de la formation est insuffisant. En effet, seuls quatre enseignants titulaires et un à mi-temps interviennent dans la formation contre 40 enseignants temporaires. Une augmentation des effectifs conduirait à une amélioration du tutorat et de l'encadrement en stage ; cette activité étant trop peu valorisée. Concernant les enseignants, il n'y a pas de mobilité sortante ni d'accueil d'enseignants invités. Les enseignants partagent leurs acquis de formation sur un serveur commun.

La formation définit un processus d'évaluation interne par les étudiants, selon des modalités qui ne sont pas précisées. La formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement individualisé. L'analyse des résultats est effectuée dans les commissions pédagogiques et dans le comité stratégique qui tiennent lieu de conseil de perfectionnement : analyse des retours de stage, de l'organisation de l'année, des examens et de la qualité des interventions.

Conclusion

Points forts

- De bon taux de réussite des étudiants
- Des dispositifs d'évaluation des enseignements et des stages, avec un accompagnement personnalisé des étudiants
- Des méthodes pédagogiques innovantes

Points faibles

- Un nombre d'enseignants permanents insuffisant
- Une absence d'offre spécifique à l'international

Recommandations

- Augmenter le nombre des enseignants permanents intervenant dans la formation, aujourd'hui fragilisée par ce nombre très faible.
- Développer une offre à l'international, notamment en proposant des stages.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES (DFGSM)

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM) est obtenu à l'issue de six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits ECTS correspondants au niveau licence. Ce diplôme appartient au collégium Sciences de la santé et du sport. L'enseignement est effectué au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de la santé.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire, de nombreuses données qualitatives et quantitatives étant manquantes (seule l'année 2020-2021 a été renseignée), ce qui ne permet pas une évaluation complète.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, la réussite du plus grand nombre ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi, sont des axes prioritaires de l'établissement. Dans ce cadre, le DFGSM répond à ces objectifs, notamment en termes de démarche d'assurance qualité et de réussite de ses étudiants. Il n'existe aucune redondance avec d'autres formations de l'établissement. Les référentiels sont suivis et les enseignements sont adaptés à l'évolution des réformes, en lien avec l'université. La formation s'inscrit dans un cadrage national et non local, aussi les relations sont plus fortes avec l'Agence régionale de la santé (ARS) qu'avec l'université de Franche-Comté (UFC) pour le cadrage de l'offre de formation ; des partenariats étroits existent avec le centre hospitalier universitaire (CHU) et les hôpitaux périphériques. La formation s'inscrit dans un continuum des études de santé et en cohérence avec certaines mentions de licence, du fait de la mise en place de la réforme des études de santé. En effet, les parcours de première année (parcours spécifique accès *Santé* (PASS), ou licence Accès *Santé* (L.AS) sont construits en cohérence et complémentarité pour permettre de suivre les différentes formations de santé, médecine, maïeutique et pharmacie et permettre également les poursuites d'étude en licence générale. La deuxième et la troisième année sont également construites en cohérence et en articulation avec le deuxième cycle des études en vue du diplôme d'État de docteur en médecine et permet des passerelles vers les autres formations de santé. La formation identifie l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à sa finalité (liens avec les autres formations de santé) ; celles-ci sont évaluées en commission pédagogique et conseil d'UFR.

La formation ne propose pas d'offre spécifique à l'international. Les étudiants ont la possibilité de réaliser des stages à l'international, avec contrat pédagogique permettant de valider les enseignements au sein de la faculté d'accueil. Sur les trois dernières années, il y a eu sept étudiants inscrits dans l'offre spécifique à l'international, et sept ont bénéficié d'une mobilité sortante. Il n'y a eu en revanche aucune mobilité entrante. Il faut noter qu'il est difficile de trouver des organisations des études médicales similaires à l'étranger pour obtenir des équivalences complètes.

L'adossement à la recherche est réel, mais jugé trop faible, par manque d'unités d'enseignement (UE) masteurisantes, qui sont néanmoins proposées dès la deuxième année. Le nombre d'heures de formation à et par la recherche est de 60. Il s'agit de lecture critique d'articles et d'UE masteurisantes, sans que soient précisés le nombre de crédits ECTS et le nombre d'étudiants concernés. On ne dispose pas d'informations sur la nature de cette formation à la recherche. La totalité des heures de formation est assurée par des enseignants-chercheurs, au nombre de 82, ce qui est une situation normale puisque tous les enseignants sont des hospitalo-universitaires. Il existe des possibilités de double cursus avec l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), avec des candidats réguliers, sans que le nombre soit précisé.

La formation n'entretient pas de relations avec le monde socioéconomique, car les relations avec celui-ci concernent très peu le 1^{er} cycle des études de médecine. La formation n'est pas ouverte à l'alternance ni à la formation continue, et elle ne prépare pas à l'insertion professionnelle à l'issue du 1^{er} cycle puisque tous les étudiants poursuivent en 2^e et 3^e cycles.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle appuie sa démarche sur une approche programme. Il n'y a pas encore de mise en œuvre de l'approche par compétences en 1^{er} cycle. Celle-ci a été mise en place au niveau master et doit maintenant descendre au niveau de la deuxième et de la troisième année. La formation ne s'estime pas concernée par la valorisation des compétences acquises, les raisons n'étant pas précisées.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, en particulier grâce à la mise en œuvre de la pédagogie inversée et le centre de simulation. La flexibilité des modalités d'enseignement (cours en distanciel) concerne peu les formations médicales. Cependant, les innovations pédagogiques imposées par le confinement ont aidé à la diversification des méthodes. Aujourd'hui, il persiste une hybridation importante, à hauteur de 25 % à 33 % du volume d'enseignement, permettant un apprentissage en amont du présentiel, favorisant les échanges apprenants-enseignants en présentiel. La simulation prend aussi toute sa place (numérique ou sur mannequins équipés). Le centre de stimulation, qui peut et doit encore être développé, comprend l'école du geste ainsi que des mannequins (haute fidélité pour certains).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Un enseignement d'anglais existe dès la première année, avec une UE *Test of English for International Communication* (TOEIC) accessible aux étudiants : 24 heures par étudiant sous forme de travaux dirigés et 48 heures de disciplines enseignées en langues étrangères. Pour l'année 2020-21, 24 étudiants ont obtenu la certification TOEIC; le nombre d'inscrits à cette formation n'est pas précisé. Il n'y a pas de dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants.

Les contenus et dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La question de l'attractivité ne se pose pas en médecine, car le nombre d'étudiants qui s'inscrivent sur Parcoursup pour cette formation dépasse largement les possibilités d'accueil, comme dans toutes les universités de santé sur le territoire national. Il y a néanmoins une participation à des forums métiers, des temps d'information institutionnels et hors institution. Les candidatures proviennent essentiellement du PASS et des L.AS (première année commune aux études de santé (PACES) jusqu'à l'année 2020-21). Ainsi pour l'année 2020-21, il y avait 600 inscrits en PASS et 243 en L.AS (soit un total de 843 inscrits) pour une capacité d'accueil de 212 étudiants. Les nombres d'inscrits en deuxième et troisième années étaient respectivement de 216 et 235.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais n'analyse pas l'impact de ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus. Les taux de réussite constituent des indicateurs étudiés en commission pédagogique. Les taux sont d'interprétation difficile en première année puisque les étudiants viennent de deux formations distinctes (PASS et L.AS) et qu'ils se répartissent entre quatre disciplines de santé. En 2020-21 (seule année où l'on dispose des chiffres de réussite), il y avait 216 étudiants inscrits en deuxième année, qui ont tous validé l'ensemble des crédits ECTS ; 222/235 ont validé leurs crédits ECTS en troisième année, ce qui représente un taux de réussite de 94,5 %. Il existe un accompagnement pédagogique et médical, le cas échéant, pour tous les étudiants en difficulté. On ne dispose pas de données quantitatives permettant d'apprécier les résultats de cet accompagnement.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études, considérant que ces paramètres ne sont pas pertinents, puisque l'ensemble des étudiants continue ses études en 2^e et 3^e cycles.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il est difficile de savoir si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'autoévaluation ne fournit pas l'ensemble des données en permettant une évaluation précise. En effet, si 82 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires sont intervenus pour l'année 2020-21, pour un total de 451 étudiants (L2 et L3), le nombre total d'heures d'enseignement générées n'est pas renseigné (il est indiqué deux fois 24 heures, ce qui ne semble pas réaliste, mais peut s'expliquer par le statut des hospitalo-universitaires). Cependant, le nombre d'heures de formation est lui de 573 heures (335+238) et ne tient pas compte de la première année et des heures de formation du PASS.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée en utilisant l'application web Evamaine et par des discussions avec les élus étudiants. Cependant peu d'enseignants utilisent à ce jour cet outil. Le conseil de perfectionnement n'existe pas en tant que tel (ce n'est pas une obligation pour les formations de santé) ; il est remplacé par la commission pédagogique.

Conclusion

Points forts

- Une diversification des méthodes pédagogiques : pédagogie inversée, simulation, documents en distanciel en amont de l'enseignement en présentiel
- Un accompagnement personnalisé des étudiants en difficulté
- Un enseignement d'anglais performant avec passage de la certification TOIEC

Points faibles

- Une évaluation des enseignements par les étudiants perfectible
- Une offre spécifique à l'international perfectible
- Une absence de mobilité entrante

Recommandations

- Développer les dispositifs d'évaluation des enseignements.
- Développer l'offre à l'international, ainsi que les mobilités entrantes et sortantes.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le *diplôme de formation générale en Sciences pharmaceutiques* (DFGSP) est obtenu à l'issue de six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits ECTS correspondants au niveau licence. Ce diplôme appartient au collégium Sciences de la santé et du sport. L'enseignement est effectué au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de la santé. La première année correspond aux différentes voies d'accès, à savoir le parcours accès santé spécifique (PASS) et 11 parcours de licence Accès santé (L.AS) qui peuvent être suivis en première année (L.AS1), mais également en deuxième ou troisième année de licence (L.AS2 et L.AS3).

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire, notamment aucune donnée qualitative, ainsi que certaines données quantitatives n'ont été renseignées, ce qui ne permet pas une évaluation complète.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. L'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand nombre ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi, grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations, sont des axes prioritaires de l'établissement. Dans ce cadre, le DFGSP répond à ces objectifs notamment en termes de démarche d'assurance qualité et de réussite de ses étudiants. Le lien avec la stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS) de l'établissement est cependant plus ténu. Elle s'inscrit dans un continuum des études de santé et en cohérence avec certaines mentions de licence, du fait de la mise en place de la réforme des études de santé. En effet, les parcours de première année PASS ou L.AS sont construits en cohérence et complémentarité pour permettre de suivre les différentes formations de santé (médecine, maïeutique et pharmacie) et permettre également les poursuites d'étude en licence générale. La deuxième et la troisième année sont également construites en cohérence et en articulation avec le deuxième cycle en vue du diplôme d'État de docteur en pharmacie et permettent des passerelles vers les autres formations de santé. L'UFR santé propose également des formations d'orthophonie, de psychomotricité et d'ergothérapie ainsi que le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) de préparateur technicien en pharmacie. Concernant la pluridisciplinarité, la formation s'autoévalue très bien, mais ne fait reposer son argumentation que sur l'article 5 de l'Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du DFGSP, sans autres éléments de preuve ou d'analyse, ce qui rend difficile, voire impossible l'évaluation de ce critère.

La formation ne propose pas d'offre spécifique à l'international. Des mobilités entrantes et sortantes sont possibles dans le cadre d'Erasmus, mais peu d'étudiants sont concernés. Six étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante (trois en 2018-2019, un en 2019-2020 et deux en 2020-2021), possible uniquement en troisième année (DFGSP3). Toutefois, la réorganisation de la deuxième année pourrait favoriser les mobilités sortantes dès 2021-2022. Cinq étudiants ont bénéficié d'une mobilité entrante (deux en 2018-2019, deux en 2019-2020 et un en 2020-2021). Il n'est pas indiqué de partenariat international. Une information lors de la réunion de rentrée a été mise en place depuis 2019, mais cette information n'a pas encore donné de résultats probants. Des mobilités sortantes (en Thaïlande via Erasmus +) et l'accueil d'enseignants étrangers (Thaïlande, Espagne, Égypte) ont également eu lieu sans que leurs nombres respectifs ne soient précisés.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. La formation s'appuie sur une équipe pédagogique importante, constituée d'enseignants-chercheurs (17) et d'hospitalo-universitaires (16) réalisant la quasi-totalité des heures d'enseignement, à l'exclusion de l'anglais, soit plus de 95 %. Les unités de recherche auxquelles ils sont rattachés ne sont pas précisées, mais accueillent les étudiants en stage. En effet, les étudiants peuvent s'inscrire dans un parcours recherche dès le semestre 4 et notamment suivre un stage d'initiation à la

recherche (le nombre d'étudiants concerné n'est pas donné). Ce parcours peut être poursuivi en DFGSP3 via les unités d'enseignement (UE) du master *Santé* dans lesquelles interviennent les enseignants-chercheurs du DFGSP; la part des UE optionnelles permettant de construire le parcours recherche reste cependant relativement faible, mais non négligeable pour un 1^{er} cycle, étant de neuf crédits ECTS sur 120.

La formation n'entretient pas de relations avec le monde socioéconomique à l'exclusion des hospitalo-universitaires et intègre peu d'éléments de professionnalisation. La formation s'appuie sur un nombre important d'intervenants hospitalo-universitaires (17) qui assurent 44 % des heures de la formation. Mais au-delà de cette participation, les liens avec le centre hospitalier universitaire (CHU) ne sont pas davantage décrits, et aucun professionnel du secteur privé n'intervient dans la formation, ce qui est regrettable. La formation n'est pas ouverte à l'alternance ni à la formation continue (reprise d'études). Conformément aux textes, huit semaines de stage sont prévues et une UE « projet professionnel » (4,5 heures) est dispensée au semestre 4.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle a défini la matrice des compétences en les déclinant par unités d'enseignement (UE), mais la formation reste organisée en semestres et ne se décline pas en blocs de connaissances et de compétences. Un référentiel des compétences au niveau national est en cours de réalisation. Les étudiants ont la possibilité de suivre des UE libres proposées par l'ensemble des UFR et de valoriser ces compétences acquises par une bonification de 0,2 point sur la moyenne du semestre. L'ensemble des étudiants de deuxième année possède de plus un ePortfolio, conformément aux textes en vigueur.

La formation a diversifié récemment ses méthodes pédagogiques, par la création de capsules vidéo et de cours en ligne, qui constituent un complément de cours. En première année, une formation hybride est proposée pour les PASS/L.AS (présentiel et distanciel) bien qu'il soit indiqué qu'aucune heure d'enseignement ne puisse être suivie entièrement ou partiellement à distance. En dehors des capsules vidéo sur Moodle, les enseignements sont dispensés de façon traditionnelle dans des amphithéâtres, salles de travaux dirigés, salles de travaux pratiques, salles informatiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation favorisent peu l'ouverture à l'international. Les étudiants bénéficient d'un enseignement d'anglais en deuxième année (DFGSP2) et troisième année (DFGSP3) avec 60 heures de travaux dirigés (TD). Un enseignement de 9 heures de TD par étudiant est proposé en PASS. Aucun enseignement n'est dispensé en anglais et il n'est pas fait mention de documents en langue étrangère. Un coordinateur Erasmus conseille et aide les étudiants à préparer les mobilités sortantes et les mobilités entrantes.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de l'alternance. La formation n'est pas ouverte à ce type de public et ne souhaite pas l'être. Aucun stagiaire dépendant de la formation continue n'est accueilli et on ne compte aucune demande ou délivrance de validation d'acquis d'expérience ou professionnels.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Une politique de promotion des études est mise en place de façon classique, mais la formation ne suit pas son attractivité auprès de ses différents publics. La formation assure sa promotion en étant présente dans des salons, des journées portes ouvertes, et une information dans les lycées de la région, mais on ne dispose pas de données quantitatives permettant d'apprécier les résultats de cette politique. Le nombre d'étudiants inscrits choisissant la filière pharmacie en première année est constant. L'attractivité est difficile à mesurer, car l'étudiant peut s'inscrire à plusieurs filières de santé simultanément, une filière pouvant être ainsi choisie par défaut. Toutefois, la capacité d'accueil en DFGSP étant de 85, on peut supposer que cette filière est peu attractive. La capacité n'est donnée que pour l'année 2020-2021, de même que le nombre d'inscrits en DFGSP2 (79) et DFGSP3 (83), ce qui ne permet pas une analyse complète de ce point ni de l'impact de la réforme des études de santé. De même, pour la première année, on dispose seulement des chiffres pour l'année 2020-21, année de la mise en place de la réforme (327 étudiants de PASS et 147 étudiants de première année commune aux études de santé (PACES) (redoublants)) sans connaître le nombre de candidatures ni le profil des candidats, notamment la part des néobacheliers. Enfin, à l'issue de l'année 2020-2021, 35 étudiants de PASS ont intégré le DGFSP2 pour deux étudiants de L.AS, sans que les mentions des L.AS ne soient précisées, ce qui interroge quant au nombre final d'inscrits pour 2021-2022 au regard de la capacité d'accueil.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais n'analyse pas l'impact sur celles-ci de ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus. Tous les étudiants en échec sont repérés dès les résultats du semestre 3 et des entretiens pédagogiques sont proposés aux étudiants pour les accompagner. Un contrat pédagogique est proposé pour chaque doublant en proposant la possibilité de valider des UE par anticipation. On ne dispose pas de donnée quantitative permettant d'apprécier les résultats de cet accompagnement. De même, ne disposant du nombre d'inscrits que pour l'année 2020-2021, les taux de réussite ne peuvent être calculés que pour cette année (83 % en DGFSP2 et 84 % en DGFSP3). Aucun renseignement n'est fourni sur le devenir des étudiants en échec (redoublement ou abandon).

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle, mais réalise un suivi de cohortes. La formation estime que le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants de pharmacie n'est pas pertinent dans la mesure où la plupart des étudiants poursuivent leurs études. Elle réalise néanmoins un suivi de cohorte à N+1, l'ensemble des diplômés des trois dernières années ayant poursuivi leur cursus (on suppose, en DFASP de l'UFC) à l'exception d'un seul étudiant en 2020-2021. Ce dernier, avec un projet professionnel réfléchi et connu de l'équipe pédagogique, a poursuivi ses études à l'UFR santé de l'université de Strasbourg.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation bénéficie d'un fort taux d'encadrement avec un total de 72 enseignants, dont 36 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, pour 1 600 heures étudiants ; le nombre d'heures équivalent travaux dirigés (TD) étant rendu difficile à estimer compte tenu du statut des enseignants hospitalo-universitaires.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Une évaluation des enseignements de la DFGSP2 et de la DFGSP3 a été réalisée en 2018, avec 32 réponses (le taux de réponse ne peut être calculé en l'absence de donnée sur les effectifs cette année-là, mais est globalement faible), mais pas depuis. Les responsables de formation expliquent cela par la crise sanitaire, ce qui étonne puisque cette évaluation se fait par le biais d'une plateforme dédiée. La commission pédagogique joue le rôle de conseil de perfectionnement avec la présence d'étudiants, de personnel administratif, parfois des professionnels extérieurs à l'université en fonction de l'ordre du jour. Elle se réunit trois fois par an et gère les études de la deuxième à la sixième année de pharmacie. Aucune analyse des résultats des actions mises en place n'est fournie et le compte-rendu semble indiquer que la commission pédagogique aborde avant tout des questions d'ordre purement pédagogique, ce qui, dans ce cadre, paraît logique. De plus, cette formation est engagée dans une démarche qualité initiée en 2013, pour l'ensemble des études de pharmacie, par la Conférence internationale des doyens de pharmacie d'expression française, qui a mis en place un programme facultatif d'évaluation des facultés de pharmacie auquel l'UFR Sciences de la santé a adhéré.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche
- Une diversification des pratiques pédagogiques

Points faibles

- Une attractivité faible et non suivie
- Aucune évaluation récente des enseignements
- Une absence d'une offre spécifique à l'international

Recommandations

- Suivre plus précisément l'attractivité de la formation et analyser l'impact des actions d'information/communication ainsi que le profil d'entrée des étudiants candidats.
- Reprendre l'évaluation des enseignements et en tirer un plan d'action dont les résultats seront analysés par la commission pédagogique.

- Ouvrir plus significativement la formation à l'international en développant des partenariats.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) CARRIÈRES SOCIALES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Carrières sociales* porté par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Belfort-Montbéliard, site de Belfort, est structuré en trois parcours : *Animation sociale et socioculturelle*, *Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux* et *Villes et territoires durables*. Il est opérationnel à partir de la rentrée 2021. Le BUT est construit dans le périmètre formé du diplôme universitaire de technologie (DUT) préexistant et de la licence professionnelle (LP) *Intervention sociale : accompagnement social* avec deux parcours *Animation sociale & socioculturelle - fonction de coordination de projet* et *Éducation familiale et implication dans la Cité* qu'il remplace.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit le BUT *Carrières sociales* ont une place cohérente dans l'offre de formation en adéquation avec les priorités et orientations définies par l'établissement en matière d'innovation pédagogique et de développement de partenariats académiques. Les formations du périmètre, par nature professionnalisantes, sont construites en articulation, ayant des unités d'enseignement (UE) d'enseignement communes et une équipe pédagogique qui recouvre en grande partie celle des trois parcours de première année du BUT (BUT1), de seconde année du DUT (DUT2) et de LP *Intervention sociale* (IS). Le DUT est en *continuum* avec la LP ce qui participe à la création d'un cursus complet de BUT. La spécificité du diplôme, qui forme des professionnels polyvalents intervenant auprès de cibles diverses, appelle à la pluridisciplinarité et à l'interdisciplinarité, au cœur de la formation, notamment dans le cadre du dispositif « Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ». Un projet pédagogique ayant l'objectif de développer et de soutenir la réflexivité des étudiants dans leur parcours de professionnalisation est en cours dans le cadre d'un appel à projets lancé et financé par le projet RITM-BFC (Réussir - Innover - Transformer - Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté) (dans le cadre du troisième programme d'investissements d'avenir (PIA3)) et destiné à assurer une meilleure réussite en premier cycle. On note que le dossier ne donne pas d'information précise concernant les éventuelles passerelles avec d'autres licences pour ouvrir à la poursuite d'études en master même si le focus est sur l'insertion directe dans le monde du travail et le pourcentage de poursuite d'études en LP n'est pas si important (16,7 % selon enquête promotion 2017-2018).

La formation est peu ouverte à l'international. La formation n'a pas d'offre spécifique à l'international. La LP ne favorise pas l'ouverture à l'international en raison notamment de ses particularités, l'équipe s'est plutôt focalisée sur l'ouverture et le développement de l'apprentissage. Néanmoins, l'équipe pédagogique manifeste une forte prise de conscience à cet égard et, dans le contexte de la création du BUT, puisqu'elle a engagé une réflexion et mène des actions afin de pallier cette faiblesse à partir de la rentrée 2022-2023. Par exemple, elle a favorisé le stage à l'étranger pour répondre à des demandes des étudiants de BUT1 (quatre étudiants de BUT1 ont effectué leur stage en Israël).

Le BUT bénéficie d'un bon environnement d'adossé à la recherche, mais ne facilite pas suffisamment l'accueil des étudiants dans les unités de recherche. Des UE dédiées à l'initiation à la méthodologie de la recherche sont prévues dans la maquette (en DUT2 des enseignements de 36 heures/an qui intègrent des projets d'enquêtes de terrain, des restitutions écrites et orales ; en LP des enseignements dédiés à la recherche en sciences sociales pour les deux parcours). Des enseignements en BUT1 sont assurés par des enseignants-chercheurs (quatre titulaires maîtres de conférences du département issus de différentes disciplines) qui renforcent le lien avec la recherche par l'organisation de colloques et journées d'étude qui s'adressent aux étudiants, chercheurs et professionnels. En vue du développement futur du BUT, il est nécessaire que le lien avec les unités de recherche soit consolidé notamment par la participation des étudiants aux projets. Cette forme d'accueil serait compatible avec les particularités de la formation qui intègre la recherche-action dans son approche méthodologique.

La formation entretient des relations solides avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. La formation fait un point fort de sa politique de construction de relations solides avec le tissu socioéconomique local et régional. L'environnement socioéconomique est bien présenté (des conventions de partenariat établies avec les acteurs et décideurs locaux : Fédération des centres sociaux, protection de l'enfance du Conseil départemental, Caisse centrale d'activités sociales, services éducation et urbanisme des mairies, entreprises et associations de services à la personne). La LP avec ses deux parcours est ouverte à la formation continue depuis sa création (en 2017) et à l'apprentissage (depuis 2021). Le DUT2, ouvert à l'apprentissage en 2020-2021, a accueilli six étudiants apprentis. Ce périmètre crée les conditions favorables à l'ouverture à l'alternance du parcours *Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux* (CGE3S) du BUT2 et des trois parcours du BUT3. La plupart des intervenants de la formation sont des professionnels (22 en LP, 38 % de la charge horaire d'enseignement en 2021-2022 en BUT1, dépassant le taux recommandé de 25 %).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT se structure dans un périmètre de formations qui a mis en place un alignement pédagogique dans une approche par compétences. Les contenus de la formation sont définis selon une approche par compétences ; le programme ayant fait l'objet d'une construction réfléchie au sein de l'équipe pédagogique. Une partie de l'équipe a participé aux groupes de travail nationaux qui ont construit les programmes. Cinq compétences finales sont définies pour les trois parcours du BUT dont deux compétences communes et trois spécifiques. Chacune des compétences est déclinée par niveau tout au long du parcours ; chaque niveau se développant sur les deux semestres de la même année. L'équipe inscrit pleinement son livrable dans l'appropriation de l'approche par compétences envisagée dans le cadre de la réforme du BUT.

Le BUT diversifie de façon solide ses pratiques pédagogiques en intégrant des méthodes pédagogiques innovantes et diverses. Les enseignements du périmètre sont basés sur une diversification des méthodes pédagogiques ainsi que sur la participation à un projet d'initiative d'excellence. Nombreuses sont les innovations, notamment dans le cadre des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) : expériences de bénévolat et analyse ; rencontres et entretiens avec des professionnels ; élaboration d'un *speed dating* sur le partenariat en collaboration avec des structures du champ utilisant des ressources variées telles la pédagogie inversée, les pratiques de créativité. Néanmoins, la formation par le numérique est peu visible. Seuls les suivis de stage et les accompagnements de projets sont concernés.

La formation intègre des contenus d'enseignement des langues étrangères, mais elle ne développe pas de dispositif de préparation des mobilités. L'enseignement de la langue anglaise obligatoire est présent dans le périmètre de la formation (BUT1, LP) bien qu'il existe un manque de personnel titulaire. La certification a été mise en place pour la LP et sera effective pour le BUT2 à partir de la rentrée prochaine. Aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est opérationnel, mais l'équipe pédagogique y travaille afin d'en faire une priorité pour la rentrée.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne font pas une priorité de l'adaptation aux publics de la formation continue bien que la formation y soit ouverte. Les formations du périmètre sont ouvertes à la formation continue. Un nombre faible d'étudiants y est concerné : en 2020-2021, deux étudiants en LP et un en DUT2. L'absence d'autres données ne permet pas de quantifier l'ampleur de la baisse. En BUT1, il n'y a aucun accueil en formation continue. Cette baisse est justifiée par la faible durée du financement de la formation continue et par le fait que les candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE) s'orientent plutôt vers la LP. L'ouverture à l'apprentissage de la LP qui date de juin 2019 enregistre un très bon bilan d'apprentis : 25 apprentis/41 étudiants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit une bonne attractivité auprès des publics. La formation jouit d'une bonne attractivité. Le nombre de candidatures pour le BUT1 sur Parcoursup étant significatif : 1 508 candidats pour une capacité d'accueil de 112 étudiants avec 41 % de néobacheliers issus de filières technologiques. 92 étudiants sont inscrits dans le BUT1. Les dispositifs d'information-orientation sont très investis par l'équipe pédagogique qui participe aussi au dispositif des cordées de la réussite.

Le périmètre de la formation affiche des résultats de réussite des étudiants excellents (DUT2 et LP entre 90-100 %), analyse les taux de réussite et met en place des dispositifs d'accompagnement. Des suivis individualisés sont réalisés par des directeurs des études, des heures de remédiation méthodologique sont proposées et l'équipe organise des dispositifs pédagogiques du détour par des activités au sein desquelles l'étudiant est acteur. Il n'y a pas d'analyse des résultats de réussite par type de bachelier.

La formation analyse la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des diplômés en LP qui s'insèrent sans difficulté. Les bons taux de réponse aux enquêtes d'insertion professionnelle pour la LP (75 %) facilitent le suivi et l'analyse. Quant à la poursuite d'études, les étudiants du DUT poursuivent en LP (un tiers généralement). Il y a une part des étudiants en LP qui poursuivent en master professionnel dans des spécialités variées : *Culture, ESS, Vieillesse, Humanitaire, Éducation* (sept étudiants en moyenne). Il est regrettable que l'établissement ne propose pas de poursuite d'études dans la spécialité préparée par la LP (hormis les masters des métiers de l'éducation et de la formation). Pour le cursus du BUT ce serait un atout, car la présence d'une formation master proche permettrait à certains étudiants une poursuite d'études plus naturelle en master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le périmètre de la formation dispose de moyens humains et financiers qui lui permettent d'atteindre ses objectifs bien que l'équipe pédagogique du BUT ne soit formée que de neuf enseignants-chercheurs et chercheurs permanents pour environ 250 étudiants obligeant à la réalisation d'heures complémentaires. L'équipe compte 46 enseignants non permanents. Aucune information n'est disponible pour la LP. Le dossier ne fait pas état de données précises concernant l'apport en ressources propres.

Le périmètre de la formation a défini un processus d'évaluation interne lui permettant de s'améliorer, mais il n'est pas harmonisé entre le DUT et la LP. En DUT, l'équipe pédagogique a mis en place une évaluation par les étudiants sur l'application Evamaine avec un très bon taux de réponse en 2018-2019 (80 %). La crise sanitaire n'a pas permis la continuité de ce dispositif. La LP affiche un taux de retour de 80 %, en diminution en période de crise sanitaire (68 % en 2020-21). La LP met en place des mesures d'amélioration suite aux diagnostics établis en conseils des perfectionnements. Les éléments disponibles ne permettent pas de connaître le fonctionnement du conseil de perfectionnement du BUT, sa composition et sa contribution à l'amélioration de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne adéquation avec les objectifs et besoins socioéconomiques du territoire
- Un bon développement et suivi de l'attractivité
- De bons résultats en matière de réussite étudiante et d'insertion professionnelle

Points faibles

- Une adaptation insuffisante aux publics de la formation continue
- Une faible ouverture à l'international

Recommandations

- Améliorer l'accès à la formation continue dans le cadre du développement du BUT en mettant en place des dispositifs de formation et d'évaluation et des méthodes pédagogiques adaptés aux spécificités de ce public.
- Optimiser l'autoévaluation dans le cadre du BUT en s'appuyant sur le conseil de perfectionnement.
- S'approprier les dispositifs de l'ouverture à l'international dans le cadre de la mise en place du BUT complet en développant l'enseignement de langues et en renforçant l'équipe pédagogique par des enseignants avec l'accompagnement de l'établissement.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) INFORMATION COMMUNICATION

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Information communication (IC)* est porté par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Besançon – Vesoul et structuré en deux parcours : *Communication des organisations* et *Publicité*. Le BUT s'est construit dans le périmètre du diplôme universitaire de technologie (DUT) préexistant et de la licence professionnelle (LP) *Métiers de la communication : chargé de communication*, parcours *Communication publique* qu'il intègre.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre du BUT *Information communication* ont une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, en matière d'insertion et de rayonnement, mais développent peu de partenariats académiques et socioéconomiques. Le BUT est en continuum avec le DUT et la LP, s'appuyant sur une équipe pédagogique commune, des enseignements communs et un pilotage quasi commun. Le dossier ne présente aucune prévision sur les possibles passerelles avec d'autres formations dans le cadre du futur BUT complet. La filière s'approprie les dispositifs d'interdisciplinarité et de pluridisciplinarité notamment dans le cadre des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) qui allient pédagogie par projets, challenges internes et nationaux et participation des enseignants et professionnels. On regrette l'absence d'information précise sur les éventuelles passerelles avec d'autres licences proches pour faciliter la poursuite d'études en master qui n'est pas sans objet pour le futur BUT complet. Seuls 4,5 % de diplômés de la LP ont poursuivi en master en 2020-2021, une forte baisse par rapport aux taux des années précédentes (18,2 % en 2018-2019 et 22,7 % en 2019-2020).

La formation est ouverte à l'international. La formation a une offre spécifique à l'international, un diplôme universitaire de Communication internationale spécialisé (DUCIS), basé sur des partenariats Erasmus avec plusieurs pays (Autriche, Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Irlande, etc.), accessible aux étudiants après la seconde année du DUT (DUT2) (41 étudiants en 2018-2019, 32 étudiants en 2019-2020, aucun en 2020-2021 à cause de la Covid-19). Par contre, on observe peu de mobilités entrantes (deux étudiants en 2019-2020). Cette offre est complétée avec un partenariat avec les Collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) du Québec pour permettre le stage en fin de DUT. La LP n'a pas de résultats en matière d'ouverture à l'international ; aucune mobilité entrante et sortante n'étant répertoriée. Le futur BUT peut s'asseoir confortablement sur l'expérience du DUT. L'équipe pédagogique revoit les modalités des partenariats en cours afin qu'ils soient plus adaptés à la nouvelle offre. Elle a enclenché une réflexion concernant le maintien du DUCIS actuel pour le futur BUT complet.

Le BUT bénéficie d'un bon environnement d'adossement à la recherche. Les enseignements théoriques en DUT, LP et première année de BUT (BUT1) sont assurés par des enseignants-chercheurs (six maîtres de conférences) de la discipline principale (information et communication) qui tissent le lien avec la recherche. Des dispositifs de formation à la recherche sont prévus en DUT2 : un module spécifique d'accompagnement à la rédaction du mémoire de stage en fin de DUT2 et mémoire de stage. Cette base permet d'envisager favorablement la construction du BUT complet dans la logique de la progression des dispositifs de la formation à la recherche et par la recherche prévue pour la deuxième année de BUT (BUT2) et la troisième année (BUT3).

La formation entretient peu des relations avec le monde socioéconomique, mais intègre des éléments de professionnalisation. Le BUT1 vise à acquérir les fondamentaux théoriques des champs de la communication des organisations et de la publicité. Le BUT2 et le BUT3 seront plus concernés par la prise en compte des besoins socioéconomiques du territoire et l'implication des professionnels de la région par le biais notamment des projets tutorés et des situations d'apprentissage et d'évaluation. Aucune information n'est disponible pour la LP afin de permettre l'évaluation. Le DUT2, parcours *Communication des organisations* est ouvert à l'alternance, les deux parcours du BUT2 et BUT3 seront aussi concernés. La LP est ouverte à l'apprentissage (21 étudiants en

2020-2021 dont 13 en contrat d'apprentissage pour un effectif de 46 étudiants). Le taux des professionnels intervenant dans le DUT est confortable (25 % en DUT2). Aucune donnée n'est fournie pour la LP. Le BUT1 est moins concerné par l'intervention des professionnels (15 %), car orienté vers l'acquisition des savoirs théoriques. On regrette que l'environnement socioéconomique du périmètre de la formation ne soit pas décrit clairement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT se structure dans un périmètre de formations qui n'a pas réellement mis en place un alignement pédagogique dans une approche par compétences. Les contenus de la formation sont définis selon le programme national du BUT. L'appropriation de l'approche par compétences envisagée dans le cadre de la réforme du BUT n'est pas effective, l'équipe n'ayant défini ni des blocs de compétences, ni une évaluation des ceux-ci. On regrette que l'équipe n'ait pas pris conscience de la nécessité de cette démarche pourtant essentielle pour la mise en place du programme complet du BUT.

Le BUT diversifie assez peu ses pratiques pédagogiques notamment en matière d'innovation relevant de l'usage du numérique et des pratiques sous-jacentes. À part le dispositif SAÉ, la formation ne développe pas réellement ses méthodes pédagogiques. Aucune information n'est disponible pour la LP. On regrette que l'équipe pédagogique n'aligne pas la pédagogie à l'innovation numérique, surtout que la filière s'y prête. La référence aux méthodes induites par le programme national du BUT ne donne pas suffisamment de précisions sur le contenu de la diversification des pratiques pédagogiques spécifiques à la formation.

La formation intègre des dispositifs et contenus d'enseignement des langues étrangères qui permettent l'ouverture à l'international. L'enseignement de la langue anglaise obligatoire, de l'espagnol ou de l'allemand en deuxième langue en BUT1 est cohérent avec les partenariats internationaux en place et/ou envisagés (pays anglophones, hispanophones et germanophones), avec des possibilités de poursuite d'études à l'étranger (DUCIS en DUT2 et semestres à l'étranger dans le BUT).

Les contenus et les dispositifs de la formation de BUT ne font pas une priorité de l'adaptation aux publics de la formation continue dès le BUT1. Les formations du périmètre sont ouvertes à la formation continue ; le BUT1 n'y étant pas accessible, car proposé seulement en formation initiale. La LP permet l'accès à l'alternance et à l'apprentissage (avec une bonne progression, selon les chiffres disponibles, passant de trois contrats de professionnalisation en 2018-2019 à onze contrats d'apprentissage en 2019-2020 et 13 en 2020-2021).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le BUT1 a une très bonne attractivité auprès des publics sans développer de dispositifs particuliers au sein de celle-ci. La formation jouit d'une très bonne attractivité. 2 359 candidats pour les deux parcours en BUT1 (*Publicité* – 1 109 candidats et *Communication des organisations* - 1 250 candidats) pour une capacité d'accueil de 140 étudiants ; 58 bacheliers issus des filières technologiques accueillis (quotas fixés par le rectorat : 36 %) pour un total de 153 étudiants inscrits pédagogiquement. Les dispositifs d'information-orientation de l'établissement sont peu investis par l'équipe pédagogique. Le dossier ne donne pas de détails sur les mesures d'information à destination des lycées de Bourgogne-Franche-Comté dont il fait état. En 2020-2021, le nombre de candidats en LP a connu une hausse significative par rapport aux années précédentes : 214 candidats dont 29 admis. On constate une diminution du nombre d'admis pour l'année 2020-2021. En 2018-2019, la LP fait état de 82 candidats dont 64 admis et en 2019-2020, de 67 candidats. Il manque l'information sur les candidats admis en 2019-2020, ce qui ne permet pas son évaluation.

Le périmètre de la formation affiche de bons résultats de réussite des étudiants, mais ne met pas en place des dispositifs d'accompagnement. 85 % d'étudiants obtiennent leur DUT (échecs significatifs pour les bacheliers technologiques sans données quantitatives à l'appui). On regrette que le périmètre ne développe pas de dispositifs d'accompagnement et que l'équipe pédagogique n'en ait pas pris conscience afin de mieux asseoir le BUT complet.

La formation analyse l'insertion professionnelle des diplômés en LP par le biais des enquêtes de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE). Un taux de réponse confortable aux enquêtes d'insertion professionnelle pour la LP facilite le suivi et l'analyse (le document versé au dossier concerne la promotion 2017-2018). Le taux d'insertion en LP s'élève à 84,2 % en décembre 2020 (30 mois après l'obtention du diplôme). La plupart des étudiants en DUT2 (entre 90 et 95 % des cohortes) choisissent de continuer les études (licences professionnelles, troisième année de licence *Information communication* à l'UFC, École des hautes études en sciences de l'information et de la communication-CELSA, écoles privées, etc.). Le département ne propose aucune autre poursuite d'études à part les deux LP.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le DUT2-BUT1 dispose de moyens humains et financiers qui lui permettent d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique du DUT2-BUT1 est formée de six enseignants-chercheurs (tous maîtres de conférences) et treize enseignants permanents (professeurs agrégés) ou professeurs certifiés ou professeurs de lycée professionnel, 21 enseignants non permanents, dont 17 professionnels pour un effectif de 153 étudiants, ce qui permet un développement optimal du BUT. On ne dispose d'aucune information pour la LP. Le dossier ne fait état ni de données précises concernant l'apport en ressources propres ni d'une analyse détaillée des coûts.

Le périmètre de la formation a défini un processus d'évaluation interne pour la LP. La LP dispose d'un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, de représentants des professionnels et des étudiants. Le conseil réalise des diagnostics concernant le fonctionnement en matière de pédagogie et de fonctionnement administratif de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un bon taux de réussite et d'insertion professionnelle
- Une bonne attractivité auprès des publics
- Une solide ouverture à l'international

Points faibles

- Une absence de définition d'un processus d'évaluation interne par la mise en place d'un conseil de perfectionnement dans le cadre du BUT
- Une faible adaptation aux publics de la formation continue
- Une faible diversification des pratiques pédagogiques innovantes en lien avec les technologies numériques
- Un déploiement insuffisant de l'approche par compétences

Recommandations

- Optimiser le processus d'évaluation interne en s'appuyant sur la mise en place d'un conseil de perfectionnement.
- Améliorer l'accès à la formation continue dans le cadre du développement du BUT en mettant en place des dispositifs de formation et d'évaluation et des méthodes pédagogiques adaptés à ces publics.
- Diversifier les pratiques pédagogiques en mettant en place des méthodologies relevant du développement numérique.
- Déployer l'approche par compétences.

DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (DEUST) ANIMATION ET GESTION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES OU CULTURELLES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles* (AGAPSC) de l'université de Franche-Comté (UFC), ouvert sur le campus de Montbéliard, est structuré en deux parcours : activité sports collectifs et activité sports nautiques. La filière est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) et a pour objectif principal de répondre aux besoins du tissu socioéconomique et sportif du Nord Franche-Comté.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est cohérente avec l'offre de formation de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand nombre ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont des axes prioritaires de l'établissement. La formation y répond donc avec son volet politique de territoire et suit les orientations définies par l'établissement en matière d'implantation de filières répondant aux besoins territoriaux (notamment en matière de besoins de professionnalisation identifiés par les structures sportives et socioéconomiques). De plus, la formation s'inscrit donc déjà dans le premier point de la stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). De par sa nature, le DEUST AGAPSC a une orientation pluridisciplinaire qui croise la physiologie, l'anatomie, la biomécanique, les neurosciences, les sciences de gestion, la sociologie et la psychologie. Elle s'articule en complémentarité avec des formations de licence, certaines unités d'enseignement (UE) du tronc commun étant mutualisées avec la première année de licence (L1) STAPS. La formation répond ainsi aux besoins de réorientation des étudiants en difficulté dans les études en licence (notamment des redoublants en licence STAPS) et de reconversion professionnelle (sans que le DEUST participe au dispositif de la formation continue). Toutefois, on regrette de ne pas disposer d'information sur le flux d'étudiants concernés par la réorientation. De solides partenariats ayant pour objectif l'accueil en stage, en apprentissage ou l'intervention des professionnels sont en place (avec l'UFR Sciences, techniques et gestion de l'industrie (STGI), les collectivités locales, le ministère des Sports, les ligues et clubs sportifs).

La formation n'est pas ouverte à l'international. L'ouverture à l'international n'est pas une priorité de la formation s'agissant d'une offre en réponse à une demande régionale territoriale. En outre, le nombre important d'heures de stage serait un frein à la mobilité internationale. Aucune demande de mobilité, sortante ou entrante, n'a été formulée dans la filière. On comprend que la formation répond aux principes d'encadrement sportif en France et s'adresse aux besoins territoriaux, mais une ouverture à l'international à travers des séjours courts dans le cadre du stage serait opportune afin de participer à la construction de partenariats avec des formations similaires en vue de l'échange de bonnes pratiques et de formation à la diversité.

La formation se trouve dans un périmètre favorable à l'adossement à la recherche bien qu'elle n'en fasse pas son principal objectif. Le DEUST AGAPSC, formation professionnalisante dont l'objectif est l'insertion directe de ses étudiants, n'en intègre pas moins une formation à et par la recherche à travers les enseignements théoriques, la méthodologie, les missions ou stages de recherche, l'écrit académique, etc. Il n'y a pas d'UE spécifique dédiée à la formation à et par la recherche, elle fait l'objet de différents enseignements, notamment les UE de "Méthodologie de projet" (40 heures/an) et "Stage" (20 heures/an). Trois enseignants-chercheurs, soit moins de 10 % de l'équipe pédagogique, rattachés à trois équipes de recherche, interviennent dans la formation à hauteur de 45 heures.

La formation entretient d'excellentes relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation fait un point fort de sa politique de construction de relations soutenues avec le tissu socioéconomique local et régional afin de répondre aux besoins d'encadrement sur ce territoire. L'objectif principal de cette formation est de préparer à l'insertion professionnelle qui se concrétise par l'ouverture des deux parcours à l'alternance et à l'apprentissage (cinq et huit contrats sur les deux dernières années prises en compte pour l'évaluation) ainsi que par des stages professionnalisants (450 heures) dans des structures sportives. L'équipe pédagogique a mis en place une UE de préprofessionnalisation pour chaque semestre, l'ensemble des UE de préprofessionnalisation totalisant 24 crédits ECTS. Un quart des enseignants (10 sur 45) sont des professionnels qui réalisent 200 heures sur 909 heures dans la formation. Toutefois la part exacte des professionnels dans l'équipe pédagogique reste difficile à estimer, compte tenu d'une incohérence sur la taille de celle-ci. On note également la présence des professionnels dans la composition du conseil de perfectionnement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a défini et mis en œuvre ses objectifs et se structure autour d'un programme en adéquation avec les objectifs en vue d'un alignement cohérent de ceux-ci avec les méthodes pédagogiques et les compétences visées. Les maquettes de la formation sont construites en cohérence avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) disponibles pour le diplôme. Les UE sont élaborées dans une approche par compétences, en blocs de compétences et connaissances. L'équipe a donc entamé la démarche pour développer une approche par compétences réfléchie traduite par la modification des modalités de contrôle des connaissances (MCC) et des contenus des enseignements répondant plus précisément aux compétences professionnelles ainsi que par la modification de la maquette en 2019 afin de répondre aux évolutions du champ professionnel (volet secourisme).

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques en intégrant des méthodes pédagogiques interactives en cohérence avec ses spécificités et priorités professionnalisantes. Les enseignements de la formation sont dispensés de façon classique, à distance (plateforme Moodle avec des capsules vidéo, questionnaires, tutoriels, etc.), mais aussi de manière à s'adapter aux dispositifs spécifiques de professionnalisation : tutorat, mentorat, projet, etc. En revanche, il n'y a pas d'indication concernant la part qu'occupent ces modalités dans la formation. Les dispositifs en présence sont plébiscités par les étudiants.

La formation intègre des contenus d'enseignement des langues étrangères en cohérence avec sa faible ouverture à l'international. L'enseignement de l'anglais en situation professionnelle est prévu dans la maquette (15 heures par semestre) sans la mise en œuvre d'un dispositif d'aide à la mobilité ou des enseignements en anglais.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics en alternance, mais non à la formation continue. La formation accueille des étudiants en formation initiale et en alternance (contrats d'apprentissage en hausse). Néanmoins, l'accueil en formation continue même s'il est possible, notamment par la structuration en blocs de compétences et connaissances de la formation, n'est pas effectif (aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP) enregistrée entre 2018 et 2021 et un seul stagiaire de la formation continue inscrit en 2020-2021), ce qui est regrettable, l'équipe pédagogique estimant que cette ouverture n'est pas un objectif prioritaire du DEUST.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit une attractivité suffisante auprès de ses différents publics. Le nombre de candidatures sur les trois dernières années est globalement croissant (293 en 2018-2019, 466 en 2019-2020 et 416 en 2020-2021), mais le nombre d'inscriptions ne dépasse pas la capacité d'accueil de 30 étudiants pour les deux parcours (26 étudiants en moyenne en 2018-2021), l'équipe pédagogique estimant que la période de Covid-19 a impacté les recrutements. La formation connaît et fait un bon usage des dispositifs en place pour faire promouvoir son offre. Le nombre de bacheliers généraux inscrits est en augmentation (en 2020-2021, 20 inscrits par rapport aux 10/11 de 2018-2020). Le nombre de bacheliers technologiques inscrits est en revanche en baisse (six en 2020-2021 et 15 entre 2018-2020). Le dispositif « oui si » n'existe pas pour cette formation.

La formation suit et analyse ses taux de réussite. Sur les trois années, elle affiche des taux de réussite d'environ 90 %. Ces taux de réussite élevés sont analysés par l'équipe pédagogique qui les explique par la sélectivité de la promotion, par le nombre réduit des effectifs qui favorise l'accompagnement personnalisé, mais aussi par le fait que la formation s'appuie sur du tutorat par des pairs et par les enseignants et des modalités d'évaluation de contrôle continu intégrant la seconde chance.

La formation présente des données quantitatives pour la poursuite d'études, mais elle n'analyse ni la poursuite d'études ni l'insertion professionnelle. La formation n'a pas de données liées à l'insertion professionnelle en raison notamment de la crise sanitaire (ouverture de la formation en 2018, données à collecter et analyser en 2020-2021) qui n'a pas permis la restitution des premiers résultats (bon nombre de structures sportives partenaires n'ont pas pu fonctionner normalement). Six sur 17 étudiants en 2019-2020 et 10 sur 18 étudiants en 2020-2021 ont poursuivi leurs études. Il n'y a pas de données qualitatives disponibles.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens corrects pour lui permettre d'atteindre les objectifs. L'équipe est formée d'enseignants-chercheurs, chercheurs et professionnels chevronnés qui couvrent confortablement l'encadrement des étudiants. Une part importante (25 personnes) de l'équipe pédagogique est constituée d'enseignants et enseignants-chercheurs permanents pour un total d'heures compris entre 800 et 900 (les heures étudiants dépassant étonnement les heures d'enseignement générées par la formation). Toutefois, il est mentionné que l'UFR STAPS est sous tension avec 30 % de déficit en enseignants-chercheurs sur l'ensemble des formations, ce qui explique en partie le faible nombre d'enseignants-chercheurs (trois) intervenant dans la formation.

La formation a défini une politique d'évaluation interne lui permettant de préconiser des améliorations sans qu'elle soit appliquée de façon systématique. L'équipe pédagogique a mis en place un conseil de perfectionnement qui se réunit une ou deux fois par an ainsi qu'une évaluation des enseignements par les étudiants sans connaître le type, la forme (évaluation quantitative, qualitative, entretiens, enquête, etc.) et la périodicité. Les retours sont analysés dans le cadre des entretiens du conseil de perfectionnement. On regrette l'absence de données quantitatives résultant des évaluations des enseignements ainsi que leur exploitation systématique.

Conclusion

Points forts

- D'excellentes relations avec le monde socioéconomique et intégration des enjeux de pré-professionnalisation dans la maquette
- Un bon relais pour la réorientation des étudiants en difficulté dans les études en licence et pour la reconversion professionnelle

Points faibles

- Un faible suivi systématique de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études
- Une démarche qualité à améliorer en ce qui concerne l'application de la politique d'évaluation interne de la formation

Recommandations

- Améliorer le suivi des cohortes en développant des dispositifs au niveau de la formation (questionnaires, réseau *alumni*).
- Renforcer l'application de la politique d'évaluation interne de la formation en mettant en place des évaluations systématiques et homogènes au niveau de la formation.
- Améliorer l'ouverture à l'international en intégrant notamment des dispositifs d'aide à la mobilité.

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* de l'université de Franche-Comté (UFC) est une formation qui se structure autour d'un parcours principal disciplinaire en géographie et aménagement tout en étant la mention support du cursus master en ingénierie (CMI) *Sciences de l'information géographique pour l'innovation territoriale* (SIGIT). Au premier semestre de la première année de licence (L1), la mention *Géographie et aménagement* apparaît dans le portail regroupant les licences *Géographie et aménagement*, *Histoire*, *Histoire de l'art et archéologie* et *Sociologie*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société de Besançon.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* apparaît en adéquation avec la stratégie formation actuelle de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, la réussite du plus grand nombre ainsi que l'insertion professionnelle sont les axes prioritaires de l'établissement. Toutefois, l'autoévaluation délivre des informations trop partielles et incomplètes pour mesurer l'alignement de la formation sur les axes principaux de l'UFC. La formation est construite selon une logique de spécialisation progressive, tout en veillant à sa complémentarité avec d'autres formations du même cycle, et garantit une continuité vers les masters portés par l'UFC en géographie, en aménagement, en environnement, en urbanisme et en développement. La licence s'appuie sur un système de majeure mineure permettant le décroisement des savoirs avec une ouverture vers des enseignements en histoire, histoire de l'art, archéologie et sociologie. Elle propose notamment deux spécialisations, l'une préparant aux métiers de l'enseignement en histoire qui intègre une unité d'enseignement (UE) d'histoire, l'autre sur la question des territoires et de la société en intégrant une UE de sociologie. L'autoévaluation ne permet pas de mesurer la place accordée par la formation aux partenariats académiques.

La formation est faiblement ouverte à l'international. La licence *Géographie et aménagement* ne développe pas un dispositif spécifique favorisant un rayonnement international. Ainsi, aucun partenariat international n'est relevé et les mobilités sortantes des étudiants se limitent aux programmes Erasmus +. Sur la période 2018-2021, qui a vu les échanges internationaux fortement pénalisés par l'épidémie de Covid-19, les mobilités sortantes s'élevaient à sept à huit étudiants par année et les mobilités entrantes à cinq à huit étudiants sur la même durée.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche grâce au nombre d'enseignants-chercheurs important constituant l'équipe pédagogique. L'équipe pédagogique, qui compte 23 membres, comprend 17 enseignants-chercheurs titulaires et un temporaire. Plus de 80 % des enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs rattachés au laboratoire Théoriser et Modéliser pour Aménager (ThéMA). Les enseignants intègrent les éléments de leurs recherches aux contenus pédagogiques et forment les étudiants à l'acquisition des différentes compétences de la recherche dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE) spécifiquement dédiée à la méthodologie. On regrette que l'autoévaluation ne donne pas plus de précision sur ce dispositif. L'investissement de l'unité de recherche dans la formation des étudiants se limite à un point d'information chaque année, mais les étudiants de troisième année (L3) bénéficient de l'opportunité de conduire, à titre optionnel, un projet encadré de recherche, dont les modalités et le taux de participation ne sont pas précisées par l'autoévaluation.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, mais n'entretient pas de relation forte avec le monde socioéconomique. Les étudiants de L3 bénéficient d'enseignements spécifiques pour accompagner leur future intégration professionnelle dans le cadre d'une UE transversale, difficile à identifier clairement dans la maquette. La formation comprend des UE de préprofessionnalisation à partir de la deuxième année (L2) permettant aux étudiants d'acquérir des outils favorisant la préparation à l'insertion professionnelle. Une expérience de stage de cinq semaines (correspondant à trois crédits ECTS) est obligatoire au niveau de la L1-L2 dans le cadre de la spécialisation au CMI et un stage optionnel de trois semaines (correspondant à trois crédits ECTS) est proposé aux étudiants de L3. La formation considère que le niveau de licence est inadapté à la formation en alternance ou à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite à partir d'un programme adapté à l'apprentissage des compétences des disciplines concernées, mais l'autoévaluation empêche de livrer une analyse fine de la démarche pédagogique. Ainsi, la maquette de la licence *Géographie et aménagement* offre une vision trop parcellaire de l'organisation de la formation, du contenu des enseignements, de la progression pédagogique et de l'approche par compétences envisagée. La formation ne propose pas une véritable approche croisant programme et compétences, même si trois blocs de compétences sont affichés : Connaissances et compétences de la discipline, Compétences professionnelles, Compétences transversales et linguistiques.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les enseignements de la formation sont dispensés de façon classique, mais associent des projets, des sorties terrain, mais aussi des mises en situation (diagnostics territoriaux, enquêtes). De plus, la plateforme Moodle, utilisée comme outil d'interaction et de gestion des cours, a un rôle de plus en plus important dans la formation. La formation privilégiant le présentiel a transposé l'ensemble des enseignements afin qu'ils puissent être dispensés à distance, ce qui lui permet aujourd'hui une grande capacité d'adaptation des modalités d'enseignement, mais les dispositifs en distanciel ou en hybride ne sont pas clairement établis.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés pour favoriser l'ouverture à l'international. L'enseignement en langue apparaît à chacun des semestres de la licence, sauf au semestre 1, à raison de 24 heures par semestre. La formation propose des cours en anglais spécifiquement adaptés à la discipline. Aucun cours disciplinaire n'est toutefois dispensé dans une langue étrangère. Enfin, la formation ne développe pas de dispositifs spécifiques pour la préparation des mobilités entrantes et sortantes de ses étudiants.

La formation ne propose aucun dispositif particulier pour l'accueil des publics de la formation continue ou en alternance. Si la formation est ouverte aux publics de la formation continue, elle ne l'est pas à l'alternance. Les stagiaires de la formation continue sont très peu nombreux (deux stagiaires en 2018-2019, deux en 2019-2020 et un en 2020-2021) et ne bénéficient pas d'aménagement ou dispositifs particuliers. Toutefois, il est mentionné que l'enseignement à distance généralisé mis en place pour la crise sanitaire pourrait permettre de tels aménagements, sans que cela soit prévu de le faire, ce qui est regrettable. Aucune validation des acquis de l'expérience ou validation des acquis professionnels n'a été délivrée sur la période évaluée, sans que l'on connaisse le nombre de demandes.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence *Géographie et aménagement* s'implique dans les différents dispositifs d'information pour les futurs candidats, mais interroge peu son niveau d'attractivité. L'équipe pédagogique participe aux différents dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens (journées portes ouvertes, forums, salon de l'étudiant, supports numériques). Elle ne semble toutefois pas mettre en œuvre de journées d'intégration à l'attention des lycéens. La formation ne nourrit pas une véritable réflexion sur son attractivité et ne cherche pas à analyser l'évolution des candidatures et des inscriptions. Ainsi, les données quantitatives livrées par le document d'autoévaluation et les documents de preuves sont insuffisantes pour conduire une telle réflexion. Les taux de candidatures via les applications Parcoursup ou eCandidat ne sont pas donnés. Il apparaît toutefois possible de noter une augmentation de l'attractivité globale durant le contrat, avec 107 inscrits en 2018-2019 contre 143 en 2020-2021 pour la totalité du cycle. Cette augmentation se manifeste surtout au niveau de la L2 (27 étudiants en 2018-2019 contre 41 en 2020-2021) et de la L3 (26 étudiants en 2018-2019 contre 40 en 2020-2021) correspondant sans doute à une entrée importante via la procédure de candidature eCandidat d'étudiants en provenance des classes préparatoires des grandes écoles. À l'échelle de la L1, l'attractivité est plus faible avec 54 à 62 inscrits pour la période 2018-2021 alors que la capacité d'accueil est fixée à 73 places. À noter également, une part croissante des bacheliers technologiques admis en L1 (10 % en 2018-2019, 16 % en 2019-2020 et 18,5 % en 2020-2021), l'équipe pédagogique estimant, de plus, qu'ils constituent un vivier intéressant pour la formation et apportent de la diversité dans les profils des étudiants.

L'autoévaluation indique que la formation a connaissance des taux de réussite de ses étudiants, mais sans en analyser véritablement les mécanismes. L'équipe enseignante est attentive à la réussite de ses étudiants, mais ne propose pas de dispositifs d'accompagnement spécifiques hormis une adaptation de la pédagogie dans le cadre des cours, sans que les modalités n'en soient expliquées. Les documents d'autoévaluation livrent des indicateurs des taux de réussite qui témoignent d'une forte variabilité, surtout en L1 et en L3, avec 52,7 % de taux de réussite en L1 en 2018-2019 contre seulement 40 % en 2020-2021 (en parallèle, le nombre d'étudiants de L1 n'ayant validé aucun crédit ECTS en 2020-2021 est très important, représentant 37 % des effectifs contre 12 à 15 % les deux autres années, ceci étant expliqué par l'impact de la crise sanitaire) et 84,6 % en L3 en 2018-2019 contre seulement 62 % en 2019-2020. Une remédiation plus importante apparaît donc nécessaire.

La formation analyse peu la poursuite d'études de ses diplômés et ne bénéficie pas d'enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle. Ni la formation ni l'établissement n'ont réalisé d'enquête complète sur la licence permettant de conduire une véritable réflexion sur ce sujet. La formation considère qu'une analyse de l'insertion professionnelle de ses étudiants manque de pertinence puisque, dans les métiers de la géographie et de l'aménagement, cette insertion se réalise essentiellement au niveau du master. Sur ce point, l'autoévaluation permet de relever que, pour les années 2018-2019 et 2019-2020, près de 80 % des diplômés ont poursuivi leur cursus par un master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens importants qui devraient lui permettre de répondre aux axes stratégiques de l'établissement. Le taux d'encadrement de la formation est bon avec, en 2020-2021, 17 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires pour 143 étudiants. Le volume global d'heures d'enseignement n'est pas fourni, toutefois, le nombre d'heures étudiants (1 458, légèrement inférieur aux 1 500 heures d'une licence) est maîtrisé. De plus, six enseignants vacataires viennent renforcer cette équipe pédagogique, dont un enseignant-chercheur temporaire, pour 143 étudiants, soit un encadrement de huit étudiants par enseignant-chercheur. Même si ce taux d'encadrement ne prend pas en compte l'encadrement des étudiants en master, la formation apparaît toutefois comme très bien encadrée, au bénéfice des étudiants, par des enseignants-chercheurs spécialisés dans les disciplines enseignées.

La formation a défini une politique d'évaluation interne qu'elle applique et qui lui permet d'envisager des améliorations. L'autoévaluation indique que des évaluations de la formation sont réalisées à intervalles réguliers, notamment pour le parcours CMI. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement constitué d'enseignants-chercheurs de l'UFC, de plusieurs professionnels du monde socioéconomique et de représentants étudiants des trois années. Ce conseil de perfectionnement discute à la fois des points à améliorer dans le programme et des modifications à réaliser dans l'architecture de la formation, mais interroge aussi le recrutement des étudiants et leur devenir après la licence. Aucune évaluation systématique, via des questionnaires, de la formation et des enseignements par les étudiants n'est en revanche conduite, sauf dans le cadre du CMI. Son élargissement à la mention est jugé trop chronophage pour être mis en place, ce qui est regrettable.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche fort
- Un excellent taux d'encadrement des étudiants par les enseignants-chercheurs
- Une pluridisciplinarité constante

Points faibles

- Un manque de réflexion sur l'attractivité de la formation
- Une absence de suivi de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle
- Une ouverture à l'international trop peu développée

Recommandations

- Conduire une analyse des taux de réussite et de l'attractivité de la formation.
- Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux et régionaux pour favoriser l'insertion des étudiants.
- Développer l'ouverture à l'international.

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Histoire* de l'université de Franche-Comté (UFC) est une formation comportant un seul parcours, mais déclinée en deux formats distincts avec des effectifs sensiblement équivalents, l'un en présentiel, l'autre intégralement à distance (enseignement à distance – EAD) tout en étant une mention support du cursus Master en ingénierie (CMI) *Édition numérique et patrimoine de l'Antiquité à nos jours*. Au premier semestre de la première année de licence (L1), la mention *Histoire* apparaît dans le portail regroupant les licences *Géographie et aménagement*, *Histoire*, *Histoire de l'art et archéologie* et *Sociologie*. En plus du tronc commun, elle propose, durant les deux semestres de la L1, une préparation au concours d'admission aux Instituts d'études politiques (IEP) de province. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société de Besançon.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Histoire* occupe une place cohérente dans les orientations pédagogiques actuelles et futures et dans l'offre de formation de l'établissement en s'appliquant à correspondre aux axes stratégiques prioritaires de celui-ci, notamment en termes de développement de filière d'excellence, d'insertion des étudiants et de formation tout au long de la vie. La formation s'articule suivant un dispositif majeure/mineure qui permet un complément de formation vers une mineure extérieure à la mention. Elle est construite en complémentarité avec les autres formations du portail du même cycle (*Histoire de l'art et archéologie*, *Géographie et aménagement* et *Sociologie*) permettant un décloisonnement des savoirs. En outre, la pluridisciplinarité se trouve confortée par des enseignements dans les disciplines connexes, de sociologie, d'aménagement du territoire, d'urbanisme et d'archéologie, qui favorisent une ouverture professionnalisante. La formation entretient des partenariats académiques à l'échelle régionale favorisant l'intégration des étudiants et leur réussite dans la poursuite de leur parcours, notamment avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) pour la formation des étudiants ou avec l'Institut d'études politiques (IEP).

La formation est faiblement ouverte à l'international. La licence *Histoire* ne développe pas de dispositif spécifique favorisant un rayonnement international, si ce n'est l'existence d'une licence franco-allemande accueillant des étudiants germanophones dans une formation aménagée de licence, sans qu'il soit donné plus de détail (aménagement, nombre d'étudiants concernés), mais dit privilégier un ancrage plutôt local. Il est toutefois mentionné qu'une réflexion est en cours avec le Luxembourg pour mettre en place un accord de double cursus auquel pourrait participer la formation. Ainsi, aucun partenariat avec une université ou institution étrangère n'est relevé dans l'autoévaluation et le déploiement à l'international s'effectue essentiellement dans le cadre du programme Erasmus+. Plusieurs étudiants étrangers ont ainsi rejoint la formation par le biais de ce programme ou *via* Campus France durant le contrat, dont cinq en 2018-2019, 13 en 2019-2020 et huit en 2020-2021. Les mobilités sortantes sont très limitées, eu égard aux effectifs de la licence (environ 500 étudiants), entre deux et trois par année, sans doute à cause d'un manque d'accompagnement et de soutien financier.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Grâce à une équipe pédagogique consistante composée de 21 enseignants-chercheurs titulaires auxquels s'ajoutent des doctorants et un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), la très grande majorité des enseignements de la maquette est dispensée par des enseignants-chercheurs, en accord avec le cahier des charges de l'offre de formation UFC 2017-2021 qui préconise plus de 70 %. La formation intègre par ailleurs une unité d'enseignement (UE) à vocation méthodologique (« Savoirs et méthodes ») du semestre 2 au semestre 5, créditée à chacun des semestres de 6 crédits ECTS, afin de permettre aux étudiants d'intégrer les outils et les méthodes actuelles de la recherche. Les deux unités de recherche auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs accompagnent la formation des étudiants dès la L1 par la présentation des laboratoires ; en outre, la maquette de la formation prévoit des modules d'initiation à la recherche en troisième année de licence (L3), crédités de six crédits ECTS, consistant en la production de dossiers de recherche.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, mais n'entretient pas de relation forte avec le monde socioéconomique. La Licence *Histoire* prépare ses étudiants aux différents concours et métiers de l'enseignement, mais aussi aux métiers de la médiation culturelle et du patrimoine. L'autoévaluation n'identifie toutefois pas clairement les acteurs socioéconomiques mobilisés dans cette démarche, qui sont au nombre de six et interviennent à hauteur de 159 heures dans la formation. La formation comprend une unité d'enseignement transversal créditée de six crédits ECTS comportant un module de préprofessionnalisation au niveau de la deuxième année de licence (L2) et de la L3 permettant aux étudiants de préparer les concours et de connaître une expérience de stage. Un stage d'une semaine crédité de six crédits ECTS est rendu obligatoire au semestre 6 de la licence en présentiel, tandis que, pour la formation à distance, le stage peut être réalisé de façon optionnelle à n'importe quel moment de la licence. Des projets tutorés sont également proposés en L3 et crédités de six crédits ECTS chaque semestre.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite à partir d'objectifs pédagogiques clairement définis et en croisant l'approche programme et l'approche par compétences. Les compétences à acquérir comme les objectifs sont distinctement explicités : recherche et contextualisation de l'information, recherche bibliographique, formation à la communication, gestion de l'information, mise en valeur et acquisition des savoirs permettant la maîtrise d'un savoir historique et patrimonial et la matrice associant UE et compétences visées a été clairement établie. La formation ne semble pas proposer de projets avec des institutions culturelles permettant de véritablement valoriser les compétences acquises par les étudiants.

La formation cherche à diversifier ses méthodes pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants. Le format des enseignements est varié et en cohérence avec les objectifs de la formation qui doit à la fois s'adapter à un public en présentiel et en distanciel. Les espaces d'enseignement sont à la fois virtuels (synchrone ou asynchrone), avec l'exploitation de Moodle ou des visioconférences, et en présentiel avec l'utilisation de salles de cours conventionnelles ou spécialisées en fonction de la matière enseignée. L'autoévaluation ne permet toutefois pas de mesurer la diversité des pratiques pédagogiques.

Les contenus et les dispositifs de la licence *Histoire* sont assez complets pour permettre une ouverture à l'international. La formation en présentiel comme en distanciel propose un éventail de langues vivantes (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais) pour un total de 120 heures par étudiant réparties sur cinq semestres. On notera que l'enseignement en langue vivante est étonnamment absent du premier semestre de la L1. Cependant, la formation propose un cours disciplinaire en langue étrangère de 24 heures (histoire de l'Allemagne en allemand). Les étudiants en mobilité entrante ou sortante peuvent bénéficier de différents dispositifs d'appui, notamment de cours de soutien en langue étrangère (24 heures par semestre destinées aux étudiants Erasmus) et d'un module de renforcement en français pour les étudiants étrangers sur l'ensemble du cursus à raison de 120 heures.

La licence propose un dispositif parfaitement adapté aux publics de la formation continue grâce à un enseignement asynchrone intégralement à distance. Les modalités d'accueil et d'encadrement sont assurées par le Service de formation continue qui gère les dossiers de financement des candidats. L'ingénierie pédagogique de formations spécifiques est assurée par le Service formation continue et alternance de l'établissement (SeFoC'AL) qui sert d'intermédiaire entre la licence et le monde professionnel. On pourra s'interroger sur l'asymétrie entre la formation à distance et la formation en présentiel quant au volet des évaluations. Si les évaluations sont en moins grand nombre dans la licence EAD pour alléger la charge de travail d'étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle, un tel dispositif pose nécessairement la question de l'équivalence des formations en présentiel et en distanciel qui sont pourtant sanctionnées par un même diplôme. Enfin, trois validations des acquis de l'expérience ont été délivrées pour chacune des années de la période évaluée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation s'applique à développer ses dispositifs d'information pour les futurs candidats et bénéficie d'une attractivité en progression, mais ne l'analyse pas. L'équipe pédagogique est ainsi très impliquée dans de nombreux dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens (journées portes ouvertes, forums, salons de l'étudiant, journées d'intégration, supports numériques). Sur la durée du contrat, la formation a connu une forte augmentation des inscrits, avec 443 étudiants en 2018-2019 contre 553 en 2020-2021. L'augmentation se manifeste surtout par l'entrée en L1 avec 241 étudiants en 2018-2019 contre 301 en 2020-2021 pour une capacité d'accueil fixée à 225 places, mais sans doute aussi par les entrées au niveau de la L2 et de la L3 via eCandidat. Malheureusement, l'autoévaluation ne délivre pas de données quantitatives sur le nombre de candidats admis via les applications Parcoursup, eCandidat ou Campus France. Seules les candidatures au

parcours à distance sont renseignées (89 en 2018-2019, 108 en 2019-2020 et 134 en 2020-2021) et en progression. La confusion entre nombre d'admis suite à l'étude de ces candidatures et nombre d'étudiants validant la L1 empêche cependant d'analyser plus finement l'attractivité de ce parcours.

La licence *Histoire* est attentive à la réussite de ses étudiants, mais ne met pas en place de véritable dispositif d'accompagnement ou d'aide à la réussite. Sur la durée du contrat, le nombre de diplômés est en forte augmentation pour la formation à distance, en corrélation avec l'augmentation des effectifs de cette formation, avec 52 diplômés en 2018-2019, 69 en 2019-2020 et 101 en 2020-2021. Pour la formation en présentiel, le taux de réussite en L3 est plus stable avec 118 diplômés en 2018-2019, 110 en 2019-2020 et 112 en 2020-2021. Le rapport de l'établissement vient confirmer le taux de réussite relativement élevé pour la L3 avec, pour l'année 2018-2019, 84,3 % de réussite en L3 et 89,1 % en L2 contre seulement 49,7 % en L1. Le taux de réussite faible en L1 mobilise l'attention de l'équipe pédagogique qui constate une augmentation des échecs de 38 % à 49 % entre 2018 et 2021, avec un pic à 97 étudiants sur 301 n'ayant validé aucun crédit ECTS en 2020-2021. Un tel niveau de décrochage, même s'il ne constitue pas une anomalie dans les formations en sciences humaines et sociales, demanderait le renforcement des dispositifs d'aide à la réussite. Ceux-ci consistent actuellement en des modules et des enseignements à vocation spécifiquement méthodologique, notamment une UE « Savoirs et méthodes » du semestre 2 au semestre 5, qui favorise la progression des étudiants.

La formation analyse peu la poursuite d'études de ses diplômés et ne bénéficie pas d'enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle. L'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) ne réalise pas d'enquête précise sur la licence *Histoire* permettant de conduire une véritable réflexion sur ce sujet. L'autoévaluation estime que 80 à 85 % des étudiants du cycle poursuivent leur cursus au niveau supérieur dans l'établissement et le document de preuve indique les formations hors établissement vers lesquelles les étudiants s'orientent, mais sans proposer de lecture plus fine sur le suivi de cohortes. Les diplômés s'orientent principalement vers les masters des métiers de l'enseignement pour préparer le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES), vers le concours au professorat des écoles, vers les masters *Journalisme*, *Archivistique* ou *Patrimoine et musées*.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Ainsi, la formation bénéficie d'un encadrement des étudiants de grande qualité avec une équipe pédagogique composée de 39 intervenants, dont 21 enseignants-chercheurs titulaires, auxquels s'ajoutent un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), trois professeurs agrégés (PRAG), quatre enseignants associés au centre de téléenseignement, six intervenants de sciences politiques et quatre chargés d'enseignement, ce qui lui permet de porter une licence proposant deux modalités pédagogiques (présentiel et distanciel), tout en parvenant à répondre à certains des axes stratégiques de l'établissement. Le taux d'encadrement s'élève à 26 étudiants par enseignant-chercheur titulaire pour l'année 2020-2021 et le nombre d'heures global reste relativement important (2 852 heures, bien que chaque parcours de formation représente moins de 1 500 heures par étudiant, à savoir 1 472 heures en présentiel et 1 344 heures à distance). Le nombre d'heures doit donc rester maîtrisé pour assurer la soutenabilité de la formation.

La licence *Histoire* s'applique à développer une réflexion sur son amélioration. En effet, si la formation ne propose pas aux étudiants de dispositif systématique d'évaluation interne, elle comprend en revanche un conseil de perfectionnement constitué d'enseignants, d'étudiants de chaque année de licence et de professionnels extérieurs à la formation qui permet d'amorcer des améliorations à plusieurs niveaux, entre autres, sur la mobilité des étudiants, sur les compétences numériques ou sur la formation continue.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de bonne qualité
- Une adaptation de la formation à des publics variés
- Une attractivité en développement, surtout pour la formation à distance

Points faibles

- Une évaluation interne de la formation trop faible

- Une analyse et un suivi de son attractivité inexistant
- Une ouverture à l'international peu développée

Recommandations

- Obtenir de l'établissement et de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante un meilleur suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ou des poursuites d'études.
- Développer l'évaluation de la formation en interne en renforçant le rôle du conseil de perfectionnement.
- Développer l'ouverture à l'international par des partenariats avec des institutions étrangères et par des mobilités étudiantes.

LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Histoire de l'art et archéologie* de l'université de Franche-Comté (UFC) est une formation comportant un parcours unique, mais suivant un dispositif majeure mineure, tout en étant une mention support du Cursus master en ingénierie (CMI) *Édition numérique et patrimoine de l'Antiquité à nos jours*. Au premier semestre de la première année de licence (L1), la mention *Histoire de l'art et archéologie* apparaît dans le portail regroupant les licences *Géographie et aménagement*, *Histoire*, *Histoire de l'art et archéologie* et *Sociologie*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Histoire de l'art et archéologie* occupe une place cohérente dans les orientations pédagogiques actuelles et dans l'offre de formation de l'établissement, mais ne s'inscrit pas encore totalement dans ses axes stratégiques prioritaires. En effet, la formation est construite en parfaite complémentarité avec les autres formations du même cycle suivant un dispositif de portail avec les formations portées par les départements d'Histoire, de Géographie et de Sociologie permettant un décloisonnement des savoirs. Les étudiants se spécialisent progressivement, d'abord par le choix d'une option en deuxième année (L2), puis par des choix d'unités d'enseignement (UE) en troisième année (L3), certaines orientées vers l'histoire de l'art, d'autres vers l'archéologie. Les étudiants qui souhaitent développer des compétences supplémentaires dans d'autres domaines peuvent poursuivre leur mineure jusqu'au semestre 6. Ce dispositif de spécialisation progressive est renforcé par des passerelles facilitant les réorientations permettant de rejoindre les formations d'Histoire, Géographie, Lettres classiques ou Sociologie. La pluridisciplinarité, qui définit les disciplines d'histoire de l'art et archéologie, se trouve en outre confortée par la mobilisation d'outils et de sciences connexes. La formation des étudiants bénéficie de nombreux partenariats académiques à l'échelle locale, régionale et nationale.

La formation est très peu ouverte à l'international. La licence *Histoire de l'art et archéologie* ne développe pas de dispositif spécifique favorisant un rayonnement international, mais privilégie un ancrage local. Ainsi, aucun partenariat international n'est relevé et les mobilités sortantes des étudiants se limitent aux programmes Erasmus+. Sur la période 2018-2021, les mobilités sortantes s'élèvent seulement à trois étudiants en 2019-2020 et un en 2020-2021 et il n'y a eu aucune mobilité entrante, bien que des étudiants internationaux (un en 2018-2019 et 2019-2020, quatre en 2020-2021) se sont inscrits dans la formation. Le développement d'un programme d'échange franco-saoudien est malgré tout évoqué pour la prochaine accréditation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche relativement bon. Pour cause, la moitié des enseignements de la formation sont dispensés par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs, ainsi que par des doctorants des laboratoires avec lesquels le département collabore. La formation peine toutefois à se conformer au cahier des charges du cadrage des formations UFC 2017-2021 qui demande que 70 % minimum des enseignements de licence soit assuré par les enseignants de l'UFC. Les étudiants bénéficient, dès la L1, d'une formation aux méthodes et outils actuels de la recherche, d'un dispositif d'encadrement au sein des laboratoires, notamment pour les chantiers archéologiques. En L2, trois unités d'enseignements (UE) sont directement dédiées à la formation à et par la recherche pour un volume horaire de 144 heures (trois à six crédits ECTS chacune). Enfin, une quinzaine d'étudiants de L2 et L3 sont accueillis chaque année en stage sur les chantiers de fouilles archéologiques en lien avec le laboratoire Chrono-environnement ou directement dans les laboratoires Chrono-environnement et de l'Institut des sciences et techniques de l'Antiquité (ISTA), auxquels appartiennent les chercheurs et enseignants-chercheurs intervenant dans la formation.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, à la fois par la préparation des étudiants à des débouchés professionnels et par la participation d'intervenants extérieurs à ses enseignements. La formation entretient des contacts permanents avec les acteurs régionaux du patrimoine et de l'archéologie. Ceux-ci accueillent régulièrement les étudiants de la formation à leurs activités par l'intermédiaire de stages. Ce dispositif occupe une place importante dans la formation avec un total de six semaines sur l'ensemble de la licence, réparties entre le semestre 4 (une semaine créditée de deux crédits ECTS), le semestre 5 (deux semaines

créditées de trois crédits ECTS) et le semestre 6 (trois semaines créditées de trois crédits ECTS), complété par un projet tutoré de deux crédits ECTS au semestre 4. Les enseignements, qui comprennent une UE de préprofessionnalisation de 18 heures, mais aucune relative à l'entrepreneuriat, au semestre 3, mobilisent une partie des 20 intervenants issus de la conservation, du patrimoine et de l'archéologie, autant des secteurs publics que privés, qui interviennent dans la formation à hauteur de 364 heures (27 % de la formation).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite à partir d'un programme cohérent et adapté à l'apprentissage des connaissances et des compétences des disciplines concernées, et les objectifs pédagogiques s'efforcent de correspondre à une approche par compétences. Toutefois, si la formation propose des contenus pédagogiques diachroniques et thématiques privilégiant l'acquisition de compétences et si elle comprend des projets tutorés permettant de valoriser ces mêmes compétences dans une perspective professionnalisante, les méthodes pédagogiques mises en œuvre ne semblent pas totalement déterminées par une réflexion à partir des blocs de compétences.

La formation cherche à diversifier ses pratiques pédagogiques, en mobilisant un peu plus les outils du numérique et en développant des enseignements hors les murs de l'université, mais adopte malgré tout un format très classique. Les enseignements consistent essentiellement en des cours magistraux et des travaux dirigés et les plateformes numériques sont surtout utilisées pour le dépôt des supports pédagogiques sans développer une réelle réflexion à partir de ces nouveaux outils. L'autoévaluation fait par ailleurs état de modalités d'évaluation très conventionnelles mobilisant peu les exercices interactifs, telles les classes inversées. En dehors du contexte de la crise sanitaire, le présentiel, à la demande de l'UFR SLHS, reste la modalité privilégiée.

Les contenus et les dispositifs de la formation pour une ouverture à l'international se limitent à l'enseignement des langues vivantes. L'autoévaluation n'indique pas la présence de cours en langue étrangère en histoire de l'art et en archéologie. Si des enseignements de 24 heures en langues vivantes (avec la possibilité de choisir l'anglais, l'allemand, l'italien, le portugais ou, pour les étudiants non francophones, le français langue étrangère, sans que la répartition des étudiants soit renseignée) sont obligatoires à chacun des semestres (sauf au semestre 1), ces enseignements ne sont pas spécifiques aux disciplines portées par la formation à cause des obligations de mutualisation. La formation s'appuie sur le dispositif Erasmus+, mais ne propose pas de dispositif particulier à la préparation de la mobilité des étudiants.

La formation ne propose aucun dispositif particulier pour l'accueil des publics de la formation continue ou en alternance. La formation est ouverte aux publics de la formation continue, mais en accueille très peu (un en 2018-2019, quatre en 2019-2020 et un en 2020-2021). Les seuls aménagements possibles à destination des étudiants en formation continue se limitent à la dispense des contrôles continus et à l'utilisation de la plateforme numérique pour déposer des contenus pédagogiques. La formation n'est pas ouverte à l'alternance et aucune validation des acquis de l'expérience ou professionnels n'a été délivrée sur la période évaluée, sans que le nombre de demandes soit fourni.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation s'applique à développer des dispositifs d'information pour les futurs candidats et bénéficie d'une attractivité en progression qu'elle s'efforce d'analyser. L'équipe pédagogique est ainsi très impliquée dans de nombreux dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens (développement d'un site Internet, journées portes ouvertes, forums, salon de l'étudiant, journées d'intégration). Le nombre de candidats à la L1 via Parcoursup (plateforme dont la formation utilise les statistiques pour mesurer son attractivité) est en constante augmentation avec une progression de 302 candidats pour la campagne 2018 à 466 candidats pour la campagne 2020, cette progression se retrouvant sur le nombre d'étudiants primo-entrants dans la formation passant de 51 à 84 sur la même période, mais demeurant bien en deçà de la capacité d'accueil fixée à 100 étudiants. Cette progression se répercute dans le nombre d'inscrits en licence avec 112 inscrits pour l'année 2018-2019 contre 150 pour 2020-2021. Les bacheliers généraux représentent la majorité des inscrits.

La formation est attentive à la réussite de ses étudiants, mais ne met pas en place de véritable dispositif d'accompagnement ou d'aide à la réussite. L'autoévaluation indique que la formation ne dispose d'aucun outil d'analyse des taux de réussite et qu'elle s'appuie essentiellement sur les résultats aux examens fournis par les procès-verbaux des jurys. L'analyse de ces résultats indique un taux de réussite de 78 à 96 % sur la période concernée qui doit être fortement pondéré par le fort taux d'abandon entre la L1 et la L2, de l'ordre de 50 à 60 %. La licence propose aux étudiants un tutorat assuré par deux étudiantes en master en contrat emploi étudiant et deux enseignants référents, mais sans préciser le nombre d'étudiants concernés par ce dispositif. De plus, il est fait mention de six étudiants bénéficiant d'un aménagement ayant validé tous les crédits ECTS de leur contrat pédagogique en L1 en 2020-2021 sans que ne soit précisée ni la raison ni la nature de l'aménagement.

En revanche, la formation ne propose aucune inscription conditionnée par un aménagement « oui si », ce qui leur permettrait de proposer des remédiations, indispensables, mais également de mieux suivre les parcours étudiants pour en mesurer l'impact.

La formation analyse peu la poursuite d'études de ses diplômés et ne bénéficie pas d'enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle. Le suivi de la poursuite d'études s'effectue à l'échelle très réduite des étudiants poursuivant leur cursus vers l'un des deux masters, le master *Archéologie parcours Sciences pour l'archéologie* et le master *Histoire, civilisations, patrimoine parcours Sciences pour l'histoire de l'art*, dispensés dans le même département (entre 15 et 19 étudiants par année). Le suivi des étudiants qui intègrent d'autres formations est peu documenté, mais la formation arrive tout de même à suivre entre 100 et 70 % des diplômés qui correspondent aux poursuites d'études. En outre, l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante ne réalise pas d'enquête sur la licence, ce qui permettrait de conduire une véritable réflexion sur ce sujet. L'autoévaluation indique que la formation tentera avec ses propres moyens de combler cette lacune.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens relativement faibles pour lui permettre de répondre aux axes stratégiques de l'établissement. Le taux d'encadrement de la formation est insuffisant avec, en 2020-2021, un total de huit enseignants-chercheurs titulaires et un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) pour 150 étudiants, sans prendre en compte les masters portés par le département, pour un volume global d'heures d'enseignement de 2 196. L'autoévaluation livre des indicateurs (mais pour la seule année 2020-2021) qui confirment ce sous-encadrement avec une moyenne de 274,5 heures par enseignant-chercheur dans le cadre de la seule licence au lieu des 192 heures statutaires. Le manque d'enseignants-chercheurs conduit mécaniquement la formation à solliciter un nombre important de vacataires et de chargés de cours (25 en 2020-2021), empêchant de renforcer l'adossement à la recherche et de développer des enseignements spécialisés. À noter que deux enseignants-chercheurs titulaires devraient être recrutés en 2022.

La formation présente des manques importants pour réaliser son évaluation interne, ce qu'elle cherche à corriger. Durant l'essentiel du contrat, la licence *Histoire de l'art et archéologie* ne disposait pas de conseil de perfectionnement ni d'autre dispositif d'évaluation interne. L'équipe pédagogique semble chercher à résoudre cette lacune importante avec l'organisation en 2021-2022 d'un conseil de perfectionnement constitué de façon équilibrée d'enseignants, d'étudiants et de professionnels, mais aussi à l'aide d'un sondage en ligne à l'attention de l'ensemble des étudiants de la licence, qui présente un excellent taux de réponse (près de 75 %), ceci s'expliquant par le fait que le questionnaire ait été proposé en temps réel.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche de bonne qualité
- Une forte inscription dans son territoire avec une bonne professionnalisation des étudiants
- Une attractivité en progression et suivie
- Une pluridisciplinarité importante et stimulante

Points faibles

- Un accompagnement et un suivi des étudiants, durant la formation et après la formation insuffisants
- Un enseignement des langues perfectible
- Une évaluation interne de la formation et une démarche qualité trop faibles
- Une ouverture à l'international trop peu développée

Recommandations

- Développer des dispositifs de remédiation, notamment en créant des aménagements de type « oui si ».
- Développer le suivi de cohortes pour la poursuite d'études, y compris hors les murs, et l'insertion professionnelle en sollicitant l'OFVE.
- Continuer à développer l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants de façon systématique et en analysant les résultats en conseil de perfectionnement.
- Améliorer l'ouverture à l'international en développant des partenariats avec des institutions étrangères.
- L'ensemble de ces points seront pour autant difficiles à atteindre sans le renforcement de l'équipe pédagogique.

LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Philosophie* de l'université de Franche-Comté (UFC) propose deux parcours dès le second semestre de la première année (*Philosophie et enseignement ; Philosophie et sciences sociales*). Au premier semestre de la première année de licence (L1), la mention *Philosophie* apparaît dans le portail Psychologie, Philosophie, Sociologie (PPS). La licence *Philosophie* est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS). Une licence *Accès santé* (L.AS) lui est adossée.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation répond à plusieurs objectifs définis dans la stratégie formation de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit à présent la future stratégie Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). La formation s'y inscrit, notamment en lien avec le principe de spécialisation progressive depuis un portail pluridisciplinaire (L1 semestre 1) jusqu'à la troisième année (L3), tout en maintenant un lien avec le département de Sociologie durant l'ensemble de la licence, comme moyen pour favoriser la réussite du plus grand nombre et un parcours étudiant plus flexible en fonction des projets professionnels. L'équipe a développé des partenariats académiques divers et pertinents, aussi bien pour la licence que dans la perspective d'une poursuite d'études en master (Fonds régional d'art contemporain, centre hospitalier universitaire (CHU), rectorat, bibliothèques). La licence permet ainsi de construire un continuum de formation vers le master. Il convient de noter la participation du département de Philosophie à la réforme des études de Santé : la licence *Philosophie* a intégré en 2021 le dispositif L.AS et une mineure de Philosophie est proposée en parcours spécifique *Accès santé* (PASS). Les données chiffrées et le devenir des étudiants inscrits dans ces formations nouvelles ne peuvent donc être encore pleinement appréciés (2021-2022 : neuf inscrits en L.AS majeure *Philosophie*).

La formation est trop faiblement ouverte à l'international. Après une expérience difficile avec une université européenne, le département doit repenser ses partenariats. Cependant, le faible engouement des étudiants pour des mobilités (deux mobilités entrantes et deux mobilités sortantes déclarées uniquement pour l'année universitaire 2019-2020) constitue un frein à cette ouverture à l'international. L'équipe pédagogique envisage tout de même une réflexion à nouveaux frais, ce à quoi il convient d'associer la question des financements possibles.

La formation bénéficie d'un adossement manifeste à la recherche, mais encore perfectible. En L3, les étudiants bénéficient de deux formations d'initiation à la recherche, créditées chacune de six crédits ECTS. Ils sont par ailleurs incités à suivre le séminaire du laboratoire Logiques de l'agir, qui est prévu le mercredi soir de sorte que tous les étudiants de la licence intéressés puissent le suivre, sans que le nombre d'étudiants ainsi impliqués soit indiqué. Enfin, ils peuvent participer à l'organisation d'une journée d'études lors de leur année de L3. En contrepartie, il n'existe pas à proprement parler de dispositif d'accueil ou d'accompagnement à la recherche. Dans la réflexion qui doit être menée au sujet du stage, il serait possible de considérer un ancrage renforcé auprès du laboratoire par ce biais, sachant que la formation de licence est assurée par 14 enseignants-chercheurs et chercheurs qui assurent la quasi-totalité des enseignements.

La formation a amélioré ses relations avec le monde socioéconomique et intégré des éléments de professionnalisation. Toutefois, l'ancrage reste trop superficiel et mérite une mise en correspondance plus nette avec les attentes des étudiants. Un effort notable a été fait pour intégrer quatre unités d'enseignements (UE) de préprofessionnalisation dans la licence *Philosophie* (L2 et L3, pour un total de 10 crédits ECTS). Des pistes exploratoires sont avancées pour déployer un principe d'accompagnement dès la L1, par la mise en place d'une fiche de suivi, chaque enseignant-chercheur devant suivre cinq à six étudiants. Le stage reste à préciser, notamment pour en définir l'institutionnalisation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La licence *Philosophie* a mis en place à la fois une approche programme et une approche par compétences autour de trois axes (méthodologie de l'expression ; production d'arguments ; restitution d'idées). Les évaluations liées à cette nouvelle approche ont donné lieu à une réflexion en docimologie, valorisant l'évaluation de la maîtrise des blocs par compétences, tout en maintenant les exercices académiques classiques de l'explication de texte et de dissertation philosophique. Le maintien de ces exercices académiques s'entend à la fois par l'intérêt même de ces exercices et dans la perspective de la préparation aux concours de l'enseignement, qui restent l'un des principaux débouchés des étudiants.

La formation présente diverses pratiques pédagogiques. Ces pratiques restent dans l'ensemble assez classiques et reposent sur des enseignements en présentiel, dans une conception de la maquette qui a fait l'objet d'une réflexion dans le cadre de l'approche par compétences.

Les contenus et les dispositifs de la formation intègrent peu les spécificités liées à une ouverture à l'international.

Au regard du très faible nombre de mobilités étudiantes (2019-2020 : deux mobilités entrantes et deux mobilités sortantes), le département ne s'est pas emparé de la question de l'intégration de dispositifs ou de contenus adaptés à des étudiants Erasmus ou Campus France. Il sait pouvoir compter sur les services des Relations internationales, mais il conviendrait de développer une approche plus « proactive », qui ne pourra que favoriser l'intérêt des étudiants pour les possibilités de mobilité sortante si une information claire est affichée et si des réunions d'information émanent de l'équipe pédagogique. Outre les cours de langue vivante proposés à compter du deuxième semestre (entre trois et six crédits ECTS par cours), il convient de noter l'effort produit pour intégrer davantage de langue vivante dans la formation, par la présence de deux UE « Lectures philosophiques en langue étrangère », avec 48 heures par UE. Toutefois, leur présence sur deux semestres discontinus interroge quant à la pertinence de ce choix de dissociation avec un semestre d'interruption : pour l'apprentissage d'une langue, une continuité de formation semble effectivement préférable.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Il n'existe pas de formation spécifique (au moins partielle) à la formation continue ni de formation en alternance, malgré la présence d'un ou deux stagiaires de la formation continue par an. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) n'a été accordée ces dernières années. Pourtant, une réflexion sur la formation continue mériterait d'être menée, notamment en rapport avec l'identité forte de la formation autour de la philosophie sociale et de la philosophie pratique. Les partenariats avec certains instituts, comme le CHU, pourraient y gagner en pertinence, si la formation de philosophie peut participer de la formation continue de certains personnels de ces institutions, notamment.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les enseignants participent fondamentalement aux journées portes ouvertes et entretiennent des relations privilégiées avec des enseignants du secondaire pour relayer les informations importantes concernant la licence *Philosophie*. Si les salons étudiants semblent peu probants pour intéresser des lycéens aux études de philosophie, il serait souhaitable que les actions d'information et d'orientation soient plus étoffées, notamment dans une articulation entre formation et recherche, comme le dispositif « Une classe – un chercheur ». Du reste, il faut souligner l'augmentation des effectifs étudiants en L1, de 37 à 50 étudiants, avec davantage de néobacheliers titulaires d'un baccalauréat technologique (de trois à neuf). Si le nombre total de candidatures reçues n'est pas indiqué et si la capacité d'accueil (80) n'est certes pas atteinte, la tendance observable à l'augmentation du nombre d'étudiants mérite d'être signalée.

La formation œuvre à la réussite de ses étudiants, par la mise en place de moyens spécifiques, en L1 particulièrement. L'arrivée au premier semestre dans un portail qui compte quelque 500 étudiants constitue une configuration peu propice au sentiment d'intégration et de suivi pour les étudiants, d'où la recherche de dispositifs d'accueil et d'accompagnement en L1 en particulier, comme le tutorat. Cependant, les données fournies ne permettent pas d'apprécier les modalités précises du tutorat évoqué (volume horaire ? nombre d'étudiants concernés ?), ni d'ailleurs les taux de réussite effectifs. Une récente demande de moyens spécifiques pour mettre en place des dispositifs de remédiation à destination des étudiants « oui si » à la rentrée 2022 a reçu un accord. Pour les années de référence, la formation ne semble pas avoir disposé de dispositifs « oui si » particuliers. Ils ne sont pas spécifiés, en tout état de cause.

La formation ne peut analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi, faute d'un soutien institutionnel indispensable. L'équipe pédagogique regrette l'absence de soutien institutionnel pour la mise en place d'un suivi probant de l'insertion professionnelle. Malgré l'intérêt des UE préprofessionnelles, un travail plus soutenu avec le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) et l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) est appelé de leurs vœux par les enseignants et enseignants-chercheurs du département. Du reste, les données fournies permettent de voir que la majorité des diplômés qui poursuivent leurs études le font en majorité à l'UFC (respectivement en 2018-2019 et en 2019-2020, sur 15 et sur 16 étudiants, 11 ont poursuivi leurs études à l'UFC). Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) et le master *Philosophie* restent les deux poursuites d'études privilégiées.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens satisfaisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Parmi les 26 enseignants et enseignants-chercheurs permanents intervenant dans la formation, 21 ont pour spécialité la philosophie, ce qui permet de remplir les objectifs de la formation de licence, au regard de la centaine d'étudiants inscrits sur les trois années de la licence, bien que le nombre précis d'heures d'enseignements ne soit pas donné. En effet, l'autoévaluation ne fournit que le nombre d'heures de travaux dirigés (1 057 heures) et le nombre d'heures étudiant global sans tenir compte des parcours (2 136 heures).

La formation n'a pas mis en place de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais dispose d'un conseil de perfectionnement dont le rôle est notable dans la conception de la formation. Au regard des effectifs étudiants et du nombre de titulaires, un suivi est certes possible à l'occasion d'échanges ordinaires entre enseignants et étudiants. Cependant, cette constitution empirique d'une évaluation souffre d'un manque d'institutionnalisation, de l'avis même de l'équipe enseignante. En contrepartie, il convient de souligner que la formation a été pilote dans la mise en place d'un conseil de perfectionnement, qui a joué un rôle notable dans la réflexion engagée sur l'ingénierie pédagogique de la formation (notamment concernant l'insertion professionnelle, les UE de préprofessionnalisation, ainsi que l'approche par compétences).

Conclusion

Points forts

- Une identité forte de la formation grâce au parcours *Philosophie et sciences sociales*, en cohérence avec les poursuites d'études en master
- Un développement notable de partenariats académiques, qui constituent un levier important dans la professionnalisation
- Des principes d'amélioration continue appréciables dans le conseil de perfectionnement
- Une approche programme démarche compétences déjà bien déployée

Points faibles

- Une préprofessionnalisation à continuer à renforcer
- Un suivi de cohortes insuffisant
- Une ouverture à l'international pour ainsi dire inexistante

Recommandations

- Poursuivre le travail engagé en matière de préprofessionnalisation et d'insertion professionnelle, notamment en développant la réflexion menée sur le stage dans la conception globale du semestre concerné (préparation du stage ; évaluation du stage ; enseignements massés, etc.).
- Impliquer davantage les possibles soutiens institutionnels pour un meilleur suivi des étudiants, notamment l'OFVE.

- Améliorer l'ouverture à l'international en menant une réflexion sur les partenariats internationaux (lesquels ? à quelle fin ?) afin de susciter l'intérêt des étudiants.

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Psychologie* de l'université de Franche-Comté (UFC) comprend deux parcours localisés sur deux sites de formation, de l'unité de formation et de recherche (UFR) Science du langage, de l'homme et de la société (SLHS) à Besançon, le site de l'Arsenal et le site Mégevand : un parcours général et un parcours éducation/formation. La licence accueille également des étudiants du parcours spécifique *accès santé* (PASS) mineure psychologie et de licence *Accès santé* (L.AS) majeure psychologie. Au premier semestre de la première année (L1), la mention *Psychologie* apparaît dans le portail Psychologie, Philosophie, Sociologie (PPS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement en adéquation avec les orientations définies par l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit à présent sa future stratégie Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). La formation s'inscrit dans ce cadre notamment en matière de création de parcours de licence accès santé et d'insertion professionnelle. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, notamment avec les licences *Sociologie* et *Philosophie* avec qui elle est construite en portail en L1 et la filière d'orthophonie avec des unités d'enseignement (UE) ouvertes aux étudiants en orthophonie en deuxième année (L2). La formation est également construite en continuité avec le master *Psychologie*, parcours général, et le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), parcours *Éducation-formation*. La formation intègre l'apport de l'interdisciplinarité et de la pluridisciplinaire étant dans une démarche solide de décloisonnement des savoirs, trois unités d'enseignement (UE) étant mutualisées en L1 avec les licences *Philosophie* et *Sociologie*, des UE étant dédiées aux neurosciences cellulaires, cognitives, et affectives en L1, L2 et L3, et un accueil des étudiants en PASS (L1) et en L.AS (L1, L2, L3) étant mis en place.

La formation est insuffisamment ouverte à l'international. La formation ne fait état d'aucune offre spécifique ouverte à l'international pour la licence. Des partenariats Erasmus sont établis (avec seulement trois universités en Turquie, Espagne et Allemagne), mais l'offre en matière de diversité des partenariats reste insuffisante par rapport aux demandes des étudiants. La licence compte peu de mobilités sortantes (19 entre 2018 et 2021, six mobilités sortantes en moyenne par an) et aucune mobilité entrante. Néanmoins, l'équipe pédagogique a pris conscience de cette faiblesse et une réflexion est engagée pour la prochaine maquette. Concrètement, l'objectif est d'établir de nouveaux partenariats afin d'être en mesure de proposer des mobilités à destination d'universités ouvrant plus de cours en langue anglaise que les universités partenaires actuelles.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Les enseignements fondamentaux sont principalement assurés par des enseignants-chercheurs de deux unités de recherche en psychologie (33 enseignants-chercheurs et chercheurs). Toutefois la part exacte des enseignants-chercheurs et chercheurs intervenant dans la formation reste difficile à estimer, compte tenu d'une incohérence des données. En L2 et en L3, les étudiants bénéficient d'une UE d'initiation à la recherche (six crédits ECTS, volume horaire total 42 heures). Les unités de recherche peuvent accueillir des étudiants en stage bien qu'aucune donnée quantitative ne vienne illustrer ce point.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Les deux parcours de la formation sont en parfaite adéquation avec les objectifs et besoins socioéconomiques du territoire aux niveaux local, régional et national. On regrette toutefois que l'environnement socioéconomique ne soit pas décrit plus amplement. L'équipe pédagogique accueille des intervenants professionnels (33 professionnels, soit un peu plus d'un tiers de l'équipe pédagogique, assurant 1 095 heures). Des UE qui préparent à l'insertion professionnelle sont incluses dans la maquette : deux UE en L2 à raison de 18 heures chacune (deux et respectivement trois crédits ECTS) préparent les étudiants à l'insertion professionnelle et une UE (trois crédits ECTS) en L3 prépare au concours de professeur des écoles (parcours

général et *Éducation-formation*). Les professions sont bien représentées pour toutes les filières : clinique, sociale et cognitive. Il est regrettable que le stage soit seulement en option (trois crédits ECTS) et qu'il ne soit pas bien valorisé au niveau de la formation alors qu'il représente un tremplin pour l'admission en master. On note que le nombre d'étudiants concernés par le stage n'est pas fourni. Enfin, un partenariat est réalisé avec l'Institut régional du travail de Franche-Comté pour faciliter les équivalences en matière de compétences entre la licence et les formations des travailleurs sociaux organisées par l'Institut.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation se structure autour d'un programme en adéquation avec ses objectifs et met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées à un référentiel de compétences établi. Le programme est cohérent et a fait l'objet d'un travail structuré autour d'un référentiel de compétences, qui précise les compétences visées et une matrice des compétences qui présente la contribution de chaque cours aux finalités du programme. Néanmoins, le référentiel nécessite des améliorations comme l'indication sur le niveau de développement des compétences à différents moments clés du programme, les critères de qualité et les ressources incontournables en matière de savoir, savoir-faire et savoir-être. La valorisation des compétences s'appuie sur des leviers clairement définis tels des UE intégrant des connaissances acquises selon le principe de progression, la valorisation des compétences acquises hors cursus par les dispositifs de validation d'acquis et l'ouverture des UE à d'autres champs disciplinaires.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques en intégrant des méthodes pédagogiques nouvelles sans pour autant être engagée dans une démarche d'innovation. Les enseignements de la formation sont fondés sur une diversification des méthodes pédagogiques : pédagogie inversée, pédagogie active, pédagogie augmentée, *learning labs*, apprentissage par problèmes. La crise du Covid-19 a appelé un renforcement de l'usage des plateformes pédagogiques comme Moodle. Des possibilités pour suivre les cours à distance sont ouvertes pour les étudiants dispensés d'assiduité et en situation spéciale (sans que l'on connaisse le nombre d'étudiants concernés). On regrette toutefois que la formation n'ait pas renforcé les pratiques d'hybridation d'autant plus qu'elle s'appuie sur une variété d'espaces d'enseignement cohérents avec l'innovation pédagogique.

La formation intègre des contenus d'enseignement des langues étrangères, mais elle ne développe pas de dispositif de préparation des mobilités. L'enseignement des langues étrangères est présent dans la maquette dès la première année de licence, les étudiants ayant le choix entre plusieurs langues vivantes. Ces enseignements sont proposés et organisés au niveau de l'établissement. La maquette prévoit 24 heures/semestre à partir du semestre 2 de la L1 sans préciser les langues au choix. On regrette l'absence d'enseignement disciplinaire en langue étrangère. Il est aussi regrettable que la formation n'ait aucun dispositif qui prépare à la mobilité, ce qui explique sûrement en partie le fait qu'il n'y en ait aucune.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue. La licence est ouverte à la formation continue et mobilise des dispositifs particuliers d'accueil et d'accompagnement au niveau de la formation et de l'établissement, tels que l'adaptation des emplois du temps, des enseignements et des modalités d'évaluation aux publics respectifs, le tutorat, la validation de certaines UE par le biais de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) ou l'insertion directe en L2 ou L3. Les VAE et VAP totales sont assez nombreuses (42, 35, 36 étudiants par année universitaire entre 2018-2021) et généralement accordées. Une insertion directe en L2 et L3 est favorisée par la formation, répondant aux demandes de validation d'acquis. En revanche, la formation n'est pas ouverte à l'alternance bien qu'un projet ait été présenté, mais qui n'a pas été retenu par l'établissement. Il n'y a pas d'information concernant le motif.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et assure une très bonne attractivité auprès de ses différents publics. Le nombre de candidatures sur les trois dernières années est en augmentation (1 686 candidats classés en 2018, 2109 en 2019 et 3 481 en 2020 sur Parcoursup, soit une augmentation de plus de 100 % en trois ans), le nombre d'admis en L1 est en accord avec les capacités d'accueil fixées à 340 étudiants entre 2018-2020 et 370 étudiants en 2020-2021, le nombre d'inscrits étant lui supérieur (394 en 2018-2019, 398 en 2019-2020 et 432 en 2020-2021), mais avec une évolution cohérente avec celle de la capacité. Le nombre de néobacheliers est en augmentation (une progression de 25 % par année universitaire) ainsi que le nombre de bacheliers généraux (10 % de plus en 2020-2021). Les dispositifs d'information et d'orientation utilisés par l'équipe pédagogique sont divers. La formation est présentée lors de journées portes ouvertes organisées par l'UFR SLHS, aux forums d'orientation.

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants appréciables, sans qu'aucun dispositif d'analyse des taux de réussite et d'accompagnement soit mis en place. Avant la pandémie les taux de réussite pour la L1 étaient de 50 % et pour la L2 de 60 %. Durant la pandémie, les taux de réussite en L1 et L2 étaient, respectivement, de 84 % et 87 % (données non fournies pour la L3). Il n'y a pas de dispositif d'analyse des taux de réussite ni au niveau de la formation ni au niveau de l'établissement. L'équipe a engagé une réflexion et prévoit de pallier cette lacune pour le prochain projet. Un dispositif de tutorat est mis en place en L1, L2 et L3 dans le but d'améliorer la réussite des étudiants en difficulté.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation n'apporte aucune préconisation concernant des mesures à prendre pour pallier ce manque. Il est à noter qu'au niveau de l'établissement, l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante de l'université de Franche-Comté ne réalise plus d'enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle pour la licence depuis 2014. Sur la base des analyses des données de eCandidat, la plupart des étudiants de la formation (plus de 80 %) poursuivent leurs études en master intramuros, en intégrant le master *Psychologie* (pour devenir psychologue) et le master *MEEF*. Les étudiants du parcours général s'orientent plutôt vers le master *Psychologie* et ceux du parcours *Éducation-formation* vers le master *MEEF*.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens corrects qui lui permettent d'atteindre ses objectifs, mais l'équilibre est fragile. Le taux d'encadrement de la formation est faible au regard des 33 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires pour un volume global de 5 100 heures d'enseignements, conséquent du fait du nombre important d'étudiants dans le cycle (963 en 2020-2021). Un nombre conséquent d'enseignants vacataires (53) viennent donc renforcer l'équipe pédagogique. Les données concernant la soutenabilité des coûts ne sont pas précisées. Néanmoins, on peut remarquer le manque d'apport en ressources propres via l'obtention de projets ou l'alternance.

La formation n'a pas défini de processus d'évaluation interne lui permettant de s'améliorer, mais quelques avancées existent. La formation ne s'est dotée d'un conseil de perfectionnement qu'en 2022. Il est composé de chaque responsable d'année de licence, de représentants étudiants L1, L2, L3 et de deux professionnels de la psychologie. Cette évolution est importante pour construire des propositions concrètes afin de faire évoluer la formation, mais pas suffisante. Néanmoins, il existe une prise de conscience de l'équipe pédagogique quant à cette faiblesse.

Conclusion

Points forts

- Un développement et un suivi de l'attractivité de bon niveau
- Une bonne adéquation avec les objectifs et besoins socioéconomiques
- Un bon adossement à la recherche
- Une démarche par compétences aboutie
- Des contenus et dispositifs de la formation bien adaptés aux publics de la formation continue

Points faibles

- Une autoévaluation et une démarche d'amélioration continue à mettre en place
- Un accompagnement des parcours des étudiants en matière de réussite insuffisant
- Un suivi de l'insertion professionnelle à améliorer
- Une ouverture à l'international à renforcer

Recommandations

- Consolider l'accompagnement des parcours des étudiants en matière de réussite en mettant en place des dispositifs de remédiation.

- Enrichir et améliorer les dispositifs d'autoévaluation en mettant en place des évaluations systématiques et homogènes au niveau de la formation.
- Améliorer le suivi des étudiants et de leur devenir en développant des dispositifs au niveau de la formation (questionnaires, réseau *alumni*).
- Consolider l'approche par compétences.
- Diversifier les pratiques pédagogiques sur la base des ingénieries pédagogiques innovantes.

LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Sociologie* de l'université de Franche-Comté (UFC) comprend deux parcours : *Sociologie* et *Sociologie-géographie*. La formation est portée par l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS) à Besançon. Au premier semestre de la première année de licence (L1), la mention *Sociologie* apparaît dans deux portails : *Psychologie, Philosophie, Sociologie (PPS)* et celui regroupant les licences *Géographie et aménagement, Histoire, Histoire de l'art et archéologie* et *Sociologie*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est cohérente avec l'offre de formation de l'établissement et suit partiellement les orientations définies par l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit à présent sa future stratégie Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). La formation s'inscrit dans ce cadre notamment en termes d'attractivité et de dispositifs de professionnalisation, à conforter, mais reste assez en retrait de la future stratégie IRRIS. La licence fait un point fort de son orientation interdisciplinaire traduite par la création de deux portails au premier semestre (un commun avec les départements de philosophie et de psychologie et un embrassant la sociologie, la géographie, l'histoire et l'histoire de l'art) et d'un parcours facilitant les passerelles avec le département de géographie. Cette structuration est gage de sa complémentarité avec les licences du même cycle, ouvrant des passerelles tout au long de la formation, et lui permet de s'inscrire en continuum avec les autres cycles, assurant la préparation au master *Sociologie* et au master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, mais aussi à d'autres masters des disciplines connexes (en ressources humaines, géographie).

La formation est très peu ouverte à l'international. La formation ne présente pas une offre spécifique ouverte à l'international. Le dispositif de mobilité Erasmus fait partie des politiques définies, mais les résultats sont faibles : peu de mobilités entrantes (trois en moyenne par an) et sortantes (aucune entre 2018-2020, deux en 2020-2021). On regrette que les recommandations faites par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) en 2016 en matière d'ouverture à l'international n'aient pas pu être suivies malgré la prise de conscience de l'équipe. Il est compréhensible que la surcharge pédagogique, de recherche et administrative de l'équipe agit sur les actions et les résultats, mais cela ne devrait pas empêcher les étudiants de participer à des mobilités, quitte à limiter les destinations pour mieux gérer la surcharge des enseignants, ni la participation de professeurs invités à l'équipe pédagogique.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. La licence privilégie la formation à et par la recherche et en fait un point fort. La formation est la seule en Franche-Comté proposant une formation à et par la recherche en sociologie. Dès la première année du cycle sont prévus des enseignements focalisés sur l'apprentissage des méthodes de recherche, l'initiation à la méthodologie qualitative (48 heures, six crédits ECTS chacun), la méthodologie quantitative et visuelle (48 heures, six crédits ECTS) ainsi qu'à la démographie (48 heures, six crédits ECTS). Les cours sont dispensés par des enseignants-chercheurs de l'unité de recherche de rattachement LaSA UR 3189 (10 enseignants-chercheurs, soit un peu moins de la moitié de l'équipe pédagogique, réalisant un volume global de 1 424 heures, soit plus de 80 % de la formation). En concertation avec son laboratoire d'adossement, la formation met en place des dispositifs d'accueil et d'accompagnement des étudiants dans le cadre des projets de recherche (notamment en troisième année (L3) dans le cadre du stage en option ; il n'y a pas d'information sur le nombre d'étudiants concernés).

La formation entretient peu de relations avec le monde socioéconomique, mais intègre des éléments de professionnalisation. La formation a une politique définie dans ce sens et met en place des actions qui nécessitent d'être améliorées. Des unités d'enseignement (UE) qui préparent à l'insertion professionnelle sont prévues dans la maquette à partir de la deuxième année (10 crédits ECTS globalement avec en deuxième année (L2), deux crédits ECTS par semestre et en L3, trois crédits ECTS par semestre) facilitant ainsi les rencontres

avec les professionnels locaux et le travail sur des projets réels. Le stage est en option avec une préprofessionnalisation en sociologie ou en lien avec l'Institut national du professorat et de l'éducation de France Comté (INSPÉ) ou tournée vers les concours (sans préciser lesquels). En revanche, l'équipe pédagogique accueille très peu d'intervenants professionnels (aucun entre 2018-2020, cinq en 2020-2021 la plupart de l'Institut Régional du Travail (IRT) et qui ont réalisé uniquement 192 heures du volume global d'enseignement, soit 11 % de la formation).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation définit et met en œuvre ses objectifs, se structure autour d'un programme en adéquation avec les objectifs, mais sans alignement cohérent de ceux-ci avec les méthodes pédagogiques et de mise en cohérence avec les compétences visées. La formation a mis en place un référentiel de compétences et des méthodes en miroir, mais ce travail n'a pas abouti à l'établissement des blocs de connaissances et de compétences ni des critères de qualité et ressources en matière de savoir, savoir-faire et savoir-être. Un travail de fond dans une approche par compétences est à faire précéder d'une réelle prise de conscience de l'équipe pédagogique concernant ce chantier.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques, intégrant des méthodes pédagogiques interactives, mais qui ne sont pas en phase avec l'innovation technologique. Les enseignements de la formation sont dispensés plutôt de façon classique, avec peu d'apport en matière d'innovation pédagogique sinon le travail par projet (projet pédagogique d'excellence en L3 : utilisant les méthodes innovantes visuelles - photographie et photo-élicitation). Le dossier ne fait pas état de l'usage des plateformes d'enseignement et d'outils d'interaction (Moodle, Wooclap, etc.), ou de l'intégration de la pédagogie inversée. Après la crise sanitaire, il n'y a pas eu de stratégie de développement des pratiques d'hybridation.

La formation intègre des contenus d'enseignement des langues étrangères, mais elle ne développe pas de dispositif de préparation des mobilités. L'enseignement obligatoire des langues étrangères est proposé dans la maquette à partir du deuxième semestre à raison de 24 heures par semestre, les étudiants ayant le choix entre plusieurs langues vivantes (aucune précision n'est donnée sur les langues au choix et sur la répartition des étudiants en fonction du choix effectué). Il n'y a pas d'enseignement disciplinaire en langue étrangère, contrairement à la recommandation formulée lors de la dernière évaluation par le Hcéres. Cette action aurait pu faciliter davantage de mobilités entrantes et sortantes. Aucun dispositif de préparation à la mobilité n'est prévu.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés aux publics de la formation continue. La licence est ouverte au public de la formation continue (trois inscrits en 2018-2019, six en 2019-2020 et deux en 2020-2021), mais pas à l'alternance, bien que l'on compte un contrat de professionnalisation en 2018-2019. Les étudiants en formation continue ne bénéficient pas d'aménagement particulier, si ce n'est la possibilité de bénéficier du statut de dispensés du contrôle continu et d'un suivi des évaluations adaptés à leur situation, lorsque leur activité salariée rend le suivi de la formation complexe. Il n'est cependant pas précisé la part des stagiaires de la formation continue qui est dans cette situation ni en quoi consiste le suivi et l'adaptation des évaluations. La licence engage des dispositifs d'accueil et d'accompagnement tels que la validation des acquis de l'expérience (VAE) (cinq accordées en 2020-2021). Une insertion directe en L2 avec rattrapage de l'UE « méthodologie » de la L1 est possible, conformément à la préconisation du Hcéres de 2016 à créer des passerelles. Le dossier ne fait pas état du nombre de demandes de VAE et de validations des acquis professionnels (VAP) (aucune étant délivrée) instruits par année.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit une assez bonne attractivité auprès de ses différents publics. D'après les données quantitatives fournies par la formation, le nombre de candidatures sur les trois dernières années a augmenté entre 2018-2019 (548 candidatures) et 2019-2020 (629 candidatures), soit une hausse de 15 %, et est stable en 2020-2021 ; le nombre d'admis, inférieur à la capacité d'accueil, qui est de 140, est lui aussi en augmentation (81 en 2018-2019, 115 en 2019-2020 et 131 en 2020-2021, soit 62 % d'augmentation). Le nombre d'inscriptions administratives ne dépasse pas non plus la capacité d'accueil (90 inscrits en 2018-2019, 109 inscrits en 2019-2020, 121 inscrits en 2020-2021), mais est étonnamment plus bas que le nombre d'admis de la procédure Parcoursup depuis deux ans. La formation utilise les dispositifs en place pour faire connaître son offre (journée portes ouvertes, opération "24 heures dans le supérieur"). Le nombre des néobacheliers est en forte hausse (90 % entre 2018-2021), de même que les bacheliers technologiques (57 % d'augmentation en trois ans) alors que le nombre de bacheliers généraux reste stable (environ 60 inscrits par an en première année). L'équipe pédagogique attribue ceci à la vague démographique, mais aussi à l'attractivité croissante de la filière davantage présentée aux lycéens.

La formation suit la réussite et analyse les taux. Sur les trois années prises en compte, elle affiche des résultats de réussite des étudiants assez faibles en première année de cycle (taux d'abandon qui approche 30 % et taux de réussite de moins de 50 % entre 2019-2021), malgré la mise en place du tutorat renforcé, mais aucun aménagement « oui si » qui, pourtant, doit permettre un meilleur accompagnement des étudiants en difficulté et faciliter leur suivi ainsi que l'impact des dispositifs d'aide à la réussite. On ne dispose pas d'information sur le nombre d'étudiants concernés par le tutorat. La formation suit et analyse les taux de réussite dans le cadre des jurys et des réunions de département. L'équipe estime qu'il s'agit d'abandons et non d'échecs à cause de l'organisation de l'enseignement à distance durant la crise de Covid-19 et du manque d'homogénéité de la première année du cycle. Les effectifs se stabilisent dès la deuxième année du cycle.

La formation présente une faible poursuite en master Sociologie. Elle n'analyse pas l'insertion professionnelle au regard du marché de l'emploi et très peu la poursuite d'études de ses diplômés. Il est à noter qu'au niveau de l'établissement, l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante de l'université de Franche-Comté ne réalise plus d'enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle pour la licence depuis 2014. Les étudiants intègrent principalement le master Sociologie (Enquêtes socioanthropologiques et territorialisations-ESAT), soit un peu moins d'un tiers des effectifs. Il n'y a pas de donnée disponible pour le master MEEF. Proposer un dispositif d'analyse dans le cadre des travaux en mode projet, qui ne pèse pas davantage sur l'équipe pédagogique, serait utile pour produire des analyses plus documentées sur ce volet.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'un faible taux d'encadrement pour lui permettre d'atteindre les objectifs. Le taux d'encadrement de la formation est assez faible au regard des dix enseignants-chercheurs titulaires (EC) (dont un est partagé avec un autre département d'enseignement ; aucun enseignant titulaire n'est mentionné) pour un volume global de 1 668 heures d'enseignements et des 217 étudiants inscrits dans l'ensemble du cycle en 2020-2021. Douze enseignants vacataires viennent donc renforcer l'équipe pédagogique, le nombre d'heures étudiant sur l'ensemble de la formation étant quant à lui sous les 1 500 heures (1 408 heures exactement) ce qui constitue un point de vigilance supplémentaire. Les données concernant la soutenabilité des coûts ne sont pas précisées. L'équipe pédagogique estime cependant que l'effectif actuel, 10 EC (9,5 en réalité, car un support est partagé entre deux départements) et 12 enseignants temporaires (aucun poste d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) attribué), est insuffisant pour couvrir le volume de 1 408 heures de la formation. L'équipe pédagogique souligne cette fragilité de sa formation d'autant plus que les mêmes enseignants-chercheurs assurent en même temps l'intégralité des cours en master, en plus de leurs activités de recherche et des tâches administratives qui leur incombent.

La formation a défini une politique d'évaluation interne qu'elle applique et qui lui permet d'envisager des améliorations. L'équipe pédagogique a mis en place un conseil de perfectionnement composé d'enseignants-chercheurs, étudiants, anciens étudiants de la licence et professionnels. Le conseil analyse les aspects pédagogiques et stratégiques de la formation en proposant de solutions aux problèmes rencontrés. Dans ce cadre, la formation a validé à la demande des étudiants le mode d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants *via* des réunions régulières et non des questionnaires/enquêtes.

Conclusion

Points forts

- Une bonne orientation interdisciplinaire et une complémentarité avec les licences du même cycle
- Un excellent adossement à la recherche
- Un développement et un suivi de l'attractivité de qualité

Points faibles

- Un développement de partenariats avec le monde socioprofessionnel et académique insuffisant
- Un suivi incomplet de l'insertion professionnelle, de la poursuite d'études et de l'accompagnement des parcours des étudiants

- Une ouverture à l'international trop faible
- Une innovation pédagogique insuffisante

Recommandations

- Développer le suivi de cohortes depuis l'entrée dans la formation (parcours des étudiants) pour favoriser la réussite jusqu'au suivi du devenir (poursuite d'études et insertion professionnelle), en renforçant l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs et/ou enseignants titulaires et en leur donnant accès à des enquêtes de suivi de cohortes.
- Mener des actions pour une refonte des politiques d'ouverture à l'international afin de rendre les partenariats effectifs et les dispositifs en place fonctionnels en répondant, par exemple, à des appels à projets pour faciliter les échanges entre formations.
- Développer l'innovation pédagogique en lien avec le numérique ; le renforcement de l'équipe pédagogique devrait faciliter cette démarche qui pourrait également être impulsée collégialement au niveau du conseil de perfectionnement.
- Consolider l'approche par compétences déjà bien avancée.

LICENCE PROFESSIONNELLE INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES : GESTION, PRODUCTION ET VALORISATION

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation* ne propose qu'un seul parcours : *Responsable d'atelier de productions fromagères de terroir* (RAPFT). Elle est portée par le département Géographie et aménagement de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société à Besançon. Elle n'est accréditée avec aucun autre établissement en France ou à l'étranger. Cette licence professionnelle a vocation à former des fromagers, en particulier pour la production de fromages au lait cru. Elle est organisée en alternance pour 80 % de ses effectifs, le reste étant en formation continue.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation ne fournit aucune des données qualitatives demandées, ceci rendant difficile l'évaluation de certaines références.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, tout particulièrement sur les plans de la professionnalisation, de l'insertion professionnelle et du lien avec le monde socioéconomique, notamment local (sans que ce soit exclusif). En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise, sont des axes prioritaires de l'établissement. Cette formation est un objet original dans le paysage de l'université de Franche-Comté (UFC). Elle développe des partenariats académiques régionaux forts et pertinents et génère une valeur ajoutée très forte pour le secteur d'activité concerné, avec lequel ses liens sont très proches. Ainsi, notamment, elle est largement assurée avec l'aide des enseignants et des infrastructures de l'École nationale d'industrie laitière, des analyses Biotechnologiques et de l'Eau (ENIL) à Mamirolle et de l'École nationale d'industrie laitière et des biotechnologies (ENILBIO) à Poligny. Formation de l'agroalimentaire, elle est portée, de façon tout à fait originale et pertinente, par une UFR de sciences humaines. La spécialité particulièrement pointue (mais répondant à une véritable demande) place cette licence comme un objet presque à part ; il n'y a que très peu de connexion avec les autres formations du même cycle, que ce soit en mutualisation, en poursuite d'études (qui n'est pas attendue) ou même concernant le vivier de candidats entrants puisque 70 % de l'effectif vient de brevets de technicien supérieur agricoles, seulement 10 % de deuxième année de licence scientifique et le reste de masters de sciences humaines ; les mentions d'origine n'étant pas précisées. Les profils variés des candidats autorisent des enseignements pluridisciplinaires (technologie, géographie, management).

La LP Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation, parce que les besoins locaux et nationaux sont très forts, ne développe pas d'offre spécifique à l'international. La formation ne compte aucune mobilité sortante pour ses étudiants. Ceci n'est pas le résultat d'une absence de dispositif, mais plutôt d'une volonté, du fait de la nature de la formation et de la pénurie de compétences en France dans ce domaine. Néanmoins, la qualité des diplômés fait que 5 % des diplômés s'expatrient diplômé en poche vers des pays très demandeurs et où la valeur ajoutée est très forte (Suisse, Canada, Japon). De même, quelques étudiants internationaux (du Japon essentiellement et du Liban) intègrent également la formation (deux étudiants par an à l'exclusion de 2020-2021 à cause de la crise sanitaire, soit 10 % de l'effectif) pour bénéficier du savoir-faire français en matière de fromages au lait cru.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement suffisant à la recherche. Un tiers des enseignements sont donnés par des enseignants-chercheurs, au nombre de cinq (soit 15 % de l'équipe pédagogique), sans que l'on ne connaisse leur laboratoire de rattachement et si et comment les enseignements dispensés sont en lien avec les activités de recherche. Aucune heure de formation à et par la recherche n'est identifiée. Si l'on comprend que

l'adossement à la recherche n'est pas une priorité absolue de la formation, celle-ci étant orientée vers un métier agricole de fait très éloigné des activités de recherche et développement, elle n'en reste pas moins une formation universitaire et la sensibilisation à la recherche et aux innovations techniques ne pourraient qu'améliorer encore la formation des étudiants en vue de leur insertion professionnelle.

La formation entretient des relations très proches et fortes avec le monde socioéconomique du territoire, en particulier par sa nature pointue, soutenue par de nombreux éléments de professionnalisation. La formation est ouverte à l'alternance et aux publics de la formation continue, qui représentent la totalité des effectifs (à l'exclusion de 2019-2020 où l'on comptait 23 stagiaires sur 25 inscrits sans que cela soit expliqué). Les éléments de professionnalisation ont une part très importante dans la formation, environ 90 % des unités d'enseignement étant directement professionnalisantes. Les acteurs socioéconomiques de la filière sont largement sollicités pour en définir ses contenus comme en témoignent les comptes-rendus des conseils de perfectionnement, mais aussi pour assurer les cours (13 professionnels interviennent dans 108 heures de formation, soit un quart de la formation). Le projet tuteuré représente huit crédits ECTS, pour 140 heures. La présence en entreprise représente 28 semaines environ, comptabilisées pour huit crédits ECTS à l'occasion du mémoire de fin d'études. Cette LP ainsi conçue prépare extrêmement bien à l'insertion professionnelle de ses diplômés, cependant l'entrepreneuriat, qui est pourtant une forme potentielle d'activité en sortie de formation, n'est pas abordé.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques très bien adaptées aux compétences visées, très spécifiques. Les objectifs sont très bien définis (production de fromages au lait cru et valorisation de la notion de terroir), et l'ensemble s'appuie de fait sur une approche par compétences bien identifiées, listées dans la présentation de la formation. Celle-ci ne précise pas les modalités de contrôle des compétences, et ne précise pas non plus si les compétences acquises hors du cursus (les étudiants ont des provenances variées) sont valorisées.

La formation ne diversifie pas ses pratiques pédagogiques. La formation met en place des pratiques pédagogiques très classiques (notamment, un format en cours magistral qui représente la majorité de la forme d'enseignement pendant la période de présence à l'université). Le recours à des supports numériques ou à des techniques d'enseignement plus modernes n'est pas proposé, ce qui constitue un manque. Cependant, le projet tuteuré, la sortie terrain et la pratique en laiterie apportent une forte valeur ajoutée à la formation.

La formation permet peu l'ouverture à l'international de ces apprentis. Elle offre une formation d'anglais technique de 24 heures. Mais la certification n'est pas mise en œuvre pour l'instant tout comme les dispositifs de préparation à la mobilité sortante, volontairement, l'aménagement du territoire français et la constitution d'une main-d'œuvre qualifiée dans le secteur d'activité étant l'une des priorités de la formation. La mobilité entrante n'est pas ciblée non plus, seuls quelques rares étudiants étrangers sont admis (statistiquement, moins d'un par an).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance, avec 80 % d'alternance et 5 % de formation continue, pour un effectif de 25 étudiants par an. Le rythme pédagogique est réglé sur des séquences de cinq semaines d'enseignements (théoriques ou pratiques) suivies de quatre semaines de pratique en entreprise.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation et l'impact des actions prises sur son développement sont difficiles à évaluer par manque de données. La formation utilise les canaux classiques d'information, comme les journées portes ouvertes de l'établissement ou la présentation de la formation dans les lycées. Elle fait aussi l'objet de reportages dans la presse écrite ou radio, sans que l'on ne sache si ceci est à son initiative. Si la formation déclare suivre ses effectifs et leur évolution, la définition de sa capacité d'accueil interroge. En effet, celle-ci est de 30 places (jamais atteinte) alors que la formation annonce un nombre de places idéal de 24 (atteint avec entre 23 et 26 inscrits sur les trois dernières années). Il n'est toutefois pas discuté du nombre de candidats (qui n'est pas donné) par rapport à la capacité d'accueil. On ne peut qu'encourager la formation à définir sa capacité d'accueil en fonction de ses objectifs et de sa capacité à accueillir, former et insérer ses étudiants, et à analyser les candidatures, en termes de profils notamment pour mesurer l'impact des dispositifs d'information et les corrélés aux parcours des étudiants.

La formation suit également la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est généralement de 100 %, sauf l'année de la crise sanitaire (il n'est pas précisé exactement pourquoi ; on peut supposer qu'il s'agit d'abandons). Il n'est pas fait état de la mise en place de dispositifs de remédiation.

La formation suit extrêmement bien l'insertion professionnelle de ses étudiants. L'enquête de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE), réalisée à 30 mois, révèle des failles, soulignées par la formation : par exemple, une confusion (par les enquêteurs) entre coopératives agricoles et entreprises publiques (ce qu'elles ne sont absolument pas). Néanmoins, sur un taux de réponse de 60 % environ, le taux d'emploi est très proche de 100 % en sortie de formation. Rarement, un étudiant poursuit ses études. Le suivi réalisé en interne par la formation, très précis et nominatif (prénoms seulement) dresse un tableau précis des emplois occupés (type, lieu), mais l'on ne sait pas après quel délai après diplomation. Cette liste exhaustive permet de juger de l'exacte adéquation de la formation avec les besoins du secteur (tout particulièrement, en responsables d'atelier de production fromagère de terroir).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation est assurée par 12 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires provenant de trois établissements différents (dont cinq de l'UFC), dont deux organismes spécialisés dans son secteur d'activité (ENIL et lycée Lassalle de Levier), pour un volume horaire (432 heures pour un total de 25 étudiants environ) qui est conforme à celui attendu pour une licence professionnelle et permet une soutenabilité de la formation.

La formation met en œuvre un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements et de la formation est rigoureusement organisée, après chacune des quatre périodes de présence à l'université, de façon que les étudiants y répondent massivement (100 %). Les remarques sont systématiquement analysées et prises en compte. La formation dispose par ailleurs d'un conseil de perfectionnement comprenant apprentis, anciens apprentis, et personnalités extérieures à la formation (représentants de l'établissement et représentants du secteur d'activité, tel que le Syndicat des fromagers régional). Le compte-rendu de ce conseil démontre que les méthodes et les débouchés sont finement analysés.

Conclusion

Points forts

- Un positionnement atypique et pertinent
- Des excellentes professionnalisation et insertion professionnelle
- Une excellente réussite
- Une très bonne démarche d'amélioration continue

Points faibles

- Un faible adossement à la recherche
- Une ouverture à l'international trop limitée (notamment à l'occasion des stages)

Recommandations

- Établir des liens (mutualisation ou projets communs) avec d'autres LP de l'établissement pour remédier à l'isolement de cette formation.
- Renforcer l'adossement à la recherche.
- Organiser l'ouverture à l'international malgré des débouchés majoritairement locaux.

LICENCE PROFESSIONNELLE PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* comprend un seul parcours intitulé *Métiers de l'exposition et technologie de l'information (METI)*. La formation se déroule sur une année, de niveau bac + 3. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage, de l'homme et de la société.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire tant sur le volet qualitatif que sur le volet quantitatif, ceci rendant son évaluation très difficile.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La place de la licence professionnelle *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* dans les orientations pédagogiques actuelles et dans l'offre de formation de l'établissement est difficile à évaluer. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi sont les axes prioritaires de l'établissement. Dans ce cadre, l'autoévaluation indique que la formation répond aux ambitions d'insertion de l'établissement dans le monde culturel local et régional, mais sans donner de précisions sur les modalités et surtout les partenaires privilégiés. Malgré tout, la licence *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* apparaît sensible à l'accompagnement de l'insertion professionnelle de ses étudiants. Enfin, les complémentarités avec d'autres formations et la pluridisciplinarité du parcours, que laissent deviner les intitulés des enseignements, ne sont pas clairement explicitées.

La formation est ouverte à l'international, mais ne développe pas une offre spécifique à l'international. Les étudiants ont malgré tout la possibilité d'effectuer le stage du second semestre à l'étranger. En outre, l'équipe pédagogique organise des visites et des voyages d'études en Europe et en Suisse. Aucun élément chiffré sur les stages effectués à l'étranger ou les voyages d'études n'est cependant fourni. La formation inclut des mobilités entrantes et sortantes, mais dans des proportions modestes (en partie expliquées par la crise sanitaire), avec seulement un étudiant en mobilité entrante en 2018-2019 et en 2020-2021, et deux en mobilité sortante en 2018-2019.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche avec 166 heures d'enseignements assurées par des enseignants-chercheurs en 2020-2021. Les huit enseignants-chercheurs (qui représente un quart de l'équipe pédagogique) qui contribuent à la formation (166 heures d'enseignement, sans qu'on puisse évaluer la part dans la formation, le nombre d'heures étudiant total n'étant pas fourni ; toutefois le volume global de la formation étant de 665 heures, cette part ne peut être supérieure à 25 %) s'inscrivent dans quatre laboratoires différents contribuant à varier les outils méthodologiques proposés aux étudiants. Cependant, la maquette semble accorder peu de place à l'acquisition de la méthodologie. La formation et les unités de recherche ne mettent pas en place de dispositif spécifique d'accueil pour les étudiants, considérant que la formation n'a pas vocation à former des chercheurs.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique. Les enseignements sont en grande partie dispensés par des intervenants professionnels : en 2020-2021, 22 enseignants étaient issus du monde professionnel avec un total de 499 heures de cours réalisées. L'autoévaluation ne donne pas d'autres indicateurs qualitatifs. La formation n'est pas ouverte à l'alternance. L'autoévaluation ne donne pas non plus d'indicateurs quantitatifs. La formation prépare à l'insertion professionnelle par un stage obligatoire de 12 semaines (20 crédits ECTS) se déroulant dans une structure culturelle en France ou à l'étranger (association, centre d'art, centre culturel à l'étranger, entreprise, Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), institution culturelle, laboratoire, musée et service culturel) et un projet tutoré correspondant à huit crédits ECTS. Le dossier d'autoévaluation déclare qu'il est impossible de quantifier en

nombre de crédits ECTS les heures dédiées à la formation à l'entrepreneuriat sans plus de précision.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite à partir d'un programme cohérent pour mettre en œuvre ses objectifs, mais ne s'appuie pas totalement sur une démarche par approche par compétences. Les enseignements s'articulant à partir de projets pédagogiques ou de préprofessionnalisation permettent toutefois de croiser l'approche programme avec les compétences ciblées.

La licence *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation propose des modalités variées adaptées à chaque type d'enseignement et aux compétences visées, comme des classes inversées ou des expériences de montage d'exposition réelle ou virtuelle. La formation s'appuie peu sur des modalités d'enseignement à distance, bien que 300 heures d'enseignement peuvent être suivies à distance, en dehors de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont faibles pour permettre l'ouverture à l'international. L'enseignement en langues se limite à 18 heures d'anglais dans le cadre des outils transversaux. La formation ne propose pas de cours disciplinaire en langue étrangère. La formation ne propose pas de dispositif spécifique pour encourager les mobilités, à l'exception de l'intervention régulière du Centre régional d'information jeunesse qui présente aux étudiants les différents dispositifs de mobilité.

La formation ne propose aucun dispositif particulier pour l'accueil des publics de la formation continue ou en alternance. La formation est ouverte aux publics de la formation continue, mais en accueille très peu (deux en 2019-2020 et un en 2020-2021), ne met pas en place de dispositif particulier et ne développe aucune ingénierie particulièrement à leur attention. La formation n'est pas ouverte à l'alternance et seule une validation des acquis de l'expérience par an et aucune validation des acquis professionnels a été délivrée sur la période évaluée, sans que le nombre de demandes ne soit fourni.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'autoévaluation de la licence *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* ne donne pas d'information permettant d'évaluer l'implication de la formation dans le développement de son attractivité. Les données quantitatives sont absentes pour parvenir à évaluer son attractivité, notamment au niveau du nombre de candidats. La formation limite ses effectifs à 15 étudiants, capacité qu'elle atteint, afin de correspondre aux besoins du marché de l'emploi dans son secteur. Les dossiers des candidats sont évalués à partir de l'application eCandidat. La communication, classique, relative à la formation est assurée par le professeur associé à service temporaire (PAST) rattaché à la formation.

La formation ne suit pas particulièrement l'évolution des taux de réussite et ne propose pas de dispositifs d'accompagnement particulier. L'autoévaluation se contente de constater que les étudiants manifestent un besoin de suivi personnel plus important. Le taux de réussite est cependant très bon, avec 100 % d'étudiants reçus au diplôme pour les promotions de 2018 à 2021.

La formation indique suivre l'insertion professionnelle de ses étudiants, mais sans donner plus d'informations. Le suivi de l'insertion professionnelle est fait par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante de l'université de Franche-Comté 18 mois et 30 mois après le diplôme. La dernière enquête réalisée sur la promotion diplômée en 2017-2018, avec un taux de réponse de 70 % (sept répondants ; dix diplômés interrogés) relève un taux d'insertion à 18 mois comme à 30 mois de 85,7 % (le taux de contrats à durée indéterminée (CDI) double entre 18 et 30 mois pour passer de 20 % à 40 %), ce qui est correct. Les diplômés se destinent notamment aux métiers suivants : médiateur culturel, régisseur des collections, assistant-galeriste, chargé de communication, animateur de communauté numérique, chargé de la programmation, chargé de projets culturels, chargé des collections, chargé des expositions, gestion de patrimoine culturel, animation d'activités culturelles. Le taux de satisfaction de l'emploi par rapport à la formation est faible, environ la moitié des diplômés se déclarant insatisfaits de la correspondance de l'emploi avec le niveau de la formation et/ou avec le domaine. Par ailleurs, sur les promotions 2018-2019 et 2019-2020, trois étudiants ont poursuivi leurs études et un en 2020-2021, ce qui sur une promotion de 15 ou 14 diplômés n'est pas négligeable, et interrogé, notamment en l'absence de toute analyse.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour atteindre ses objectifs. Les enseignements de la licence sont dispensés par huit enseignants-chercheurs titulaires pour un volume d'heures global de 665 heures. De plus, l'équipe pédagogique est renforcée par un professeur associé à service temporaire (PAST) et 22 intervenants du monde professionnel, ce qui représente une équipe pédagogique conséquente pour 15 étudiants en moyenne.

La formation présente des manques importants pour réaliser son évaluation interne. La formation n'a pas organisé d'évaluation des enseignements durant la durée du contrat. Le conseil de perfectionnement a été suspendu pendant la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 et n'a repris son activité que lors de l'année 2021-2022, permettant d'engager un dialogue entre les étudiants et les intervenants extérieurs, mais aussi de faire plusieurs propositions d'aménagement dans l'articulation des cours et dans l'organisation de la maquette.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnelle importante grâce à un stage long qui se traduit par une insertion professionnelle correcte
- Un programme pédagogique cohérent

Points faibles

- Une absence de suivi de l'insertion professionnelle
- Des partenaires socioéconomiques et académiques peu mis en évidence
- Une évaluation interne insuffisante
- Une approche par compétences partielle
- Une ouverture à l'international limitée

Recommandations

- Établir des partenariats plus solides avec les acteurs socioéconomiques.
- Développer l'évaluation interne de la formation en s'appuyant de façon systématique sur le conseil de perfectionnement.
- Développer une analyse sur l'insertion professionnelle des étudiants, essentielle dans le cadre d'une licence professionnelle.
- Étoffer la réflexion sur l'approche par compétences à la fois à l'échelle du programme et des modalités d'évaluation.
- Renforcer l'ouverture internationale en développant des partenariats avec des institutions étrangères.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) CHIMIE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le BUT *Chimie*, porté par le département Chimie de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Besançon-Vesoul, proposant aujourd'hui deux parcours *Analyse, contrôle-qualité, environnement*, d'une part, et *Matériaux et produits formulés*, d'autre part, s'appuie sur le diplôme universitaire de technologie (DUT) préexistant ainsi que sur deux licences professionnelles (LP) *Matériaux et structure : fonctionnalisation et traitement des surfaces* et *Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement*. Ces formations ne sont pas co-accréditées avec d'autres formations, en France ou à l'étranger.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT est en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Le BUT *Chimie* répond à différents axes stratégiques, notamment sur les aspects de professionnalisation et d'amélioration de l'insertion. Il répond d'ores et déjà au premier point de la stratégie future "Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité" (IRRIS). Les deux licences professionnelles étant dans la continuité du DUT *Chimie* local, les trois formations forment un périmètre cohérent.

Le BUT, comme les formations qui relèvent de son périmètre, n'a pas particulièrement développé son ouverture à l'international. Certains stages peuvent se dérouler à l'étranger pour la licence professionnelle *Chimie analytique contrôle-qualité et environnement*, mais aucun chiffre n'est donné. Aucune mobilité internationale entrante ou sortante n'a été effectuée durant la période d'évaluation, sans qu'aucune explication ne soit fournie.

Les formations de BUT et LP bénéficient d'un adossement correct à la recherche. En effet, les enseignants-chercheurs représentent deux tiers de l'équipe enseignante en première année de BUT (BUT1) et deuxième année de DUT (DUT2) et assurent plus de 90 % des heures étudiants pour ces deux années. De plus, les étudiants de BUT ont la possibilité de faire un stage dans les laboratoires de recherche de ces enseignants, sans que le nombre d'étudiants concernés soit précisé. En ce qui concerne les deux LP, la formation à et par la recherche représente 100 et 120 heures étudiant, respectivement, et s'effectue par le biais de projets tutorés. Certains stages ou apprentissages peuvent être effectués dans des laboratoires de recherche académiques ou de laboratoires de recherche & innovation d'entreprises privées, sans que là encore le nombre d'étudiants concernés ne soit indiqué.

Le DUT/BUT et les LP entretiennent de bonnes relations avec le monde socioéconomique, mais les détails sur les enseignements de préprofessionnalisation manquent. La participation de professionnels du secteur à l'équipe de formation dans sa globalité est importante (à hauteur d'un tiers environ). Ceux-ci participent aux conseils de perfectionnement, à l'encadrement de stages, qui représentent sur l'ensemble du cursus 26 semaines (actuellement 16 semaines en LP) ou, bien entendu, aux enseignements qu'ils donnent et par les alternances qu'ils proposent en entreprise, et ceci pour les deux LP. L'alternance continuera à être proposée en troisième année de BUT (BUT3) dès son ouverture. Les enseignements de préprofessionnalisation sont bien présents en BUT1 (un module d'orientation), en deuxième année de BUT (BUT2) (un module d'orientation et un autre lié à la recherche de stage) et en BUT3 (en plus du stage, des unités d'enseignement (UE) de droit du travail, connaissance de l'entreprise et responsabilités sociétales de l'entreprise), installés de façon progressive dans le cursus. Les volumes horaires ne sont cependant pas donnés, et la formation à l'entrepreneuriat est ignorée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre une approche pédagogique par compétences. Elle s'appuie sur un référentiel de compétences mis en relation avec le programme de la formation, structurée en blocs de connaissances et de

compétences, permettant la mise en place d'une évaluation des compétences acquises par les étudiants, en BUT. Cependant, aucune des trois formations ne met en œuvre l'ePortfolio, bien que les étudiants ayant le statut d'apprentis disposent d'un livret de suivi de l'apprentissage.

Le BUT1/DUT2 et les deux LP développent et diversifient peu leurs pratiques pédagogiques. Ceci est laissé à l'initiative de certains enseignants seulement, proposant des formes d'enseignement, d'évaluation ou d'autoévaluation numériques (questionnaires à choix multiples (QCM) sur Moodle, par exemple). Les deux LP restent sur des pratiques pédagogiques conventionnelles. Aucun recours à l'enseignement à distance, en dehors d'une crise sanitaire, n'est envisagé.

Les contenus et les dispositifs du BUT et des deux LP permettent l'ouverture à l'international via les enseignements de langues étrangères. Il s'agit prioritairement l'anglais (64 heures en BUT1), mais aussi, pour le BUT uniquement, de l'allemand, à raison de 1 h 30 par semaine, pour les étudiants volontaires (dont le nombre n'est pas renseigné), car des débouchés importants des étudiants ont lieu en Allemagne ou en Suisse. Les trois-quarts des alternants obtiennent la certification du *Test of English for International Communication* (TOEIC). À noter que pour le BUT1, aucun enseignement n'est réalisé en langue étrangère ; l'équipe de formation jugeant la première année non adaptée à cela. Des dispositifs d'accompagnement en mobilité sortante sont proposés par le service des relations internationales de l'IUT, afin d'accompagner dans leurs démarches tous les étudiants qui souhaitent participer à un programme de mobilité, mais aucun étudiant de ces formations n'en a bénéficié, sans qu'une analyse de ce constat ne soit réalisée.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de l'alternance. En effet, les deux LP sont d'ores et déjà ouvertes à l'alternance. 90 % des effectifs sont des alternants et il est prévu que cette modalité soit possible en BUT3 à l'avenir. La grande majorité des contrats sont des contrats d'apprentissage, mais la formation propose également des contrats de professionnalisation (deux contrats en 2018-2019 et trois en 2019-2020 pour la LP *Matériaux et structure : fonctionnalisation et traitement des surfaces*). La demande d'accueil de stagiaires dépendant de la formation continue (hors contrat de professionnalisation) est nulle de même que les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le BUT suit son attractivité tandis que les deux LP ne font pas d'analyse fine et souffrent d'une attractivité faible. Malgré cela, le BUT ne fait pas état d'actions fortes en matière de communication, seul le service de communication de l'université est cité. Le BUT analyse les candidatures (environ 900), les admis (environ 700) et les inscriptions (72 en 2021-2022) ; ces chiffres étant qualifiés de stables. L'attractivité envers les bacheliers technologiques est qualifiée de faible (19 places et seulement 13 inscrits). La formation ne procède pas à une analyse fine, en particulier en reliant ses efforts de communication à une variation du nombre de candidatures. Il apparaît que le nombre de candidats est de 60 à 70 pour 24 places pour la LP *Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement* (qui n'atteint pas sa capacité d'accueil), et seulement de moins de 30 candidats pour 20 places (qui sont effectivement occupées) pour la LP *Matériaux et structure : fonctionnalisation et traitement des surfaces*.

Le BUT et les LP ne donnent pas d'éléments précis concernant la réussite de leurs étudiants. S'il n'y a manifestement pas d'étudiant ne validant aucune unité d'enseignement (UE), le taux de réussite n'est pas donné. Par ailleurs, seul le BUT met en place des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite (séances de soutien et QCM en ligne), tandis que les deux LP ne les proposent pas.

Les formations relevant du périmètre du BUT disposent de données sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle. La poursuite d'études concerne la majorité des diplômés du DUT, très peu en écoles d'ingénieurs et en majorité dans des LP. Les données sont analysées par nature et qualité, à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes dont les taux de réponse étaient de 80 % avant la crise sanitaire. Les taux d'emploi sont acceptables, sans être bons pour ce type de formations, étant à 18 et 30 mois de 70 à 80 %. Comme attendu, la très grande majorité des diplômés des deux LP (neuf étudiants sur dix) ne poursuivent pas leurs études, et intègrent directement le marché du travail.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le BUT et les deux LP offrent les volumes horaires d'enseignement réglementaires, respectivement 1 747 heures sur deux ans pour le BUT1/DUT2 et 440 heures en moyenne pour chaque licence professionnelle, auxquels participe un nombre important d'enseignants et enseignants-chercheurs (EC) titulaires, à savoir 57, bien qu'il ne soit pas mentionné si certains interviennent dans plusieurs des formations du périmètre du BUT. Ainsi, le BUT1/DUT2 fonctionne avec

24 EC pour 80 étudiants inscrits par an, tandis que les LP fonctionnent avec 10 à 20 EC pour 15 à 20 étudiants. Il n'y a quasiment pas d'enseignants vacataires, sauf les professionnels du domaine. Il n'est pas fait état de difficultés particulières concernant les moyens actuels humains, techniques ou financiers.

Les formations relevant du périmètre du BUT Chimie ont un processus d'évaluation interne incomplet. Les LP définissent un processus d'évaluation interne au travers d'un conseil de perfectionnement, comprenant, comme il se doit, étudiants et personnalités extérieures à la formation. Au contraire, le BUT ne met pas en place ce fonctionnement, qui ne repose que sur le conseil de département. Les évaluations des formations par les étudiants, avec un taux de retour de 70 % environ, ne sont pas discutées.

Conclusion

Points forts

- Un nombre d'alternants important
- Une équipe pédagogique forte, constituée pour les trois-quarts de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs titulaires

Points faibles

- Une attractivité trop faible des deux licences professionnelles
- Un conseil de perfectionnement inexistant en BUT
- Un taux d'emploi trop faible à 18 et 30 mois en sortie de formation, pour les LP, et très peu d'étudiants intégrant une école d'ingénieurs à l'issue du DUT

Recommandations

- Améliorer l'attractivité des deux licences professionnelles afin d'atteindre leurs objectifs quantitatifs (effectifs atteignant la capacité d'accueil) et qualitatifs pour tirer vers le haut le niveau des emplois occupés par les diplômés à l'issue de leur formation.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement en BUT en s'inspirant notamment de ce qui est fait jusqu'ici par les deux LP du périmètre.
- Proposer beaucoup plus d'innovations pédagogiques aux étudiants, de façon coordonnée plutôt que laissées à l'initiative de quelques enseignants seulement.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE CIVIL-CONSTRUCTION DURABLE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie civil-Construction durable* se construit sur le périmètre du diplôme universitaire de technologie (DUT) du même nom et de la licence professionnelle (LP) *Métiers du BTP: bâtiment et construction* parcours *Conduite de travaux et performance énergétique* du bâtiment (CTPEB) qui lui sera intégrée. La licence professionnelle *Métiers du BTP : bâtiment et construction* (CTPEB) est donc remplacée par la spécialité de troisième année du BUT (BUT3). Il fait partie des 10 départements de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Belfort-Montbéliard (créé en 1968) ouvert depuis de 12 ans. La formation propose trois parcours sur les quatre possibles en formation initiale ou apprentissage ou en formation continue en deuxième et/ou troisième année : *Bâtiment, Travaux publics, et Réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT ont une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrivent dans les orientations de celui-ci notamment en matière d'acquisition progressive et cohérente des compétences. L'adaptation des méthodes pédagogiques (classe inversée, apprentissage par problèmes, situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)) est mise en place pour la première année du BUT (BUT1), une attention particulière a été portée à l'articulation ressources - SAÉ. La formation identifie l'apport de l'interdisciplinarité à sa finalité au travers de la mise en place de ces SAÉ. La formation est construite en cohérence et en complémentarité des autres formations du même site (comme avec le département carrières sociales par exemple) : des projets interdépartements existent. Le développement du portfolio est un réel plus pour le BUT1.

L'ouverture à l'international existe et doit être développée. Des partenariats avec des Collèges d'enseignement général et professionnel au Québec sont actifs et permettent la co-construction de programmes et mobilités sortantes étudiantes (mobilité sortante : trois étudiants sur 20 en 2019-2020 – mobilité entrante : aucune). Il n'est pas fait mention de diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI), de stages à l'étranger ou encore d'accord avec les pays transfrontaliers.

L'adossement à la recherche doit continuer de s'intensifier sur la thématique innovante de l'hydrogène. La création du département *Génie civil-Construction durable* a permis la création d'un axe énergétique du bâtiment au laboratoire Franche-Comté électronique mécanique thermique et optique - Sciences et technologie (FEMTO ST). Des installations de recherche sur le site même de l'IUT existent. Un projet de construction d'un bâtiment pour l'axe de recherche dédié est en cours (prévu pour 2025-2026). En outre, tous les enseignants-chercheurs (3/11 enseignants statutaires au total) interviennent dans la formation de BUT. La formation à la recherche s'appuie également sur un module de 24 heures consacré à la méthodologie informationnelle et documentaire réalisé conjointement par un personnel de la bibliothèque et l'enseignant en communication.

La formation prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire local et régional et intègre des éléments de professionnalisation. Les partenaires professionnels interviennent dans la formation (parrainage, stages, visites, conférences, enseignements, témoignages d'*alumni*). Leur place est à asseoir au sein des SAÉ. Ces interventions permettent de dresser une image fidèle des activités des secteurs visés. Le nombre d'heures d'enseignements fondamentaux par des professionnels est de 67 heures – trois intervenants en BUT1, 142 heures - neuf intervenants en DUT2 et de 200 heures – 14 intervenants en licence professionnelle. L'alternance sera proposée à partir du BUT2 pour les trois parcours. La formation prépare à l'insertion professionnelle par le biais du projet personnel et professionnel et à l'entrepreneuriat par l'intervention de chefs d'entreprises et par des

rencontres avec des représentants du Centre des jeunes dirigeants Nord Franche-Comté.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT se construit sur une réflexion sur l'approche par compétences. Les parcours sont tous définis en bloc et en niveau de compétences en cohérence avec le programme national (PN) du BUT GCCD.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques notamment au travers de techniques de pédagogie active (classe inversée, SAÉ, apprentissage par projet, par problème, etc.). Le mode hybride ou co-modal n'est pas proposé.

Des contenus et des dispositifs concourent à une internationalisation mesurée de la formation. Le nombre d'heures d'enseignement de l'anglais est de 42 heures en 1^{ère} année de BUT (BUT1). De plus, trois SAÉ sont partiellement enseignées en anglais. La certification du *Test of English for International Communication* (TOEIC) est proposée à tous de manière optionnelle sans niveau visé (une réduction tarifaire est offerte à ceux qui obtiennent un score de 600 au TOEIC blanc - huit inscrits en 2020-2021). Les étudiants en mobilité sortante sont accompagnés individuellement par la formation. Toutefois, la mobilité est peu développée (trois étudiants sur 20 en mobilité sortante en 2019-2020, aucune mobilité entrante sur les quatre dernières années).

La formation est adaptée aux publics en alternance en BUT2 et BUT3. L'alternance n'est pas offerte en BUT1. La formation continue n'est pas développée. Le centre de formation d'apprentis (CFA) intégré à l'UFC (SEFOCAL) a déployé depuis peu un support administratif sur le site (un chargé administratif, un conseiller, un gestionnaire) pour développer la formation en alternance et la formation continue. L'alternance sera proposée à partir du BUT2 pour les trois parcours en se basant sur l'expérience de la licence professionnelle (100 % en alternance) et du DUT2 (sept apprentis en 2018-2019 /treize apprentis en 2019-2020/ huit apprentis en 2020-2021).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation s'implique dans des initiatives visant à la promouvoir auprès de ses publics cibles. La formation de DUT2 oriente sa promotion autour de trois actions principales : la journée portes ouvertes; l'immersion d'une trentaine de lycéens par an sur une journée de cours et une dizaine d'interventions dans les lycées du secteur. La capacité d'accueil est de 74 places en BUT1 pour 61 inscrits. En DUT2, il y a 50 inscrits et en licence professionnelle, 20. Le DUT2 ainsi que la licence professionnelle sont ouverts en alternance. L'attractivité de la formation est dans la moyenne des autres départements industriels de l'IUT (taux de pression ~6). La formation partage ses effectifs entre des étudiants ayant eu un baccalauréat technologique (33 %) et des étudiants ayant eu un baccalauréat général (66 %). La formation ne possède pas de contrat pédagogique.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Des tests de niveau des prérequis sont mis en œuvre dès leur arrivée. Des fragilités ont ainsi pu être identifiées rapidement et des groupes de niveaux ont été mis en place. En DUT2, en 2020-2021, 41 étudiants sur 61 ont validé tous les crédits ECTS. La formation impute les échecs au semestre 1 difficile, en licence professionnelle, 14 étudiants sont diplômés sur 20 en 2020-2021.

La formation suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses étudiants. La poursuite d'études des étudiants à la sortie de DUT2 (au-delà de 85 % sur les quatre dernières années) était importante (deux tiers vers des formations ingénieurs de niveau bac + 5 en alternance ou initiale, un tiers vers une licence professionnelle), mais assez faible dans la licence professionnelle adossée au DUT. L'insertion professionnelle à la sortie de la licence professionnelle est de 100 % d'après l'enquête de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) à 18 mois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens humains statutaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement n'est pas suffisant. 11 enseignants statutaires doivent effectuer 4 060 heures équivalent travaux dirigés (TD) (soit 369 heures théoriques par enseignant-chercheur). 10 enseignants non statutaires viennent compléter l'équipe, mais assurent un volume horaire faible du fait de leur manque de disponibilité.

Le processus d'évaluation interne de la formation n'est pas suffisant. L'évaluation de la formation par les étudiants présente un taux faible de réponse (de l'ordre de 50 %). L'évaluation pour le BUT et la licence professionnelle est réalisée sur l'application Evamaine. Le DUT/BUT ne possède pas de conseil de perfectionnement, donc il n'y a pas de processus d'évaluation par des professionnels. Des propositions d'améliorations peuvent être formulées par les étudiants lors de trois réunions de département annuelles. Le

conseil de perfectionnement est effectif en licence professionnelle et fait intervenir des professionnels, des enseignants et des représentants apprentis.

Conclusion

Points forts

- Des relations fortes avec professionnels des secteurs visés
- Une mise en place des modules de mise à niveau en entrée et une utilisation de techniques de pédagogie active
- Un programme structuré en blocs de compétences
- Une formation attractive de par sa thématique

Points faibles

- Une internationalisation faible
- Un faible taux d'encadrement en enseignants permanents
- Un faible taux de réponse à l'outil Evamaine proposé par l'UFC pour l'évaluation de la formation
- Une absence de formation continue.

Recommandations

- Pérenniser la formation en renforçant les effectifs en enseignants et/ou en intervenants extérieurs pour mener à bien l'objectif de la déployer en alternance sur les trois parcours et sur les années de BUT1, BUT2 et BUT3.
- Augmenter l'ouverture à l'international.
- Valoriser la définition en blocs de compétences pour développer la formation continue dans le domaine de la construction durable.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle (GÉII)* est porté par le département GÉII de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Belfort-Montbéliard. Ce département est ouvert depuis 1968, dans un bassin d'emploi industriel. Le BUT *GÉII* propose deux parcours à partir de la deuxième année très en lien avec les besoins socioéconomiques du secteur dans le domaine de l'ingénierie électrique :

- le parcours *Électricité et maîtrise de l'énergie (EME)*
- le parcours *Électronique et systèmes embarqués (ESE)*

Le BUT est construit dans le périmètre formé uniquement du diplôme universitaire de technologie (DUT) préexistant qu'il remplace, aucune licence professionnelle n'y étant intégrée.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est bien en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, notamment sur le volet innovation. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit sa stratégie future, Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). La formation s'inscrit bien dans les thématiques stratégiques de l'établissement en utilisant des contextes de projets en lien avec le développement de l'hydrogène et de la transition écologique. Elle inclut dans ses contenus une intégration des enjeux du développement durable à travers les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Le format BUT de par sa construction s'appuyant sur des SAÉ multicompetences valorise la transversalité des enseignements. Elle est complémentaire avec d'autres formations du même cycle comme le département Métiers de la transition et de l'efficacité énergétique (MT2E) avec qui elle partage un plateau technique de formation dont l'évolution est pilotée conjointement par les responsables des différents départements et avec la licence *Sciences pour l'ingénieur - Ingénierie électrique et énergie* pour des passerelles en troisième année de licence (L3). Le cursus de la LP est plus ciblé sur le domaine de l'automobile métier, mais semble très proche du parcours *ESE*. Le dossier ne donne pas d'explication sur le choix du maintien de cette LP par rapport au parcours du BUT *ESE* sinon que c'est une poursuite d'études à 60 % après le brevet de technicien supérieur (BTS).

La formation a mis en place des partenariats à l'international, mais qui débouchent sur une mobilité sortante peu utilisée et pas de mobilité entrante. La formation s'inscrit dans le projet I-Site (Initiatives science innovation territoire économique) porté par la communauté d'universités et établissements université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC) du programme d'investissements d'avenir (PIA) visant à renforcer l'attractivité entrante des enseignants, enseignants-chercheurs et étudiants étrangers, mais avec peu de résultats. Son ouverture à l'international porte principalement sur la mobilité sortante à travers des accords pour des stages et des alternances avec la Suisse et des semestres de formation au Canada via un partenariat avec le Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) de Matane. Les partenariats avec le Québec sont en phase de croissance avec un futur accord avec le CEGEP Vanier de Montréal pour de la formation anglophone en deuxième année et une coopération avec l'École de technologie supérieure (ETS) de Montréal pour de la poursuite d'études en diplôme universitaire de technologie (DUT)/BUT. Ces partenariats ont été peu utilisés sur la période de référence en mobilité sortante (trois étudiants en 2018 et un en 2019) et pas du tout en mobilité entrante. La LP ne mentionne pas d'ouverture à l'international et aucune explication n'est donnée.

L'adossement à la recherche est important et au cœur de la formation en DUT/BUT. La formation DUT/BUT/LP dispose d'un bon taux d'encadrement d'enseignants-chercheurs (six sur quatorze) provenant du département Énergie de l'Institut Franche-Comté Électronique Mécanique Thermique et Optique (FEMTO-ST) et du Campagne d'évaluation 2022 – 2023 - Vague C
Département d'évaluation des formations

laboratoire Fuel Cell Lab (FCLAB). L'adossement à la recherche de la formation passe par des stages et des projets proposés par le laboratoire de recherche FEMTO-ST (unité mixte de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) 6174) département énergie, en lien avec la thématique du développement de l'hydrogène, porté par le laboratoire de recherche. Cet adossement à la recherche permet également l'accès des étudiants à du matériel de pointe et à des passerelles après le DUT *GEII* vers le cursus master en ingénierie (CMI) *Hydrogène énergie et efficacité énergétique* (H3E) proposé par le département Sciences et énergie de Belfort. Le dossier ne mentionne pas d'indication sur l'adossement à la recherche de la LP si ce n'est l'implication d'enseignants-chercheurs dans le cursus LP.

La formation DUT/BUT est en adéquation avec les besoins socioéconomiques du secteur dans ses contenus, mais pourrait renforcer ses liens formels avec les acteurs du secteur notamment via un renforcement de leurs interventions dans la formation. Le parcours *EME* correspond aux évolutions du secteur en lien avec les piles combustibles et le parcours *ESE* vise à poursuivre la formation dans le domaine de l'électronique embarquée dans le secteur automobile. L'adossement à la recherche permet de garantir des relations fortes avec le monde socioéconomique, cependant il conviendrait d'associer plus les acteurs du secteur aux aspects de formation et de professionnalisation. La professionnalisation du fait du fort taux d'encadrement d'enseignants-chercheurs dans la thématique est à ce jour limitée à deux vacataires extérieurs professionnels en BUT pour une quarantaine d'heures. C'est un point à améliorer, perçu par l'équipe pédagogique. Le dossier ne mentionne pas d'information sur cet item pour la LP.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation DUT/BUT met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais les données sur point concernant la LP sont lacunaires. La formation BUT *GEII* est organisée en approche par compétences, décrites dans le programme national du BUT *GEII*, alliant des ressources et des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Un début de démarche portfolio accompagnant la valorisation des compétences acquises est également mis en œuvre en première année de BUT (BUT1) via l'utilisation de grilles d'autoévaluation d'acquisition de compétences. La certification PIX avec un niveau de 250 est demandée en deuxième année. Concernant la LP, le dossier ne donne pas d'information sur la façon dont la formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées ni sur ses pratiques pédagogiques, hormis la possibilité de passer la certification PIX.

La formation propose une diversification de pratiques pédagogiques au service de la réussite des étudiants. Une approche différenciée à travers de l'autoévaluation et des supports progressifs adaptés au niveau de réussite est mise en place. La formation DUT/BUT propose des modalités de travail à distance pour les projets tutorés et les heures en autonomie dans le cadre des SAÉ. Il n'y a pas de modalités spécifiques pour flexibiliser l'accueil des publics, notamment de la formation continue.

La formation DUT/BUT met bien en place des dispositifs pour permettre l'ouverture à l'international, mais certains dispositifs ne sont pas accessibles à tous. La formation permet aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques en anglais en lien avec leur domaine d'activité professionnelle, notamment via des situations professionnelles réalistes. La certification du *Test of English for international communication* (TOEIC) est préparée, mais seuls les dix meilleurs la passent, avec une aide financière du département. Le dossier ne donne pas d'explications sur ce choix. La formation met en place un dispositif d'information en semestre 1 concernant la mobilité sortante vers le Canada.

La formation est accessible en formation continue, mais ce dispositif est peu utilisé et l'ouverture à l'alternance est prévue sans précisions sur les modalités. Aucune information n'est disponible dans le dossier sur les modalités de mise en place de la formation continue pour laquelle les candidatures sont très rares (une seule sur la période de référence). L'ouverture à l'alternance à partir de la deuxième année de BUT (BUT2) année est prévue pour les deux parcours à partir de 2022. Le dossier ne donne pas d'informations sur les modalités pratiques prévues. La LP est également disponible en formation continue (mais peu utilisée : deux en 2018, une en 2019 et aucune en 2020). Elle est également disponible en alternance ; le nombre d'alternants étant relativement faible (sept en 2018, six en 2019 et cinq en 2020) du fait d'un secteur automobile en tension sur son activité et préférant le format du stage. Là encore le dossier ne donne pas d'information sur les modalités d'organisation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation DUT/BUT développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics, mais le suivi de la LP est moins détaillé. Elle met en place des dispositifs d'information variés comme une journée portes ouvertes, un lien avec les centres d'information et d'orientation (CIO), une participation aux forums, etc. Ainsi les critères de proportion d'accueil de bacheliers technologiques sont atteints, voire dépassés (entre 40 et 50 % par an). L'attractivité est plutôt stable, autour de 45 inscrits pour 410 candidatures Parcoursup, légèrement en dessous de sa capacité d'accueil, qui est de 52. La LP suit globalement l'attractivité de sa formation sans donner de précision sur les types de publics ou indiquer les impacts sur l'organisation de la formation. On note une diminution du nombre de candidats entre 2018 et 2020 (en 2018 : 73 dossiers /39 admis /24 inscrits ; en 2019 : 33 dossiers/ 22 admis /21 inscrits ; en 2019 : 56 dossiers / 30 admis / 21 inscrits).

La formation DUT/BUT met en place des dispositifs d'aide à la réussite et d'accompagnement et la LP suit la réussite de ses étudiants. La mise en place d'un responsable du suivi des étudiants de BUT1 au sein de la direction des études permet d'identifier au plus tôt les étudiants en difficulté et de les accompagner. La formation est, en outre, impliquée dans l'accompagnement à la réussite étudiante porté par le programme d'investissements d'avenir (PIA) Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté (RITM-BFC), à travers plusieurs initiatives en matière de suivi des étudiants en difficulté et d'adaptation à la pluralité des publics, telles que des séances de soutien, soit sur convocation pour les étudiants en difficulté détectés, soit ouvertes aux volontaires. La formation LP suit globalement la réussite. Le taux de réussite est stable et bon, à la hauteur de 85 %.

L'analyse de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle des formations relevant du périmètre du DUT est incomplète. La formation DUT analyse la poursuite d'études de ses diplômés, mais de façon globale et superficielle. Il faudrait améliorer le suivi de cohortes. La poursuite d'études concerne entre 65 et 70 % de ses diplômés de DUT. La formation de LP *Métiers de l'électronique, communication, systèmes embarqués véhicules : électronique et gestion des automatismes* analyse son suivi de cohortes via les enquêtes de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE). Cette enquête montre un taux de poursuite d'études raisonnable, à moins de 20 %. Pour la promotion 2017-2018, le taux d'insertion professionnelle en LP s'élève 73,3 % à 18 mois, principalement en contrat à durée indéterminée (CDI), dans un poste de cadre intermédiaire dans la spécialité, en région Franche-Comté.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation DUT/BUT/LP dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, mais ne fait pas assez appel à des vacataires professionnels extérieurs. Son taux d'encadrement est fort : 17 enseignants-chercheurs pour une capacité d'environ une centaine d'étudiants en DUT (première et deuxième année), et 25 en LP. L'effet de bord de ce fort taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs est qu'il limite l'intervention de professionnels de l'industrie, qui ne sont que six à intervenir pour 91 heures d'enseignement sur les deux premières années. L'augmentation des interventions de vacataires professionnels extérieurs est un point identifié d'amélioration qui paraît nécessaire au vu de la courbe démographique des permanents du département (plusieurs départs à la retraite prévus) et de la mise en place du BUT3 générant mécaniquement une augmentation des heures d'encadrement nécessaires. Le pilotage de la formation est clair et bien structuré avec des responsabilités définies, comme par exemple, celles concernant les stages, les relations internationales et les services scolarités.

Un processus d'évaluation interne permettant la mise en place d'une démarche d'amélioration continue existe, mais il est à renforcer, car peu efficace et peu utilisé. Un conseil de perfectionnement existe, mais ses rencontres ne sont pas régulières et il n'a pas donné lieu à des évolutions marquantes. Le dernier date de 2016 et le prochain est prévu fin 2022. L'évaluation de la formation par les étudiants est mise en place annuellement avec un bon taux de retour (plus de 80 %). Toutefois, il y a peu d'informations sur l'usage et l'impact de ces évaluations sur l'amélioration de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche fort et un lien avec le secteur métier important à travers les projets et les stages

- Un accompagnement à la réussite des étudiants bien structuré avec des dispositifs d'accompagnement pour les étudiants en difficulté
- Une formation DUT/BUT/LP en adéquation avec les besoins du secteur

Points faibles

- Une faible intégration des professionnels extérieurs dans la formation
- Un conseil de perfectionnement qui se réunit rarement et sans impact sur la formation
- Un suivi de cohortes perfectible pour mesurer les impacts des dispositifs
- Une ouverture à l'international insuffisante dans son usage effectif

Recommandations

- Augmenter le taux de participation des professionnels extérieurs dans les enseignements.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement plus régulier et plus impactant sur l'évolution de la formation.
- Mettre en place des outils de suivi de cohortes permettant de suivre le résultat des dispositifs d'accompagnement à la réussite mis en œuvre.
- Clarifier les métiers visés par chacune des formations avec le maintien des deux formations parcours ESE et LP VEGA.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie industriel et maintenance* se construit sur le périmètre du diplôme universitaire de technologie (DUT) du même nom et de la licence professionnelle (LP) *Maintenance et technologie des systèmes pluritechniques parcours Maintenance et énergétique*, qui lui est intégrée. La troisième année de BUT (BUT3) remplacera cette licence professionnelle. Il fait partie des départements de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Besançon-Vesoul. La formation BUT proposera un seul parcours dès la deuxième année : *Management, méthodes et maintenance innovante*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT ont une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, mais elles pourraient renforcer leur implication en termes de partenariats locaux d'autant plus qu'il existe sur le même site d'autres départements tels que le département Génie mécanique et productique (GMP). Il n'est pas fait mention de partenariats académiques locaux ni d'articulation et de passerelles locales. La formation identifie l'apport de l'interdisciplinarité à sa finalité au travers des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) qui sont multiressources et font appel à des matériels multitechnologies.

L'ouverture à l'international n'existe pas. La formation ne développe aucune convention à l'international et n'a aucune mobilité entrante ou sortante.

La formation présente un adossement à la recherche très faible. Il n'y a qu'un seul enseignant-chercheur sur sept enseignants permanents. Huit heures étudiants sont consacrées à la méthodologie informationnelle et documentaire (quatre heures à la bibliothèque universitaire, quatre heures par le responsable du service commun de la documentation).

Les interventions des professionnels sont faibles. La formation prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire local et régional et définit ses contenus en fonction de sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le dialogue est ouvert avec les partenaires socioéconomiques locaux et régionaux, ce qui a permis de définir les contenus de l'adaptation locale : centrée sur la maintenance spécifique au domaine de l'énergie, de la plasturgie et de la commande numérique. Les interventions d'intervenants extérieurs en première année de BUT (BUT1) sont de l'ordre de 40 heures, ce qui reste faible (~5 % du volume horaire du BUT1). Ces interventions ne représentent que 14 % du volume de la licence professionnelle bien que 10 intervenants professionnels interviennent. L'alternance sera proposée à partir de la deuxième année du BUT (BUT2). Rien n'est prévu concernant l'entrepreneuriat. La préparation à l'insertion professionnelle est prévue au travers du projet personnel et professionnel dispensé par un professionnel et au travers des projets et des SAÉ (40 % des coefficients).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le BUT *Génie industriel et maintenance* se construit sur une réflexion basée sur l'approche par compétences. L'approche par compétences n'est pas encore mise en place à l'aide d'un ePortfolio. En effet, une démarche portfolio est mise en œuvre, mais pas encore dématérialisée. Toutefois les parcours sont tous définis de manière cohérente en bloc et en niveau de compétences.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. La formation met en place de séances mixtes cours magistraux (CM) /travaux dirigés (TD) et travaux dirigés/travaux pratiques (TP). La formation s'appuie également

sur des types variés d'enseignement en cohérence avec ses objectifs (laboratoire de langue, salles informatiques, ateliers, salles de TP dédiées). Dans les matières technologiques, par exemple, les salles de CM/TD sont à proximité des ateliers afin de pouvoir facilement présenter les applications des notions théoriques abordées.

Les dispositifs d'appui à l'internationalisation se limitent essentiellement à l'enseignement classique de l'anglais. Le volume horaire d'enseignement de l'anglais est de 48 heures en DUT/BUT. Il est possible de passer le *Test of English for International Communication* (TOEIC) en LP, mais l'autoévaluation n'en présente pas les modalités. Il n'existe aucun dispositif d'aide aux mobilités entrantes ou sortantes.

Les contenus de la formation sont adaptés à l'alternance, mais pas à la formation continue. L'alternance n'est pas offerte en BUT1, mais la formation pourra s'appuyer sur les compétences développées dans ce domaine en seconde année de DUT (DUT2) (100 % d'alternants). La formation continue n'est pas développée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est très faible. 11 étudiants seulement sont inscrits en 2021 en BUT1 pour une capacité d'accueil de 26 places alors qu'il a été fait appel à la procédure complémentaire. Toutefois, la formation suit son attractivité auprès de ses différents publics. Sur 227 postulants en BUT, 192 sont admis. Sur ces 192 admis, six étudiants issus de baccalauréats généraux sont inscrits et cinq issus de baccalauréats technologiques en 2021. 23 étudiants sont inscrits en licence professionnelle sur 40 candidatures initiales. L'attractivité de la licence professionnelle est quant à elle bonne (40 dossiers reçus pour 17 admis et inscrits dans le parcours *Maintenance et énergétique* en 2020).

La formation ne suit pas la réussite de ses étudiants et n'analyse pas l'impact des dispositifs d'accompagnement potentiellement mis en place. En BUT/DUT la formation indique : « non concerné ». Les rares données chiffrées fournies ne permettent pas une analyse pertinente.

La formation suit la poursuite d'études de ses diplômés en DUT2 et l'insertion professionnelle postlicence professionnelle. La poursuite d'études se fait préférentiellement en licence professionnelle (sept étudiants sur onze en 2021). Le taux d'emploi à 18 mois après la licence professionnelle est bon (80 % sont en CDI).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation repose sur sept enseignants permanents et quatre enseignants vacataires pour assurer environ 1 800 heures.

Le processus d'évaluation interne de la formation est insuffisant. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est plus réalisée depuis la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 et le dernier conseil de perfectionnement date de septembre 2018. Néanmoins, il était constitué de professionnels, d'étudiants et d'enseignants et le compte-rendu montre une volonté d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- De fortes relations avec le monde socioéconomique
- De très bon taux d'alternants en DUT2

Points faibles

- Un taux d'attractivité très faible
- Un faible adossement à la recherche
- Une absence d'ouverture à l'international
- Aucune évaluation des enseignements ni de suivi de la réussite et une absence des deux derniers conseils de perfectionnement

Recommandations

- Se questionner sur son taux d'attractivité.
- Développer son adossement à la recherche.
- Justifier d'un suivi de la réussite de ses étudiants et tenir un conseil de perfectionnement régulier.
- Développer son ouverture à l'international par le biais des stages à l'étranger, de semestres entrants ou de partenariats internationaux.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE MÉCANIQUE ET PRODUCTIQUE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productique* se construit sur le périmètre du diplôme universitaire de technologie (DUT) du même nom et de deux licences professionnelles (LP) : la LP *Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle* parcours *Gestion de la production intégrée* et la LP *Métiers de l'industrie : conception de produits industriels* parcours *Micro, procédés, process numériques*, qui lui seront intégrées. Il fait partie des départements de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Besançon-Vesoul. La formation BUT proposera trois parcours dès la deuxième année : *Innovation pour l'industrie*, *Management de processus industriel* et *Simulation numérique et réalité virtuelle*. La troisième année de BUT (BUT3) remplacera les deux licences professionnelles.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT ont une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, mais elles pourraient renforcer leur implication en termes d'intégration des enjeux du développement durable. Le développement de la mise en place du portfolio pourra contribuer à l'amélioration du suivi des étudiants. L'établissement a défini comme prioritaires les parcours de BUT et reste attentif à l'impact de la mise en place des BUT sur les passerelles qui sont déjà en partie développées pour cette formation : des enseignants d'autres départements de l'IUT et de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques font partie de l'équipe pédagogique, beaucoup de poursuites d'études se font dans les composantes locales. Par ailleurs, la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont identifiées à travers les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

L'ouverture à l'international existe, mais pourrait être encore développée. La formation s'appuie sur des conventions existantes à l'IUT de Besançon-Vesoul et au sein de l'UFR Sciences et Techniques. Des stages sont également réalisés à l'étranger, comme au Canada par exemple (non chiffré). Deux mobilités entrantes proviennent d'un programme de l'Assemblée des Directeurs d'IUT (ADIUT) (en particulier avec le Mexique) dans le parcours *Gestion de la production industrielle*. La licence professionnelle *Gestion de la production* intégrée sur lequel s'établira un parcours de BUT ne mentionne pas d'ouverture à l'international. La formation devrait pouvoir bénéficier de la dynamique de l'établissement en termes d'internationalisation de ses formations. Le cursus en trois ans du BUT devrait permettre de renforcer encore cette dynamique et l'appui sur les contacts initiés pour les stages à l'étranger du DUT devrait permettre d'atteindre ses objectifs.

L'adossement à la recherche est à développer bien que tous les enseignants-chercheurs (13/23 enseignants statutaires au total) de cette formation interviennent dans la formation de BUT. Une initiation à la recherche plus systématique pourrait être menée dans le cadre du projet personnel et professionnel, ce qui participerait également à l'interdisciplinarité. Un accompagnement pourrait être mis en place par les structures de recherche adossées.

La formation prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire local et régional et définit ses contenus en fonction de sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le dialogue est ouvert avec les partenaires socioéconomiques locaux et régionaux, ce qui a permis de définir les contenus de l'adaptation locale (outillage). La participation d'intervenants extérieurs en première année de BUT (BUT1) est faible, mais devrait être complétée par celles prévues en deuxième année de BUT (BUT2) et en BUT3 construit à partir des deux licences professionnelles (44 % et 33 % d'intervenants professionnels). L'alternance sera proposée en BUT2 (contrat de deux ans) ou en BUT3 (contrat d'un an), l'expérience est forte du fait de l'apprentissage déjà mis en place dans les deux licences professionnelles. En BUT1, le projet personnel et professionnel et une SAÉ préparent à l'insertion professionnelle. Les parcours de BUT2 et BUT3 compléteront les éléments professionnalisants spécifiques au parcours choisi. Toutefois, rien n'est mentionné concernant

l'entrepreneuriat. La formation est ouverte à la formation continue, mais il n'y a que de rares candidats (aucun en seconde année de DUT (DUT2), aucun dans le parcours *Conception de produits industriels* et deux dans le parcours *Gestion de la production industrielle*).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le BUT se construit sur une réflexion sur l'approche par compétences. L'approche par compétences n'est pas encore mise en place à l'aide d'un ePortfolio. Toutefois les parcours sont tous définis de manière cohérente en blocs et en niveaux de compétences en cohérence avec les fiches RNCP.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. La pédagogie par projets au travers des SAÉ du BUT se met en place. La formation s'appuie sur des types variés d'espace d'enseignement (laboratoires de langues, ateliers, plateforme S.mart, salles de travaux pratiques (TP) laboratoires). Seuls quelques cours magistraux sont proposés en mode distanciel.

Les enseignements de langues étrangères sont cohérents avec une ouverture à l'international mesurée. Elle réside essentiellement dans l'enseignement de l'anglais. Une seconde langue vivante (allemand) est proposée en option. Le parcours *Gestion de la production industrielle* propose de la documentation en anglais (nombreux documents, logiciels et interfaces). Aucune unité d'enseignement (UE) disciplinaire n'est proposée en anglais. La formation s'appuie essentiellement sur le service relations internationales de l'IUT pour la présentation des mobilités (pas de préparation).

La description en blocs de compétences favorise l'alternance. L'alternance n'est pas offerte en BUT1, mais la formation pourra s'appuyer sur les compétences développées dans ce domaine dans ces deux licences professionnelles (une volonté de 50 % d'alternants dans le parcours *gestion de la production industrielle* et 15/16 apprentis dans le parcours *conception de produits industriels*) pour lesquelles l'alternance est maîtrisée. La formation continue n'attire que de rares candidats.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation s'implique dans toutes les initiatives visant à la promouvoir auprès de ses publics cibles. La capacité d'accueil en BUT1 est fixée à 104 pour 101 inscrits. Il y a 16 inscrits dans chacune des licences professionnelles concernées (licence professionnelle *Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle* parcours *Gestion de la production intégrée* et licence professionnelle *Métiers de l'industrie : conception de produits industriels* parcours *Micro, procédés, process numériques*). Ainsi, l'attractivité de la formation est bonne et a nécessité l'ouverture d'un groupe de travaux dirigés (TD) supplémentaire en 2017. Depuis elle reste stable (taux de pression ~12). La formation respecte dans ses effectifs le pourcentage de bacheliers technologiques (33 %) imposé par l'IUT et le rectorat (66 % de bacheliers généraux). La formation a fait des efforts de communication vers les départements GMP des autres IUT pour le parcours *Conception de produits industriels* et en a augmenté la visibilité (111 candidatures en 2020-2021 / 71 en 2018-2019). L'attractivité des deux licences professionnelles est très forte également (111 candidatures en 2020-2021 pour 16 places dans le parcours *Conception de produits industriels*, 87 candidatures pour 16 places dans le parcours *Gestion de la production industrielle*).

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais n'analyse pas l'impact des dispositifs d'accompagnement mis en place. Des cours de soutien et un entretien personnalisé permettent d'accompagner la réussite des étudiants. Les taux de réussite, sur les années de référence, en DUT sont de l'ordre de 95 %. Ils sont équivalents dans les deux parcours de licence professionnelle.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle ni la poursuite d'études de ses diplômés après le DUT2. La poursuite d'études était forte après le DUT2 (école d'ingénieurs, licence professionnelle, troisième année de licence (L3), deuxième année de licence (L2), classes préparatoires adaptation technicien supérieur). Il faudra rester vigilant à l'insertion professionnelle à l'issue du BUT3. L'analyse de l'insertion professionnelle des deux licences professionnelles est effectuée à partir de l'enquête de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) pour la promotion 2017-2018. Le taux de réponse pour la LP parcours *Gestion de la production industrielle* est de 62 % donc très bas (huit répondants sur treize diplômés), le taux d'insertion professionnelle à 18 mois est de 83 % et le taux de poursuite d'études est de 25 %. Pour la LP parcours *Conception de produits industriels*, le taux de réponse est de 69 % donc très bas (11 répondants sur 16 diplômés), le taux d'insertion professionnelle à 18 mois est de 100 %, et il n'y a pas de poursuite d'études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs notamment en matière de ressources humaines. La formation est assurée par deux tiers d'enseignants permanents (23) et un tiers de vacataires (12) et l'analyse de soutenabilité est réalisée pour la LP parcours *Conception de produits industriels*, dont l'alternance finance les heures au-delà de la maquette. Elle assure 100 % des heures d'enseignement prévues au programme national. La formation des enseignants est réalisée à travers l'Assemblée de chefs de département Génie mécanique et productique qui met en place des formations inter-IUT qui sont suivies par les enseignants du département en fonction des thématiques.

Le processus d'évaluation interne de la formation doit être développé. L'évaluation par les étudiants existe et a un taux de réponse moyen de l'ordre de 60 %. Des questionnaires d'évaluations des enseignements ont été mis en place. Les conseils de perfectionnement auxquels prennent part étudiants, enseignants et personnels extérieurs à la formation existent dans les deux licences professionnelles. Les comptes-rendus ne montrent pas des éléments qui favorisent une démarche d'amélioration continue de la formation.

Conclusion

Points forts

- De fortes relations avec le monde socioéconomique
- Des parcours bien adaptés à la finalité de la formation et aux secteurs d'activités visés

Points faibles

- Une ouverture à l'international modérée
- Un suivi de cohortes insuffisant
- Un conseil de perfectionnement, bien qu'existant, qui ne montre pas des éléments permettant d'avoir une démarche d'amélioration de la formation

Recommandations

- Développer l'ouverture à l'international.
- Renforcer son suivi de cohortes afin d'avoir des données quantitatives et qualitatives des formations en continuum et de l'insertion professionnelle.
- Formaliser un conseil de perfectionnement plus axé sur la démarche d'amélioration continue de la formation.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MÉTIERS DE LA TRANSITION ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Propos liminaire : l'intitulé national de la spécialité de BUT reprenait en 2021-2022 l'intitulé du DUT *Génie thermique et énergie* avant d'être modifié à partir de la rentrée 2022. Pour une plus grande lisibilité et une plus grande cohérence avec le projet de la formation, le nouvel intitulé a été retenu d'emblée.

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques* (MT2E) se construit sur le périmètre du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Génie thermique et énergie* (créé en 1979) et de la licence professionnelle *Métiers énergétiques, environnement et génie climatique* qui lui sera intégrée. La troisième année de BUT (BUT3) remplacera la licence professionnelle. Il se situe à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Belfort-Montbéliard (créé en 1968). La formation propose deux parcours sur les quatre possibles en formation initiale, en apprentissage ou en formation continue en deuxième année (BUT2) et/ou en troisième année (BUT3) : *Optimisation énergétique pour le bâtiment et l'industrie* (OPTIM) et *Management de l'énergie pour le bâtiment et l'industrie* (MANE).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT ont une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrivent dans les orientations de celui-ci notamment en matière d'intégration des enjeux du développement durable, mais elles pourraient renforcer leur adossement aux dispositifs mis en œuvre par l'établissement visant à favoriser la réussite des étudiants de 1^{er} cycle (Nouveau cursus à l'université pour Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté (NCU RITM-BFC)). Le développement du portfolio pourra contribuer à l'amélioration du suivi des étudiants. L'établissement a défini comme prioritaires les parcours de BUT et reste attentif à l'impact de la mise en place des BUT sur les passerelles qui sont déjà en partie développées pour cette formation (départements Génie électrique et informatique industrielle de l'IUT Belfort-Montbéliard et Génie chimique de l'IUT Besançon-Vesoul, le département Sciences et énergies de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences, techniques et gestion de l'industrie (STGI), le lycée Aragon d'Héricourt et l'École supérieure des technologies et des affaires). Cette formation, qui forme des professionnels aux enjeux du développement durable, a prévu en adaptation locale un module complémentaire sur les énergies décarbonées et s'inscrit dans le projet écocampus de l'université Franche-Comté.

L'ouverture à l'international a été initiée il y a peu et doit être largement développée. L'ouverture d'un diplôme d'université d'études technologiques internationales (DUETI) a été réalisée en 2021-2022 et doit être pérennisée. Des partenariats avec la Belgique et le Québec sont envisagés pour des mobilités en BUT3. Une mobilité enseignante a déjà été initiée et devrait permettre d'ouvrir la voie. Le projet de développer des accords avec les pays frontaliers est à l'étude. La formation devrait pouvoir bénéficier de la dynamique de l'établissement en termes d'internationalisation de ses formations. Le cursus en trois ans du BUT devrait permettre de renforcer cette dynamique et l'appui sur les contacts initiés pour les stages à l'étranger du DUT et de la licence professionnelle devrait permettre d'atteindre ses objectifs. Il n'y a pas de mobilité entrante ou sortante pour des semestres d'études dans cette formation, pour le moment, mais néanmoins une part importante (25 %) des stages de seconde année de DUT (DUT2) se déroulent à l'étranger.

L'adossement à la recherche est à développer. Bien que tous les enseignants-chercheurs de cette formation (7/11 enseignants statutaires au total) interviennent dans la formation de BUT. Compte tenu du fait que 50 % des étudiants de BUT peuvent poursuivre leurs études, une initiation à la recherche plus systématique pourrait être menée dans le cadre du projet personnel et professionnel, ce qui participerait également à l'interdisciplinarité.

La formation prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire local et régional et définit ses contenus en fonction de sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le dialogue est ouvert avec les partenaires socioéconomiques locaux et régionaux. Les interventions d'intervenants extérieurs en BUT1 sont assez faibles, mais devraient être complétées par celles prévues en BUT2 et BUT3, construites à partir de la licence professionnelle, et par le retour dans les locaux initiaux permettant de revenir à un nombre de groupes (et donc d'heures disponibles pour les statutaires) plus conséquent. En BUT1 (2020-2021), le nombre de professionnels est faible (quatre) et le nombre d'heures d'enseignements fondamentaux par des professionnels est de trois heures. Ces chiffres sont beaucoup plus encourageants en licence professionnelle (sept pour 128 heures). L'alternance ne sera proposée qu'à partir du BUT2. La formation s'appuie sur ce qui est développé par l'établissement concernant la présentation de l'entrepreneuriat (très peu, voire pas d'étudiants intéressés). La formation continue n'est pas développée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT se construit sur une réflexion sur l'approche par compétences. L'approche par compétences n'est pas encore vraiment mise en place à l'aide d'un ePortfolio (la formation est en attente du choix d'une application). Ce portfolio sera une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) à part entière. Toutefois, les parcours sont tous définis de manière cohérente en blocs et en niveaux de compétences en cohérence avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La pédagogie par projets au travers des SAÉ du BUT se met en place. Les projets lors des SAÉ prônent l'alternance entre cours magistraux (CM), travaux pratiques et autonomie. La possibilité de distanciel (CM et travaux dirigés (TD)) n'est offerte qu'aux cas particuliers (crise sanitaire, handicaps, etc.). Concernant la diversité des pratiques pédagogiques et l'adaptation de ces pratiques aux compétences visées, le dossier ne fait pas état de données pour la licence professionnelle.

Les enseignements de langues étrangères sont cohérents avec une ouverture à l'international mesurée. Elle réside essentiellement dans l'enseignement de l'anglais. Une tentative d'ouverture d'une seconde langue vivante n'a pas rencontré son public. 25 % des stages sont réalisés à l'étranger (en Suisse, en Italie ou encore en Slovénie).

La description en blocs de compétences favorisera l'alternance en BUT2 et BUT3. L'alternance n'est pas offerte en BUT1. La formation continue n'est pas développée : il faudra voir si la description de la formation en blocs de compétences permet de l'accroître. La licence professionnelle est ouverte en alternance. Le nombre d'apprentis est de l'ordre de 10 sur les trois années considérées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité. Elle s'implique dans toutes les initiatives visant à la promouvoir auprès de ses publics cibles (24 heures dans le supérieur, forums locaux et/ou nationaux, invitations des lycées, une classe, un chercheur, journée portes ouvertes, etc.). Concernant l'attractivité de la formation (44 étudiants inscrits en BUT1 pour une capacité d'accueil de 48, 19 étudiants inscrits en licence professionnelle), elle est dans la moyenne des autres départements industriels de l'IUT (taux de pression ~9). La formation respecte dans ses effectifs le pourcentage de bacheliers technologiques (50 %) imposé par l'IUT et le rectorat (54 % de bacheliers technologiques/46 % de bacheliers généraux).

La formation suit la réussite de ses étudiants. Des cours de soutien permettent d'améliorer la réussite des étudiants. Les taux de réussite s'établissent en DUT et en licence professionnelle aux alentours de 95 %.

La poursuite d'études était forte après le DUT2 (à hauteur de 90 %, beaucoup en école d'ingénieurs ou vers le master Énergie de l'UFC), mais très faible à destination de la licence associée au BUT. Il y a une volonté de la formation de diversification des publics dans cette licence professionnelle. Il faudra rester vigilant sur l'attractivité du BUT3 pour les étudiants de BUT2. L'analyse de l'insertion professionnelle de la LP est effectuée via l'enquête de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) sur le devenir de la promotion 2017-2018. Le taux de réponse est de 68 %. L'insertion professionnelle à 18 mois est de 91,7 % et le taux de poursuite d'études est de 29 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation a su adapter ses moyens humains et financiers afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs compte tenu des déménagements récents. La formation assure presque 100 % du programme national et est soutenable (11 enseignants assuraient 85 % du programme pédagogique national en DUT). Les échanges existent entre départements de l'IUT, avec la direction, avec la cellule entreprise de l'IUT et avec le service apprentissage de l'établissement.

Le processus d'évaluation interne existe, mais doit être approfondi. L'évaluation de la formation par les étudiants a un taux de réponse moyen de l'ordre de 70 %. Une amélioration est prévue au travers de la mise en place d'un conseil de perfectionnement qui existe déjà en licence professionnelle. Ce conseil de perfectionnement est composé d'enseignants de la formation, d'étudiants et de professionnels. Le compte-rendu fourni correspond à des bilans factuels.

Conclusion

Points forts

- Enjeux du développement durable intégrés

Points faibles

- Une alternance trop peu développée, une absence de formation continue et un faible nombre d'intervenants professionnels dans la formation BUT
- Aucune mobilité entrante et sortante pour des semestres d'études

Recommandations

- Développer la formation continue en s'appuyant sur la réflexion menée sur l'approche par compétences.
- Continuer à développer l'alternance.
- Développer l'ouverture à l'international à travers des mobilités entrantes et sortantes pour des semestres d'études.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Hygiène sécurité environnement* (HSE) est porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Besançon–Vesoul. Le BUT HSE propose le parcours *Science du danger et management des risques professionnels, technologiques et environnementaux*, qui est le seul parcours proposé dans le programme national (PN) du BUT HSE. Le BUT HSE s'appuie aujourd'hui sur le diplôme universitaire de technologie (DUT) HSE préexistant et la licence professionnelle (LP) *Sécurité des biens et des personnes*, (LP PRPE) *parcours Prévention des risques professionnels et environnementaux*. La troisième année de BUT (BUT3) HSE remplace la LP PRPE mention *Sécurité des biens et des personnes, parcours Prévention des risques professionnels et environnementaux*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement sur l'insertion professionnelle et l'interdisciplinarité. La formation DUT/BUT HSE est construite sur une polyvalence de compétences dans le domaine de l'hygiène/sécurité/environnement. Cette interdisciplinarité favorise l'implication d'enseignants et enseignants-chercheurs rattachés à d'autres formations de l'université de Franche-Comté (UFC) et à des laboratoires de recherche différents (unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques et UFR Sciences du langage, de l'homme et de la société ; UFR Sciences techniques et gestion de l'industrie). La LP PRPE, qui sera intégrée en BUT3, renforce ces axes de spécialités en associant par son ouverture à l'apprentissage une connexion forte avec le monde professionnel et est ainsi en cohérence avec un axe fort de l'établissement.

Les formations relevant du périmètre du BUT n'ont pas développé d'ouverture à l'international, mais cela est envisagé lors du déploiement du BUT sans précision sur la démarche. Aucune mobilité entrante ou sortante n'est effectuée. Une réflexion est menée dans le cadre du BUT pour ouvrir la formation à l'international. Concernant la LP, le fait que la réglementation en termes de prévention de risques professionnels et environnementaux soit assez variable d'un pays à l'autre peut expliquer la mobilité sortante inexistante sur les trois années.

Les formations de DUT/BUT et LP bénéficient d'un faible adossement à la recherche. L'équipe pédagogique est constituée de deux enseignants-chercheurs (EC) sur une équipe de neuf enseignants permanents et est complétée par l'implication de deux EC vacataires rattachés à la faculté des sciences et la faculté de pharmacie qui interviennent sur des enseignements spécifiques. Les laboratoires de recherche ne sont pas sur le campus de Vesoul, ce qui ne facilite pas l'interaction avec la recherche. Quelques projets tuteurés sont en lien avec la recherche, mais ne peuvent pas être généralisés à toute la promotion.

La formation DUT /BUT HSE entretient des relations avec le monde socioéconomique. Des vacataires professionnels recrutés localement interviennent en BUT et en LP, afin de sensibiliser les étudiants aux problématiques HSE spécifiques du territoire. Le taux de ces interventions est satisfaisant. Davantage d'heures sont assurées en seconde année de DUT (DUT2) /LP, car la majorité des enseignements à spécificité professionnelle est placée en DUT2/LP (nombre d'heures en BUT1 : 44 heures, en DUT2 : 142 heures, en LP : 175 heures). La formation LP est ouverte à l'alternance et à la formation continue. Depuis 2020-21, l'apprentissage est possible en DUT2 et peut être poursuivi en LP. Face à la demande et aux besoins croissants des entreprises, la deuxième année de BUT(BUT2) et le BUT3 seront proposés en apprentissage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation BUT/DUT /LP met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les contenus de la formation BUT sont définis selon le programme national (PN) en blocs de compétences selon le volume horaire préconisé. Les compétences acquises sont valorisées par la mise en place d'une démarche portfolio. Pour la LP, le contenu des enseignements s'appuie sur une démarche programme suivant la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la spécialité. Les compétences acquises sont valorisées à partir d'un livret électronique de suivi des alternants (LEA) mis en place par le service formation continue et alternance - SeFoC'Al de l'université.

La formation BUT/DUT /LP développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation DUT/BUT, diversifie ses pratiques pédagogiques grâce à la mise en place d'enseignements dispensés en situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ; ce qui favorise un travail en un mode collaboratif, et au développement de pédagogie sous forme de classe inversée. Concernant l'enseignement à distance, une part importante de la formation en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) peut être suivie en distanciel (428 heures sur 850), car développée pendant la période de crise sanitaire liée au Covid-19, mais elle n'est pas proposée. La formation LP développe une pédagogie et des modes variés d'évaluation, mais il n'y a aucune donnée sur le sujet dans le dossier.

Les contenus et les dispositifs de la formation BUT /LP sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'enseignement de la langue anglaise est obligatoire (60 heures équivalent TD (eqTD) en BUT) : anglais technique HSE, préparation de candidature à des postes anglophones. Une préparation au *Test of English for International Communication* (TOEIC) est proposée aux alternants de DUT2, mais pas la certification. Depuis 2021-2022, le TOEIC est mis en place en LP uniquement. Les étudiants étrangers ont aussi la possibilité de suivre les enseignements du français langue étrangère (FLE).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation LP est très dynamique sur l'alternance et la formation continue : 10 apprentis en 2018-2019, 17 en 2019-2020 et 25 en 2020-2021. La formation DUT2, ouverte que depuis 2020, a finalisé six formations en alternance. Le BUT3 intégrant la LP sera proposé en apprentissage. Le BUT1 est proposé pour le moment en formation initiale. Un support administratif pour le développement de la formation continue sur le site de Vesoul aide également les formations dans la recherche d'entreprises.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité qui est modérée. Pour la première année, le BUT1 HSE a une attractivité modérée auprès des publics. Pour le premier recrutement du BUT HSE promotion 2021-2022 : on note 514 dossiers, 333 admis (65 %) pour une capacité d'accueil de 52 places. La capacité d'accueil du BUT1 HSE n'est pas atteinte. Il y a seulement 38 inscrits, dont 10 bacheliers issus de filières technologiques, soit 26 %, ce qui est inférieur au quota donné par le rectorat (30 %). Le nombre de candidats en DUT2 HSE est stable depuis quelques années (42 étudiants en 2020-2021). On note donc un effectif de BUT1 très inférieur au DUT1 / DUT2. Le changement de diplôme BUT/DUT a eu un impact sur le premier recrutement BUT1. Le vivier de recrutement est divers et ciblé. Il concerne plusieurs spécialités de baccalauréats technologiques : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D), sciences et technologies de laboratoire (STL), sciences et technologies de la santé et du social (ST2S), sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), mais aussi le baccalauréat professionnel Métiers de la prévention et des baccalauréats généraux scientifiques. Le dossier ne donne pas de détails sur les dispositifs de communication à destination des lycées de Bourgogne-Franche-Comté. La communication sur le BUT HSE doit être renforcée. Un recrutement faible en BUT1 rend difficile la mise en place du projet de formation BUT sur les trois années en apprentissage. Le nombre de candidats pour la LP est stable ces dernières années (50 dossiers reçus pour une capacité d'accueil de 25).

Le taux de réussite pour les formations BUT / DUT/LP est très satisfaisant. Pour le BUT/DUT, 83 % des étudiants de DUT2 sont diplômés. La pédagogie et les modes variés d'évaluation permettent une bonne réussite des étudiants (heures de tutorat financées par l'IUT, parrainages des DUT1 par les DUT2, classe inversée, aide à la réussite dans certaines disciplines). Pour la LP, le taux de réussite est très satisfaisant sur les trois années, tendant vers le 100 %. La pédagogie et les modes variés d'évaluation permettent une bonne réussite des étudiants, mais il n'y a pas de données qualitatives sur cette information.

La formation analyse la poursuite d'études et l'insertion professionnelle. Une enquête interne est menée chaque année sur le devenir des diplômés des DUT/ BUT. La poursuite d'études des étudiants à la sortie de DUT2 est importante (86 % en 2018-2019). 38 % poursuivent dans un cursus dans l'UFC, principalement vers la licence professionnelle LP PRPE, 62 % poursuivent dans un cursus hors l'UFC. L'insertion professionnelle de la LP est très

satisfaisante. L'enquête de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'UFC, avec un taux de réponse à 75 %, montre que l'insertion professionnelle à 18 mois est importante (90 %). Les postes occupés sont de type cadre à 14 % et cadres intermédiaires à 43 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le BUT1-DUT-LP dispose de moyens humains et financiers qui lui permettent d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique du DUT2-BUT1 est formée de neuf enseignants et enseignants-chercheurs permanents intervenant dans la formation (deux maîtres de conférences, sept professeurs agrégés (PRAG)) et un enseignant temporaire spécialisé dans le domaine de l'environnement. Concernant la LP, l'équipe compte deux enseignants-chercheurs permanents. Plusieurs membres de l'équipe permanente sont en cours de remplacement (départ en retraite de deux enseignants et mobilité d'un enseignant-chercheur), ce qui implique un nombre d'enseignants temporaires (20) important. Des enseignants ont eu la possibilité de suivre des formations dans la spécialité HSE (formation Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP), formation Sauveteur secouriste du travail (SST), formation au Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP) et de participer aux colloques d'échanges de pratiques sur le module Projet personnel et professionnel (PPP) du BUT HSE. Concernant les infrastructures, les formations disposent de salles permettant de déployer des enseignements diversifiés.

Les processus d'évaluation interne ne sont pas harmonisés entre le DUT-BUT1 et la LP et incomplets. Le DUT2-BUT1 n'a pas de dispositif d'évaluation, donc pas de diagnostic pour définir des axes d'amélioration. L'évaluation de la formation par les étudiants n'a pas été mise en place ces deux dernières années. Concernant la LP, l'évaluation de la formation par les étudiants est effectuée par l'enquête interne à l'UFC via l'outil Evamaine. Un conseil de perfectionnement constitué d'enseignants et d'intervenants professionnels est également mis en place tous les ans. Le compte-rendu de 2021 permet d'avoir un aperçu des échanges pour faire évoluer le contenu la formation et prendre en compte les réponses à l'enquête Evamaine.

Conclusion

Points forts

- Un bon taux de réussite et d'insertion professionnelle, en particulier pour la LP
- Un taux d'intervenants industriels important dans la formation LP
- Une pédagogie différenciée en BUT pour s'adapter aux profils variés du public
- Une mise en place très satisfaisante dans la valorisation des compétences hors cursus et dans le cursus (livret apprentissage, ePortfolio)

Points faibles

- Un premier recrutement BUT1 HSE en dessous de la capacité d'accueil
- Aucune ouverture à l'international en BUT et en LP
- Aucune formalisation d'évaluation interne du BUT /DUT
- Un adossement à la recherche insuffisant

Recommandations

- Renforcer la communication vers les lycées sur le BUT HSE pour maintenir le recrutement en BUT1.
- Renforcer le processus d'évaluation interne dans une démarche d'amélioration continue de la formation.
- Poursuivre la valorisation des compétences dans le cursus (ePortfolio) et hors cursus (PIX, TOIEC).
- Développer des liens avec la recherche.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) INFORMATIQUE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Informatique* est porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Belfort Montbéliard (IUT-BM) et son département informatique. Le BUT est construit dans le périmètre formé du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Informatique* ouvert depuis 1969 et de la licence professionnelle (LP) *Métiers de l'Informatique-application web parcours Technologies de projets Web et mobiles* qu'il remplace. Le BUT *Informatique* propose à partir de la deuxième année (BUT 2) deux des quatre parcours possibles de BUT *Informatique* :

- le parcours A *Réalisation d'application*, centré sur le cœur de métier de développeur,
- le parcours C *Administration, gestion et exploitation des données*, plutôt orienté vers les métiers liés au *big data* et l'informatique décisionnelle.

Le second parcours de la LP, *Réseaux et services de mobilité* sera remplacé par une spécialité de BUT Réseaux et télécommunications (R&T), car le BUT *Informatique* ne proposera pas le parcours B - *Déploiement d'applications communicantes et sécurisées*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est bien en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement notamment sur l'innovation et les liens avec le monde de l'entreprise. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit sa stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIIS). Le choix des parcours est en lien avec la demande locale. Le parcours A correspond au DUT *Informatique* suivi du parcours de la licence professionnelle *Métiers de l'Informatique Application Web - Technologies de projets web et mobiles*. Le parcours C est suivi d'une offre nouvelle de formation orientée sur les thématiques du *big data* et du décisionnel correspondant à une demande identifiée du secteur. Par contre, l'autoévaluation n'évoque pas la présence de la licence professionnelle *Conception développement et test de logiciel* du site de Besançon qui peut être très proche en contenu du BUT Parcours A. La formation BUT *Informatique* s'intègre dans l'Axe1 du programme d'investissements d'avenir (PIA) "système intelligent", sur la filière de l'hydrogène, axe de développement du Nord Franche-Comté. Cette intégration est rendue possible via l'utilisation des adaptations locales dans le diplôme du BUT. Le modèle du BUT à travers les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) multi-compétences induit une mise en place de la pluridisciplinarité. Le programme national (PN) du BUT *Informatique* inclut la prise en charge des enjeux de développement durable grâce au numérique responsable et l'éco-conception.

La formation est ouverte à l'international, mais celle-ci est modérée. En effet, la mobilité sortante est effective en direction du Québec à travers un partenariat actif avec le Collège d'enseignement général (CEGEP) de Matane, mais ne représente qu'une dizaine d'étudiants par an et jusqu'ici, il y a peu de mobilité entrante. Le dossier ne mentionne pas la possibilité pour les étudiants du BUT d'accéder aux partenariats internationaux de l'université, elle n'évoque que les partenariats de l'IUT. Il y a peu ou pas du tout de mobilité sortante en LP.

L'adossement à la recherche est effectif pour la formation de BUT *Informatique*. Le choix de dispenser le parcours C est à la fois lié aux besoins du secteur et au domaine de recherche de l'équipe pédagogique, membre de l'équipe du Département d'informatique des systèmes complexes (DISC) du laboratoire Franche-Comté Électronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologie (FEMTO ST). Tous les enseignants en informatique, sauf un professeur agrégé du secondaire (PRAG), sont membres de cette équipe. Au sein de la formation, une initiation de 7 h à la méthodologie informationnelle et documentaire est organisée.

La formation DUT/BUT entretient des relations avec les acteurs du secteur et prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir ses choix de parcours et d'adaptation locale dans ses contenus.

Les relations avec le monde socioéconomique sont de plusieurs types. Elles se traduisent par la mise en place d'un parrain par promotion occupant un poste à responsabilité dans une entreprise du secteur informatique, par des échanges avec les vacataires extérieurs professionnels, par la mise en place des choix d'adaptation locale en lien avec la filière hydrogène et enfin *via* le conseil de perfectionnement en LP. Cependant le nombre de vacataires professionnels extérieurs est peu nombreux (10 pour 64 h en BUT 1). Leur volume horaire au sein de la formation est faible. Ce point pourrait être amélioré. La formation continue est possible, mais peu demandée à l'heure actuelle (une seule en 2021-2022). Les six blocs de compétences sont ouverts à la formation continue, mais sans déclinaison spécifique du fait de la faible demande. La mise en place des SAÉ, dispositif propre au BUT est également vectrice de professionnalisation. Au sein de la formation de LP plus de 25 % des enseignements sont effectués par des vacataires professionnels extérieurs.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT Informatique est porté par un programme national axé sur l'approche par compétences, mais sa mise en œuvre effective n'est pas précisée. En effet, on dispose de peu d'explications sur la réalité de cette mise en œuvre. Le dossier ne fournit que le référentiel de compétences. La formation permet le passage de la certification PIX en DUT/BUT, mais de façon non obligatoire avec pour résultante peu d'inscrits (15/80), ce qui est justifié au vu de la thématique de formation.

La formation propose une diversification des méthodes pédagogiques. Elle met en place des méthodes inductives, déductives, de serious games, etc. En revanche, l'équipe pédagogique ne souhaite pas d'enseignement à distance. Tous les enseignements sont en présentiel.

La formation DUT/BUT permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle. L'enseignement en langue étrangère se fait en anglais. 60 heures sont dispensées dans le cadre des ressources et l'évaluation de la compétence en langue étrangère est également portée par les SAÉ. À noter également l'organisation d'événements étudiants de type *Ted Talks* pour renforcer la pratique orale ainsi qu'une semaine d'enseignements en langue anglaise. L'établissement propose le passage de la certification du *test of English for international communication* (TOEIC) pour les DUT/BUT et LP. Par contre, elle n'est pas obligatoire et payante. Cela limite le nombre d'étudiants qui passent cette certification (30 /88 en DUT en 2020-2021). Il s'agit essentiellement de ceux qui souhaitent une poursuite d'études en école d'ingénieur. Aucun dispositif spécifique pour accompagner la mobilité entrante ou sortante n'est indiqué dans le dossier, hormis les retours d'expérience des étudiants.

La formation DUT/BUT et LP permet l'accès effectif des publics de formation continue, mais sans dispositif spécifique. La formation continue est ouverte sur les six blocs de compétences, mais à ce jour il n'existe pas de dispositif spécifique d'accès à cette formation continue, car il y a peu de candidats. Les parcours A et C seront disponibles à l'alternance en BUT2 et BUT3 à partir de la rentrée 2022-2023 avec un prévisionnel de 13 étudiants. La LP n'était pas disponible en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation DUT/BUT développe son attractivité. En effet, des dispositifs d'information sur la formation sont mis en place par l'établissement et la formation, *via* l'organisation d'une journée portes ouvertes, mais également l'accueil individuel ou de groupes pour des journées d'immersion. Il est plus difficile de suivre l'attractivité de la formation auprès des différents publics, sauf pour l'année 2021 -2022. Il y a eu 894 candidats Parcoursup pour 88 inscrits et une capacité d'accueil de 96 étudiants. La proportion de bacheliers technologiques (11 pour 74 bacheliers généraux) apparaît très faible par rapport au quota de 50 % demandé par le rectorat. L'équipe analyse cette faiblesse par un nombre de dossiers insuffisants, mais le dossier ne donne pas le détail de la part des bacheliers technologiques sur les 894 candidats. Une analyse plus fine de l'attractivité de la formation vis-à-vis des bacheliers technologiques serait souhaitable pour définir des dispositifs d'information plus adaptés. La LP a une attractivité correcte : 117 dossiers de candidature pour 27 inscrits (pas d'information sur la capacité d'accueil), avec une baisse en 2019-2020 non expliquée.

La formation DUT/BUT met en place des dispositifs de suivi de la réussite de ses étudiants et analyse leur impact. Du soutien en algorithmique et mathématiques a été mis en place, principalement pour les étudiants des filières technologiques avec un impact jugé réduit. La formation évalue qu'il y a deux ou trois étudiants sur douze pour lesquels la réussite est effectivement soutenue par ce dispositif. Le taux de réussite en DUT est bon, à 75 %. Une analyse complémentaire de la réussite entre la première

et la deuxième année permettrait également d'affiner les dispositifs existants. Le taux de réussite en LP est bon, à 81,5 %, mais aucune analyse n'est faite sur les raisons des échecs et le devenir de ces étudiants.

La formation analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. En effet, il y a peu d'informations ou des informations très globales dans le dossier sur le suivi de poursuite d'études et de l'insertion professionnelle, hormis celles fournies par l'enquête sur le suivi des diplômés 2017-2018 de la LP *Métiers de l'informatique: applications web*, mais sans analyse des données. L'enquête montre un taux de poursuite d'études en sortie de diplôme important, à 40 %. Après 18 mois, l'insertion professionnelle concerne 65 % des diplômés, 30 % sont encore en études et 5% en recherche d'emploi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour assurer les heures d'enseignements prévues. La formation a fait le choix de réduire le nombre d'heures en présentiel effectuées de 300 heures équivalent TD par manque d'enseignants permanents (19 enseignants permanents pour environ 200 étudiants (DUT/BUT1/LP)) et du fait de la difficulté de trouver des vacataires professionnels pour intervenir dans la formation (16 enseignants vacataires). La situation risque de s'aggraver dans le futur avec l'augmentation mécanique des effectifs de BUT3 et un autre départ à la retraite. La priorité a été donnée au BUT 1 pour les travaux pratiques (TP) en petits groupes. Un membre de l'équipe pédagogique fait partie des référents "approche par compétences" et sert de relais au sein de l'équipe afin d'accompagner le changement de pratiques entre le DUT et le BUT. Le dossier ne donne pas d'information sur les outils et indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité.

Le processus d'évaluation interne de la formation est très incomplet. Il n'y a pas encore de conseil de perfectionnement en DUT/BUT et le conseil de perfectionnement de la LP date de 2012. Sa constitution est pertinente avec des représentants des entreprises, des étudiants et de l'équipe pédagogique et les prises de décisions du conseil impactent bien l'évolution de la formation. Toutefois, on peut se questionner sur la régularité des réunions de ce conseil et leur réelle action. En effet, le compte-rendu de la dernière réunion du conseil de perfectionnement indique une date en 2012 avec des actions à mettre en œuvre en 2013. Un questionnaire d'évaluation de la formation existe en DUT avec un faible taux de réponse.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement de la formation à la recherche et aux besoins du secteur
- Des dispositifs d'accompagnement à la réussite avec analyse d'impact
- Un bon accompagnement à l'acquisition de compétences en langue anglaise
- Des dispositifs pédagogiques innovants

Points faibles

- Une faible attractivité pour les bacheliers technologiques
- Une formation sous dotée en enseignants
- Un suivi de cohortes perfectible notamment sur le suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études
- Un processus d'évaluation de la formation insuffisant et une absence de conseil de perfectionnement en BUT

Recommandations

- Renforcer l'attractivité pour les bacheliers technologiques.

- Renforcer l'équipe pédagogique ou recruter plus de vacataires extérieurs pour que les heures d'enseignements puissent être réalisées.
- Mettre en place un suivi de cohortes plus complet et un processus d'évaluation de la formation pour mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue (évaluation par les étudiants, mise en place d'un conseil de perfectionnement régulier).

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MESURES PHYSIQUES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Mesures physiques* (MP) est porté par l'institut universitaire de technologie (IUT) Belfort-Montbéliard sur le campus de Montbéliard. Le BUT *Mesures physiques* propose deux parcours sur les cinq parcours proposés dans le programme national (PN) : le parcours 1 *Matériaux et contrôles physico-chimiques* et le parcours 2 *Techniques d'Instrumentation*.

Le BUT MP parcours 1 *Matériaux et contrôles physico-chimiques* s'appuie sur le Diplôme universitaire de technologie (DUT) MP préexistant et l'année de spécialisation remplace la licence professionnelle (LP) *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité*- parcours *Capteurs, Instrumentation et Métrologie* (CIM). Le BUT MP parcours 2 *Techniques d'Instrumentation* s'appuie sur le DUT *Mesures physique* préexistant et crée un axe renforcé offrant une nouvelle perspective de formation à bac + 3 dans des domaines non couverts par la LP CIM existante.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement dans le développement de l'apprentissage et de l'interdisciplinarité des formations. Le BUT MP propose deux parcours correspondant à la demande industrielle locale et ouvre ces deux parcours en apprentissage en deuxième année de BUT (BUT2) et en troisième année de BUT (BUT3). Le BUT MP, en intégrant la LP CIM, bénéficie de son expertise sur l'apprentissage et sur la mise en œuvre de passerelles déjà initiées avec des brevets de technicien supérieur (BTS) et de la thématique des DUT d'autres spécialités, comme le DUT *Génie Électrique et informatique industrielle* (GEII) de l'UFC. La LP CIM s'appuie sur une équipe pédagogique transverse issue du DUT MP, du DUT GEII et de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences techniques et gestion de l'industrie (STGI), pour développer des projets interdisciplinaires.

La formation DUT/ BUT MP est ouverte à l'international. Elle s'inscrit dans un programme d'accueil développé par l'Assemblée des Directeurs d'IUT (ADIUT) et le Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) de Laurendeau (Canada). La construction du cursus des enseignements dispensés (semestre 3 et semestre 4) est commune aux deux équipes pédagogiques. Neuf étudiants en 2018-2019 et huit en 2019-2020 ont bénéficié de ce partenariat. C'est un échange unilatéral. Aucune mobilité entrante n'est notée. Concernant la LP CIM, aucune ouverture à l'international n'est observée (aucune mobilité entrante et sortante).

Le DUT/BUT /LP bénéficie d'un environnement d'adossé à la recherche. Il n'y a pas d'enseignement dédié spécifiquement à la recherche, mais une sensibilisation continue. Les enseignements scientifiques, technologiques et des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) en DUT, LP et première année de BUT (BUT1) sont assurés par des enseignants-chercheurs, dont l'implication représente la moitié des enseignements scientifiques et technologiques de l'équipe.

La formation entretient des relations étroites avec le monde socioéconomique grâce à l'intervention de vacataires professionnels issus des entreprises du territoire dans des domaines variés. Faible en seconde année de DUT (DUT2) /BUT1 (deux à trois intervenants de spécialistes pour 55 heures en BUT1), le nombre d'intervenants croît en LP (six vacataires / 195 heures). Le nombre est constant ces dernières années. Le nombre de contrats d'alternance également, ce qui montre un réel partenariat avec les entreprises de la spécialité en LP CIM : en 2018-2019, 12 en alternance (FA) et un en formation continue (FC) ; en 2019-2020, 15 en FA et un en FC et en 2020-2021, 5 en FA et 2 en FC. Cette diminution est due à l'impact de la pandémie de Covid-19.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation DUT /BUT MP met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, ce qui n'est pas le cas pour la LP CIM. Les approches pédagogiques du BUT MP sont mises en œuvre selon le cadrage du programme national (PN) MP. Le PN est écrit en cinq blocs de compétences. Pour la formation BUT, le taux de certification numérique PIX est de 88 % en 2021. En revanche, le portfolio et le e-portfolio ne sont pas mis en place. L'équipe pédagogique du DUT/BUT MP envisage d'initier le e-portfolio dans le cadre de la réforme du BUT. La formation LP appuie sa démarche sur une approche programme basée sur la fiche de répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et sur une approche par compétences limitée. Il s'agit actuellement, d'un rapprochement entre compétences et unités d'enseignement (UE). Il n'y a pas d'information sur l'évaluation des compétences visées. Il n'y a pas de certification PIX ni de mise en place du e-portfolio. La valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en-dehors de celui-ci est un critère indispensable dans une formation professionnalisante où prédomine l'apprentissage. C'est un point de vigilance pour l'accréditation.

La formation BUT / DUT /LP diversifie ses pratiques pédagogiques. La pédagogie par projets au travers des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) du BUT est mise en place. Le département est doté de salles classiques pour les enseignements des ressources et de laboratoires et de salles de travaux pratiques pour les enseignements dispensés sous forme de SAÉ. Concernant la LP, l'enseignement se fait surtout sous la forme de travaux pratiques. Il n'y a plus de cours magistraux. Un projet tutoré est réalisé pour les étudiants en formation initiale dans l'établissement. Les apprentis ont la possibilité de le réaliser en entreprise.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international pour la formation DUT/BUT. La seule langue vivante obligatoire est l'anglais. Un accompagnement en mobilité sortante est proposé pour favoriser le partenariat canadien avec le Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) de Laurendeau (préparation d'un dossier de candidature, recherche des aides financières possibles, travail sur les éléments de contexte locaux), mais le nombre d'étudiants participant reste faible : neuf étudiants en 2018-2019 et huit en 2019-2020. Concernant la LP CIM, la langue vivante obligatoire est également l'anglais et aucune mobilité sortante et rentrante n'est notée.

Le contenu et le dispositif de la LP CIM sont parfaitement adaptés aux publics de la formation en alternance, mais pas ceux du DUT/BUT. Le nombre d'apprentis est stable (15 alternants–en 2019-2020 sur une promotion de 20). Les entreprises sont souvent déjà des partenaires privilégiés de la formation BUT MP pour les stages. Une partie des alternants est embauchée après leur diplôme. Par contre, le nombre d'étudiants en formation continue (trois) est faible. Concernant le DUT2/BUT1, il n'y pas d'alternance, pas de formation continue et pas de validation des acquis de l'expérience (VAE).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le BUT1 conserve la même attractivité que le DUT MP mais n'atteint pas le quota de bacheliers technologiques recommandé. Sur 422 dossiers de candidature sur Parcoursup, 65 concernent des bacheliers technologiques pour les deux parcours en BUT1. La capacité d'accueil est fixée à 48 étudiants et 12 places sont réservées aux bacheliers technologiques. Le nombre d'inscrits en 2021-2022 est de 40 (sur les 36 primoyeux entrants, 14 % de bacheliers issus de filières technologiques). Le vivier de recrutement des bacheliers technologiques n'est pas suffisant pour parvenir au quota des 30 % fixé par le rectorat. Les enseignants du département font de nombreuses actions de communication en direction des lycées de proximité pour améliorer ce recrutement. Concernant la LP CIM, le nombre de dossiers est stable : 50 en 2020-2021 pour 30 admis et 20 inscrits.

La formation DUT /BUT/LP suit la réussite de ses étudiants. Le DUT MP et la LP CIM affichent de très bons taux de réussite sur les trois années : en 2020-21, 95 % des étudiants ont obtenu leur DUT et près de 100 % des étudiants en LP sont diplômés. La mise en place de dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite, déployée par une équipe enseignante ayant une expertise sur le sujet et qui prend en compte notamment l'évolution des programmes du secondaire, explique ce taux de réussite. Aucune précision sur les dispositifs n'est indiquée dans le dossier.

La formation DUT/LP suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses étudiants. Le suivi du devenir des étudiants du DUT montre une poursuite d'études importante (entre 30 et 50 % selon les années) vers des formations ingénieur bac +5 . Un tiers des étudiants poursuivent en LP CIM, ce qui justifie l'intégration de la LP CIM en BUT3. L'insertion professionnelle à la sortie de la licence professionnelle est de 90 % d'après l'enquête de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) à 18 mois ; le taux de réponse étant de 91 %. Les emplois occupés sont des contrats

à durée indéterminée (CDI) sur des postes "cadres intermédiaires" dans la spécialité de la LP *CIM*.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le BUT1/DUT/LP dispose des moyens humains et techniques qui lui permettent d'atteindre ses objectifs.

L'équipe pédagogique du DUT2-BUT1 est formée de 13 enseignants-chercheurs et enseignants permanents (cinq enseignants-chercheurs et des professeurs agrégés ou certifiés) pour un nombre de 85 inscrits (2020-2021) en DUT2 et BUT1. 13 enseignants non permanents (enseignants de second degré) viennent compléter l'équipe. Concernant la LP *CIM*, six enseignants permanents et six intervenants professionnels sont impliqués dans la LP dont le nombre d'inscrits est de 19 (2020-2021). Le dossier ne fait pas état de l'aspect financier et d'un pilotage d'investissement.

Seule la LP définit un processus d'évaluation interne avec des professionnels qui permet une démarche d'amélioration continue de la formation, mais il n'y a aucune évaluation des formations par les étudiants.

La LP dispose d'un conseil de perfectionnement constitué d'enseignants et de professionnels. Les étudiants ne sont pas représentés. Le compte-rendu de 2020 fait preuve d'un travail sur des axes d'amélioration continue sur certains modules de la formation. Il n'y a pas d'enquête d'évaluation de la formation par les étudiants. Concernant le DUT2-BUT1, il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais un travail conjoint entre tous les représentants des personnels et des étudiants réalisé en conseil de département. Aucune précision sur ce dispositif n'est indiquée dans le dossier. Il n'y a pas d'enquête d'évaluation de la formation par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Un bon taux de réussite pour le DUT2 et la LP *CIM*
- Une bonne insertion professionnelle pour la LP *CIM*
- Une grande expérience dans les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite
- Un choix de 2 parcours du BUT *MP* cohérent avec le milieu socioéconomique local

Points faibles

- Un taux faible de bacheliers technologiques dans le recrutement BUT *MP*
- Un adossement à la recherche inexistant
- Pas de dispositif de validation de compétences acquises dans le cursus
- Pas d'évaluation des formations DUT/BUT/LP par les étudiants
- Pas de mise en place de conseil de perfectionnement pour la formation DUT/BUT

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement avec des professionnels pour avoir une démarche d'amélioration continue de la formation DUT/BUT.
- Mettre en place un processus d'évaluation des formations par les étudiants.
- Renforcer les actions de communication sur le BUT à destination des bacheliers technologiques.
- Renforcer l'adossement à la recherche.
- Mettre en place un dispositif de validation des compétences acquises dans le cursus indispensable pour une formation ouverte à l'alternance.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers du multimédia et de l'internet* (MMI) est porté par le département MMI de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Belford-Montbéliard. Le BUT MMI est construit dans le périmètre formé du diplôme universitaire de technologie (DUT) MMI ouvert en 1997 et de la licence professionnelle (LP) *Métiers du numérique : conception, rédaction, réalisation web*, appelée LP WebDesign, qu'il remplace. Le BUT propose trois parcours en deuxième année : le parcours *Création numérique*, le parcours *Stratégie de communication numérique et design d'expérience* et le parcours *Développement web et dispositifs interactifs*.

La LP *Métiers du numérique : conception, rédaction, réalisation web* sera remplacée par le parcours *Création numérique* en troisième année de BUT (BUT3).

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation est très lacunaire, ce qui rend son analyse complexe.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement dans le domaine de l'innovation et des technologies numériques. L'évolution locale de la formation de DUT avait anticipé l'évolution du BUT en proposant en seconde année de DUT (DUT2) des contenus de spécialisations en cohérence avec les trois parcours pressentis du BUT MMI. La formation s'inscrit dans les thèmes de l'établissement sur le domaine stratégique des technologies numériques. Elle se dit axée sur l'interdisciplinarité de par le large spectre du contenu de la formation allant du design d'expérience, au web design et à l'audiovisuel en passant par le développement d'applications web.

L'ouverture sur l'international est bien présente au sein de cette formation, mais sans mobilité entrante. Cette ouverture est rendue possible par des accords avec des Collèges d'enseignement général (GEGEP) pour des semestres au Canada et par une dynamique de stage à l'étranger (26 % des étudiants en DUT2 en 2018 et de 18 % en 2019). Il est également à souligner la participation au festival "OFFF" (pour les acteurs du design numérique international) à Barcelone pour les alternants de la LP Webdesign.

La formation est adossée à la recherche dans le domaine du design d'expérience utilisateur, des sciences de l'information et de la communication. Des projets et des stages sont liés à des thématiques de recherche et les contenus de la formation s'appuient sur des produits de la recherche dans les domaines évoqués précédemment (pas de données quantifiées dans le dossier). L'équipe pédagogique permanente est composée de cinq enseignants du secondaire et de huit enseignants-chercheurs (au total 14 enseignants-chercheurs participent à la formation). L'équipe se dit active en recherche, mais le dossier ne précise pas les laboratoires concernés. Une sensibilisation est faite auprès des étudiants sur les notions d'intégrité scientifique et de déontologie.

Les liens de la formation avec le monde socioéconomique sont informels, mais réels et passent principalement par les professionnels qui interviennent dans la formation et les échanges avec les entreprises accueillant des stagiaires ou des alternants. L'intégration de la professionnalisation est effective, via l'ouverture à l'alternance, l'intervention importante de professionnels dès la première année de BUT (BUT1) (sept intervenants pour 146 heures étudiants en BUT1, 11 pour 243 heures en DUT2 et 11 pour 500 heures en LP (ce qui questionne, car c'est la totalité des heures de la maquette)) et une compétence "entreprendre" dans le programme national (PN) du diplôme de BUT. Le BUT/DUT est disponible en formation continue (FC) et en alternance à partir de la deuxième année (pour le DUT 2 en 2018-2019 : sept apprentis et trois FC, en 2019-2020 : six apprentis et trois FC

et en 2020 2021 : deux FC et aucun apprenti). Par contre, le dossier n'indique pas le ou les parcours qui seront disponibles en alternance. La LP *Webdesign* est disponible en alternance ou en formation classique (en 2018-2019 : 15 apprentis et une FC sur 27 inscrits ; en 2019-2020 : 20 apprentis et une FC sur 35 inscrits ; en 2020 2021 : 20 apprentis sur 31 inscrits).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation DUT/BUT met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation de type BUT met en en place une approche par compétences à travers le programme national du BUT *MMI*. Elle ne met pas encore en place de ePortfolio, ce qui pourrait être une prochaine étape dans la mise en œuvre de l'approche par compétences.

La formation DUT/BUT s'appuie sur des pratiques pédagogiques innovantes et diversifiées. La formation s'appuie sur une bonne diversification des approches pédagogiques :

- Mise en œuvre d'une approche pédagogique par projet confortée par la mise en place des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) de type mini projet sur des thématiques en lien avec les besoins du territoire Nord Franche-Comté ;
- Mise en place de projets transversaux permettant aux étudiants de travailler en mode junior entreprise ;
- Création d'une *WebTV* en lien avec les choix d'adaptation locale portant sur la communication audiovisuelle professionnelle sur les médias sociaux.

Le dossier ne donne pas d'information sur les pratiques pédagogiques dans le cadre de la LP *Webdesign*.

Les contenus et dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Des dispositifs existent pour permettre l'acquisition des compétences linguistiques. Un nombre relativement important d'heures d'enseignement sont dédiées à l'anglais (80 heures) le passage du *test of English for international communication* (TOEIC) (hors période du Covid-19) est mis en place. La certification est possible en DUT2, et pour tous en LP *Webdesign*. Une préparation à la mobilité sortante est organisée à destination des étudiants souhaitant partir au Canada. Cette ouverture est également rendue possible par la participation au festival en langue anglaise "Off" à Barcelone des alternants de la LP *WebDesign*.

La formation permet l'accès des publics de formation continue ou en alternance, mais le dossier n'explique pas les modalités d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie de formation. La LP *Webdesign* est accessible en alternance avec un effectif dit "maîtrisé" d'une vingtaine d'alternants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le dossier ne donne pas d'information sur les dispositifs d'information sur la formation mis en place pour contribuer à son attractivité que ce soit en DUT/BUT ou en LP, notamment en direction des bacheliers technologiques pour lesquels il existe un déficit d'attractivité alors que l'attractivité globale de la formation est bonne. Le nombre de dossiers Parcoursup est de 1 110 pour une capacité d'accueil de 72. Les bacheliers technologiques ne représentent que 30 % des candidatures, générant un problème pour atteindre le quota de 50 % fixé par le rectorat. En 2021-2022, sur 74 inscrits, 63,5 % étaient des bacheliers généraux et seulement 36,5 % de bacheliers technologiques. Les modalités de sélection sont transparentes : tous les bacheliers généraux sont concernés et pour les bacheliers technologiques, ceux issus des baccalauréats *Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable* (STI2D) et *Sciences et technologies du design et des arts appliqués* (STD2A) sont privilégiés. En LP *Webdesign*, l'attractivité est bonne, avec une augmentation significative du nombre de dossiers en 2020-2021 (en 2018, 127 pour 27 inscrits ; en 2019, 151 pour 35 inscrits et en 2020, 228 pour 31 inscrits). Le dossier ne donne pas d'information sur les types de publics admis.

La formation DUT /BUT et LP suit la réussite de ses étudiants, dont les taux sont bons, mais le dossier ne donne pas d'information sur les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite. Les taux de réussite en DUT2 sont très bons et stables autour de 95 %. En LP, les taux de réussite sont également excellents entre 98 % et 100 % sur les dernières années.

La formation fournit les chiffres d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, mais ces données ne sont pas analysées. Concernant le DUT *MMI* en 2018, on constate 63 % de poursuite d'études dans un niveau supérieur et 21 % dans un niveau équivalent. Il est dommage qu'il n'y ait pas d'analyse concernant ces cas, qui sont sans doute liés à une réorientation assez importante en deuxième année. Concernant le suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études en LP, l'observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) réalise une enquête à 18-30 mois. Cette enquête donne un taux d'insertion professionnelle très bon, à 95,2 % à 18 mois et 80,8 % à 30 mois et un taux de poursuites d'études en sortie de diplôme de 33,3 % (pour la promotion

2017-2018). Il n'y a pas d'analyse de ces chiffres dans le dossier.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens pour fonctionner, mais les données sont incomplètes. Il n'y a pas d'éléments d'analyse sur l'impact du passage d'un DUT et d'une LP équivalent à un parcours à un BUT avec trois parcours. En effet, rien n'est indiqué au sujet de la prise en charge des deux autres parcours. Les informations fournies sur la constitution de l'équipe pédagogique ne sont pas claires. Dans un document, il est indiqué qu'il y a cinq enseignants du secondaire et huit enseignants-chercheurs, tandis que dans un autre document, il est fait état de douze permanents et d'un vacataire extérieur en DUT/BUT et de sept intervenants professionnels. En LP, l'équipe impliquée dans le cursus est constituée de onze vacataires professionnels et de six enseignants permanents, mais le dossier indique que les 500 heures étudiants sont réalisées par les vacataires professionnels. Les locaux sont adaptés à l'évolution anticipée des effectifs en lien avec le BUT3 et sont partagés avec d'autres composantes.

La formation n'a pas encore défini un processus d'évaluation interne permettant la mise en place d'une démarche d'amélioration continue. Une enquête est mise en place en DUT, mais avec peu de retours. Le processus d'évaluation interne en LP est informel. Le dossier indique que cela est dû à la surcharge de travail des responsables de la formation MMI mais que cependant une évaluation informelle est faite via des sondages et des discussions directes avec les étudiants. Un conseil de perfectionnement est mis en place au niveau de la licence professionnelle, mais le compte-rendu fourni correspond à des bilans d'un sondage auprès des étudiants et de professionnels et non à la mise en place d'un réel conseil de perfectionnement avec des représentants d'entreprises, de l'équipe pédagogique, des étudiants, des anciens permettant des prises de décisions impactant l'organisation de la formation.

Conclusion

Points forts

- De très bons taux de réussite en DUT et LP
- Une bonne attractivité de la formation BUT
- Un nombre d'alternants important en LP
- Une bonne ouverture à l'international via des partenariats avec le Québec pour un semestre complet et des dispositifs pédagogiques
- Des pratiques pédagogiques diversifiées (par projet, jeux sérieux, web TV, etc.)

Points faibles

- Une attractivité faible auprès des bacheliers technologiques
- Un conseil de perfectionnement qui n'en est pas vraiment un
- Un outil de suivi de cohortes uniquement factuel sans analyse
- Un manque d'analyse de l'impact du passage d'un DUT et d'une LP à un BUT avec trois parcours

Recommandations

- Réaliser une étude au sujet de l'impact du passage d'un DUT et d'une LP à un BUT avec trois parcours possibles en matière de recrutement et de soutenabilité.
- Mettre en place une politique d'information et de renforcement de l'attractivité du BUT à destination des bacheliers technologiques.

- Renforcer le processus d'évaluation interne permettant la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue, notamment en mettant en place un conseil de perfectionnement pour le BUT, plus adéquat que celui de la LP.
- Mettre en œuvre un ePortfolio pour valider les compétences acquises dans le cursus.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Réseaux et télécommunications* (RT) est porté par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Belfort-Montbéliard. Il est situé sur le campus de Montbéliard. Le BUT RT propose trois parcours (cinq proposés par le programme national (PN) RT). Les parcours commencent en deuxième année de BUT (BUT2) pour se poursuivre en troisième année de BUT (BUT3).

- Parcours 1 *Cybersécurité* : orienté sur l'administration d'un système d'information sécurisé, sur sa surveillance ;
- Parcours 2 *Communication entre objets mobiles et communicants, l'Internet des objets* ;
- Parcours 3 *Pilotage et direction d'activités réseaux et télécoms*.

Le parcours 3 *Pilotage et direction d'activités réseaux et télécoms* (PilPro) du BUT3 RT remplace la licence professionnelle (LP) *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications parcours Chargé d'affaires en réseaux et télécoms* (CART). Les deux autres parcours sont des axes nouveaux et ne s'adosent à aucune LP.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Réseaux et télécommunications* ont une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement concernant l'insertion professionnelle et la thématique d'innovation comme la cybersécurité. Ce périmètre est en continuum avec les formations existantes, le Diplôme universitaire de technologie (DUT) RT et la LP CART. La formation s'appuie sur une équipe pédagogique commune, des enseignements communs et un pilotage commun. Actuellement, la LP CART recrute sur le DUT RT. Un tiers de l'effectif du DUT RT poursuit sur deux LP de l'UFC : la LP CART et la LP *Mobilité*. L'équipe pédagogique souhaite développer des passerelles entre licences en réorientation pour faciliter l'accès en BUT RT et avec des masters locaux pour des poursuites d'études post-BUT, tels que le master *Internet des Objets (IOT)*, à Montbéliard et l'université de technologie de Belfort Montbéliard (UTBM), reconnue pour ces formations d'ingénieurs.

Les formations relevant du périmètre du BUT ont une ouverture à l'international très modérée. La formation BUT RT/DUT est ouverte à l'international par des possibilités de stage en DUT, mais la formation n'a aucun partenaire ni aucune convention formalisés. Ces stages à l'international sont essentiellement en Suisse, sans que l'on connaisse précisément leur nombre chaque année (l'autoévaluation déclarant seulement environ 10 %). Par contre, hors stage, il n'y a aucune mobilité entrante ou sortante. Concernant, la formation LP, il n'y a aucune ouverture à l'international.

Le BUT/DUT bénéficie d'un assez bon environnement d'adossment à la recherche. Des enseignants-chercheurs (EC) du département d'Informatique des systèmes complexes (DISC), de l'Institut Franche-Comté Électronique mécanique thermique et optique – Sciences et technologies (FEMTO-ST), qui travaillent sur les objets connectés, thématique d'un des parcours, sont impliqués dans la formation. L'équipe pédagogique compte sept EC permanents (413 heures en première année de BUT (BUT1) - 665 heures en seconde année de (DUT2) qui interviennent dans les enseignements technologiques de spécialité. Des stagiaires de DUT RT sont accueillis dans le laboratoire FEMTO-ST, mais aucune donnée chiffrée sur leur nombre n'est communiquée dans le dossier.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique, intègre des éléments de professionnalisation et prépare à l'insertion professionnelle. Les formations DUT et LP ont une grande expertise de la demande des besoins socioéconomiques, d'où l'identification et l'ouverture de trois parcours ciblés. Des professionnels interviennent dans le domaine de spécialité en conférence ou dans des cours de spécialité en DUT/ BUT : en 2019-2020, en DUT2, quatre intervenants pour 67 heures de formation ; en 2020-2021, en BUT1, cinq intervenants pour 138 heures de formation et en LP, 12 intervenants pour 230 heures de formation. Il est noté

dans le dossier une grande difficulté pour trouver des vacataires ayant des disponibilités pour intervenir dans la formation. La journée des anciens permet des contacts réguliers entre enseignants et professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les approches pédagogiques du BUT RT/DUT RT sont mises en œuvre selon le cadrage du programme national (PN) et le travail collaboratif en lien avec la Commission pédagogique nationale (CPN). Le PN est écrit en cinq blocs de compétences. La validation des compétences acquises dans le cursus via

un portfolio n'a pas été initiée et aucune certification PIX n'est proposée. Un des objectifs de l'équipe du BUT est de renforcer la validation des compétences technologiques en mettant en place des certifications professionnelles spécialités réseaux (CCNA de l'entreprise CISCO). Pour les formations DUT/BUT et la LP CART, la valorisation des compétences acquises dans le cursus n'est pas évaluable en l'absence de données qualitatives et quantitatives détaillées et suffisantes. Aucune donnée sur la valorisation des compétences acquises en entreprise n'est transmise. Pour la LP CART, les étudiants ayant un profil technique et informatique, l'équipe pédagogique considère que leurs acquis sur les compétences numériques dans le cursus sont suffisants (pas de certification PIX proposée).

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La pédagogie par projets/situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) est bien développée en BUT/DUT /LP. Le département est doté de salles informatiques pour les travaux pratiques et pour les enseignements dispensés sous forme de SAÉ. L'enseignement à distance est possible et a été expérimenté en 2020. Il ne semble pas être considéré comme un plus. Le dossier ne donne pas d'informations sur les plateformes et les possibilités du numérique dans l'enseignement à distance au regard de la spécialité du BUT.

Le contenu et le dispositif de la formation DUT/BUT/LP sont adaptés pour permettre une ouverture à l'international qui est très modérée. L'internationalisation de la formation réside essentiellement dans l'enseignement de l'anglais et la certification du *Test of English for International Communication* (TOEIC) est financée par le département. Les documents techniques sont en anglais (mise en situation en configurant certains systèmes). Il est noté que 10 % de stages en DUT RT ont lieu en Suisse, mais aucun dispositif associé n'est précisé. Pour la LP CART, seul l'anglais est proposé et est orienté pour passer une certification en anglais (*Lingua Skills* /TOEIC). Aucune mobilité entrante ou sortante n'est observée.

Le contenu et le dispositif du BUT/DUT/LP sont parfaitement adaptés aux publics de la formation en alternance et de la formation continue. Le nombre d'apprentis est stable et important et tend vers le 100 % pour la LP CART (24 contrats, 17 apprentis - sept contrats de professionnalisation - une validation des acquis de l'expérience (VAE)) et en DUT2 (12 contrats). Pour le BUT, l'apprentissage a été mis en place dès l'ouverture du BUT1 : neuf contrats d'une durée de trois ans. Le BUT étant décrit en blocs de compétences, ceux-ci sont tous ouverts à la formation continue. L'intervention d'une association d'anciens personnels en ressources humaines dans la préparation à la recherche de stages/apprentissages permet d'introduire des éléments de professionnalisation du domaine et appréhender en connaissance le domaine de spécialité.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation DUT/BUT/LP développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le BUT RT a une bonne attractivité pour 2021-2022 : 603 dossiers sur Parcoursup pour les trois parcours en BUT1 pour une capacité d'accueil de 70 étudiants et 63 inscrits, apprentis compris. La promotion 2021-2022 de BUT RT est constituée de 18 bacheliers issus de filières technologiques et de 41 bacheliers généraux. Le taux de bacheliers technologiques est de 28 % et s'approche des 30 % indiqué par le rectorat. La communication sur les formations se fait, entre autres, au travers de réunions avec les Centres d'information et d'orientation sur Belfort-Montbéliard. Pour la LP CART, le nombre de dossiers sur e-Candidat est stable : environ 60 dossiers pour une capacité d'accueil de 24 places. La formation est proposée en formation initiale et en apprentissage ; la demande industrielle étant forte, ils sont tous alternants.

La formation BUT/DUT/LP suit la réussite de ses étudiants. Le DUT RT et la LP CART affichent de bons résultats de réussite, proches de 100 % pour la LP et de 86 % pour le DUT2, chiffres constants sur les années étudiées. Pour le DUT2, des heures de remédiations (50 heures) en anglais, mathématiques et réseaux ont été mises en place pour les étudiants en difficulté, ce qui explique ce bon taux de réussite.

La formation suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses étudiants. La poursuite d'études des étudiants à la sortie de DUT2 est de 82 % en 2018-2019 : 43 % dans une formation de l'UFC, principalement la LP

CART et la LP *Mobilité* en continuité du DUT *RT* et 57 % dans une formation dans un autre établissement. Pour la LP *CART*, l'étude du devenir de la promotion 2017-2018 peut être effectuée par le biais de l'enquête de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE). Le taux de réponse est de 69 %. Le taux d'insertion professionnelle après 18 mois est de 94 % et 6 % en poursuite d'études. Les postes occupés sont de niveau cadre (44,4 %) et de niveau intermédiaire (55,6 %).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les formations DUT-BUT1-LP disposent de moyens humains qui lui permettent d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique du DUT2-BUT1 est formée de 14 enseignants permanents, dont sept enseignants-chercheurs, et 14 enseignants non permanents (cinq professionnels pour 8 % de la formation). La spécialité "réseau" étant sous tension, il est difficile de trouver des vacataires professionnels disponibles pour un effectif de formation DUT/ BUT de 108 inscrits. Concernant la LP *CART*, on note huit enseignants permanents et 12 intervenants professionnels locaux pour un effectif de 25 inscrits.

Le processus d'évaluation interne n'est pas harmonisé entre le DUT-BUT1 et la LP et doit être amélioré. En effet, un processus d'évaluation interne par les professionnels et par les étudiants est mis en place pour la LP, tandis que pour le BUT / DUT, seule une évaluation par les étudiants est effectuée. Le processus d'évaluation interne par les étudiants pour les formations DUT /BUT est mis en place par une enquête interne, s'effectue en présentiel et sur un créneau horaire dédié. Le taux de réponse est donc de 100 %. Aucune information sur le contenu qualitatif de l'enquête n'est donnée pour le BUT/DUT, il n'y a pas de conseil de perfectionnement en DUT/BUT. Concernant la formation LP, un conseil de perfectionnement, constitué d'enseignants de la formation, d'intervenants professionnels et de 2 délégués étudiants, est organisé chaque année. Le compte-rendu de 2022 permet d'avoir les éléments de discussion qui montrent une réelle démarche d'amélioration continue et de suivi pédagogique. Les résultats de l'enquête interne d'évaluation de la formation par les étudiants, effectuée par l'outil Evamaine, sont discutés lors de ce conseil.

Conclusion

Points forts

- Un bon encadrement pédagogique pour le BUT/le DUT/la LP
- Un taux de participation de professionnels important dans les formations, surtout en LP
- Un taux d'apprentissage important pour la LP et le DUT2
- Un bon adossement à la recherche
- Une ouverture de l'apprentissage dès la première année de BUT pour répondre à la forte demande industrielle

Points faibles

- Pas d'information sur un processus d'amélioration de la formation pour le BUT/DUT
- Pas d'enseignement à distance au regard de la thématique du BUT/LP

Recommandations

- Renforcer le processus d'évaluation interne dans une démarche d'amélioration continue pour le BUT/DUT.
- Diversifier les pratiques pédagogiques, en particulier en développant l'enseignement à distance, pour flexibiliser l'accueil de publics différents et aborder le secteur de la formation continue.

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Informatique* de l'université de Franche-Comté (UFC) propose un seul parcours : *Informatique*. Un Coursus master en ingénierie (CMI) lui est adossé. La première année de cette licence est un portail commun aux mentions *Mathématiques, Informatique, Physique, chimie* et *Sciences pour l'ingénieur*. Elle peut être suivie en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologies (ST) sur le site de Besançon ou à distance pour la troisième année (L3), cette modalité étant portée par le Service universitaire de pédagogie formation certification (Sup-FC).

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation fournit très peu d'analyse des données quantitatives. Ceci rend son analyse et l'appréciation des résultats, mis en regard des objectifs visés et des moyens mis en œuvre par la formation difficile à réaliser.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation de licence *Informatique* a une bonne adéquation avec les orientations de l'établissement à travers le Coursus master en ingénierie, son ouverture à des profils variés comme les publics de la formation continue et sur la contribution à la qualité de vie étudiante. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit sa stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). La formation est associée à des associations, OFNI (*Oriented For New Instance*) pour les événements festifs et la Nuit de l'info et *Dead pixels Society* pour le développement de jeux vidéos. Une intégration de la dimension développement durable aurait également du sens pour une formation en informatique qui peut à l'heure actuelle difficilement se passer de former au numérique responsable et à l'écoconception. La cohérence et la complémentarité avec les autres formations du même cycle (licence *Mathématiques*, brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme universitaire de technologie (DUT)) sont bonnes. La formation permet à travers ce qu'elle appelle le parcours (mais qui est plus une spécialité) *Mathématiques-informatique*, jusqu'au semestre 3, des passerelles vers la licence *Mathématiques*. De façon générale, les passerelles pour les formations de type DUT et BTS sont claires et organisées, des passerelles claires pour les étudiants de BTS *Services informatiques aux organisations* (SIO) ou *Systèmes numériques* (SN) avec une acceptation en deuxième année des bons candidats et une passerelle organisée avec une commission de recrutement pour l'entrée des DUT en troisième année. L'autoévaluation ne donne pas d'informations quantitatives sur l'usage de ces passerelles. La formation s'inscrit également dans un continuum avec le master *Informatique* de l'UFC. La pluridisciplinarité s'inscrit dans la finalité de la formation par la mise en place d'un portail en première année pour les mentions *Mathématiques, Informatique, Physique, chimie* et *Sciences pour l'ingénieur*. Rien n'est indiqué concernant l'interdisciplinarité.

La formation est très peu ouverte à l'international et s'adosse peu aux dispositifs et aux partenariats dont elle bénéficie. Les données transmises ne permettent pas de savoir si les partenariats sont propres à la formation ou globaux à l'établissement. La formation bénéficie de plusieurs programmes d'échange notamment avec l'Allemagne, l'Espagne, la Finlande, le Portugal (via Erasmus), Tsukuba au Japon et plusieurs universités au Québec (dont Sherbrooke) et d'un responsable Relations internationales propre à la formation, mais le dispositif est très peu utilisé aussi bien en mobilité entrante que sortante (trois stages à l'étranger en 2018 et aucun en 2019 et 2020 et pas de mobilité entrante sur la période). Le dossier évoque une mobilité sortante obligatoire dans le parcours CMI, sans préciser si c'est sur l'ensemble du parcours en cinq ans ou dès la licence. Il n'existe pas d'offre spécifique pour les étudiants internationaux.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, qui pourrait être renforcé en matière de sensibilisation à la recherche. Les enseignants-chercheurs participant à la formation, au nombre de 15 (dont 12 provenant de l'équipe pédagogique permanente, représentant 80 % de l'équipe) et assurant 75 % des enseignements de la formation sont membres du laboratoire Franche-Comté Électronique Mécanique Thermique et Optique -

Sciences et technologie (FEMTO-ST). L'adossement à la recherche se fait principalement dans le parcours CMI, avec une unité d'enseignement (UE) dédiée « Recherche documentaire » de 12 heures, mais rien n'est prévu pour les étudiants en dehors du CMI.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique principalement via son conseil de perfectionnement et à travers le parcours à distance proposé au public de la formation continue. Ces relations pourraient toutefois être renforcées par plus d'interventions de professionnels du secteur. L'accompagnement à l'insertion professionnelle se fait par une seule intervenante professionnelle extérieure spécialisée en ressources humaines qui prépare au savoir-être en entreprise. Un stage de 12 semaines et un projet tutoré, comptant pour six crédits ECTS chacun, participent à la professionnalisation en troisième année de licence (L3), qui n'inclut toutefois pas de formation à l'entrepreneuriat qui serait utile aux étudiants qui exerceront dans les secteurs d'activité de l'informatique et du numérique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation préfère s'appuyer sur une approche programme axée sur les connaissances essentielles plutôt que sur une approche par compétences. Cependant, tous les étudiants de deuxième année (L2) et de L3 doivent renseigner un ePortfolio de compétences et sont évalués sur cet aspect, ce qui est contradictoire avec le choix de la formation de ne pas mettre en place une approche par compétences et questionne l'alignement pédagogique entre le programme défini et les compétences visées. Une approche par compétences de type *syllabus* existe dans certaines unités d'enseignement pour qualifier le programme en lien avec des compétences visées, mais le dossier n'indique pas comment ces compétences sont suivies et validées lors du cursus. Une approche globale et unifiée pour l'ensemble de la formation devrait être mise en œuvre.

La formation ne diversifie pas suffisamment ses pratiques pédagogiques pour favoriser la réussite, ne souhaitant pas, comme elle l'affirme, « participer aux mutations de la pédagogie universitaire ». Elle a procédé toutefois à l'adaptation des modalités de la formation aux différents publics : formation initiale en présentiel ou continue en distanciel.

Les dispositifs d'appui à l'ouverture de la formation se limitent à un enseignement classique d'anglais (72 heures pendant les trois années). C'est un secteur potentiellement à développer, notamment en développant les supports en langue anglaise ou les enseignements dispensés en anglais. La formation devrait également, pour favoriser la mobilité, inciter davantage les étudiants à la préparer en s'appuyant sur les dispositifs de l'UFC.

La formation continue est ouverte uniquement à distance et peut être suivie avec un dispositif spécifique de L3 en deux ans. En 2018, ils étaient 13 stagiaires de la formation continue, 10 en 2019 et sept en 2020. Le dossier ne fournit pas d'analyse de cette baisse. La formation n'est pas disponible en alternance. Elle peut délivrer des validations des acquis de l'expérience (VAE). Une seule demande VAE, non validée, a été faite sur la période.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne suit pas son attractivité auprès de ses différents publics, elle ne met pas en place de dispositifs spécifiques en matière d'information des publics, en dehors des portes ouvertes, ni d'analyse de son attractivité. La formation considère avoir une bonne attractivité, mais ne donne pas les informations permettant de valider ce point. Les chiffres fournis dans le dossier sont incohérents. Par exemple, le nombre d'inscrits en première année du cycle en 2018 est de 452 et pour la même année le nombre total d'inscrits prenant en compte les bacheliers généraux et les bacheliers technologiques (563 + 42) est de 605. De même, la baisse des effectifs de néobacheliers entre 2018 (448) et 2019 (238) enregistrée par la formation en première année n'est pas expliquée.

La formation suit la réussite de ses étudiants de façon incomplète, en mettant en place des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite dont l'impact n'est pas analysé clairement. Le taux de réussite est bon en première année (entre 40 et 50 %), le dossier ne donne toutefois aucune analyse sur ce point. La formation indique suivre de façon plus précise la réussite en deuxième et troisième année, sans l'étayer par des taux de réussite précis. En effet, la donnée correspondant au nombre d'étudiants ayant validé l'ensemble des crédits ECTS auxquels ils sont inscrits semble avoir été mal comprise et ne pas tenir compte de la compensation. Par exemple, en 2018-2019, seuls 23 étudiants sur 175 inscrits en troisième année du cycle ont validé l'ensemble des crédits ECTS de la troisième année du cycle, ceci représentant un taux de réussite de 13,15 % probablement biaisé à la baisse, mais qui interroge néanmoins sur l'impact de la compensation sur la réussite et la validation effective des compétences visées par la formation. Cela concerne uniquement cinq étudiants en 2019-2020 et 15 en 2020-2021 sans que le dossier ne fournisse aucune analyse sur ces évolutions. L'aide à la réussite est mise en place en première année (L1) avec un tuteur informatique chargé

du soutien pour les étudiants en difficulté. La formation met en place un parcours d'accompagnement à la réussite pour les étudiants qui n'ont pas suivi une filière scientifique au lycée, ce parcours « oui si » permet de faire la L1 en deux ans. Le dossier d'autoévaluation n'inclut toutefois pas d'éléments d'analyse sur le succès de ce parcours « oui si », les chiffres montrant un taux de réussite de ce parcours d'environ 28 % en 2019 et d'environ 15 % en 2020 ce qui paraît faible. Une amélioration du suivi de la réussite permettrait une meilleure définition des dispositifs d'accompagnement à mettre en œuvre.

Le dossier donne de façon globale peu d'informations sur l'analyse de la poursuite d'études ou de l'insertion professionnelle de ses diplômés. Là encore les chiffres présents dans le dossier d'autoévaluation ne sont pas analysés et sont difficiles à mettre en cohérence entre eux. En 2018, 117 étudiants ont effectué une poursuite d'études pour 175 inscrits, ce qui paraît incohérent avec le nombre d'étudiants ayant obtenu tous leurs crédits ECTS en troisième année (23).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La soutenabilité de la formation est difficile à évaluer par manque d'éléments chiffrés clairs et d'outils de mesure.

Les enseignants et enseignants-chercheurs titulaires sont au nombre de 15, dont 12 enseignants-chercheurs, deux professeurs agrégés (PRAG), un professeur associé (PAST) non reconduit, pour un volume global d'heures étudiants de 1 469 h (517 en première année, 534 en deuxième et 418 en troisième) et un volume d'heures global de seulement 1 670 heures, ce qui questionne sur la pertinence de cette donnée au vu de la déclinaison cours/travaux dirigés/travaux pratiques de la formation et son effectif sur l'ensemble du cycle (272 étudiants inscrits sur tout le cycle en 2020-2021) qui sous-entend plusieurs groupes.

Un embryon de processus d'évaluation interne de la formation existe, mais n'est pas homogène pour l'ensemble des enseignements de la formation.

Une évaluation de la formation par sondage est réalisée par les délégués dans le cadre de la préparation du conseil de perfectionnement, mais avec un taux de retour insuffisant (37 répondants sur 156 étudiants 92 L2 et 64 L3). De plus, l'autoévaluation indique que des questionnaires d'évaluation sont distribués, mais uniquement dans quelques unités d'enseignement (UE). Une généralisation de l'évaluation des enseignements est nécessaire pour fournir au conseil de perfectionnement des informations plus fiables pour prendre des décisions. Un conseil de perfectionnement commun à la licence et au CMI est mis en place ; sa composition est conforme aux attendus avec des étudiants (deux) , des personnalités extérieures (trois) et des membres de l'équipe pédagogique (quatre), il se réunit périodiquement et son action impacte le fonctionnement de la formation principalement dans le domaine pédagogique, comme l'amélioration de l'organisation logistique du calendrier des épreuves de deuxième chance. Ce conseil de perfectionnement pourrait également traiter de l'évolution de la formation sur un plan plus stratégique comme l'ouverture à l'international ou les liens avec le monde socioéconomique.

Conclusion

Points forts

- Une bonne intégration dans les orientations de l'université dans le domaine de la formation continue et de la qualité de vie étudiante
- Des modalités claires pour les passerelles entrantes et sortantes au sein de la licence
- Une modalité de suivi de la licence à distance favorisant la formation continue
- Un conseil de perfectionnement permettant par ses décisions une amélioration continue de la formation dans le domaine pédagogique

Points faibles

- Un suivi de cohortes insuffisant pour permettre une analyse des flux, de la réussite et du devenir des étudiants et permettre au conseil de perfectionnement de prendre des décisions éclairées
- Un alignement pédagogique contenu / compétences visées flou et non homogène dans la formation
- Une absence de diversification des pratiques pédagogiques
- Une faible ouverture à l'international

Recommandations

- Mettre en place des outils de suivi, de pilotage et de l'amélioration continue de la formation, notamment pour mieux analyser l'attractivité, la réussite et le devenir des étudiants afin de faire évoluer la formation.
- Harmoniser l'approche programme / compétences sur l'ensemble de la formation.
- Mettre en place une évaluation des formations sur l'ensemble de la formation.
- Renforcer l'ouverture à l'international.

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques* est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologie (ST) de l'université de Franche-Comté (UFC). Elle vise les métiers de l'enseignement, de la recherche ou de l'ingénierie dans le domaine des mathématiques. Elle propose un seul parcours : *Mathématiques*. En troisième année (L3), quatre spécialisations que la formation nomme « parcours » sont proposées : parcours *PLURI*, pluridisciplinaire professorat des écoles ; parcours *Mathématiques* pour l'enseignement secondaire ; parcours *Mathématiques fondamentales* ; parcours *Mathématiques appliquées*. La première année est un portail commun aux quatre mentions de licence du domaine Sciences et technologie (ST) : *Mathématiques*, *Informatique*, *Sciences pour l'ingénieur* et *Physique, chimie*. La formation est proposée en présentiel sur le campus Bouloie de Besançon et à distance, à travers le Centre de téléenseignement universitaire (CTU) du Service universitaire de pédagogie formation certification (SUPFC).

Le dossier d'autoévaluation de cette formation fournit très peu d'analyse des données quantitatives. Ceci rend son analyse et l'appréciation des résultats, mis en regard des objectifs visés et des moyens mis en œuvre par la formation complexe, voire difficile à réaliser.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est bien en adéquation avec la stratégie de l'établissement, dans le domaine scientifique, elle se positionne comme interface entre les domaines des microtechniques et des biotechnologies grâce à sa pluridisciplinarité et en matière de développement de la formation continue. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit sa stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRS). La première année étant intégrée dans un portail, la cohérence et la complémentarité avec les autres formations du portail est renforcée permettant des passerelles jusqu'à la fin de la deuxième année. Elle s'articule bien avec le 2^e cycle, chacune de ses quatre spécialisations trouvant une poursuite d'études cohérente dans un master proposé par l'établissement. Il existe également une possibilité de renforcement de la formation par un Diplôme universitaire (DU) sélectif en trois ans *Magistère de mathématiques*. La formation ayant pour objectif principal la formation aux métiers de l'enseignement, c'est tout naturellement qu'elle entretient un partenariat fort avec le rectorat, et l'Institut de recherche sur l'enseignement en mathématiques (IREM). La pluridisciplinarité s'inscrit également dans la finalité de la formation par la mise en place d'un portail en première année pour les mentions *Mathématiques*, *Informatique*, *Physique-Chimie* et *Sciences pour l'ingénieur* ainsi que par la spécialisation *PLURI* en L3.

La formation est ouverte à l'international à travers des accords bilatéraux avec l'université de Wuhan en Chine, de São Paulo au Brésil et Texas A&M aux États-Unis, ainsi qu'à travers les accords Erasmus de l'établissement. Ces accords permettent de la mobilité entrante pour un *study abroad* entre des étudiants de Texas A&M et des étudiants du magistère *Informatique*, le nombre d'étudiants ayant bénéficié de ces accords n'est pas précisé. Les partenariats et programmes Erasmus permettent également une mobilité sortante d'un semestre voire une année pour les étudiants. Cette opportunité est toutefois peu utilisée, environ cinq par an. Une trentaine d'étudiants internationaux suivent la formation sans qu'il y ait d'offre spécifique à leur destination.

L'adossement à la recherche est clair. Sur les 59 permanents de l'UFR Sciences et techniques 51 sont des enseignants-chercheurs, issus du laboratoire de Mathématiques de Besançon (LMB) et de l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM). Le dossier n'indique pas la part d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs, mais précise qu'ils auraient le potentiel pour toutes les réaliser. La nature même des débouchés visés, dans le domaine de la recherche en mathématiques, conforte cet adossement. Ce lien fort permet l'intégration de la professionnalisation vers le domaine de la recherche avec notamment un projet en L3 encadré par des enseignants-chercheurs incluant une sensibilisation à l'intégrité scientifique et déontologique et l'invitation des étudiants de L3 notamment ceux du Magistère au colloquium de Mathématiques.

Il existe un partenariat fort avec le rectorat pour la professionnalisation et l'adéquation des contenus aux besoins du métier d'enseignant. La formation s'appuie sur la réflexion menée par l'IREM, en partenariat avec le rectorat, sur le bac - 3/bac + 3 en mathématiques, ce qui lui permet d'ajuster ses programmes avec les évolutions des réformes du lycée et de travailler ses contenus en partenariat avec eux. Un dispositif sélectif de préprofessionnalisation en deuxième année (L2), le dispositif Étudiant apprenti professeur (comme attendu dans le plan annuel de performance 2022 du pôle formation vie étudiante) est mis en place. Le dossier ne donne pas d'informations chiffrées sur le nombre d'étudiants qui suivent ce dispositif. Il est complété par des unités "ateliers projet professionnel", dont le dossier ne précise ni les modalités ni le nombre d'étudiants concernés. La professionnalisation est fortement orientée vers les métiers de l'enseignement, il pourrait y avoir là matière à réflexion sur une diversification des débouchés de la formation. La formation ne propose pas de stage obligatoire, sauf là encore pour le débouché enseignement, avec un stage obligatoire en école de deux semaines pour le parcours *PLURI*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les contenus de la formation permettent une forte adéquation entre les contenus et les compétences attendues, dans le futur métier des étudiants, que cela soit dans l'enseignement ou dans l'ingénierie mathématiques. Un axe d'amélioration porte toutefois sur une mise en œuvre plus généralisée d'une approche par compétences au sein de la formation, qui est, pour l'instant, laissée au libre arbitre des enseignants-chercheurs. Cet axe pourrait également être renforcé par la mise en œuvre d'une démarche portfolio afin de valoriser les compétences acquises dans le cursus ou en dehors.

Les méthodes pédagogiques mises en place sont classiques. Les enseignements sont organisés en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). La formation s'appuie sur un Environnement numérique de travail (ENT) incluant une plateforme de type Moodle. La modalité distancielle est proposée pour les étudiants empêchés (sportifs de haut niveau, étudiants à l'étranger, etc.) et pour les stagiaires dans le cadre de la formation continue, avec différents rythmes d'apprentissage comme la demi-vitesse. Le dossier ne précise pas le nombre d'étudiants empêchés ayant bénéficié de ce dispositif. Pour permettre ces modalités à distance, la plateforme d'apprentissage, basée sur Moodle, intègre des cours en ligne, des devoirs d'entraînement et un accompagnement individualisé et interactif.

Des dispositifs d'appui à l'ouverture de la formation à l'international sont présents. Les enseignements mis en place pour l'enseignement de l'anglais sont conformes aux attentes et liés à des compétences identifiées avec neuf crédits ECTS au total répartis sur les semestres 2, 3 et 5. Il est également possible de suivre des séminaires de recherche en anglais sur la base du volontariat. Des dispositifs d'accompagnement à la mobilité sortante existent comme des journées d'information et des cours supplémentaires d'anglais à tarif réduit.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont très bien adaptés aux publics de la formation continue, à travers l'ouverture de la modalité distancielle. Le nombre de stagiaires de la formation continue utilisant ce dispositif est toutefois en baisse continue depuis trois ans passant de 40 en 2018 à 25 en 2020, mais le dossier ne donne pas d'explication à cette baisse. Cette modalité permet également de réaliser cette licence en alternance (deux en 2019, ce qui reste marginal).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation met en place un grand nombre de dispositifs pour améliorer l'attractivité de la formation et l'orientation des publics, mais ne met pas en place d'outils de mesure de son attractivité. Elle utilise les canaux traditionnels comme les journées portes ouvertes et différents salons et elle renforce ce dispositif grâce à l'organisation, en partenariat avec l'IREM et le LMB, de la journée de découverte de la recherche permettant d'accueillir au LMB jusqu'à 500 lycéens. Cette journée vise à renvoyer une image positive des mathématiques auprès des lycéens et renforcer l'attractivité des filières scientifiques. Parmi les autres dispositifs, citons les ateliers mathématiques ludiques pour montrer des applications concrètes des mathématiques, des actions dans les lycées et une conférence grand public par un chercheur en mathématiques. Concernant la mesure de son attractivité et de l'impact de ses actions, les données présentes dans le dossier d'autoévaluation sur les effectifs en première année sont incomplètes et difficiles à mettre en cohérence, on parle par exemple de 273 inscrits dans tout le cycle en 2018 et 448 néobacheliers en première année du cycle, ce qui rend difficile l'analyse. De même, si la capacité de 65 places, augmentée à 75 en 2020-2021 est donnée, le fait qu'aucune donnée quantitative des candidatures et des admis ne soit fournie, ni au niveau de la mention ni du portail et le nombre d'inscrits, interroge (par exemple, 153 inscrits en L2 en 2020-2021). La seule analyse des données fournie par le dossier indiquant que "les fluctuations observées restent dans le même ordre de grandeur que celles observées au cours des 20 dernières années".

Le suivi de la réussite des étudiants par la formation est faible et les dispositifs d'aide à la réussite sont en forte diminution dans la période évaluée (par exemple une diminution du tutorat, une diminution du nombre d'heures d'enseignement de mathématiques, etc.), une partie ayant cependant été remise en place, mais de manière transitoire du fait du contexte sanitaire sans que l'on en connaisse l'impact sur la réussite. Comme la première année est organisée en portail, les chiffres fournis sur les effectifs et leur réussite sont difficiles à comprendre et sont analysés avec la même phrase que pour l'attractivité. La formation annonce un bon taux de réussite en L3, entre 65 et 70 % sur la période de référence, mais les données présentées sont difficilement analysables pour corroborer ces affirmations et les analyses fournies, inexploitables.

La poursuite d'étude se fait en quasi-totalité en master au sein de l'université de Franche-Comté (89 % en 2018 et 83 % en 2019) à l'issue de la formation, ce qui est cohérent avec les métiers visés. Cependant il n'y a pas un réel suivi de cohortes, car on ne connaît pas le devenir des 11 à 17 % d'étudiants ne poursuivant pas au sein de l'université de Franche-Comté.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation bénéficie d'un bon encadrement permettant de la mettre en œuvre, mais n'indique pas les outils utilisés pour maîtriser sa soutenabilité. 59 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires du département ST interviennent dans les trois années. L'encadrement disponible est annoncé suffisant pour assurer la totalité des enseignements de la licence soit (1 572 heures étudiants), mais le volume global d'heure d'enseignement n'est connu que pour la deuxième (1 411) et la troisième année (2 313), ce qui rend complexe l'analyse, pour 343 étudiants en 2020-2021, ce chiffre ne tenant compte, une fois encore que de la L1 et de la L2. L'IREM, composante de l'UFR ST, permet un bon soutien aux équipes pédagogiques dans l'accompagnement au métier d'enseignant en mathématiques. La mise en place d'indicateurs de mesure du coût de l'ensemble de la formation (L1, L2 et L3) permettant d'en suivre et d'en maîtriser la soutenabilité est un axe d'amélioration que l'on ne peut qu'encourager la formation à suivre.

Le processus d'évaluation interne de la formation par les étudiants est encore informel et incomplet. Il prend la forme en L2 et L3 de trois réunions plénières avec les étudiants pour leur permettre de s'exprimer et faire des retours sur l'organisation de la formation. Le dossier d'autoévaluation ne fournit toutefois pas d'information sur les impacts réels de ces réunions sur la formation, qui ne sont pour autant pas une évaluation formalisée de la formation et des enseignements par les étudiants qu'elles peuvent compléter, mais à laquelle elles ne peuvent se substituer. Un conseil de perfectionnement commun à la licence et au master *Mathématiques* vient d'être remis en place. Sa constitution est pertinente avec des représentants des étudiants, des professionnels extérieurs et des représentants des équipes pédagogiques. Cependant il ne joue pas encore un vrai rôle de conseil de perfectionnement, car il ne prend pas de décisions, celles-ci étant renvoyées à de futures réunions de l'équipe pédagogique.

Conclusion

Points forts

- Une bonne adéquation entre l'organisation de la formation et les débouchés visés
- Un partenariat avec le rectorat et l'IREM pour la professionnalisation vers les métiers d'enseignement (dispositif Étudiant apprenti professeur) et l'élaboration des contenus des enseignements
- Un adossement à la recherche fort avec une sensibilisation à la professionnalisation vers le domaine de la recherche en mathématiques avec un projet en L3

Points faibles

- Un dispositif de suivi et d'accompagnement de la réussite des étudiants revu à la baisse et sans mesure d'impact
- Des outils de pilotage de la formation, du suivi de cohortes et d'évaluation de la formation imprécis et incomplets
- Un conseil de perfectionnement qui n'en est pas encore un, car il n'acte pas de décisions d'évolution de la formation

Recommandations

- Améliorer le dispositif d'accompagnement à la réussite en particulier pour la L1, avec un outil de suivi des mesures prises et une analyse systématique et précise des taux de réussite.
- Mettre en place d'un processus d'évaluation de la formation permettant la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue, dont le conseil de perfectionnement est une étape.
- Mettre en œuvre une approche par compétences plus généralisée au sein de la formation.

LICENCE PHYSIQUE, CHIMIE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Physique, chimie* de l'université de Franche-Comté (UFC) propose quatre parcours (*Chimie, physique, Physique-chimie et Chimie sciences*), et fait partie d'un portail *Sciences fondamentales et appliquées* (SFA) regroupant les mentions *Physique, chimie, Sciences pour l'ingénieur, Mathématiques et Informatique*. À ces parcours s'ajoutent la licence *Accès Santé* (L.AS) et le cursus master en ingénierie *Physique appliquée : photonique, micro-nano technologie et temps-fréquence* (CMI PICS) adossé au parcours *Physique*. Les sites sur lesquels le parcours *Physique-chimie* peut être suivi sont ceux de Besançon ou, pour la première année de licence (L1), de Belfort. La formation n'est pas co-accréditée avec d'autres formations en France ou à l'étranger.

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation ne fournit aucune donnée qualitative, ce qui rend le travail d'évaluation de certaines références difficile.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence telles que les CMI, la réussite du plus grand nombre en favorisant l'individualisation des parcours, ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont des axes prioritaires de l'établissement. La licence *Physique, chimie* y répond, notamment en termes de rayonnement dans son territoire, avec le parcours *Physique-Chimie* offert sur deux sites du département, de formation d'excellence avec le CMI PICS adossé à son parcours *Physique* (mais à lui seul), de réussite étudiante avec des dispositifs de remédiation en première année en lien avec la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (ORE). De plus, par son adossement à la recherche et son parcours d'excellence, la formation répond d'ores et déjà au deuxième point de la stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). Par ailleurs, la formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle du fait de l'existence d'un portail *Sciences fondamentales* (SFA) en première année de licence (L1), rendant possible l'orientation progressive des étudiants et assurant la pluridisciplinarité nécessaire. Jusqu'à 9 crédits ECTS en option au cours du semestre 2 peuvent être ainsi choisis permettant une réorientation vers l'une des autres mentions du portail. La licence *Physique, chimie* propose quatre parcours : *Chimie, physique, Physique-chimie* (respectant un équilibre dans ces deux disciplines) et *Chimie sciences* (très spécifique, préparant au professorat des écoles). De nombreuses unités d'enseignement (UE) sont identifiées comme étant transverses ou comme étant des UE d'ouverture. Ainsi, au-delà des enseignements en physique, mathématiques et chimie, entre 21 crédits ECTS (parcours *Chimie* et *CS*) et 12 crédits ECTS (parcours *Physique* et *PC*) sont dédiés à d'autres disciplines. Une L.AS est mise en place et fonctionne avec une vingtaine d'étudiants répartis dans trois des quatre parcours (*Physique, Chimie et Physique-chimie*, les objectifs professionnels du parcours *Chimie sciences* étant trop éloignés de la santé) ; il n'est toutefois pas précisé quelles spécialités santé leur sont ouvertes. Les UE de la mineure santé ne sont pas incluses dans les 60 crédits ECTS d'une année de licence, sauf au premier semestre. Enfin, les quatre parcours de la licence sont cohérents avec une poursuite d'études localement dans des masters dont seuls les parcours sont précisés (*Formulation et Traitement de surface* ou *Chimie physique et matériaux pour le vivant ; Physique et Physique numérique, et Photonique, micro-nanotechnologies et temps-fréquence*), ou master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), ou dans d'autres formations du 2^e cycle à l'extérieur de l'établissement. Concernant les partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux, la formation ne cite que les relations existantes avec les lycées de la région pour l'inscription en L1 et en (deuxième année (L2), des étudiants qui sont également en classes préparatoires aux grandes écoles. D'ailleurs, l'équipe pédagogique ne s'est pas autoévaluée sur ce critère.

La formation autorise et organise les mobilités entrantes et sortantes des étudiants, mais de façon limitée, malgré des conventions établies avec huit établissements européens. En ne considérant pas les deux dernières années évaluées, fortement impactées par le Covid-19, seuls deux étudiants ont pu bénéficier d'une mobilité sortante et deux d'une mobilité entrante en 2018-2019. Les étudiants ont la possibilité de valider une année de licence

à l'étranger (quatre en 2018-2019), mais ils ne bénéficient pas de soutien financier ni d'actions incitatives à cet effet, ni au niveau de l'unité de formation et de recherche (UFR) ni à un niveau supérieur, en dehors des programmes de type Erasmus.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche puisque 85 % des enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs des disciplines de la formation, par ailleurs particulièrement nombreux (plus de 100 intervenant dans la licence). Un stage, construit en deux temps (une demi-journée par semaine en laboratoire puis huit semaines en continu au laboratoire en fin de cursus) permet une formation par la recherche efficace, mais courte.

La formation n'entretient pas de relations avec le monde socioéconomique, mais propose une formation à la professionnalisation à ses étudiants. Elle intègre trois unités d'enseignement (UE) de préprofessionnalisation, dont une de formation à l'entrepreneuriat de 18 heures (trois crédits ECTS) suivie par l'ensemble des étudiants des quatre parcours. Une deuxième UE de même volume, dédiée à un atelier de projet professionnel et à l'entrepreneuriat et l'innovation pédagogique, n'est, quant à elle, suivie que par les étudiants du parcours *Physique*. Ces UE restent de faible volume et aucun professionnel extérieur n'intervient dans la licence, de sorte que les étudiants ne sont potentiellement jamais confrontés à l'entreprise pendant leur 1^{er} cycle, y compris en stage puisque celui-ci peut être fait en laboratoire universitaire. En effet, il n'est pas précisé la proportion de stages réalisés à l'étranger et/ou dans des entreprises plutôt qu'en laboratoire universitaire. Pour autant, la formation s'autoévalue très bien sur ces aspects sans que cela soit suffisamment étayé par des preuves. La finalité et le contenu de la formation sont cependant conformes à sa fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas en œuvre d'approche pédagogique par compétences. Elle s'appuie sur une maquette déclinée en UE, sans définition d'un référentiel de compétences mis en relation avec le programme de la formation, ni structurée en blocs de connaissances et de compétences, et sans avoir mis en place une évaluation des compétences acquises par les étudiants. Toutefois, un groupe de travail a été constitué sur cet aspect pour construire la future maquette de la licence *Physique, chimie*.

Elle repose également sur des pratiques pédagogiques conventionnelles. Il revient à l'initiative de chaque enseignant de proposer des méthodes d'enseignement participatives ou des outils permettant l'évaluation ou l'autoévaluation à distance, ou d'autres innovations pédagogiques rendues possibles par la large palette d'outils numériques acquise suite à la crise sanitaire, mais le détail du déploiement effectif de ces pratiques n'est pas donné.

La formation propose un enseignement de langue permettant l'ouverture à l'international de ses étudiants, en particulier via l'anglais enseigné à hauteur de 18 heures par semestre pendant cinq semestres. Cet enseignement formel, tout juste suffisant, n'est pas accompagné d'un enseignement en anglais dans d'autres UE disciplinaires en dehors du CMI. Aucune préparation ni aucun accompagnement à la mobilité n'est prévu, bien que la formation s'autoévalue très bien sur cette question, ce qui interroge.

La formation n'est pas adaptée aux publics de la formation continue ou en alternance. Des publics en reprise d'études sont très ponctuellement admis dans la formation (un seul stagiaire est recensé sur la période évaluée), mais selon la structure pédagogique de la formation, sans aucune adaptation. La demande reste quoi qu'il en soit épisodique. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité auprès de ses différents publics au travers de participation à des salons, mais l'impact de cette action n'est pas quantifié sur l'attractivité de la formation. L'impact des actions d'orientation est difficile à évaluer, les chiffres concernant le nombre d'inscrits au regard des candidatures ne sont pas tous disponibles et ne sont pas systématiquement analysés. Cependant, cette participation fréquente à des forums organisés dans les lycées est très positive et doit être maintenue. La capacité d'accueil de la licence est documentée et en augmentation depuis trois ans (85 en 2018-2019, 100 en 2019-2020 et 120 en 2020-2021). L'ouverture de la licence *Accès santé* ne permet pas d'expliquer cette augmentation (26 places uniquement) d'autant plus que la capacité ne semble pas atteinte si on en croit les effectifs en deuxième année (63 étudiants en moyenne) et troisième année (51 étudiants en moyenne), en légère augmentation (+ 15 % ces trois dernières années), ceux de première année n'étant fournis qu'au niveau du portail.

La formation suit globalement l'évolution des taux de réussite par année. Ces taux de réussite sont bons, avec 55 % en L1, 70 % en L2 et 80 % en L3. Des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite sont organisés pour les étudiants de L1 (un peu plus de 50 étudiants sont concernés). Ces dispositifs permettent d'aider certains étudiants (typiquement ceux issus d'un baccalauréat technologique, non immédiatement adaptés à des études scientifiques de niveau universitaire). La formation en recrute un grand nombre, 50 environ (ce qui correspond au nombre de dispositifs d'accompagnement) en leur permettant de suivre leur première année en deux ans. Ces étudiants ne poursuivent pas tous en L2 (la statistique n'est cependant pas donnée) ; certains sont réorientés à la fin de la L1. D'après les chiffres disponibles, entre 80 et 120 étudiants ne valident aucune UE en L1 chaque année, ce qui est considérable et interroge.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés sont peu suivies, notamment par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE), service dédié de l'établissement, tandis que l'analyse réalisée par la formation est plus précise et plus satisfaisante. Les poursuites d'études, hors et dans l'établissement, ne sont pas documentées pour chaque année par l'OFVE, les taux de réponse ne sont pas donnés et le nombre de diplômés n'est pas donné, ce qui ne permet pas de rendre compte de la situation d'insertion et de poursuite d'études. La formation produit ses propres chiffres concernant les poursuites d'études dans le même établissement. Ces chiffres ne sont pas commentés, mais montrent une baisse globale du nombre de poursuites locales : 40 % de poursuites en master *Chimie* (stable), 40 % en master *Physique* (stable), et 20 % en master *MEEF* (en baisse).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre d'enseignants et enseignants-chercheurs titulaires (80) impliqués dans la formation est suffisant en regard du nombre d'étudiants et du volume horaire de la licence (entre 1 500 et 1 600 heures). Le nombre d'enseignants vacataires (20) reste élevé en regard du peu d'enseignements transverses dispensés. Si des besoins existent en matière de recrutement, ils ne sont pas exprimés dans les documents fournis.

La formation n'a pas défini de processus d'évaluation interne qui lui est propre. Il n'y a notamment pas d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, ce qui est justifié par le temps de traitement que cela suppose. Il n'y a pas non plus eu de mise en place d'un conseil de perfectionnement propre à la mention. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement fourni est essentiellement centré sur le CMI.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique permettant un bon adossement de la formation à la recherche
- Une formation construite à partir d'un portail permettant l'orientation progressive des étudiants
- Plusieurs parcours bien identifiés adaptés à des compétences et à des débouchés variés

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention et d'outils d'évaluation régulière de la formation par les étudiants
- Un suivi lacunaire de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle par l'OFVE ; l'analyse par la formation se limitant quant à elle aux poursuites d'études dans le même établissement
- Peu de relations avec le milieu socioéconomique, y compris régional

Recommandations

- Mettre en place une véritable démarche d'amélioration continue en se dotant des outils de l'évaluation interne, notamment avec la mise en place d'un conseil de perfectionnement dédié à la licence et d'une évaluation de la formation par les étudiants.
- Développer un suivi systématique complet du devenir des étudiants sur plusieurs années, par la formation et en s'appuyant sur des enquêtes menées par l'OFVE.

- Développer davantage les relations avec le milieu socioéconomique environnant, avec des stages en entreprise plus nombreux, et l'intervention de professionnels dans des UE de préprofessionnalisation plus nombreuses.
- Inciter les étudiants à l'internationalisation en favorisant les échanges internationaux, par exemple, par le renfort des stages à l'étranger et une aide financière.

LICENCE SCIENCES DE LA TERRE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la Terre* (ST) de l'université de Franche-Comté, pilotée par le département de Géosciences, fait partie du collégium Sciences de la nature, environnement et territoire (SNET), l'un des cinq collégiums structurants de l'UFC. Elle est constituée d'un seul parcours et n'est pas co-accréditée avec un autre établissement français ou étranger. Elle partage le premier semestre avec la licence *Sciences de la vie* (semestre pour lequel environ 300 étudiants sont inscrits), dont 30-35 étudiants se détachent au second semestre pour suivre la licence ST. Un Coursus master en ingénierie (CMI), intitulé *Géologie appliquée*, est ouvert à partir du semestre 2 en parallèle du parcours de licence ST classique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, par la présence du cursus d'excellence CMI, de sa construction autour de compétences et du fait de sa cohérence avec les autres formations de l'établissement, en particulier ses débouchés vers deux mentions de masters en géosciences locaux, l'un plus dirigé vers la recherche (master *Sciences de la Terre et des planètes et environnement* (STPE)) et l'autre plus dirigé vers la géologie appliquée (master *Géorressources, géorisques et géotechnique* (3G)), dans lesquels les étudiants sortants se reportent massivement. Les mutualisations avec d'autres formations de l'UFC restent peu nombreuses, sachant que seuls les enseignements de mathématiques, physique et chimie de du premier semestre (huit crédits ECTS au total) sont mutualisés avec les UFR correspondantes. Ce semestre, qualifié de semestre d'orientation, est commun avec la licence *Sciences de la vie*; au-delà de ce semestre, l'interdisciplinarité est réduite, mais subsistent des enseignements de mathématiques ou de statistiques, et de physique, pour une quinzaine de crédits ECTS au total sur cinq semestres. Comme partenariat académique international, la formation fait référence à l'accueil d'étudiants de la *Kansas State University* en stage terrain, mais aucun détail n'est donné.

La formation est très peu ouverte à l'international. Des dispositifs et conventions existent, mais ils sont très peu utilisés par les étudiants selon les chiffres disponibles, y compris avant la crise sanitaire, puisqu'un seul étudiant est parti en mobilité sur les trois dernières années. Par ailleurs, si les stages à l'étranger sont courants en CMI (cinq stages par an), ils sont plus rares en cursus classique (un par an). En termes de mobilité entrante, il est fait référence à des étudiants américains, mais le nombre n'est pas donné.

La formation bénéficie d'un adossement suffisant à la recherche, mais pouvant être amélioré. Seize enseignants-chercheurs, issus de l'Unité mixte de recherche Chrono-environnement, locale, y participent en plus d'autres enseignants-chercheurs issus d'autres disciplines, sans que ni les disciplines ni leur nombre ne soient précisés. Il est également difficile de connaître la part des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, l'autoévaluation mentionnant 15 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires et trois vacataires, soit une équipe de 18 personnes (89 % d'enseignants-chercheurs), mais fait également état de neuf professionnels, soit sûrement une équipe de 27 personnes (59 % d'enseignants-chercheurs). De même, s'il est mentionné que la quasi-totalité des heures de formations est réalisée par les enseignants-chercheurs, leur part n'est pas précisée. La formation à et par la recherche est de plus réalisée au sein de 32 heures dédiées associées à la possibilité d'effectuer un stage, obligatoire en laboratoire de recherche ou en milieu professionnel de quatre semaines. Les étudiants ne bénéficient toutefois pas pleinement de cet adossement puisque seuls cinq à dix étudiants du cursus classique (pour un effectif de 30 à 35) effectuent un stage de recherche dans ce laboratoire, et 10 étudiants dans le cursus CMI. Le poids de ces stages reste très faible au regard des enseignements classiques (trois crédits ECTS pour le cursus classique, six pour le CMI).

Le cursus classique (hors CMI) entretient peu de relations significatives avec le monde socioéconomique, mais intègre des éléments de professionnalisation, dont un stage (dont le poids reste faible, deux crédits ECTS). Si le cursus CMI bénéficie à la fois d'un renfort important vers le milieu de la recherche (notamment via le stage de neuf semaines) et d'un renfort vers le monde socioéconomique (sensibilisation à l'entrepreneuriat et à la gestion de projet, par exemple), celui-ci est moindre pour le parcours classique. Des professionnels, au nombre

de neuf (un tiers *a priori* de l'équipe pédagogique) interviennent dans la formation sur un volume horaire n'excédant pas 30 heures sur la totalité du cursus classique (1 676 heures), tandis qu'il est approximativement doublé en CMI, autant que les données quantitatives permettent d'en juger. Ces heures correspondent à des unités d'enseignements dédiées au projet professionnel de l'étudiant et la participation à un salon spécifique à l'emploi en Géologie. La réalisation du stage, dont le poids reste faible (deux crédits ECTS) en troisième année de licence (L3), vient compléter ce dispositif. À noter également deux crédits ECTS de formation à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence ST offre dès à présent une démarche par compétences rigoureusement construite et labélisée. La formation est bâtie autour d'enseignements par compétences (compétences disciplinaires, préprofessionnelles, transverses et linguistiques) très rigoureusement listées et comptabilisées ; ce fonctionnement est d'ailleurs labélisé pour sa qualité (label *European Accredited Engineer (EUR-ACE)*). La formation ne valorise toutefois pas les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci par un ePortfolio.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques en proposant quelques enseignements par projet et en autonomie ainsi que des activités de terrain, très significativement à l'occasion de plusieurs unités d'enseignement (UE) et pour plusieurs dizaines d'heures. La formation ne fait pas précisément état de rénovation de ses pratiques pédagogiques en cours ou travaux dirigés (TD), mais elle a été lauréate de plusieurs appels à projets (AAP) pédagogiques et met en place des ressources permettant un travail efficace sur le terrain ou en simulation de terrain. Elle fait état d'investissements importants à cet effet. Un manque d'informations quantitatives ne permet cependant pas une analyse plus fine de ce critère.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international, avec un enseignement d'anglais renforcé comprenant 40 heures d'anglais général et 60 heures d'enseignements disciplinaires en anglais, y compris un "stage terrain" (qui n'est pas le stage obligatoire de fin d'études) auquel participent des étudiants américains. Cependant, si des dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante sont dits exister, ils ne sont pas détaillés et extrêmement peu d'étudiants en bénéficient manifestement (un étudiant sur trois ans) et seuls les étudiants du CMI réalisent un stage à l'étranger en nombre significatif comme indiqué plus haut. Il n'est pas expliqué pourquoi la mobilité sortante ne rencontre pas de succès.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance, sans que les raisons ne soient données. La formation n'est pas ouverte à l'alternance et ne propose aucun aménagement pour les stagiaires de la formation continue. Aucun stagiaire relevant de ce régime n'a d'ailleurs été inscrit dans la formation ces trois dernières années, sans que l'on sache si ceci est dû au manque d'aménagement et d'adaptation de la formation ou l'inverse. Aucune validation des acquis professionnels ou de l'expérience n'a été délivrée sur la période, sans que l'on sache si des demandes ont été faites.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit peu son attractivité auprès de ses différents publics. Les données quantitatives ne permettent aucune analyse, le nombre de candidatures n'étant pas renseigné et concernant à la fois la licence *Sciences de la vie* et la licence *ST*, alors que la capacité d'accueil fournie (30 places) concerne la seule licence *Sciences de la Terre*. La formation déplore un certain manque d'attractivité, tout en atteignant sa capacité d'accueil. Toutefois, à partir du deuxième semestre, spécifique à la licence *ST*, les effectifs sont en accord avec la capacité d'accueil (34, 23 et 32 sur les trois dernières années), sans que l'on sache si le choix des étudiants sur la mention de licence s'effectue dès Parcoursup ou durant le premier semestre. De même, aucune analyse des données quantitatives n'est faite par la formation, ce qui rend difficile toute mesure de l'impact des actions d'information-orientation. La licence *ST*, qui utilise des moyens classiques d'information, estime que la formation manque d'attractivité auprès des élèves de l'académie de Besançon, sans qu'aucune mesure de flux ne soit donnée pour étayer cette déclaration et propose d'améliorer son attractivité par une plus forte communication vers les lycées de la région.

La formation n'analyse pas suffisamment l'impact des dispositifs d'accompagnement sur la réussite de ses étudiants. Là encore, les données fournies par l'autoévaluation sont parcellaires, voire incohérentes. Par exemple, si la formation déclare un taux de réussite (en L3) élevé (proche de 90 %), le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS auxquels ils sont inscrits en L3 est de deux en 2018-2019, aucun en 2019-2020 et six 2020-2021 pour des effectifs respectifs de 18, 20 et 24. Il est évident que cet indicateur a été compris comme la validation des crédits ECTS sans compensation, ce qui toutefois amène à s'interroger sur l'impact de celle-ci sur la réussite des étudiants et la validation des compétences visées par la formation. Les données concernant la

L1 concernent là aussi l'ensemble des deux licences, *a priori*, dépassant les effectifs de L1 de la seule licence *Sciences de la Terre*. Là encore, l'absence de toute analyse des données quantitatives ainsi que qualitatives des résultats des dispositifs d'accompagnement est regrettée. De plus, les données concernant les étudiants inscrits sous condition « oui si » ne sont pas disponibles dans l'autoévaluation, alors que l'on compte 60, 51 et 38 étudiants bénéficiant de cet aménagement sur les trois dernières années. Il est donc impossible d'évaluer les résultats de ce dispositif, par ailleurs non décrit. La formation s'autoévalue pourtant très bien sur la réussite et son suivi.

La formation dispose d'informations parcellaires sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Sur environ 20 étudiants diplômés, soit 90 % poursuivent en master, certains dans le même établissement. Le nombre de poursuites dans un master local a augmenté très significativement ces dernières années, passant de moins de 50 % de la promotion de diplômé L3 à 95 % la dernière année prise en compte.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La très grande majorité des intervenants dans la formation sont des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires (15), l'équipe pédagogique étant renforcée par trois enseignants contractuels, ceci pour 70 à 75 étudiants sur l'ensemble du cycle ces trois dernières années et un volume global d'enseignements qui apparaît néanmoins lourd, de 1 912 heures. Ce volume apparaît toutefois contenu, la formation comptant 1 676 heures face à un enseignant.

L'évaluation de la formation par les étudiants n'est pas organisée et la formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement qui lui est propre. La formation se repose sur un conseil principalement si ce n'est entièrement destiné au CMI et au master *Géologie appliquée (GA)*, vraiment très majoritairement, comme en témoigne le compte-rendu du 8 décembre 2021 qui ne fait que très peu état de discussion propre à la licence *ST*. De plus, aucune évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'est réalisée.

Conclusion

Points forts

- Une démarche par compétences pleinement assumée et très bien organisée et certifiée
- La présence d'un CMI

Points faibles

- Une absence d'un conseil de perfectionnement dédié et d'évaluation de la formation par les étudiants
- Une attractivité qui n'est pas suivie
- Une réussite étudiante peu suivie et analysée
- Un suivi lacunaire de l'insertion des étudiants

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement dédié à la licence *Sciences de la Terre* ainsi qu'une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants afin d'alimenter la mise en place d'une véritable démarche d'amélioration continue.
- Se doter d'outils pour son évaluation interne et analyser les données quantitatives (dont elle doit pouvoir disposer) permettant son pilotage (attractivité et réussite notamment). L'utilisation des données statistiques de Parcoursup et un rapprochement avec l'OFVE doit permettre une consolidation des données.
- Assurer de façon plus systématique le suivi de poursuite d'études et l'insertion des étudiants, notamment pour permettre d'analyser et d'améliorer l'attractivité de la formation.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la vie* de l'université de Franche-Comté (UFC) est portée par deux unités de formation et de recherche (UFR) distinctes, sur deux lieux différents et avec des équipes pédagogiques distinctes : l'UFR Sciences et techniques (ST) à Besançon et l'UFR Sciences et techniques et de gestion de l'industrie (STGI) à Montbéliard. Elle propose quatre parcours, après un premier semestre de portail *Sciences de la vie et de la Terre* (commun aux licences *Sciences de la vie* et *Sciences de la Terre*) : *Biochimie, Biologie cellulaire et physiologie* (BBCP), *Biologie et écologie* (BE) et *Sciences de la vie et de la Terre* (SVT) portés par l'UFR ST à Besançon, et *Sciences de la vie et environnement* (SVE) porté par l'UFR STGI à Montbéliard. Le parcours SVE de l'UFR STGI propose un CMI (*Environnement et territoires*). La formation s'inscrit dans deux collégiums (*Sciences de la nature, environnement, territoire, et Sciences de la santé et du sport*). Elle propose une licence *Accès santé* (L.AS). Elle n'est pas co-accréditée avec d'autres formations nationales ou internationales.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, d'une part en proposant un CMI et d'autre part en s'inscrivant dans deux collégiums, ce qui garantit cohérence et complémentarité avec les autres formations du même cycle, ainsi qu'une continuité avec le second cycle (les quatre parcours ouvrent vers plusieurs masters disciplinaires ou parcours de masters locaux (chaque parcours alimentant un master local)). Le parcours SVT permet aussi aux étudiants de s'orienter vers le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) dédié aux métiers de l'enseignement (d'autres partenariats académiques régionaux sont dis être mis en place, mais sans précisions). Les quatre parcours incluent un niveau satisfaisant de pluridisciplinarité et d'interdisciplinarité en première année de licence (L1), par son appartenance au portail SVT, par l'existence d'enseignements de mathématiques, physique et chimie, permettant même, ponctuellement, une réorientation en deuxième année (L2) *Chimie*. Une L.AS est ouverte depuis deux ans, pour un effectif de 36 étudiants. Six crédits ECTS de mineure santé sont inclus dans les 30 crédits ECTS du premier semestre, tandis que les six crédits ECTS de la mineure au second semestre sont à suivre en plus inclus des 30 crédits ECTS. Environ 100 étudiants issus du Parcours spécifique *Accès santé* (PASS) rejoignent l'effectif de L2 comme de deuxième année de L.AS (L.AS2).

La formation propose de nombreuses conventions internationales. Six étudiants par an bénéficient de ces conventions, ce qui est un bon résultat. Ces étudiants sortant bénéficient d'un soutien administratif et financier. Il n'y a par contre que très peu de mobilités entrantes (un étudiant en trois ans), et le nombre d'étudiants internationaux est en augmentation (passant de 16 à 28 entre 2019 et 2021).

La formation est suffisamment adossée à la recherche, mais pourrait l'être plus. Les enseignants-chercheurs y intervenant (89, de toutes disciplines, pour environ 400 étudiants et pour un total de 150 enseignants au total, dont 50 contractuels) assurent la très grande majorité des heures d'enseignement. Il n'y a pas d'unités d'enseignement (UE) orientées recherche avant la troisième année de licence (L3), où sont proposées des UE de méthodologie de la recherche, de rédaction d'article, et éventuellement un stage. Seul le parcours *Biologie écologie* propose un stage obligatoire d'un mois, en laboratoire de recherche. Ce stage est en option pour les autres parcours. Il n'est pas fait état de stage en entreprise et/ou les données quantitatives ne sont pas disponibles. Un total de 175 heures dédiées à la formation à et par la recherche sont déclarées, mais sans détail par parcours.

La formation n'entretient que peu de relations avec le monde socioéconomique, sauf pour le parcours *Biologie-écologie*, qui propose des interventions de 14 professionnels du secteur pour un total d'environ 30 heures pour préparer à l'insertion professionnelle. Les autres parcours proposent de 20 heures (parcours SVE) à seulement 3 heures (parcours SVT) en passant par 10 heures pour le parcours BBCP. Il est proposé entre deux et six crédits ECTS de formation à l'entrepreneuriat, selon les parcours.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, de façons différentes entre les parcours, dans la mesure où la formation n'est organisée en blocs de connaissances et de compétences que sur le site de Montbéliard du fait de la mise en place du CMI. C'est une approche programme qui domine. Les compétences visées sont cependant bien identifiées pour chaque unité d'enseignement, ce qui permet de doter tous les étudiants d'un portefeuille de compétences.

La formation développe et diversifie peu ses pratiques et uniquement à la discrétion des équipes pédagogiques de chacune des UE, sans que ce soit coordonné. Des "tentatives individuelles" de jeux de rôle et de pédagogie inversée, mises en place dans quatre unités d'enseignement, ont été réalisées sans que cela soit généralisé. L'enseignement à distance a été mis en place à l'occasion de la crise sanitaire, mais n'est plus pratiqué, y compris pour les évaluations ou les autoévaluations. Les formats d'enseignement sont classiques (cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques).

Les contenus et les dispositifs de la formation permettent son ouverture à l'international, en particulier les compétences en anglais. En effet, 18 crédits ECTS d'anglais répartis sur les trois ans pour un total de 72 heures à Besançon et 108 heures à Montbéliard (sans qu'une certification soit en place pour l'instant), à quoi s'ajoutent plus de 30 heures d'anglais introduit dans certaines UE disciplinaires des parcours BBCP et SVT. Des dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants sont disponibles, sans que les données quantitatives soient fournies. Ceci peut cependant laisser supposer qu'il n'y a pas eu d'échanges internationaux récemment.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Chaque année, la formation accueille deux ou trois stagiaires de la formation continue, mais l'alternance n'est pas proposée dans cette formation, pas encore structurée en blocs de compétences, condition jugée nécessaire pour regrouper tous les enseignements d'un même bloc sur une même période, nécessitant d'adapter les plannings, alors que la formation accueille une immense majorité d'étudiants en formation initiale. D'ailleurs aucune validation des acquis de l'expérience ou professionnelles n'a été formulée sur les trois dernières années.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics, avec l'édition de plaquettes d'information, la tenue d'un site Web dédié, la participation à des rencontres lycéennes et des salons, et une activité d'information globalement riche. L'attractivité de la formation, malgré un nombre d'étudiants important (entre 370 et 400 en L1, pour une capacité d'accueil récemment augmentée à 360 et un recrutement de néobacheliers autour de 250), reste modérée puisque la formation explique que la capacité d'accueil n'est pas atteinte et que tous les candidats Parcoursup sont admis. 10 % des admis sont des bacheliers technologiques, bénéficiant d'un aménagement d'études.

La formation suit la réussite de ses étudiants, en connaissant sa population étudiante, notamment ses origines (bacheliers généraux pour 90 %, bacheliers technologiques pour 10 %) et en analysant les chiffres annuels de réussite (mais seulement au niveau L3). Ce taux de réussite est de 60 à 65 %. Pour l'année L1, le taux de réussite n'est pas donné et ne peut pas être déduit des chiffres fournis. 30 % de l'effectif valide moins de la moitié des crédits ECTS de première année et moins de 10 % des étudiants valident tous les crédits ECTS de L1. Le taux d'admission « oui si » ne dépasse pas 10 %, mais les étudiants concernés ne réussissent pas les UE qui leur ont été proposées dans leur contrat pédagogique. Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas détaillés, mais il est expliqué que les étudiants, malgré un nombre important d'UE non validées, peuvent valider l'année par compensation. L'échec porte majoritairement sur les UE de sciences dures (mathématiques, physique et chimie).

La formation n'analyse pas suffisamment l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Les chiffres disponibles ne portent que sur deux parcours sur quatre, ne différencient pas les poursuites d'études à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement et laissent un taux de non-réponse important. Le parcours BBCP affiche pour 2020-2021, 45 % de poursuites en première année de master (M1), 25 % de redoublements, 15 % d'autres orientations et 20 % de sans réponse. Les chiffres sont très variables d'une année sur l'autre. Seul le parcours SVE analyse la réussite de ses diplômés dans leur poursuite d'études et la réussite aux concours de l'enseignement (report quasi total des diplômés de licence vers le master MEEF, et une moyenne de 50 % de réussite au concours).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne semble pas disposer des moyens humains nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et a recours à un nombre de vacataires important. En particulier, si le nombre d'enseignants et enseignants-chercheurs titulaires impliqués dans la formation est important (85 - 89), le volume global d'heures d'enseignement ne l'est pas moins, avec 1 500-1 600 heures par étudiant et 9 500 heures délivrées au total, pour un effectif de 875 étudiants sur l'ensemble du cycle en 2020-2021. Bien que 52 enseignants vacataires viennent renforcer l'équipe pédagogique, les heures complémentaires représentent encore 25 % du service des enseignements.

La formation procède en partie à une évaluation interne dans une démarche d'amélioration continue, mais cela dépend des parcours. Il n'y a par ailleurs pas d'évaluation de la formation par les étudiants. En effet, tous les parcours n'ont pas mis en place un conseil de perfectionnement (c'est notamment le cas de SVE à Montbéliard, pour lequel seul le CMI bénéficie d'un conseil de perfectionnement). Lorsque ce conseil existe, des acteurs socioéconomiques sont présents. Il n'y a pas d'indications pour le parcours BE, mais pour le parcours SVT, le compte-rendu est riche et permet de s'assurer que le cursus évolue effectivement en fonction des constats des enseignants présents au conseil de perfectionnement. Les discussions font ressortir des points précis d'amélioration qui sont (très probablement) mis en œuvre en année N + 1 ou N + 2 (enseignements de mathématiques, modification de certains travaux pratiques (TP), réduction du volume de certains cours magistraux (CM), etc.) sans que cela ne soit cependant démontré.

Conclusion

Points forts

- Des enseignants-chercheurs impliqués, très nombreux, assurant un bon adossement à la recherche
- Une existence d'un portail en L1, et de plusieurs parcours de licence permettant une spécialisation progressive
- L'existence d'un cursus d'excellence CMI adossé à la formation, sur le site de Montbéliard

Points faibles

- Un manque de données chiffrées sur le suivi du devenir des étudiants
- Une absence d'évaluation de la formation par les étudiants
- Une professionnalisation perfectible avec notamment un stage non obligatoire pour tous les parcours et l'absence de relations avec le monde socioéconomique pour certains parcours
- Un taux d'encadrement faible et un volume d'heures complémentaires très important
- Une structuration en blocs de compétences incomplète

Recommandations

- Corriger rapidement l'absence d'évaluation de la formation par les étudiants, par exemple, par la communication de questionnaires en fin de semestre.
- Renforcer les liens avec les acteurs socioéconomiques et la professionnalisation en rendant, par exemple, obligatoire, dans l'ensemble des parcours, et en l'allongeant le stage de fin de cursus.
- Recueillir les données quantitatives de la formation, de façon à mieux appréhender son attractivité, en s'aidant, par exemple, de l'outil statistique de Parcoursup et en se rapprochant de l'OFVE.
- Discuter du taux d'encadrement qui apparaît insuffisant en regard du nombre important d'intervenants non statutaire et du nombre important d'heures complémentaires.
- Structurer la formation en blocs de connaissances et de compétences.

LICENCE SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence mention *Sciences pour l'ingénieur* de l'université de Franche-Comté (UFC) est une formation pluridisciplinaire qui se prépare à l'UFR Sciences et techniques de Besançon et à l'UFR Sciences techniques et gestion de l'industrie de Belfort-Montbéliard. Elle offre cinq parcours en troisième année de licence (L3) dont l'orientation progressive est initiée dès le deuxième semestre : trois sur le site de l'UFR ST de Besançon (*Électronique et automatique ; Ingénierie mécanique et conception ; Génie mécanique*) et deux sur le site de l'UFR STGI de Belfort-Montbéliard (*Thermique et énergétique, Ingénierie électrique et énergie*). Quatre des cinq parcours viennent en appui de deux cursus master ingénierie [CMI] : CMI *S-cube structures et systèmes intelligents* pour les parcours de l'UFR ST de Besançon sauf celui de *Génie mécanique ; CMI Hydrogène-énergie et efficacité énergétique (H3E)* pour les parcours de l'UFR STGI de Belfort-Montbéliard). La première année de cette licence (L1) est un portail commun aux mentions *Mathématiques, Informatique, Physique, chimie et Sciences pour l'ingénieur*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans les orientations de celui-ci notamment par la présence de deux cursus d'excellence CMI pour quatre de ses parcours. Les parcours s'insèrent dans la politique de l'université en développant une offre de formation en relation avec les thématiques de recherche des départements de recherche ÉNERGIE, Temps-Fréquence, Mécanique Appliquée, Automatique et Systèmes Micro-Mécatroniques, Micro Nano Sciences et Systèmes de l'Institut Franche-Comté Électronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologie (FEMTO-ST). La formation est construite en complémentarité avec les formations du même cycle (mutualisation forte avec la licence *Physique*, mutualisation forte entre les parcours sur un même site) et en cohérence avec les diplômes universitaires de technologie (DUT) devenus bachelors universitaires de technologie (BUT) existant à l'UFC, essentiellement « *Génie électrique et informatique industrielle* », « *Génie mécanique et productive* », « *Génie thermique et énergétique* » et « *Mesures physiques* ». La formation intègre également en L3 des brevets de technicien supérieur (BTS) de la spécialité correspondante. Elle intègre des étudiants issus des formations des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en continuum (deux masters locaux des cursus master ingénierie (CMI), BUT existant à l'UFC). La formation n'analyse toutefois pas la réalité de ses partenariats locaux, régionaux ou nationaux. De nature pluridisciplinaire, la formation intègre l'interdisciplinarité à travers des enseignements transversaux. La formation peut compter sur les Nouveaux Cursus à l'université (NCU) Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté (RITM-BFC) du programme d'investissements d'avenir (PIA) pour ses transformations pédagogiques.

L'ouverture à l'international de la formation est limitée et se traduit par un faible nombre de mobilités. Entre deux et sept étudiants (pour un effectif de 200) ont effectué une mobilité sortante durant les trois dernières années (sept hors période de pandémie) grâce à des accords Erasmus. Bien que les CMI imposent un séjour de trois mois à l'international sur les cinq ans du cursus complet, celui-ci ne doit pas être forcément réalisé durant les trois premières années.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche significatif. 35 enseignants-chercheurs et chercheurs (81 % de l'équipe pédagogique) y participant sont issus des sections du Conseil National des Universités des disciplines visées. Des stages en unité d'enseignement (UE) libre sont proposés en laboratoire en fin de deuxième année (L2), les projets intégrateurs sont portés par les enseignants-chercheurs des départements du laboratoire FEMTO ST et les étudiants de CMI ont des activités chaque année de licence dans les départements de recherche associés (projet ingénierie, projet bibliographie, projet intégrateur). Les formations aux compétences informationnelles dispensées par les formateurs des bibliothèques universitaires de Belfort et de Besançon s'appuient sur un référentiel conçu par le service commun de la documentation et approuvé par la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

La formation intègre des dispositifs diversifiés de professionnalisation, mais entretient des relations insuffisantes avec le monde socioéconomique, en particulier en matière d'interventions de professionnels dans la formation. Le dialogue est ouvert et constructif avec les industriels au travers des visites de stages (entre 5 et 15 semaines minimum suivant les parcours durant les trois années de la formation). Si un atelier (neuf heures en L1) prépare à l'insertion professionnelle, aucun professionnel n'intervient toutefois dans la formation. La formation est ouverte à la formation continue grâce à la modalité distancielle, mais n'est pas ouverte à l'alternance (13 étudiants en formation continue (FC) en 2018-2019 ; cinq en 2019-2020 ; neuf en 2020-2021).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas encore en œuvre l'approche par compétences ni par programme. L'approche par compétences n'est pas mise en place, la maquette actuelle étant destinée à évoluer. Cependant, un ePortfolio a été mis en place en L1, 27 étudiants l'ont développé en 2020-2021, mais il n'est pas utilisé dans le reste du cursus.

La formation repose sur des pratiques pédagogiques conventionnelles qui pourraient évoluer à travers des expérimentations dans les CMI. Seuls les CMI servent de banc d'essai de nouvelles pédagogies financées par le NCU RITM-BFC qui seront ensuite déployées à la totalité de la licence si elles sont concluantes. Quelques expériences limitées sont réalisées dans le cadre de l'apprentissage par projet pour les parcours classiques, et sont un peu plus développées pour les étudiants CMI (activités de mise en situation en recherche).

Les enseignements de langue étrangère sont cohérents avec une ouverture à l'international mesurée. Celle-ci s'appuie essentiellement sur un enseignement de l'anglais (100 heures durant les trois ans) classique et technique. Toutefois, aucun enseignement n'est réalisé même partiellement en anglais. Un accompagnement (aide à la constitution de dossiers de candidatures) est prévu pour les mobilités sortantes (sept en 2018-2019 puis deux les deux années suivantes).

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux étudiants en alternance. Le parcours IEE de l'UFR STGI offre une voie spécifique à la formation continue en autoformation en distanciel (deux semaines de regroupement par an en présentiel pour les travaux pratiques et les partiels). Le nombre d'inscrits en formation continue est de neuf en 2020-2021.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation en L2 et L3 est faible. Le nombre d'inscrits en L1 est stable (entre 209 et 253 inscrits dans le cycle sur la période). Le nombre d'inscrits en L2 est de 67 étudiants, et de 142 étudiants en L3 toutes spécialités et sites confondus. Le fait que la première année soit un portail commun à plusieurs spécialités rend difficile la mesure de l'attractivité pour cette spécialité. La formation s'implique particulièrement dans des initiatives visant à la promouvoir auprès de ses publics cibles (journée portes ouvertes, plaquettes, site web, visite des formations de niveau bac à niveau bac + 2). Les données de suivi durant les trois ans du cursus ne sont pas analysées.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais ne l'analyse pas. Des dispositifs de réorientation sont prévus en L1 par le service information-orientation de l'université. Les taux de réussite sont déterminés annuellement par la formation et comparés à l'historique. Les données chiffrées telles qu'elles sont données ne permettent pas une analyse fiable des taux de réussite. La formation n'a pas ou a peu de réflexion sur les modifications à apporter sur la formation pour améliorer la réussite des étudiants, prétextant que les profils des étudiants changent plus vite (réformes du lycée) que leur capacité d'adaptation.

La poursuite d'études et l'insertion professionnelle des diplômés de la formation ne peuvent être appréciées, en l'absence de données et d'analyse concernant le devenir des étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le dossier ne fournit pas d'information sur l'adéquation entre la politique de ressources humaines de l'établissement et les besoins en encadrement de la formation. 35 enseignants-chercheurs assurent 1 650 heures équivalent travaux dirigés (TD). Certains enseignants ont eu des formations à l'apprentissage par projet ou par problème dispensés par l'université de Liège dans le cadre des CMI.

L'évaluation de la formation par les étudiants n'est réalisée que de manière informelle. Pour l'UFR-STGI, un questionnaire anonyme est proposé sur l'application Evamaine chaque année aux étudiants. Les résultats sont analysés par le responsable pédagogique de la L3 et diffusés aux enseignants. Pour l'UFR-ST, seules des initiatives ponctuelles existent suivant les parcours. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention, mais uniquement au niveau des parcours de CMI *H3E* et *Scube*.

Conclusion

Points forts

- Un très fort adossement à la recherche et un adossement aux filières CMI qui redynamisent par les projets la filière L3 SPI

Points faibles

- Une absence d'intervenants professionnels
- Une formation non décrite en blocs de compétences et utilisant des méthodes pédagogiques conventionnelles
- Des mobilités entrantes et sortantes en nombre réduit (y compris hors période de pandémie)
- Un suivi de cohortes inexistant

Recommandations

- Développer ses relations avec le monde socioéconomique en s'appuyant sur les accords existants.
- Développer son ouverture à l'international en s'appuyant sur les accords existants.
- Mettre en œuvre une approche par compétences au sein de la formation.
- Mettre en œuvre un suivi de cohortes pour pouvoir faire un pilotage plus précis des parcours.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)-ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE-SANTÉ

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives-Activité physique adaptée-santé* (STAPS-APAS) de l'université de Franche-Comté (UFC) est une formation ancrée sur un portail commun aux cinq mentions de licence STAPS (tronc commun en première année de licence (L1) et au semestre 3), avec spécialisation à partir du semestre 4, la troisième année (L3) étant spécifique à la mention STAPS-APAS. Une licence *Accès santé* (L.AS) lui est adossée. Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS et fait partie du collégium Sciences de la santé et du sport (3S).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation actuelle et future de l'établissement. Essentiellement axée sur la réussite et la professionnalisation de ces étudiants, la formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit sa stratégie future pour Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). Elle est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, plus spécifiquement au sein des STAPS, avec une offre complète comportant les cinq mentions en licence, trois mentions en master, un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques et une licence professionnelle, et par le biais d'une structure de maquette identique aux autres mentions de licence STAPS, avec spécialisation progressive de la L1 à la L3, et en articulation avec celles des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en continuum, une moitié des étudiants de L3 passant en master APAS. Les dispositifs *Parcours spécifique Accès santé* (PASS) (90 étudiants en 2020-2021) et licence *Accès santé* (L.AS) (48 étudiants) sont pleinement présents. Des passerelles existent entre les parcours de deuxième année de licence (L2), mais ne sont pas forcément simples à faire fonctionner, et le nombre d'étudiants qui les utilisent est marginal. La formation, qui vise à former des professionnels de l'intervention en activité physique adaptée et santé, met en œuvre des partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux, par le biais de médecins, de kinésithérapeutes, de psychologues et de professeurs d'activités physiques adaptées. Mixant de nombreux champs scientifiques (sciences expérimentales, sciences humaines et sociales, pratiques sportives), elle est par essence pluridisciplinaire et interdisciplinaire, l'approche et le suivi dans les stages de L2 et L3 lui servant de fil conducteur. Si la formation s'intègre parfaitement dans le projet de l'établissement, l'appui sur les dispositifs d'excellence reste à développer.

Bien que techniquement ouverte à l'international, et pouvant ainsi accueillir des étudiants étrangers, la formation reste très peu attractive. Si la formation s'appuie sur les dispositifs proposés par l'établissement (programme Erasmus), elle ne développe pas d'offre spécifique et est très peu attractive à l'international, aucun étudiant international n'y étant inscrit en 2018-2019 et 2020-2021, et un seul en 2019-2020 tandis qu'on ne compte que deux mobilités entrantes en 2018-2019 et une en 2019-2020 (aucune en 2020-2021). De même, les mobilités entrantes sortantes sont inexistantes sur la période, y compris pour des stages. L'autoévaluation mentionne la volonté de développer cet aspect de la formation, notamment avec un projet de co-diplomation à l'étude, sans en donner les détails, initiative que l'on ne peut qu'encourager.

La formation bénéficie d'un très faible adossement à la recherche. Aucune heure d'enseignement dédiée à la formation à et par la recherche n'est dispensée dans la formation. Celle-ci est adossée à la recherche, essentiellement par le biais des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'équipe pédagogique, au nombre de 10, soit moins de 10 % de l'équipe pédagogique (112 membres, enseignants vacataires compris) et intervenant dans la formation à hauteur de 164 heures, soit moins de 10 % de la formation. Ils sont rattachés à quatre unités de recherche dont l'implication, de l'aveu même de l'autoévaluation, reste faible, seuls quelques

étudiants (nombre non renseigné) y étant accueillis lors de leur stage. À noter une incohérence dans les données fournies, le nombre total d'enseignants intervenant dans la formation étant indiqué à 112, alors que le nombre d'enseignants et enseignants-chercheurs titulaires ajouté à celui des enseignants vacataires donne un total de 50 enseignants. Malgré tout, l'adossement à la recherche reste trop faible.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Face aux enjeux de santé et à un déficit de professionnels, la formation prépare à l'insertion, dans un secteur en tension et en devenir. Les liens de la formation avec le monde socioéconomique sont en accord avec sa finalité d'insertion professionnelle, de par les 34 professionnels intervenant, à hauteur de 627 heures (soit 40 % de la formation), quelques-uns siégeant dans le conseil de perfectionnement. Les besoins d'emplois du territoire sont pris en compte, notamment par les besoins des structures impliquées dans le sport santé et le réseau des maisons sport santé, qui accueillent notamment les étudiants en stage. Les stages occupent une place très importante dans une licence générale, étant crédités de 12 crédits ECTS (six en L2 et six en L3). S'il n'est pas mis en place de préparation à l'entrepreneuriat au cours du cursus (le choix ayant été fait de la réaliser en master), les étudiants suivent un module spécifique de réflexion sur l'insertion professionnelle, sans que l'on en connaisse le nombre d'heures de formation associées. Les débouchés sont définis au niveau national, la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ayant largement été travaillée avec les acteurs de la branche professionnelle. L'alternance est jugée difficile à mettre en place, la priorité étant donnée au niveau master.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les licences STAPS sont engagées depuis plusieurs années dans la démarche d'approche par compétence. Elle est ici pleinement à l'œuvre, appuyée sur la fiche RNCP nationale élaborée depuis plusieurs années et remise régulièrement à jour. Une consultation des enseignants et des professionnels a permis la mise en œuvre progressive des contenus dans le cadre de l'APC, toutefois la formation reste structurée en unités d'enseignement (UE) auxquelles sont rattachés les blocs de compétences. Concernant la valorisation des compétences, 483 étudiants bénéficiaient en 2020-2021 d'un compte ePortfolio (soit 74 % des effectifs de l'ensemble du cycle, ce qui est très encourageant) sans qu'il en soit précisé l'usage. De plus, les étudiants sont encouragés à passer d'autres diplômes sportifs afin de valoriser leurs compétences, leur permettant d'identifier les compétences développées et le supplément au diplôme est aussi utilisé.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Construite sur un rapport théorie – pratique, la formation est très axée sur de la mise en pratique. Suite à la crise liée à la pandémie de Covid-19, la formation a diversifié ses méthodes en intégrant les possibilités numériques, voire hybrides, pour l'ensemble des cours magistraux, soit le tiers de la formation (538 heures). Prévue pour former des professionnels auprès de publics handicapés ou avec problèmes de santé, la formation est également mise en œuvre pour que de tels publics puissent aussi la suivre. Des cours sont mis en place en installation sportive municipale, ou en extérieur, tout comme des enseignements directement dans des centres de rééducation, en fonction de la demande.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que partiellement développés pour permettre son ouverture à l'international. L'ouverture à l'international est envisagée dans une UE libre "international" proposée par l'UFR STAPS, sans que l'on sache si elle concerne beaucoup, peu ou aucun étudiant de la formation. L'enseignement de l'anglais est insuffisant avec 54 heures sur l'ensemble du cursus (18 heures par an en L1, L2 et L3), d'autant que les étudiants ne bénéficient d'aucun enseignement dispensé en anglais. Les enseignants utilisent néanmoins des ressources bibliographiques scientifiques en anglais.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'est pour l'instant pas ouverte en alternance et n'a accueilli qu'un stagiaire de la formation continue en 2019-2020 et deux en 2020-2021. Aucun aménagement ou dispositif spécifique ne leur est proposé. L'organisation de la formation par blocs thématiques ciblés afin de développer la formation continue est toutefois à l'étude. La démarche par compétences développée et les possibilités d'hybridation de la formation doivent permettre de mener à bien cette démarche, importante pour la formation compte tenu de sa finalité professionnalisante. Seules des validations des acquis de l'expérience totales ont été délivrées (une en 2019-2020 et une en 2020-2021). La formation souhaiterait néanmoins s'ouvrir à l'alternance. Cette démarche ne peut être également qu'encouragée, d'autant qu'elle viendrait compléter l'offre de formation de l'UFR STAPS en termes de diplômes universitaires (DU) pluridisciplinaires qui actuellement permettent aux étudiants de la licence STAPS-APAS de poursuivre en formation continue pour certains d'entre eux, bien que le nombre d'étudiants concernés ne soit pas fourni, ce qui empêche d'évaluer plus finement la demande.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La formation utilise les canaux habituels (site web, journée portes ouvertes) pour se faire connaître. L'autoévaluation a confondu le nombre d'admis en première année suite à la procédure Parcoursup avec le nombre d'étudiants validant la première année. La capacité d'accueil de 420 places est cependant largement atteinte, au vu des effectifs en première année, même si ceux-ci englobent les étudiants internationaux et les redoublants. Toutefois, ceci rend l'appréciation de l'attractivité de la première année délicate. Cependant, compte tenu de la situation nationale des filières STAPS, sous tension, il en est clairement de même dans la licence STAPS-APAS, au-delà des données fournies. La deuxième année, de spécialisation, et la troisième année, spécifique à la formation, ont des effectifs cohérents (51 en 2018-2019, 58 en 2019-2020 et 2020-2021 pour la L2 et 57 en 2018-2019, 47 en 2019-2020 et 52 en 2020-2021 pour la L3) avec la capacité d'accueil propre à la mention, l'objectif visé étant de 60 étudiants en L2 et en L3, eu égard notamment aux capacités de lieux de stage. La formation n'a donc pas de problèmes d'attractivité. La formation suit également le nombre de néobacheliers en L1, en augmentation de la même façon que celui du nombre d'étudiants inscrits ; la part des bacheliers technologiques, stable est importante (20 à 21%).

La formation suit la réussite de ses étudiants qui est excellente en L2 et L3 et faible, bien que classique, en L1. Les taux de réussite approchant les 100 % en L2 et L3, aucun travail qualitatif supplémentaire de suivi de cohorte n'est considéré nécessaire. Pour ce qui concerne la première année, le taux de réussite est en progression (de 30 % en 2018-2019 à 55 % en 2020-2021, ce dernier taux étant supérieur aux moyennes nationales STAPS (inférieures à 50 %)). L'autoévaluation estime que ce résultat est dû à l'effet conjugué des examens à distance en période de Covid-19 et du passage au contrôle continu intégral en licence. La formation a également mis en place un aménagement « oui si », les résultats n'étant pas vraiment probants (seuls huit étudiants sur les 35 sous condition « oui si » ont validé leur L1 (23 % de taux de réussite) en 2019-2020, et 11 sur 24 en 2020-2021, soit 46 %). Les tutorats par les pairs ou par les enseignants ont également été mis en place et sont estimés être de réelles plus-values à la réussite. En revanche, les contrats pédagogiques de réussite n'ont pas été mis en œuvre formellement, bien qu'un nombre important de régimes spéciaux d'études soient mis en place. L'ensemble de ces dispositifs, déjà bien développés, en faveur de la réussite des étudiants de L1 doit être maintenu et complété, et formalisé par des contrats pédagogiques de réussite.

La formation analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. En l'absence d'enquête de suivi de l'insertion professionnelle menée par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'établissement depuis 2014, les données sont très éparses. Il est indiqué qu'une part de plus en plus importante d'étudiants diplômés de L3 STAPS-APAS poursuivent dans le master éponyme, mais dont le nombre de places ne permet au mieux que 40 % de passage, sans compter les recrutements externes, leur part n'étant pas indiquée.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, mais l'équilibre reste fragile. Avec 17 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, pour un volume global d'heures d'enseignements de 1 724 heures, les conditions d'encadrement restent fragiles, surtout compte tenu du nombre conséquent d'étudiants dans tout le cycle (692 en 2020-2021). La filière STAPS a d'ailleurs fait le choix d'un nombre moindre d'heures en première année par rapport aux deux années suivantes afin de réduire le volume global et assurer une meilleure soutenabilité de la formation. Pour autant, si ce choix se comprend, on ne peut s'en satisfaire, étant d'ailleurs jugé plutôt négatif sur le plan pédagogique lors de l'autoévaluation. Un nombre conséquent d'enseignants vacataires (34) complètent l'équipe. À noter que ce nombre d'enseignants ne prend sûrement pas en compte l'ensemble de ceux intervenant dans le portail STAPS, l'autoévaluation mentionnant un nombre total de 112 enseignants. Sans minimiser le sous-encadrement de la formation (et des autres mentions du portail STAPS), il faut pouvoir disposer de données consolidées à l'échelle du portail et/ou de la mention pour pouvoir évaluer plus finement ce manque de moyens pour y apporter une réponse.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation interroge par oral les étudiants de L2 et L3 (soit autour de 120 étudiants au total) au cours de réunions régulières, sans que la fréquence en soit précisée. Elle met en place des évaluations par un questionnaire en ligne, qui sont ensuite discutées en réunion de bilan de semestre et en conseil de perfectionnement (organisation, contenus, évaluations et interventions). Composé de cinq enseignants, de sept à huit professionnels, de six étudiants et de deux responsables administratifs (dont la responsable de scolarité), le conseil de perfectionnement se réunit annuellement, le projet étant de le faire passer à deux réunions par an. Le compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement ne précise pas des exemples de remédiations apportées.

Conclusion

Points forts

- Des flux réguliers et une attractivité forte
- Une professionnalisation importante des étudiants s'appuyant sur un important réseau de professionnels
- Un suivi de la réussite des étudiants de qualité

Points faibles

- Des ressources humaines titulaires limitées, fragilisant la formation
- Un adossement à la recherche trop faible
- Une formation aux compétences linguistiques insuffisantes
- Une internationalisation très perfectible
- Une ouverture à l'alternance et la formation continue très faible

Recommandations

- Renforcer la formation aux compétences linguistiques des étudiants en proposant, par exemple, davantage de documents, vidéos ou enseignements en anglais, ou plus de travail personnel en autonomie, si l'augmentation du nombre d'heures dédiées à l'apprentissage de l'anglais reste complexe.
- Identifier soigneusement les besoins en ressources humaines pour améliorer le taux d'enseignants-chercheurs, tout en maintenant la qualité d'intervention des professionnels.
- Identifier les pistes d'amélioration de l'offre à l'international, notamment par de nouvelles solutions pour proposer aux étudiants des outils de progression en langue étrangère.
- Poser la question de l'alternance, malgré toutes les difficultés que cela peut induire (tout en reconnaissant que la priorité donnée également au passage du master éponyme à l'alternance rend ce chantier compliqué au niveau licence).

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)-ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives-Éducation et motricité* (E&M) de l'université de Franche-Comté (UFC) est une formation ancrée sur un portail commun aux cinq mentions de licence STAPS (tronc commun en (première année de licence (L1) et au semestre 3), avec spécialisation à partir du semestre 4, la troisième année (L3) étant spécifique à la mention STAPS-E&M. Une licence *Accès santé* (L.AS) lui est adossée. Elle est portée par l'unité de formation et de recherches (UFR) STAPS et fait partie du collégium Sciences de la santé et du sport (3S).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation actuelle et futur de l'établissement. Elle s'inscrit dans une offre complète en STAPS (les cinq mentions en licence, trois mentions en master, un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), une licence professionnelle), le tout inséré dans un collégium (3S, Sciences de la santé et du sport). Essentiellement axée sur la réussite des étudiants, la formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, visant à préparer les étudiants qui intégreront les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) en *Éducation physique et sportive* (EPS) et la préparation au concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE). Elle est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, plus spécifiquement au sein des STAPS, pas le biais d'une structure de maquette identique aux autres mentions de licence STAPS. L'articulation avec le master MEEF, pourtant historiquement ancrée (la formation des enseignants en EPS étant à l'origine de la création de la filière en 1975), reste en développement perpétuel, impacté par les réformes successives des masters MEEF. La formation vise à former pour deux tiers des étudiants s'inscrivant dans ces masters MEEF et pour un tiers des professionnels de l'intervention en éducation et animation sportive. Les dispositifs *Parcours spécifique Accès santé* (PASS) (90 étudiants en 2020-2021) et licence *Accès santé* (L.AS) (48 étudiants) sont pleinement présents. Les partenariats sont classiques, appuyés sur les tuteurs de stage, en général enseignants d'EPS ou professeurs des écoles, dans une logique assez traditionnelle pour cette licence, et au plus près du terrain. De même, ces professionnels interviennent dans la formation, comme vacataires. Mixant de nombreux champs scientifiques (sciences expérimentales, sciences humaines et sociales, pratiques d'intervention, pratiques sportives, etc.), la formation est par essence pluridisciplinaire et interdisciplinaire, même s'il est indiqué qu'il faut davantage d'effort pour intégrer les sciences de la vie, pourtant traditionnellement piliers de la formation au moins lors des deux premières années de licence. Si la formation s'intègre parfaitement dans le projet de l'établissement, l'appui sur les dispositifs d'excellence reste à développer.

Bien que techniquement ouverte à l'international, et pouvant ainsi accueillir des étudiants étrangers, la formation reste très peu attractive. On ne comptabilise qu'un étudiant international en 2018-2019 et 2020-2021, et 3 en 2019-2020. La mobilité sortante est également très faible (deux étudiants en 2019-2020 et aucun les deux autres années). La formation ne développe pas pour l'instant une offre spécifique à l'international. En fait, l'ouverture à l'international se limite aux pays francophones et à quelques autres (Colombie, USA, Italie, Canada, Espagne, etc.), sans grand succès. Pour les pays anglophones, la principale difficulté évoquée est celle de différences de conceptions de formation et en EPS, ce qui limite l'offre de lieux d'échanges. En outre, les étudiants utilisent peu les dispositifs d'aide à la mobilité.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, mais qui reste très perfectible. Malgré l'intention annoncée dans l'autoévaluation ("L'articulation formation-recherche est un enjeu stratégique majeur de la licence pour former des intervenants réflexifs"), la formation est davantage axée sur l'enseignement que sur la recherche, qui est présentée comme étant faite de façon informelle. Avec 240 heures assurées par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs (dont on suppose qu'il s'agit de la seule année de L3), la formation fait l'objet d'une répartition équilibrée entre enseignants-chercheurs et enseignants du second degré, dans une

filière pourtant très marquée par la place des enseignants d'EPS dans les formations. De fait, plusieurs éléments de l'autoévaluation se contredisent, et le tout laisse penser qu'il n'y a pas vraiment de formation formalisée à la recherche, malgré les liens aux laboratoires de recherche et à l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). La recherche n'est annoncée que comme projet et n'est abordée que de façon transversale, au sein des différents enseignements. Les stages en laboratoires sont également très peu utilisés. En revanche, le lien à la bibliothèque universitaire est permanent et fortement encouragé.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Les liens de la formation avec le monde professionnel sont naturels, l'objectif principal de la formation étant d'alimenter les masters *MEEF*, et de nombreux enseignants du second degré, voire du premier degré, intervenant dans la formation, et ce dès la L1. Cette mention est le cœur fondateur historique de la filière STAPS, créée pour former des enseignants d'EPS. Elle reste donc très centrée sur ce champ professionnel, bien qu'ouverte également au professorat des écoles. Le contrepied en est une offre en alternance quasi impossible, la filière ne faisant pas partie des disciplines scolaires en tension de recrutement pour lesquelles un tel dispositif a été mis en place. Dans le même esprit, l'entrepreneuriat n'est pas une priorité. En revanche, la part obligatoire des stages dans la formation (sept semaines pour 18 crédits ECTS) prépare la préprofessionnalisation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les licences STAPS sont engagées depuis plusieurs années dans la démarche d'approche par compétences. Elle est ici pleinement à l'œuvre, appuyée sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) élaborée depuis plusieurs années et remise régulièrement à jour. Il s'agit d'une phase intermédiaire, les enseignements étant structurés en unités d'enseignement (UE), auxquelles sont rattachés les blocs de compétences. Les compétences sont définies dans les *syllabus*, mais elles ne sont pas identifiables sur la maquette.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Historiquement construite sur un rapport théorie – pratique et de la mise en pratique en EPS, la formation utilise des méthodes pédagogiques variées, du fait de la pluralité d'intervenants, dont des professionnels de l'enseignement. La majorité des enseignements de L2 et L3 se fait en présentiel. Les évaluations sont présentes, suite à un constat de triche constaté pendant la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19. Mais suite à cette crise, la formation a conservé une diversification de méthodes en faisant évoluer les possibilités numériques, voire hybrides, en complément des cours présentiels, sans que le volume en soit précisé. Pour l'année de L1, peu d'informations sont données dans le dossier, alors qu'elles le sont dans d'autres dossiers de licence STAPS.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'ouverture à l'international est envisagée dans une UE libre, mais largement freinée par les spécificités de la formation. Les cours d'anglais sont adaptés à l'insertion professionnelle, mais avec une durée limitée à 24 heures en L3, les étudiants étant évalués par rapport au niveau du cadre européen de référence pour les langues (CECRL). Plusieurs certifications sont possibles, dont le *Test of English for International Communication* (TOEIC) pour les plus avancés. Il reste que les étudiants utilisent peu les dispositifs d'aide à la mobilité, sans que l'on en ait le nombre exact.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'est pour l'instant pas ouverte en alternance et n'a accueilli qu'un stagiaire de la formation continue en 2018-2019 et 2020-2021 et deux en 2019-2020, mais le constat est fait que l'usage et la programmation des stages reprennent sur le fond le principe pédagogique de l'alternance, avec un jour de stage par semaine. Une réflexion est en cours concernant des "blocs de compétences" pouvant être proposés à la formation continue. Seule une validation des acquis de l'expérience partielle a été délivrée en 2020-2021.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La L3 de la mention *E&M* dépend essentiellement des flux de L1 (582 étudiants dans le portail commun aux cinq mentions en 2020-2021) et de L2 (95 étudiants, nombre stable sur trois ans). L'autoévaluation a confondu le nombre d'admis en première année suite à la procédure Parcoursup avec le nombre d'étudiants validant la première année. La capacité d'accueil de 420 places est cependant largement atteinte, au vu des effectifs en première année, même si ceux-ci englobent les étudiants internationaux et les redoublants. Toutefois, ceci rend l'appréciation de l'attractivité de la première année délicate. Cependant, compte tenu de la situation nationale des filières STAPS, sous tension, il en est clairement de même dans la licence *STAPS-E&M*, au-delà des données fournies. La deuxième année, de spécialisation, et la troisième année, spécifique à la formation, ont des effectifs cohérents (107 en 2018-2019,

93 en 2019-2020 et 95 en 2020-2021 pour la L2 et 83 en 2018-2019, 93 en 2019-2020 ; mais seulement 72 en 2020-2021 pour la L3, baisse non formellement expliquée). Cette capacité d'accueil devrait se réduire, eu égard à la réforme des masters *MEEF* qui fait baisser le nombre de places en master, et la formation n'a pas vraiment de problèmes d'attractivité. Le passage à 72 étudiants la dernière année n'est donc pas inquiétant. La formation communique régulièrement par différents canaux et réseaux (site web, journée portes ouvertes) pour se faire connaître, sur les contenus pour améliorer l'orientation des lycéens et des étudiants de L1, voire L2.

La formation suit la réussite de ses étudiants qui est excellente en L2 et L3 et faible, bien que classique, en L1.

Les taux de réussite dépassant régulièrement les 80 % en L2 et L3 (mais avec une confusion entre les étudiants ayant obtenu tous les crédits ECTS, sans indiquer si c'est par compensation), aucun travail qualitatif supplémentaire de suivi de cohortes n'est considéré comme nécessaire. Pour ce qui concerne la première année, le taux de réussite est en progression (de 30 % en 2018-2019 à 55 % en 2020-2021, ce dernier taux étant supérieur aux moyennes nationales STAPS (inférieures à 50 %)). L'autoévaluation estime que ce résultat est dû à l'effet conjugué des examens à distance en période de Covid-19 et du passage au contrôle continu intégral en licence. La formation a également mis en place un aménagement « oui si » ; les résultats n'étant pas vraiment probants (seuls huit étudiants sur les 35 sous condition « oui si » ont validé leur L1 (23 % de taux de réussite) en 2019-2020, et 11 sur 24 en 2020-2021, soit 46 %). Les tutorats par les pairs ou par les enseignants ont également été mis en place et sont estimés être de réelles plus-values à la réussite. En revanche, les contrats pédagogiques de réussite n'ont pas été mis en œuvre formellement, bien qu'un nombre important de régimes spéciaux d'études soient mis en place. L'ensemble de ces dispositifs, déjà bien développés, en faveur de la réussite des étudiants de L1 doit être maintenu et complété, et formalisé par des contrats pédagogiques de réussite.

La formation analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

En l'absence d'enquête de suivi de l'insertion professionnelle menée par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'établissement depuis 2014, les données sont très éparpillées. Les dispositifs de suivi (tableau de bord) de la réussite sont en partie assurés par l'université et en partie par l'équipe pédagogique de la formation. Les statistiques de passage en master *MEEF* permettent d'affiner l'analyse, avec 83 % de poursuite d'études, la majorité (non chiffrée) poursuivant en master *MEEF* à l'INSPÉ local. Les données sur l'insertion professionnelle en licence ne sont pas fournies par l'université.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il est difficile de savoir si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, bien que ce soit probable.

En effet, l'autopositionnement souligne d'une part la stabilité de l'équipe, avec 31 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, et seulement trois enseignants vacataires, pour un volume global d'heures d'enseignements de 1 703 heures. Ces nombres interrogent. Concernant le nombre d'enseignants, celui-ci est déclaré être de 84, ce qui ne correspond pas aux 31 plus 3. Concernant le volume d'heures d'enseignements, la formation comptant 1 594 heures de formation pour les étudiants (soit 1 703 heures équivalent travaux dirigés (TD) par étudiant) et 747 étudiants sur tout le cycle (donc englobant le portail commun aux cinq mentions en L1 et semestre 3) en 2020-2021, on ne comprend pas, vu le nombre probable de groupes de travaux dirigés, comment cela ne peut pas générer plus d'heures d'enseignements. La filière STAPS a d'ailleurs fait le choix d'un nombre moindre d'heures en première année par rapport aux deux années suivantes afin de réduire le volume global et assurer une meilleure soutenabilité de la formation. Pour autant, si ce choix se comprend, on ne peut s'en satisfaire, et il est d'ailleurs jugé plutôt négatif sur le plan pédagogique lors de l'autoévaluation. Par ailleurs, sans minimiser le sous-encadrement de la formation (et des autres mentions du portail STAPS), il faut pouvoir disposer de données consolidées à l'échelle du portail et/ou de la mention pour pouvoir évaluer plus finement ce manque de moyens pour y apporter une réponse. Par exemple, il est indiqué un volume de 24 heures seulement d'enseignements fondamentaux assurés par des enseignants vacataires, ce qui semble ubuesque au regard de la situation connue en STAPS, et qui semblent aller à contrecourant du manque de moyens décrit. Mais les responsables de la formation l'expliquent par le fait que les principaux débouchés associés à cette formation concernent les métiers de l'enseignement, et qu'un nombre important des enseignants permanents de l'UFR sont enseignants d'EPS (agrégés ou certifiés). Ils sont à ce titre considérés comme des professionnels. De plus, la donnée n'intègre pas les tuteurs professionnels qui encadrent les étudiants pendant les périodes de stage, au nombre d'une centaine pour les niveaux L2 et L3. D'autre part, la donnée n'est ici visiblement fournie que pour l'année de L3 et ne décompte pas les interventions de L1, voire de L2. Au final, si le taux d'encadrement ne s'avère pas problématique comme il l'est pour les autres mentions STAPS, cela surprend, ou s'entend comme le signe d'un déséquilibre de ressources humaines entre les mentions de licence STAPS. Donc, la question d'un rééquilibrage d'encadrement avec les autres mentions se pose.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Une évaluation de la formation est réalisée à la fin de la L3. Ces données sont utilisées dans le cadre du conseil de perfectionnement, qui se réunit annuellement. Les échanges se concentrent surtout sur la L3, voire un peu sur l'année de L2, et rien ne porte sur la L1. Sur la base du dernier compte-rendu de réunion, ce conseil de perfectionnement est composé de neuf enseignants et d'une étudiante, ce qui est déséquilibré. Si l'on peut comprendre que les enseignants d'EPS se considèrent comme étant des professionnels de l'enseignement, il est impossible de savoir si, dans les neuf, certains sont enseignants d'EPS en établissement scolaire. La participation d'une seule étudiante ne permet pas une représentation adéquate des étudiants. En plus, il n'y a pas de représentant des personnels non enseignants.

Conclusion

Points forts

- Des flux réguliers et une attractivité forte
- Une réponse au besoin de vivier des masters *MEEF*
- Un important réseau de professionnels

Points faibles

- Un faible adossement à la recherche
- Un suivi insuffisant des résultats et de l'insertion professionnelle pour les étudiants qui ne poursuivent pas en master
- Une internationalisation très perfectible
- Une ouverture à l'alternance, pour l'instant, embryonnaire

Recommandations

- Renforcer l'appui sur les travaux de recherche en éducation, tout en maintenant la qualité d'intervention des professionnels.
- Mettre en place une stratégie de mise en œuvre d'outils de suivi plus précis de l'après-L3, en s'appuyant sur l'OFVE.
- Intégrer de façon forte la question de l'internationalisation.
- Poser la question de l'alternance en élargissant la formation à d'autres domaines de l'éducation motrice.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)-ENTRAÎNEMENT SPORTIF

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives-Entraînement sportif* (ES) de l'UFC est une formation ancrée sur un portail commun aux cinq mentions de licence STAPS (tronc commun en première année de licence (L1) et au semestre 3), avec spécialisation à partir du semestre 4, la troisième année (L3) étant spécifique à la mention STAPS-ES. Elle vise à former des étudiants s'inscrivant dans une poursuite d'études et des professionnels de l'entraînement sportif, de la performance sportive et du coaching. Une licence *Accès santé* (L.AS) lui est adossée. Elle est portée par l'unité de formation et de recherches (UFR) STAPS et fait partie du collégium Sciences de la santé et du sport (3S).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans une offre complète en STAPS (les cinq mentions en licence, trois mentions en master, un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), une licence professionnelle), le tout inséré dans un collégium (3S, Sciences de la santé et du sport). Essentiellement axée sur la réussite des étudiants et le double objectif de professionnalisation et de formation académique, la formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit sa stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRS). Elle est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, plus spécifiquement au sein des STAPS, pas le biais d'une structure de maquette identique aux autres mentions de licence STAPS, avec spécialisation progressive de la L1 à la L3. Les dispositifs *Parcours spécifique accès santé* (PASS) (90 étudiants en 2020-2021) et licence *Accès santé* (L.AS) (48 étudiants) sont pleinement présents au niveau L1. Des passerelles existent entre les parcours de deuxième année de licence (L2), mais ne sont pas forcément simples à faire fonctionner, et le nombre d'étudiants qui les utilisent est marginal. Les partenariats sont classiques, locaux, régionaux et nationaux, avec un bon maillage territorial. La formation est par essence pluridisciplinaire et interdisciplinaire, avec des sciences humaines et sociales, des activités physiques, des disciplines transversales (anglais, méthodologie de la recherche), et des sciences de la vie et expérimentales, certains aspects de la formation se trouvant au centre d'approches émanant de plusieurs champs disciplinaires. Le frein à cette pluridisciplinarité est la difficulté d'organiser de la co-intervention, eu égard aux règles qui cadrent le format des cours et leur prise en compte dans les services des enseignants (difficulté à placer deux enseignants rémunérés ou plus sur le même cours).

La formation n'est pas ouverte à l'international. En réalité, on ne peut pas juger que la formation soit effectivement ouverte à l'international, ce qu'évoquent d'ailleurs ses responsables. La mobilité entrante et sortante, bien qu'encouragée par la direction d'UFR, n'est pas effective, aucun étudiant n'ayant profité d'une mobilité entrante ou sortante en 2020-2021. Cependant, malgré la nomination d'un directeur d'UFR adjoint chargé du dossier, cela reste un chantier à pleinement engager, même si un référentiel des formations est en cours de création avec les universités partenaires. De manière générale, l'évaluation de ces dispositifs est complexe. En effet, dans le dossier d'autoévaluation de la formation, il est indiqué « La licence ES permet chaque année à plusieurs étudiants de partir à l'étranger dans des universités partenaires pour compléter leur formation, sur un ou deux semestres ». Or, les informations disponibles démentent ces mobilités (aucune pour 2020-2021).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche insuffisant. La formation est adossée à la recherche par le biais de cours d'initiation à la recherche, en lien avec de jeunes chercheurs (doctorants, jeunes docteurs, attachés temporaires d'enseignement et de recherche, etc.) sans que le nombre d'heures soit précisé. Des enseignants-chercheurs et chercheurs, au nombre de six (pour une équipe pédagogique de 96 membres, soit

moins de 7 %) interviennent dès la L2 à hauteur de 80 heures de formation (soit moins de 5 % de la formation). Pour autant, l'autoévaluation déclare que la plupart des enseignements théoriques sont réalisés par les enseignants-chercheurs de laboratoire. Le stage de troisième année est l'occasion de mettre en place une démarche expérimentale, sans que l'on sache le nombre d'étudiants effectuant ce stage dans des laboratoires de recherche. L'ensemble est appuyé sur deux laboratoires de recherche (les unités de recherche Marqueurs pronostiques et facteurs de régulations des pathologies cardiaques et vasculaires, et Culture, sport, santé, société ainsi que le Centre d'optimisation de la performance).

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. En fait, les liens de la formation avec le monde professionnel sont naturels, la formation étant bien inscrite dans son territoire, axée sur des partenariats réguliers avec les clubs sportifs, notamment dans le cadre des stages, obligatoires dès l'année de L2 et également en L3, à hauteur de 12 crédits ECTS et de 140 heures, sans que l'on sache si c'est sur l'ensemble des deux ans ou chaque année. La question de l'alternance est pour l'instant bloquée par le niveau des ressources humaines disponibles, le master *Entraînement et optimisation de la performance sportive*, qui s'inscrit en suite logique de la licence, étant priorisé sur cette question de l'alternance. 30 % des enseignements de licence sont assurés par des professionnels. Le lien au monde socioprofessionnel est ainsi facilité. Rien n'est mentionné sur l'entrepreneuriat, qui est pourtant en forte hausse dans ce secteur d'activité.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les licences STAPS sont engagées depuis plusieurs années dans la démarche d'approche par compétences. Elle est ici pleinement à l'œuvre, appuyée sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) élaborée depuis plusieurs années et remise régulièrement à jour. Les enseignants soulignent que cette approche par compétences devrait être rediscutée dans son organisation, et on comprend qu'il s'agit d'une phase intermédiaire, les enseignements étant structurés en unité d'enseignement (UE), auxquelles sont rattachés les blocs de connaissances et compétences, l'autoévaluation insistant sur les résultats les plus structurants pour les étudiants. Concernant la valorisation des compétences, 483 étudiants bénéficiaient en 2020-2021 d'un compte ePortfolio (soit trois quarts des effectifs de l'ensemble du cycle, ce qui est très encourageant) sans qu'il en soit précisé l'usage. De plus, les étudiants sont encouragés à passer d'autres diplômes sportifs afin de valoriser leurs compétences, leur permettant d'identifier les compétences développées et le supplément au diplôme est aussi utilisé.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Historiquement construite sur un rapport théorie – pratique, la formation utilise des méthodes pédagogiques variées très axées sur la mise en pratique, tant dans leur forme (des salles de cours au terrain) que dans leurs modalités, du fait de la pluralité d'intervenants avec des programmes de recherche liés à quatre équipes d'accueil, et une plateforme Exercice Performance Santé Innovation, sans toutefois que les programmes précis en soient indiqués. La formation propose une diversification de méthodes en faisant évoluer des possibilités numériques, voire hybrides, principalement appuyées sur Moodle. L'approche par les stages et les expériences de terrain ajoute une dimension aux cours plus traditionnels.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que partiellement développés pour permettre son ouverture à l'international. Ces contenus et dispositifs concernent, en plus des cours d'anglais obligatoires en L2 et L3, une Semaine de l'international, chaque année depuis huit ans avec des conférenciers en anglais pour permettre aux collègues de développer des coopérations avec d'autres universités et aux étudiants de faire le lien avec les enseignements en anglais. En outre, les cours d'anglais obligatoires en L2 et L3, considérés comme des points forts, alors qu'il n'est indiqué que 32 heures de cours dans le tronc commun, ne le sont pas.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Outre le fait que la formation ne soit pour l'instant pas ouverte à l'alternance, la formation continue n'est pour l'instant pas non plus un point fort (un seul inscrit en 202-2021), en contradiction avec l'autoévaluation qui juge ce point correct. Cette faiblesse sur la formation continue est un problème. Le format de la formation est avancé pour expliquer que ce sera difficile de faire mieux, la tendance de la formation continue étant actuellement aux certifications construites sur des formats courts ne correspondant pas à une année complète d'étude. Or, offrir à des publics de formation continue des modules de formation, constitués de blocs d'enseignement de la formation de licence, n'est pas impossible. Il reste donc surprenant que davantage de formation continue ne soit pas recherchée, notamment auprès d'un public possédant des Brevets professionnels de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) et une expérience leur permettant d'envisager un complément de formation. L'absence de validation des acquis de l'expérience (VAE) est à cet égard une anomalie.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit peu son attractivité auprès de ses différents publics. La formation utilise les canaux habituels (site web, journée portes ouvertes) pour se faire connaître. L'autoévaluation a confondu le nombre d'admis en première année suite à la procédure Parcoursup avec le nombre d'étudiants validant la première année et très probablement, le nombre de candidatures reçues avec la capacité d'accueil (par ailleurs non renseignée) en L1, ce qui rend l'appréciation de l'attractivité de la première année délicate. Cependant, compte tenu de la situation nationale des filières STAPS, sous tension, il en est clairement de même dans la licence STAPS-ES, au-delà des données fournies. On compte 582 étudiants dans le portail commun aux cinq mentions en 2020-2021, et 56 étudiants dans le parcours ES en L2. Les flux de L3 ne sont pas réguliers, mais sont en hausse forte (45, 32 et 62 inscrits sur trois ans). La formation ne semble donc pas avoir de problèmes d'attractivité, aucune capacité propre à la mention n'étant renseignée, il est difficile en effet de conclure sur ce point.

La formation suit la réussite de ses étudiants qui est excellente en L2 et L3 et faible, bien que classique, en L1. Les taux de réussite dépassant les 85 % en L2 (87,5 % pour 2020-2021) et les 90 % en L3 (93,5 % pour 2020-2021), aucun travail qualitatif supplémentaire de suivi de cohortes n'est considéré comme nécessaire. Pour ce qui concerne la première année, le taux de réussite est en progression (de 30 % en 2018-2019 à 55 % en 2020-2021, ce dernier taux étant supérieur aux moyennes nationales STAPS, inférieures à 50 %). L'autoévaluation estime que ce résultat est dû à l'effet conjugué des examens à distance en période de Covid-19 et du passage au contrôle continu intégral en licence. Pourtant, si seuls huit étudiants sur les 35 sous condition « oui si » ont validé leur L1 (23 % de taux de réussite) en 2019-2020, 11 sur 24, soit 46 % l'ont validée en 2020-2021. Les tutorats par les pairs ou par les enseignants ont également été mis en place et sont estimés être de réelles plus-values à la réussite. En revanche, les contrats pédagogiques de réussite n'ont pas été mis en œuvre formellement, bien qu'un nombre important de régimes spéciaux d'études soit mis en place. L'ensemble de ces dispositifs, déjà bien développés, en faveur de la réussite des étudiants de L1 doit être maintenu et complété, et formalisé par des contrats pédagogiques de réussite.

La formation analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. En l'absence d'enquête de suivi de l'insertion professionnelle menée par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'établissement depuis 2014, les données sont très éparses. 24 des 58 étudiants ayant réussi leur année de L3 (promotion 2020-2021) ont poursuivi en master en interne, aucune information chiffrée n'étant donnée pour le reste des étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, mais l'équilibre reste fragile. Avec 12 enseignants (probablement pour la partie parcours de L2 et L3), et 22 intervenants extérieurs (idem), qui assurent 30 % des cours du parcours, les conditions d'encadrement restent fragiles, eu égard aux besoins de formations. Sans être aussi problématique que pour d'autres mentions STAPS (par exemple, la licence *Management du sport*), la capacité d'encadrement ne permet pas pleinement l'atteinte des objectifs annoncés. De plus, la filière STAPS a d'ailleurs fait le choix d'un nombre moindre d'heures en première année par rapport aux deux années suivantes, afin de réduire le volume global et assurer une meilleure soutenabilité de la formation. Cela est jugé plutôt négatif sur le plan pédagogique. Mais il faut noter que le nombre d'enseignants évoqué ne prend sûrement pas en compte l'ensemble de ceux intervenant dans le portail STAPS, l'autoévaluation mentionnant un nombre total de 96 enseignants. Sans minimiser le sous-encadrement de la formation (et des autres mentions du portail STAPS), il faut pouvoir disposer de données consolidées à l'échelle du portail et/ou de la mention pour pouvoir évaluer plus finement ce manque de moyens pour y apporter une réponse.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais peine à en faire émerger des axes précis. Les données sur le suivi ne sont pas très détaillées, et donnent peu d'informations sur la façon dont, par exemple, les étudiants sont consultés sur la formation. Le compte-rendu de la dernière séance de conseil de perfectionnement est à cet égard éloquent, car très formel et donnant peu d'informations sur l'amélioration continue. En revanche, ce conseil de perfectionnement, composé lors de cette dernière séance de quatre enseignants titulaires, deux enseignants contractuels, une étudiante et une secrétaire (sur la base des présences lors de la dernière réunion), se réunit à minima deux fois par an, ce qui est rare, et est considéré comme un moment privilégié pour échanger avec les nombreux professionnels qui interviennent dans la formation (mais qui sont absents lors de la séance).

Conclusion

Points forts

- Des flux en hausse et une attractivité réelle
- Un ancrage territorial fort, répondant aux besoins locaux et régionaux, voire nationaux
- Un important réseau de professionnels

Points faibles

- Des ressources humaines titulaires limitées, fragilisant la formation
- Un faible suivi des résultats et notamment de l'insertion pour les étudiants qui ne poursuivent pas en master
- Une internationalisation très perfectible
- Une alternance, pour l'instant, embryonnaire
- Une faiblesse des publics de formation continue

Recommandations

- Renforcer la formation aux compétences linguistiques des étudiants en proposant davantage, par exemple, de documents, vidéos ou enseignements en anglais, ou plus de travail des étudiants en autonomie, en le valorisant, si l'augmentation du nombre d'heures dédiées à l'apprentissage de l'anglais reste complexe.
- Identifier les pistes d'amélioration de l'offre à l'international, notamment par de nouvelles solutions pour proposer aux étudiants des outils de progression en langue étrangère.
- Identifier soigneusement les besoins en ressources humaines pour améliorer le taux d'enseignants-chercheurs, tout en maintenant la qualité d'intervention des professionnels.
- Renforcer le suivi de cohortes et notamment le devenir des étudiants en envisageant une stratégie de mise en œuvre d'outils de suivi plus précis de l'après-L3.
- Poser la question de l'alternance, malgré toutes les difficultés que cela peut induire en L3, ainsi que celles de modules de formation en format court pour la formation continue.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)-ERGONOMIE DU SPORT ET DE LA PERFORMANCE MOTRICE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives - ergonomie du sport et de la performance motrice (STAPS - ESPM)* de l'université de Franche-Comté (UFC) est une formation ancrée sur un portail commun aux cinq mentions de licence STAPS (tronc commun en première année de licence (L1) et au semestre 3), avec spécialisation à partir du semestre 4, la troisième année (L3) étant spécifique à la mention STAPS-ESPM. Une licence *Accès santé (L.AS)* lui est adossée. Elle vise à former des étudiants s'inscrivant dans une poursuite d'études et des professionnels des domaines de la santé et du bien-être, en particulier la sédentarité et les pathologies liées au travail. Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS et délocalisée en L3 sur le site de Montbéliard pour répondre à une problématique d'aménagement territorial de l'enseignement supérieur.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans une offre complète en STAPS (les cinq mentions en licence, trois mentions en master, un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), une licence professionnelle), le tout inséré dans un collégium (3S, Sciences de la santé et du sport). Axée sur la réussite des étudiants et le double objectif de professionnalisation et de formation académique, la formation a été créée récemment (2019) pour répondre à des besoins de formation, ainsi qu'à des questions d'aménagement territorial de l'enseignement supérieur, sur site d'une antenne délocalisée pour l'année de L3. De fait, elle est non seulement en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, mais également avec les besoins territoriaux en termes d'emploi, avec, en outre, la perspective d'ouverture d'un master éponyme. En outre, elle renforce l'attractivité de l'offre de formation en licence STAPS, implantée au sein du territoire et de la région, cultivant le développement de filières d'excellence, la réussite et l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations, axes prioritaires de l'établissement qui définit sa stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIIS). Elle est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, plus spécifiquement au sein des STAPS, pas le biais d'une structure de maquette identique aux autres mentions de licence STAPS, avec spécialisation progressive de la L1 à la L3. *Parcours spécifique accès santé (PASS)* (90 étudiants en 2020-2021) et licence *Accès santé (L.AS)* (48 étudiants) sont pleinement présents au niveau L1 et sont d'ailleurs en partie à l'origine de la réflexion sur cette nouvelle filière. Des passerelles existent entre les mentions en deuxième année de licence (L2) ou en L3, mais ne sont pas forcément simples à faire fonctionner, eu égard aux prérequis imposés pour certaines des mentions (notamment *Entraînement sportif*, *Activité physique adaptée et santé* et *ESPM*). Un projet de master dans la continuité de la L3 *ESPM* est à l'étude. Les partenariats sont classiques, locaux, régionaux et nationaux. Mixant de nombreux champs scientifiques (sciences expérimentales, sciences humaines et sociales, pratiques sportives), la formation est par essence pluridisciplinaire et interdisciplinaire, et s'appuie sur plusieurs laboratoires, ainsi que sur une plateforme technique dédiée à l'expérimentation humaine et à l'exercice physique.

Jeune, la formation est en phase de construction sur la question de l'international. Elle n'inclut donc logiquement pas de mobilité entrante ou sortante, qu'il s'agisse des étudiants ou des enseignants. La jeunesse de la formation et le taux d'encadrement (notamment un seul enseignant-chercheur dédié localement spécifiquement pour la filière) ne permettent pour l'instant pas d'envisager un gros travail sur les mobilités, malgré la volonté de développer cet aspect de la formation, notamment avec un projet de co-diplomation à l'étude, sans que les détails en soient toutefois donnés.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. La formation est adossée à la recherche par le biais de travaux pratiques en laboratoire de recherche, notamment en métrologie. Bien qu'un seul soit

spécifiquement localisé à Montbéliard, plus d'un tiers des intervenants sont enseignants-chercheurs titulaires en STAPS, intervenant à hauteur de 46 % des enseignements. Les étudiants sont formés à la démarche scientifique par le biais d'enseignements relatifs aux outils et méthodes d'évaluation des aptitudes et inaptitudes motrices et cognitives (32 heures au semestre 5), sur la conception et le maquettage/prototypage. L'ensemble est appuyé sur plusieurs laboratoires de recherche, dont la présentation n'est pas très compréhensible. Le lien avec la bibliothèque universitaire du site de Montbéliard est perfectible, du fait de travaux en cours qui en limitent l'accès. Les ressources numériques sont largement sollicitées.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Les liens de la formation avec le monde professionnel sont naturels, la formation étant totalement inscrite dans son territoire, axée sur des partenariats réguliers avec des professionnels issus des différents champs de l'ergonomie, de la santé au travail et de la métrologie de la performance. 10 professionnels assument ainsi 50 % des enseignements spécifiques à la mention, dont 197 heures dédiées spécifiquement à des enseignements fondamentaux aux semestres 4, 5 et 6 de la licence. Le reste est dédié à des enseignements professionnalisants, par exemple l'accompagnement des stages (six crédits ECTS en L2 et 6 en L3). Mais à l'instar d'autres mentions de l'UFR STAPS, la question de l'alternance est pour l'instant bloquée par le niveau des ressources humaines disponibles. La jeunesse de la formation implique également de la consolider avant de la basculer en alternance, au mieux en 2023. Sur la question de l'entrepreneuriat, il n'y a pas d'enseignement, mais un module est en cours de construction, la création d'entreprise dans les champs de l'ergonomie et de l'activité physique étant jugée importante.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les licences STAPS sont engagées depuis plusieurs années dans la démarche d'approche par compétences. Jeune, la licence ESPM en a fait sa logique. Elle est ici pleinement à l'œuvre, appuyée sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) élaborée depuis plusieurs années et remise régulièrement à jour. On comprend toutefois qu'il s'agit d'une phase intermédiaire, les enseignements étant toujours structurés en unités d'enseignement (UE), auxquelles sont rattachés les blocs de connaissances et de compétences. Le passage à l'approche par compétences est programmé à N+2 ou +3. Le portfolio de compétences (PEC) est mis en place tout au long de la licence.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Historiquement construite sur un rapport théorie – pratique, la formation utilise des méthodes pédagogiques variées, du fait de la pluralité d'intervenants, dont des professionnels de l'ergonomie, avec des interventions hors université et sur sites professionnels. Cette diversité d'approches est déclarée être vécue par les étudiants comme une force de la formation. Cette diversification de méthodes est obtenue en faisant évoluer des possibilités numériques, voire hybrides. La certification PIX, a été arrêtée pendant la crise pandémique.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Pour la seule année de L3, 45 heures de cours en anglais parsèment le cursus (données non précisées pour L1 et L2), orientées vers l'étude et la compréhension de textes scientifiques en sciences de la vie et en sciences humaines. Quelques cours pratiques (échauffement, renforcement musculaire) sont également dispensés en anglais. Ces heures sont complétées par du travail bibliographique en anglais. Une certification internationale est à l'étude pour les années à venir. Une semaine de l'international est organisée chaque année avec des conférenciers en anglais. Les étudiants sont informés des possibilités de mobilité internationale, dans le cadre des dispositifs de l'UFR (directeur adjoint nouvellement nommé, UE internationale) et de l'université. Un contrat étudiant est missionné sur le suivi de ses étudiants étrangers, ce qui surprend, la mobilité entrante étant nulle dans le dossier.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas actuellement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Outre le fait que la formation ne soit pour l'instant pas en alternance, par manque de moyens humains pour l'accompagner, seul un stagiaire de la formation continue a été inscrit en 2019-2020 et aucune validation des acquis de l'expérience ou professionnels n'a été délivrée sur la période.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit peu son attractivité auprès de ses différents publics. Certes, la formation utilise les canaux habituels (site web, journée portes ouvertes) pour se faire connaître. Mais l'autoévaluation a confondu le nombre d'admis en première année suite à la procédure Parcoursup avec le nombre d'étudiants validant la première année. Ceci rend l'appréciation de l'attractivité de la première année délicate. La capacité d'accueil de 420 places est cependant largement atteinte, au vu des effectifs en première année, même si ceux-ci englobent les étudiants internationaux et les redoublants. Les flux ne sont pas réguliers, et

restent limités (en L2, 18 en 2019-2020 et 13 en 2020-2021, et en L3, 13 en 2020-2021). Pour autant, la formation est jeune, sachant que c'est en outre un domaine de niche, qui ne permet pas d'attirer raisonnablement des flux très importants. À ce stade, l'attractivité de la formation ne peut donc pas être jugée, la diminution de 18 à 13 étudiants n'étant pas significative (et d'ailleurs peut-être simplement corrélée aux flux d'étudiants et à l'évolution de la réussite en L1, ce que l'absence de données pour l'année 2018-2019 ne permet pas de vérifier). Le conseil de perfectionnement de juin 2021 annonce d'ailleurs un passage à 24 étudiants recrutés pour l'année suivante, notamment à cause de la réforme de la première année des études de santé (PASS/ LAS), ce qui fait craindre aux formateurs une augmentation d'effectifs incompatible avec les ressources humaines disponibles.

La formation suit la réussite de ses étudiants qui est excellente en L2 et L3 et faible, bien que classique, en L1.

Les taux de réussite approchant les 100% la première année de L3 (12 sur 13 en 2020-2021), aucun travail qualitatif supplémentaire de suivi de cohorte n'est considéré nécessaire. Pourtant, la formation a eu des taux moins bons en L2 (12 sur 18 en 2019-2020 et 9 sur 13 en 2020-2021). C'est un point qui devrait être suivi. Pour l'année 2020-2021, avec 55%, ce qui est supérieur aux moyennes nationales en portail STAPS (inférieures à 50%), le travail de suivi en première année est effectué par les responsables du tronc commun, et non indiqué dans le dossier de mention. Les dispositifs de suivi (tableau de bord) de la réussite sont en partie assurés par l'université et en partie par l'équipe pédagogique de la formation. La formation a également mis en place un aménagement « oui si », les résultats n'étant pas vraiment probants (seuls huit étudiants sur les 35 sous condition « oui si » ont validé leur L1 (23% de taux de réussite) en 2019-2020, et 11 sur 24, soit 46% en 2020-2021). Les tutorats par les pairs ou par les enseignants ont également été mis en place et sont estimés être de réelles plus-values à la réussite. En revanche, les contrats pédagogiques de réussite n'ont pas été mis en œuvre formellement, bien qu'un nombre important de régimes spéciaux d'études soient mis en place. L'ensemble de ces dispositifs, déjà bien développés, en faveur de la réussite des étudiants de L1 doit être maintenu et complété, et formalisé par des contrats pédagogiques de réussite.

La formation analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

Pour la mention ESPM, le taux de poursuite en master est annoncé à 11 étudiants sur les 12 diplômés, sans plus de précisions. Et en 2020-2021, deux diplômés ont pu intégrer l'école d'ingénieurs de l'université technologique de Belfort-Montbéliard (UTBM) (sans autre précision, notamment sur la spécialité), ce qui est une innovation importante pour la filière STAPS. Les données sur l'insertion professionnelle en licence, forcément marginale vu le taux de poursuite en master, ne sont pas fournies par l'université.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Hormis le fait qu'un seul enseignant-chercheur soit dédié au site, il est difficile de savoir si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Sur la question du taux d'encadrement de la L3, les données varient un peu, sans que l'on sache s'il s'agit de nombre d'enseignants ou de volume de cours effectués. En outre, les données sont centrées sur la seule année de L3. Il est question de 50 à 60 % d'intervenants extérieurs suivant les endroits du dossier. La donnée la plus précise indique qu'avec 46 % du volume d'enseignements, les enseignants permanents représentent moins de la moitié du contingent des intervenants au sein de la formation. Mais il est également précisé que les professionnels occupent une part importante du reste des heures effectuées, dans une formation qui est ainsi très adaptée aux besoins du monde socioéconomique. Le tout repose sur un seul enseignant-chercheur spécifiquement dédié à la formation, ce qui est peu, surtout du fait que la part importante de professionnels nécessite un travail d'organisation et de coordination complexe. Enfin, un quart des enseignements reposent sur des postes précaires, de type attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), ce qui obère la visibilité organisationnelle, ces postes étant par définition non reconduits automatiquement. Et en ce qui concerne la L1 et la L2, peu d'informations précises sont données.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais de manière limitée.

L'évaluation est réalisée par un audit avec les étudiants en fin d'année et se limite à cet audit. Les données sur le suivi ne sont pas très détaillées, et donnent peu d'informations sur la façon dont, par exemple, les étudiants sont consultés sur la formation. La promotion étant réduite, certains modes de régulation sont peut-être implicites et intégrés au fonctionnement quotidien. Mais aucune information n'est donnée sur le sujet. En revanche, le conseil de perfectionnement se réunit (sans précision de fréquence). Le nombre de professionnels dans le conseil de perfectionnement est insuffisant.

Conclusion

Points forts

- Une très forte poursuite d'études
- Un ancrage territorial fort, répondant aux besoins locaux et régionaux
- Un très important réseau de professionnels
- Des outils et plateformes de qualité pour les applications pratiques

Points faibles

- Un taux d'encadrement en titulaires trop faible, certes caractéristique d'une formation jeune, mais problématique, et un responsable de formation isolé, du fait du site délocalisé
- Une absence d'évaluation formalisée des enseignements par les étudiants
- Une internationalisation très perfectible
- Une absence d'ouverture de la formation à l'alternance

Recommandations

- Augmenter la part d'enseignants-chercheurs titulaires dédiés à la formation dans les enseignements.
- Repenser l'internationalisation, notamment en lien avec des pays limitrophes.
- Poser la question de l'alternance, malgré toutes les difficultés que cela peut induire en L3, ainsi que celles de modules de formation en format court pour la formation continue.
- Ne pas limiter l'évaluation à un simple audit avec les étudiants en fin d'année.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)-MANAGEMENT DU SPORT

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives-Management du sport* (STAPS-MS) de l'université de Franche-Comté (UFC) est une formation ancrée sur un portail commun aux cinq mentions de licence STAPS (tronc commun en première année de licence (L1) et au semestre 3), avec spécialisation à partir du semestre 4, la troisième année (L3) étant spécifique à la mention *Management du sport*. Une licence *Accès santé* (L.AS) lui est adossée. Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS et fait partie du collégium Sciences de la santé et du sport (3S).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation actuelle et future de l'établissement. Elle vise à former des étudiants s'inscrivant dans une poursuite d'études et des professionnels du management, du marketing et de la communication ou encore de l'évènementiel sportif, avec une valence forte en sports de nature et en soutien des collectivités locales. Essentiellement axée sur la réussite des étudiants et le double objectif de professionnalisation et de formation académique, elle est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations, sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit sa stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). Elle est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle, plus spécifiquement au sein des STAPS, avec une offre complète comportant les cinq mentions en licence, trois mentions en master, un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques et une licence professionnelle, et par le biais d'une structure de maquette identique aux autres mentions de licence STAPS, avec spécialisation progressive de la L1 à la L3. Les dispositifs Parcours spécifique *Accès santé* (PASS) (90 étudiants en 2020-2021) et licence *Accès santé* (L.AS) (48 étudiants) sont pleinement présents. Des passerelles existent entre les parcours de deuxième année (L2), mais ne sont pas forcément simples à faire fonctionner, et le nombre d'étudiants qui les utilisent est marginal. La formation vise à former des étudiants s'inscrivant dans une poursuite d'études et des professionnels du management, du marketing et de la communication ou encore de l'évènementiel sportif, avec une valence forte en sports de nature et en soutien des collectivités locales. Ainsi, la formation est totalement inscrite dans son territoire, axée sur le tourisme sportif et ses acteurs, sur les services sportifs, sur l'environnement écologique et la transition. Pour autant, les partenariats restent très locaux, l'attractivité hors territoire étant jugée difficile pour des raisons socioéconomiques plurielles, non détaillées. La formation est par essence pluridisciplinaire et interdisciplinaire, avec les sciences humaines et sociales, des activités physiques et des disciplines transversales (anglais, méthodologie de la recherche), mais aussi des sciences de la vie, traditionnel pilier de la formation en L1 et L2, qui sont considérées utiles en management. Si la formation s'intègre parfaitement dans le projet de l'établissement, l'appui sur les dispositifs d'excellence reste à développer.

La formation est très peu ouverte à l'international. Si elle s'appuie sur les dispositifs proposés par l'établissement (programme Erasmus) et la possibilité de stage à l'étranger, elle ne développe pas d'offre spécifique, et les résultats sont assez mitigés avec une mobilité sortante en 2018-2019 et en 2019-2020 et aucune en 2020-2021, et une seule mobilité entrante en 2018-2019. Très peu de dossiers de candidats internationaux sont déposés, se traduisant par aucun étudiant international dans la formation sur la période évaluée. Les responsables de la formation aimeraient améliorer cet aspect, mais se heurtent à la question des ressources humaines nécessaires (et ici non existantes).

La formation bénéficie d'un faible adossement à la recherche. La formation est adossée à la recherche par le biais de projets tutorés, d'une initiation à la recherche et d'un mémoire de stage problématisé, sans que l'on puisse en déterminer la part exacte en termes de crédits ECTS dédiés à la recherche, ces enseignements correspondent à 100 heures de formation. Les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'équipe pédagogique sont au nombre de six, soit moins de 10 % de l'équipe pédagogique (92 membres) et interviennent dans la formation à hauteur de 300 heures, soit moins de 20 % de la formation. Ils sont rattachés à trois unités de recherche, sans que l'on sache si celles-ci accueillent ou non des étudiants. Cette situation est problématique.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Les liens de la formation avec le monde professionnel sont nombreux. Seize professionnels aux profils variés (collectivités publiques, associations, ligue, chef d'entreprise, etc.) interviennent dans la formation à hauteur de 408 heures, afin d'apporter leurs visions, expériences et compétences. La formation propose deux stages obligatoires globalement crédités de 12 crédits ECTS (deux semaines en L2 et cinq en L3) et des projets tutorés (six crédits ECTS) qui sont basés sur de véritables commandes professionnelles. Ces dispositifs sont complétés par une formation à l'entrepreneuriat, qui si elle ne fait pas l'objet de cours spécifiquement dédiés, fait totalement partie de l'identité de la formation et est créditée à ce titre de 12 crédits ECTS. Si les stages et les projets tutorés sont des éléments habituels des formations de licence générales STAPS, il n'en reste pas moins que la professionnalisation au sein de la formation est particulièrement forte.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les licences STAPS sont engagées depuis plusieurs années dans la démarche d'approche par compétence. Elle est ici pleinement à l'œuvre, appuyée sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) nationale élaborée depuis plusieurs années et remise régulièrement à jour. Il s'agit d'une phase intermédiaire, les enseignements étant structurés en unités d'enseignement (UE) auxquelles sont rattachés les blocs de compétences. Concernant la valorisation des compétences, 483 étudiants bénéficiaient en 2020-2021 d'un compte ePortfolio (soit 74 % des effectifs de l'ensemble du cycle, ce qui est très encourageant) sans qu'il en soit précisé l'usage. De plus, les étudiants sont encouragés à passer d'autres diplômes sportifs afin de valoriser leurs compétences, sans qu'il soit donné plus de précisions, et le supplément au diplôme est aussi utilisé. Dans le cadre de la démarche par compétences, il conviendrait de généraliser ces dispositifs notamment en s'appuyant sur le ePortfolio.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Construite sur un rapport théorie – pratique, la formation utilise des méthodes pédagogiques variées, du fait de la pluralité d'intervenants, avec une approche par projet plébiscitée par les étudiants, des expériences de terrain, l'approche par les stages et des classes inversées. La majorité des enseignements est revenue en présentiel une fois la crise due à la pandémie de Covid-19 passée, privilégiant la relation enseignants/étudiants. À la suite de cette crise, la formation a conservé une diversification de méthodes en faisant évoluer des modalités numériques, voire hybrides, 50 heures de la formation pouvant être suivies à distance. La plateforme Moodle est également utilisée pour le dépôt des supports de cours, de vidéos, questionnaires et tutoriels.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'ouverture à l'international est envisagée dans une unité d'enseignement libre "international" qui reste peu utilisée comme les dispositifs d'aide à la mobilité proposés, mais non décrits, aux étudiants, sans que l'on connaisse le nombre d'étudiants concernés. L'enseignement de l'anglais est insuffisant avec 50 heures sur l'ensemble du cursus, et rendu difficile par des effectifs supérieurs à 30 en travaux dirigés. Quelques heures (10 heures) d'enseignement sont dispensées en anglais.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'est pour l'instant pas ouverte en alternance et n'accueille aucun stagiaire de la formation continue, aucun aménagement n'étant par conséquent prévu pour ces types de publics. Cependant, quelques validations des acquis de l'expérience ou professionnels sont examinées (environ 50 par an), mais une seule, totale, a été délivrée en 2018-2019. La formation souhaiterait néanmoins s'ouvrir à l'alternance, soulignant que ceci nécessiterait un renforcement de moyens humains, et de façon plus surprenante, au vu de ses relations avec le monde socioéconomique, de s'assurer au préalable de l'accueil de cette ouverture par celui-ci. Cette démarche ne peut être qu'encouragée, d'autant qu'elle viendrait compléter l'offre de formation de l'UFR STAPS en termes de diplômes universitaires (DU) pluridisciplinaires qui actuellement permettent aux étudiants de la licence STAPS-MS de poursuivre en formation continue pour certains d'entre eux, bien que le nombre d'étudiants concernés ne soit pas fourni, ce qui empêche d'évaluer plus finement la demande.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La formation communique régulièrement par différents canaux et réseaux sur les contenus pour améliorer l'orientation des lycéens et des étudiants de L1, voire L2. Ceci est complété par la communication autour des événements organisés par les étudiants, leur réseau et les projets tutorés ancrés dans le territoire, les rendant acteurs de leur formation, cette démarche étant à la fois formatrice et efficace en termes d'attractivité. L'autoévaluation a confondu le nombre d'admis en première année à la suite de la procédure Parcoursup avec le nombre d'étudiants validant la première année et la capacité d'accueil n'est pas renseignée en L1, ce qui rend l'appréciation de l'attractivité de la première année délicate. Cependant, compte tenu de la situation nationale des filières STAPS, sous tension, il en est clairement de même dans la licence STAPS-MS, au-delà des données fournies. La deuxième année, de spécialisation, et la troisième année, spécifique à la formation, ont des effectifs cohérents avec la capacité d'accueil propre à la mention (un groupe de travaux dirigés, soit entre 30 et 40 étudiants). Ainsi, la formation n'a pas vraiment de problèmes d'attractivité (35, 26 et 28 inscrits en L3 sur trois ans et 27, 36 et 41 étudiants en L2 sur la même période). La formation suit le nombre de néobacheliers, en augmentation de la même façon que celui du nombre d'étudiants inscrits ; la part des bacheliers technologiques, stable est importante (20 à 21 %).

La formation suit la réussite de ses étudiants qui est excellente en L2 et L3 et faible, bien que classique, en L1. Les taux de réussite approchant les 100 % en L2 et L3, aucun travail qualitatif supplémentaire de suivi de cohortes n'est considéré comme nécessaire. Pour ce qui concerne la première année, le taux de réussite est en progression (de 30 % en 2018-2019 à 55 % en 2020-2021, ce dernier taux étant supérieur aux moyennes nationales STAPS, inférieures à 50 %). L'autoévaluation estime que ce résultat est dû à l'effet conjugué des examens à distance en période Covid-19 et du passage au contrôle continu intégral en licence. La formation a également mis en place un aménagement « oui si » (étalement de la première année sur deux ans) qui a en revanche été arrêté en 2020-2021 faute de résultats probants. Pourtant, si seuls huit étudiants sur les 35 sous condition « oui si » ont validé leur L1 (23 % de taux de réussite) en 2019-2020, cela a été le cas de 11 sur 24, soit 46 % en 2020-2021. La formation envisage cependant un redéploiement du dispositif afin qu'il puisse bénéficier à davantage d'étudiants de première année, ce que l'on ne peut qu'encourager. Les contrats pédagogiques de réussite n'ont pas été mis en œuvre formellement, bien qu'un nombre important de régimes spéciaux d'études soient mis en place. L'ensemble de ces dispositifs, déjà bien développés, en faveur de la réussite des étudiants de L1 doivent être maintenus, complétés et formalisés par des contrats pédagogiques de réussite.

La formation analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. En l'absence d'enquête de suivi de l'insertion professionnelle menée par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'établissement depuis 2014, la formation assure un suivi sur LinkedIn et le réseau des étudiants. Ainsi, pour la promotion 2017-2018, 36 % des diplômés ont poursuivi en master STAPS, 32 % dans des écoles de commerce, 8 % dans d'autres formations, 18 % sont en emploi et 7 % au chômage (soit un total de 101 %). Pour la promotion 2020-2021, si cinq étudiants sur 28 ont poursuivi en master en interne, aucune information chiffrée n'est donnée pour le reste des étudiants. Quelques allusions qualitatives (mais non chiffrées) prétendent à une insertion professionnelle classique pour ce type de licence.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec neuf enseignants et enseignants-chercheurs titulaires (dont seulement deux enseignants-chercheurs dédiés spécialement au management du sport), pour un volume global d'heures d'enseignements de 1 717 heures, les besoins d'encadrement de la formation ne sont pas suffisamment pris en compte, cette équipe devant assurer le pilotage de la licence et du master éponyme de l'UFC. La filière STAPS a d'ailleurs fait le choix d'un nombre moindre d'heures en première année par rapport aux deux années suivantes afin de réduire le volume global et assurer une meilleure soutenabilité de la formation. Pour autant, si ce choix se comprend, on ne peut s'en satisfaire. Vingt enseignants vacataires complètent l'équipe, qui apparaît sous-dimensionnée. À noter que ce nombre d'enseignants ne prend sûrement pas en compte l'ensemble de ceux intervenant dans le portail STAPS, l'autoévaluation mentionnant un nombre total de 92 enseignants. Sans minimiser le sous-encadrement de la formation (et des autres mentions du portail STAPS), il faut pouvoir disposer de données consolidées à l'échelle du portail et/ou de la mention pour pouvoir évaluer plus finement ce manque de moyens, qui par ailleurs freine vraisemblablement les initiatives d'ouverture à l'alternance, de déploiement de dispositifs de soutien à la réussite, pour y apporter une réponse appropriée.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Une évaluation de la formation est réalisée par UE à la fin de la L3. Les éléments concernant la L1 et la L2 sont très peu présentés dans le dossier d'autoévaluation. Et les événements organisés

par les étudiants sont également des moments d'évaluation importants pour l'ensemble des objectifs prévus. Ces données sont utilisées dans le cadre du conseil de perfectionnement de L3 qui se réunit tous les ans, venant finaliser une dynamique continue mise en place au travers d'entretiens avec les étudiants, les intervenants et les enseignants. Le conseil de perfectionnement composé de quatre enseignants, un personnel bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, social, santé (BIATSS), deux étudiants et deux professionnels se réunit annuellement, moment privilégié pour échanger avec les nombreux professionnels qui interviennent dans la formation, aussi bien sur les aspects stratégiques que pédagogiques. Le dernier document fourni (mai 2021) ne donne pas d'élément supplémentaire à ceux évoqués dans le dossier d'autoévaluation. On regrette l'absence d'évaluation des enseignements et de la formation dans son ensemble (L1 à L3), qui peut être facilitée par la participation de la direction des études du portail au conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Des flux réguliers et une attractivité régulière
- Un ancrage territorial fort, répondant aux besoins locaux et régionaux
- Une professionnalisation importante des étudiants s'appuyant sur un important réseau de professionnels
- Un suivi de la réussite des étudiants de qualité

Points faibles

- Des ressources humaines titulaires très limitées, les non-titulaires représentant plus de la moitié des enseignants au niveau L3
- Un faible adossement à la recherche
- Un suivi de cohortes en termes de poursuite d'études et d'insertion professionnelle incomplet
- Une formation aux compétences linguistiques insuffisante
- Une internationalisation très perfectible

Recommandations

- Renforcer la formation aux compétences linguistiques des étudiants en proposant, par exemple, davantage de documents, vidéos ou enseignements en anglais, ou plus de travail personnel en autonomie, si l'augmentation du nombre d'heures dédiées à l'apprentissage de l'anglais reste complexe.
- Renforcer le suivi de cohortes et notamment le devenir des étudiants en envisageant une stratégie de mise en œuvre d'outils de suivi plus précis de l'après-L3.
- Identifier plus finement les besoins de formation, couplée aux objectifs d'alternance, pour justifier la demande de postes de titulaires en nombre adapté.
- Inscrire la question de l'internationalisation dans les axes de développement.
- Poser la question de l'alternance, malgré toutes les difficultés que cela peut induire, tout en reconnaissant l'aspect chronophage du suivi d'alternants, pour une équipe déjà insuffisante dans le format classique.

LICENCE PROFESSIONNELLE BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Bio-industries et biotechnologies* se prépare au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques. Elle offre un seul parcours, *Méthodologies pour le diagnostic moléculaire et cellulaire*, axé sur les techniques de biochimie, biologie moléculaire et biologie cellulaire, et les nouvelles technologies liées au diagnostic médical, bactériologique, environnemental et écologique. La mention n'est pas co-accréditée avec un autre établissement, en France ou à l'international.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans les orientations de celui-ci notamment en matière de filières professionnelles. Il s'agit d'une filière professionnelle, unique à l'université de Franche-Comté (UFC). Elle est complémentaire de la troisième année de licence (L3) *Sciences de la vie*. Le recrutement s'effectue à bac + 2, pour des étudiants ayant validé un diplôme universitaire de technologie (DUT), un brevet de technicien supérieur (BTS) ou une deuxième année de licence (mentions non précisées). Il existe un partenariat avec le lycée Lumière, lycée d'enseignement général, technologique et professionnel, qui consiste en particulier en l'organisation de trois semaines de travaux pratiques sur le site du lycée, conférant ainsi une certaine interdisciplinarité à la formation. La formation est en adéquation avec les besoins industriels, du local au national, les secteurs d'activité étant les entreprises de biotechnologies, les laboratoires de recherche, les laboratoires vétérinaires, les laboratoires de contrôle de l'environnement, les industries pharmaceutiques et cosmétologiques, et plus généralement les secteurs de la santé animale et humaine. Elle permet ainsi une insertion professionnelle large (de la microbiologie à la thérapie humaine). Le titulaire du diplôme exerce en général ses compétences au sein de structures publiques et privées spécialisées dans le développement de nouveaux tests diagnostiques et dans le domaine de la production de molécules à visée thérapeutique (laboratoires de recherche, entreprises de biotechnologie, laboratoires vétérinaires, laboratoires de contrôle de l'environnement, industries pharmaceutiques et cosmétologiques).

La formation n'est pas ouverte à l'international. La formation n'a pas de partenaires internationaux. Elle a pour vocation d'alimenter les entreprises locales et nationales en techniciens supérieurs. Il existe des possibilités de stage de laboratoire à l'étranger, sans que l'on connaisse le nombre d'étudiants concernés, et d'insertion professionnelle internationale. Les étudiants peuvent postuler à des bourses de mobilité (Erasmus, Dynastage), mais aucun étudiant n'a effectué de mobilité entrante ou sortante au cours des trois dernières années. Aucun étudiant international n'est inscrit dans la formation.

L'adossement à la recherche est bon. 11 enseignants-chercheurs et chercheurs, soit 40 % de l'équipe pédagogique, assurent 219 heures étudiant, soit près de 40 % de la formation. De plus, 431 heures de formation à et par la recherche sont dispensées et la formation inclut une formation à la propriété intellectuelle et à la bioéthique, sans que l'on sache si celle-ci fait partie de la formation à la recherche. Les équipes de recherche peuvent accueillir les étudiants, sans que l'on connaisse le nombre d'étudiants concernés chaque année, en stage de quatre à six mois ou en apprentissage, et interviennent dans la formation via leurs personnels dédiés aux plateformes techniques, pour des travaux pratiques, projets tuteurés et des stages/apprentissages, sans que plus de précisions ne soient données. Les noms des laboratoires concernés ne sont pas indiqués.

La formation est en relation régulière et étroite avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Elle est ouverte à l'apprentissage et à la formation continue depuis 2015 (trois blocs de connaissances et de compétences ouverts à la formation continue). La formation inclut des cours de préparation à la vie professionnelle (CV, entretien d'embauche, communication et anglais), sans que le nombre d'heures et de crédits ECTS soient précisés. De plus, 16 professionnels extérieurs (responsables d'entreprises, de laboratoires, etc.) assurent 331 heures de formation. La durée du stage, de 16 semaines, est suffisante et correspond à 20 crédits ECTS. 10 crédits ECTS sont par ailleurs accordés aux projets tutorés. En revanche

aucune formation à l'entrepreneuriat n'est faite, ce qui se comprend compte tenu des débouchés visés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas en œuvre d'approche pédagogique par compétences. Seule la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est fournie et aucune correspondance entre les compétences visées par celle-ci et la maquette de formation n'est faite. Pour autant, la formation s'autoévalue de manière excellente sur ce point, ce qui en l'absence de tout autre élément factuel, interroge, bien que le programme proposé soit cohérent avec l'objectif de la formation. La formation dit permettre des certifications extérieures telles que Sauveteur, secouriste du travail, la certification Voltaire ou le *Test of English for International Communication* (TOEIC) sans plus de précisions quant au nombre d'étudiants concernés ou l'accompagnement réalisé. Si des étudiants disposent d'un compte ePortfolio, la formation n'en est pas informée, ce qui interroge également sur la validation des compétences. La formation gagnerait à se structurer autour d'une véritable démarche par compétences pour accroître sa visibilité auprès des entreprises et des publics de la formation continue.

La diversification des pratiques pédagogiques, peu importante, est néanmoins suffisante. La formation alterne entre les cours théoriques, des travaux pratiques (dont le nombre n'est toutefois pas précisé) et des projets permettant d'appliquer les compétences acquises, pratiques pédagogiques parfaitement en accord avec la finalité de la formation. À noter que plusieurs travaux pratiques sont effectués sur les plateformes techniques locales (dans les laboratoires publics) ou en entreprise. Il n'y a pas d'enseignement en distanciel, ni d'évaluation ou d'autoévaluation en distanciel.

Les contenus et les dispositifs d'ouverture à l'international sont mal adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les étudiants suivent certes une formation d'anglais de 40 heures, et la formation propose de faire passer la certification TOEIC, mais le niveau actuel des étudiants n'a permis d'obtenir cette certification pour aucun d'entre eux. Par ailleurs, la formation n'inclut pas de dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés à l'alternance. La filière est basée sur un calendrier d'alternance, mais qui n'est pas explicité. Le nombre d'étudiants en alternance est constant au cours des trois dernières années (huit en contrat d'apprentissage, soit 57 % de l'effectif en 2018-2019 et 2019-2020 et 89 % en 2020-2021). Il n'y a pas d'alternants en contrat de professionnalisation, les entreprises du secteur privilégiant l'apprentissage. Il n'a pas été mis en place d'ingénierie de formation adaptée à l'offre spécifique proposée aux publics de la formation continue, la formation considérant qu'elle est trop technique et spécialisée pour un public ayant quitté les études depuis longtemps. Une seule demande de validation des acquis par l'expérience (VAE) a été effectuée et validée sur les trois années (en 2018-2019).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Elle communique via des conférences auprès des étudiants de l'université ainsi que lors des journées portes ouvertes. Elle analyse le cursus d'origine de chaque étudiant postulant lors du dépôt de dossier, des entretiens et lors de la sélection finale. L'objectif fixé est de recruter un tiers de diplômés de DUT, un tiers de diplômés de BTS et un tiers d'étudiants issus de deuxième année de licence (L2)). Les données fournies ne permettent cependant pas de savoir si cet objectif est atteint. L'attractivité est bonne : le nombre de candidats était respectivement de 65, 85 et 93 pour les trois dernières années, pour 14 places proposées en moyenne (18 en 2018-2019, 14 en 2020-2021). Le nombre d'admis a été réduit à neuf en 2020-2021 en raison de la pandémie de Covid-19.

La formation suit la réussite de ses étudiants, sans toutefois analyser les facteurs de réussite, au demeurant excellente. Ainsi, les taux de réussite sont de 93 % en 2018-2019 et 2019-2020, ceci correspondant à un abandon en 2018-2019 et un étudiant non diplômé l'année suivante, et 100 % en 2020-2021. Au total, depuis sa création, un seul étudiant n'a pas validé la LP.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Le suivi est réalisé par le biais d'enquêtes par mail ou par l'envoi d'annonces de postes à pourvoir, ce qui permet de maintenir le lien. Les taux de réponse aux enquêtes d'insertion à 30 mois sont excellents : 78 %, 86 % et 100 % respectivement pour les enquêtes effectuées durant les trois années concernées. Les nombres de diplômés en emploi 30 mois après le diplôme sont respectivement de 11/14, 10/14 et 7/9. Un seul diplômé est en recherche d'emploi sur les trois années. La majorité des postes occupés par les étudiants sont initialement en contrat à durée déterminée (CDD) (sept en 2018-19 versus trois contrats à durée indéterminée (CDI) ; 11 en 2019-20 versus un CDI). Certains CDD débouchent sur des CDI après six mois d'embauche.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les moyens humains de la formation sont suffisants, avec un nombre total d'enseignants et d'enseignants-chercheurs titulaires de huit pour un effectif de neuf étudiants, et un volume global d'heures d'enseignements de 550 heures. De plus, cette équipe est renforcée par 19 enseignants vacataires.

La formation définit un processus d'évaluation interne qui permet de la faire évoluer continument. Cette évaluation est assurée par la distribution aux étudiants d'une fiche d'évaluation, pour chaque enseignement dispensé au cours de l'année. Au cours des trois dernières années, tous les étudiants ont répondu au questionnaire (au vu des informations fournies, il s'agit d'une réponse commune après concertation entre eux, ce qui est une démarche intéressante). Les responsables font la synthèse de ces remarques et font évoluer la filière en conséquence. Il existe un conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement, dont la composition apparaît conforme (représentants enseignants, étudiants, et du monde socioéconomique environnant). Ce conseil présente les modules, les unités d'enseignement scientifiques, le calendrier d'alternance, le suivi des promotions, les résultats aux examens commentés, le retour des enseignants et des étudiants concernant les stages, et discute en conséquence des améliorations à prévoir.

Conclusion

Points forts

- Une formation en adéquation avec les besoins des entreprises aux niveaux local et national
- De très bons taux de réussite et d'insertion professionnelle
- Un bon adossement à la recherche
- Des relations étroites avec le monde socioéconomique

Points faibles

- Une absence d'ingénierie de formation adaptée au public de la formation continue
- Une absence de démarche par compétences
- Une absence d'ouverture à l'international

Recommandations

- Structurer la formation en suivant une réelle démarche par compétences, y compris pour la validation de celle-ci. Cette démarche devrait permettre de plus d'adapter la formation au public de la formation continue. Ceci peut aussi être soutenu en diversifiant les pratiques pédagogiques pour les rendre plus accessibles à ces publics (classes inversées, travail en autonomie accru, etc.).
- Développer l'ouverture à l'international, notamment en s'appuyant sur les partenariats de l'établissement ou en en développant pour permettre, par exemple, des stages à l'étranger.

LICENCE PROFESSIONNELLE INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES, COSMÉTOLOGIQUES ET DE SANTÉ : GESTION, PRODUCTION ET VALORISATION

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation* comprend un seul parcours : *Gestion de production pour l'industrie pharmaceutique et cosmétique* (PROPHARCOS), qui permet de former les étudiants à la fabrication et au contrôle qualité des médicaments et produits cosmétiques. La formation est proposée au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de la santé de Besançon. La formation n'est pas co-accréditée avec un autre établissement en France ou à l'étranger.

Aucune donnée qualitative n'a été renseignée dans le dossier d'autoévaluation et les données de caractérisation sont très lacunaires, ce qui rend le travail d'évaluation de certains critères difficile.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation suit les priorités de l'établissement. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand nombre, ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations, constituent des axes prioritaires de l'établissement; la formation s'inscrit parfaitement dans ce dernier point et en particulier dans le premier point de la stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). La formation forme les étudiants à la fabrication et au contrôle qualité des médicaments et produits cosmétiques, correspondant à une demande de l'industrie pharmaceutique et cosmétique. Elle s'inscrit dans une offre globale de licences professionnelles en gestion de la production industrielle de l'université de Franche-Comté (UFC) (il existe apparemment trois autres mentions de licence, difficilement identifiables, car non précisées, certaines faisant probablement partie de périmètres de bachelor universitaire de technologie (BUT)), étant la seule spécialisée en industries pharmaceutiques. Cette formation vient également en complément d'une licence professionnelle, portée par l'université de Bourgogne, *Management des processus industriels*, qui comporte un parcours *Contrôles-procédés-qualité* centré sur la production des substances actives. De plus, les enseignements sont partiellement (mais on n'en connaît ni la nature ni le volume) mutualisés avec le parcours *Orientation professionnelle industrie* des études de pharmacie. Concernant la pluridisciplinarité, la formation s'autoévalue très bien, en insistant sur l'intervention d'acteurs du monde socioéconomique et industriel, mais ne fournit aucun élément de preuve ou d'analyse de ce critère, ce qui rend difficile, voire impossible son évaluation.

La formation est peu ouverte à l'international. Il n'y a pas d'offre spécifique et le nombre d'étudiants internationaux dans la formation n'a pas été renseigné. Toutefois, un intervenant de nationalité suisse assure 32 heures d'enseignement dans la formation. Sur les trois dernières années, il n'y a pas eu de mobilité entrante ni sortante, les mobilités en cours d'année étant considérées comme impossibles par la formation, ce que l'on peut regretter, notamment en mobilité entrante.

La formation à et par la recherche reste peu développée. La formation n'a pas mis en place de dispositif d'accueil et de formation par la recherche, considérant que cela ne rentre pas dans ses objectifs, ce qui est regrettable. Les données fournies sur la composition de l'équipe pédagogique sont partielles et difficiles à établir. La formation s'appuie sur une équipe formée par de nombreux enseignants-chercheurs (13 sur 28, soit 46 %), qui assurent 63 % des enseignements et sont rattachés à trois unités de recherche, respectivement dans les domaines de la galénique (équipe associée Pathologies et épithéliums : prévention, innovation, traitements, évaluations, EA 4267 PEPITE), de la biotechnologie (unité mixte de recherche Interactions Hôte-Greffon-Tumeur Ingénierie Cellulaire et Génique, UMR1098 RIGHT) et de la microbiologie (Chrono-environnement). Néanmoins,

la méthodologie associée à la recherche est dispensée au travers des projets tuteurés.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation est accessible en alternance, en lien avec la stratégie de l'établissement. La mise en place des projets tuteurés proposés et encadrés par des industriels du secteur d'activité ainsi que la participation de nombreux intervenants (10, soit 36 % de l'équipe pédagogique, intervenant pour 27 % du volume horaire étudiant) du monde professionnel prépare à l'insertion professionnelle. Au niveau du territoire, il faut souligner le partenariat fort avec un laboratoire vétérinaire international (Vétoquinol) qui participe activement à la formation, sans que malheureusement sa participation soit davantage décrite, ce qui empêche d'en mesurer l'impact. De plus, outre le stage (12 ECTS) et le projet tuteuré (huit crédits ECTS), une unité d'enseignement (UE) « Assurance qualité et droit du travail » est mise en place sans que le nombre de crédits ECTS correspondant ne soit précisé. Aucune formation à l'entrepreneuriat n'est prévue, ceci étant justifié par le fait que la formation doit conduire à l'insertion dans une entreprise pharmaceutique ou cosmétique. Cette justification étonne dans la mesure où les étudiants pourraient également créer ou participer à la création d'une entreprise. En revanche, un enseignement « Se préparer à trouver un stage et un emploi » est prévu, sans que ne soit précisé ni le nombre d'heures ni de crédits ECTS associés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, les objectifs pédagogiques ayant été définis pour chaque UE et chaque élément constitutif. Cependant, aucun élément ne permet de vérifier la réalité d'un alignement pédagogique alors que la formation, dans son autoévaluation, juge que ce point est très bien déployé. De même, la formation ne fournit aucun élément de preuve ou d'analyse concernant sa valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci. Pourtant, elle juge ce point satisfaisant dans son autoévaluation. La démarche par compétences doit être poursuivie : il est d'ailleurs fait mention dans le compte-rendu du conseil de perfectionnement de juillet 2021 d'une présentation de l'approche par compétences, afin d'initier la réflexion au sein de la formation. Des groupes de travail vont être envisagés.

La formation privilégie l'enseignement en présentiel et diversifie ses méthodes pédagogiques. Des travaux en groupes au niveau théorique sous la forme d'études de cas, de projets tuteurés, mais aussi au niveau des travaux pratiques sont mis en place. Aucune indication de la part des différentes modalités de pédagogie (projets, cours, travaux dirigés, travaux pratiques, etc.) n'est cependant fournie. Aucune heure en distanciel n'est prévue. Toutefois, dans le cadre des projets tuteurés et des travaux de groupes, l'utilisation des outils de travail à distance est favorisée. Les enseignants mettent à disposition des étudiants de la documentation sur la plateforme Moodle. Les périodes de regroupement des étudiants en formation initiale et en apprentissage sont privilégiées afin d'assurer une cohésion de groupe. Toutefois, il est souligné qu'à la suite de la crise sanitaire, l'accueil de ces deux publics est flexibilisé, sans que cette modalité soit explicitée.

La formation ne propose pas de contenus ni de dispositifs permettant l'ouverture à l'international de ses étudiants si ce n'est via l'enseignement de l'anglais. L'enseignement de l'anglais technique est privilégié au sein de la formation (25 heures par étudiant) afin de répondre aux attentes des métiers visés. De plus, pour certains travaux pratiques, les documents sont fournis en anglais pour la réalisation d'un projet. Il n'y a aucun dispositif de préparation à la mobilité proposé aux étudiants, celle-ci ne rentrant pas dans les objectifs de formation.

La formation fonctionne sur un rythme d'alternance permettant de faire cohabiter les effectifs en formation initiale et en apprentissage, pour un suivi des enseignements en présentiel. L'ouverture de la formation à la formation continue n'a pas été envisagée, les industriels partenaires sollicitant la formation pour que les opérateurs diplômés (bac + 2) la suivent entièrement en apprentissage. Ainsi il y avait cinq alternants en contrat de professionnalisation en 2018-2019 et respectivement trois et cinq alternants en contrat d'apprentissage pour les années 2019-2020 et 2020-2021 (soit en moyenne 30 % des effectifs chaque année). En revanche, aucun étudiant n'était en formation continue. Aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) n'a été formulée durant la période.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Une politique de promotion est mise en place, mais l'attractivité de la formation reste faible. La promotion de la formation est assurée de manière classique, en participant aux journées portes ouvertes de l'UFR, ou au forum des diplômés de niveau bac + 2 organisé par l'université. Elle s'appuie également sur l'intervention du responsable de formation auprès des formations de niveau bac +2 de la région (diplôme universitaire de technologie Chimie ; brevet de technicien supérieur Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques (Anabiotec), écoles nationales d'industrie laitière, deuxième année de licences Sciences

de la vie ou Chimie). Un suivi des candidatures (dont le nombre n'est pas précisé) et de l'origine des inscrits est réalisé par le responsable de formation. La capacité d'accueil étant de 20 étudiants et le nombre d'inscrits de 16, 10 et 17 étudiants en 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 respectivement ; celle-ci n'est donc jamais atteinte, sans que l'on sache si cela est dû à une trop forte sélection, le nombre d'admis n'étant pas précisé, ou à un manque d'attractivité. Le très faible taux de remplissage de 2019-2020 (50 %) n'est pas analysé.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation jouit d'un bon taux de réussite, de 87,5 % en 2018-2019, 100 % en 2019-2020 (il n'est pas précisé si cela peut être lié à la crise sanitaire) et 82,3 % en 2020-2021. Ceci s'explique très certainement par le suivi rendu possible par la taille humaine de la formation et la présence d'une UE de mise à niveau. La formation, de plus, déclare analyser ses taux de réussite lors des jurys, sans qu'aucun élément de preuve ou donnée ne vienne corroborer ce fait. Cette analyse permettrait des modifications du planning d'enseignement et des méthodes pédagogiques. Là encore, on regrette le manque de données factuelles permettant d'apprécier les résultats de cette démarche.

La formation suit et analyse l'insertion professionnelle grâce aux analyses de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante de l'université de Franche-Comté et aux réseaux sociaux professionnels, avec de bons taux de réponse (supérieurs à 75 % pour les deux enquêtes présentées). Concernant l'enquête réalisée sur la promotion 2014-2015, 100 % des répondants sont en situation d'emploi à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme. Bien que seuls 55 % des répondants travaillent dans l'industrie pharmaceutique, 91 % d'entre eux estiment que leur emploi est en relation avec leur formation. De plus, 30 mois après l'obtention du diplôme, le taux de répondants étant en contrat à durée indéterminée (CDI) est de 72 %. Concernant la promotion 2017-2018, 30 mois après l'obtention du diplôme, sept étudiants (70 % des répondants) sont en emploi, parmi lesquels un peu plus de la moitié (57 %) sont en CDI, deux en poursuite d'études et un en recherche d'emploi. Ceci est assez faible par comparaison aux taux nationaux à 30 mois pour la même année, qui sont pour l'ensemble des LP de Sciences, technologie, santé de 94 % et surtout en forte diminution par rapport à la promotion 2014-2015, ce qui doit amener la formation à s'interroger. Le taux de satisfaction de l'emploi par rapport à la formation est plus bas que précédemment ; deux étudiants sur six se déclarant insatisfaits de la correspondance de l'emploi avec le niveau de la formation ; tous étant par contre satisfaits du domaine. Même si deux enquêtes représentent un nombre faible pour dégager une tendance, la formation doit être attentive à cette diminution du taux de diplômés en emploi et de leur satisfaction en relation avec la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation bénéficie d'un fort taux d'encadrement avec 16 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires pour 413 heures. Le nombre d'heures de formation est maîtrisé, ce qui garantit la soutenabilité de la formation.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements et de la formation est réalisée à la fin de la session d'enseignement, mais n'a plus été réalisée depuis 2018-2019 (année pour laquelle le taux de réponse était de 100 %, ce qu'il faut souligner). Les responsables de formation expliquent cela par la crise sanitaire, ce qui étonne puisque cette évaluation se fait par le biais d'une plateforme dédiée. Néanmoins, il a été demandé aux représentants de remonter les remarques sur la formation sur les différents items (présentation des objectifs, organisation, contenu, etc.), sans que la méthode de collecte des remarques soit précisée. Ces évaluations sont ensuite analysées en conseil de perfectionnement, comprenant, des enseignants participant à la formation, des représentants étudiants ainsi que des maîtres de stage, représentant du monde socioéconomique. Aucune analyse des résultats des actions mises en place suite aux conseils de perfectionnement n'est fournie et la lecture du compte-rendu semble indiquer que le conseil de perfectionnement aborde avant tout des questions d'ordre purement pédagogique.

Conclusion

Points forts

- Une adaptation de la licence à la demande de l'industrie pharmaceutique et cosmétique se traduisant par une très bonne participation de personnes issues du monde socioéconomique aux enseignements

Points faibles

- Une attractivité faible
- Un faible adossement à la recherche
- Une offre à l'international inexistante et une absence de mobilité entrante des étudiants

Recommandations

- Améliorer l'attractivité en commençant par analyser les profils des étudiants et des étudiants candidats afin de mieux cibler les publics et les actions d'information-communication à mettre en place.
- Renforcer l'adossement à la recherche, en sensibilisant davantage les étudiants à la recherche et développement et aux innovations techniques dans le domaine.
- Organiser la formation afin de rendre possible, et de promouvoir, les mobilités entrantes et augmenter l'offre à l'international, que ce soit par le biais de semestres à l'étranger ou de stages à l'étranger.

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET MÉDIATION PAR LE SPORT

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport* (DSMS) est une formation en un an. Elle est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) à Besançon. Elle vise à former des étudiants visant une insertion professionnelle directe auprès de publics spécifiques (des migrants, des personnes en grande précarité ou en situation de vulnérabilité, souffrant de problématiques lourdes en termes d'insertion sociale ou victimes de violence physique ou sexuelle), le sport étant ici défini comme outil pertinent de médiation et d'accompagnement.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement; notamment axée sur la réussite des étudiants. La LP DSMS est également en adéquation avec les besoins territoriaux en termes d'emploi. Même si elle paraît quelque peu isolée des mentions de licence générale de l'UFR, elle est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle au sein des STAPS. Cependant, les données sur le nombre d'étudiants venus de deuxième année de licence (L2) STAPS de l'UFR et d'ailleurs n'étant pas fournies, il est complexe d'analyser davantage ce point, notamment les passerelles qui permettraient à des étudiants de L2 STAPS d'entrer dans cette LP. Les partenariats locaux, régionaux et nationaux, sont classiques, nombreux et de qualité. On y retrouve des collectivités locales, des associations, des services de l'État, avec pour exemple la protection judiciaire de la jeunesse, l'agence nationale de l'éducation par le sport, les maisons d'arrêt de Besançon et de Vesoul, etc. Des professionnels de ces structures sont mis à contribution pour une partie importante des enseignements, sans que l'on ait le pourcentage précis. Mais la pluralité de ces intervenants permet une pluridisciplinarité et une variété importante de méthodes pédagogiques.

Bien qu'ouverte à l'international, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, la formation n'a pas vraiment cette finalité comme priorité. Le cœur de la formation n'est pas attractif pour de la mobilité étudiante, et le fait qu'elle se déroule en un an n'en facilite pas les possibilités. Il n'existe pas de possibilité de mobilité internationale dans le cadre de cette unique année de formation. Certains étudiants peuvent néanmoins faire leur stage à l'étranger, sans que le nombre en ait été fourni (mais avec des exemples de stage au Togo ou au Sénégal). Par contre, la formation dit attirer des candidatures d'étudiants étrangers, sans que le détail des admissions soit non plus fourni.

La formation bénéficie d'un petit adossement à la recherche. Elle utilise des méthodologies de recherche dans certains cours assurés par des enseignants-chercheurs (nombre indéterminé, la formation étant assurée par 12 enseignants ou enseignants-chercheurs, sans précision supplémentaire, et des intervenants vacataires). L'ensemble est adossé aux laboratoires Culture, Sport, Santé, Société (C3S) et Marqueurs Pronostiques et Facteurs de Régulations des Pathologies Cardiaques et Vasculaire. Cette partie de la formation contribue occasionnellement à ce qu'un étudiant par an accède à un master en management du sport.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Les liens de la formation avec le monde professionnel sont au cœur de la formation, qui s'adapte chaque année aux besoins du territoire et de ses acteurs. La formation est ainsi totalement inscrite dans son territoire, axée sur des partenariats réguliers avec des professionnels issus des différents champs de l'intervention sociale, au gré de l'évolution des besoins. La formation passera en alternance en 2024. Mais jusque-là, le stage massé en continu sur quatre mois (indiqué maladroitement d'avril à juin dans le dossier) permet une préprofessionnalisation efficace.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'organisation pédagogique des LP est cadrée depuis plus de 20 ans, avec une approche centrée sur les métiers et débouchés postformation. Structurée en blocs de connaissances et de compétences, la formation répond à cette approche. Ses contenus sont ajustés chaque année après évaluation de la demande des professionnels et des retours étudiants.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les méthodes et les évaluations sont variées, avec une analyse des pratiques professionnelles au cœur de la formation, qui se sert des stages, des projets tutorés, de travaux en groupe, de mises en situation entre pairs, et d'un travail sur l'analyse de leur pratique professionnelle. À l'image des situations proposées, les modalités d'évaluation sont variées, avec des contrôles écrits, des soutenances orales, des mises en situation d'encadrement et des rapports de stage.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Des cours en anglais sont certes inclus dans une unité d'enseignement "Valorisation de sa pratique professionnelle" de 36 heures de travaux pratiques, car rendus nécessaires eu égard au fait de rencontrer certains publics qui ne maîtrisent pas le français (par exemple, des migrants), mais sans qu'on en connaisse la part exacte. Dès lors, l'enseignement d'anglais en tant que tel est insuffisant. Par ailleurs, les dispositifs d'aide à la mobilité ne sont pas mis en place.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et aux étudiants en alternance. La formation n'est d'ailleurs pour l'instant pas ouverte à l'alternance. Elle le deviendra en 2024. Mais elle accueille un stagiaire inscrit en formation continue par an sur les trois dernières années, une validation des acquis de l'expérience s'ajoutant parfois.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne développe et ne suit que partiellement son attractivité auprès de ses différents publics. Le détail des flux n'est pas indiqué (combien d'étudiants viennent de L2 STAPS ? Combien viennent d'autres horizons et lesquels ?). Le taux de pression est de 24 inscrits (ceci correspond à la capacité d'accueil qui est donc atteinte chaque année, sauf en 2018-2019 où l'on ne comptait que 16 inscrits) pour une soixantaine de candidatures, 28 étudiants étant directement admis par précaution, pour pallier à des défections de dernière minute. Les flux sont stables sur les deux dernières années. Il n'existe que cinq LP similaires en France, pour des besoins réels plus importants. L'attractivité de la formation ne se dément donc pas. Elle communique régulièrement par différents canaux et réseaux sur les contenus. La palette d'outils utilisés, allant des salons à la page web, est assez large.

La formation suit la réussite de ses étudiants, par la simple mesure du taux de réussite, qui est de 100 % sur les trois années. Quelques incohérences entre les données posent problème (25 réussites de tous les crédits ECTS pour 24 inscrits en 2019-2020). Les dispositifs de suivi (tableau de bord) de la réussite sont en partie assurés par l'université et en partie par l'équipe pédagogique de la formation.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les indicateurs sont fiables, même si on pourrait en demander davantage (voire plus haut la question de l'origine des étudiants). Le taux de passage en master est très marginal (un étudiant par promotion, et pas tous les ans). Les taux de réponse aux enquêtes d'insertion sont très hauts (par exemple, 21 réponses sur 22 diplômés pour la dernière année), mais sans que l'on ait les données sur la nature précise des insertions professionnelles.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec 12 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires qui interviennent de façon stable dans cette formation (sur les 50 de l'UFR), on peut estimer que la formation dispose de ressources lui permettant de fonctionner (485 heures de formation pour 24 étudiants). Trois intervenants temporaires seulement interviennent dans la formation, dont on ne sait pas si elle fait également intervenir des professionnels, ce qui pose problème, même s'il est précisé que bon nombre d'enseignants sont également des acteurs dans les structures spécialisées dans la formation.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation est réalisée par des points réguliers avec les étudiants, et les données sur le suivi sont utilisées en conseil de perfectionnement, où les étudiants et les professionnels sont bien représentés. Ce conseil de perfectionnement se réunit chaque année.

Conclusion

Points forts

- Un ancrage territorial fort, répondant aux besoins locaux et régionaux, voire nationaux
- Un très important réseau de professionnels
- Un appui sur une formation alliant théorie et pratique de façon équilibrée
- Un très fort taux de réussite

Points faibles

- Une attractivité qui n'est pas analysée par rapport à l'origine des candidats, éventuellement issus des L2 de l'UFR
- Une faiblesse du public de formation continue
- Aucune alternance à ce jour

Recommandations

- Envisager une communication plus claire sur l'origine des candidatures, en particulier pour renseigner les éventuelles futures candidatures.
- Dans ce domaine de formation, le pourcentage très faible d'inscrits par la formation continue est surprenant. Un effort est à engager en direction de ce type de public, même s'il est acté que l'alternance changera sans doute en partie la donne.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* (MPGE) propose deux parcours : *Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels* (MINA) et *Gestion et traitement des déchets* (GTD), sur deux sites géographiques distincts (Besançon pour MINA et Lons-Le-Saunier pour GTD). Le parcours MINA est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Science et techniques (ST) et s'inscrit dans le collégium Sciences de la nature, environnement et territoire (SNET). Les données concernant le parcours GTD sont plus réduites, sa place au sein de l'établissement n'est pas détaillée. La formation n'est co-accréditée avec aucune autre formation en France ou à l'étranger.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*, avec ses deux parcours, est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, puisqu'orientée vers les métiers du territoire, ouverte à la formation continue et à l'apprentissage, et sur une thématique environnementale. Le parcours MINA en particulier s'inscrit en cohérence avec les formations locales ou régionales de premier cycle ouvrant vers cette LP, à savoir les licences *Sciences de la vie* des UFR ST et *Sciences techniques et gestion de l'industrie* (STGI) de l'université de Franche-Comté (UFC), la licence *Sciences de la vie* de l'UFR SVTE (Science, Vie, Terre, Environnement) de l'université de Bourgogne, mais également le Brevet de technicien supérieur agricole *Gestion et protection de la nature* (GPN) du lycée agricole (LEGTA) E. Faure de Montmorot. D'autres formations de niveau bac + 2 irriguent cette licence. Le parcours GTD ne précise pas l'origine de ses étudiants, mais précise au contraire qu'il n'a aucun lien pédagogique privilégié avec d'autres formations de l'UFC. D'ailleurs, les deux parcours ne partagent ni leurs moyens ni leurs objectifs, les diplômés n'ayant pas accès aux mêmes secteurs, le parcours MINA permettant à un étudiant d'acquérir les compétences d'un chargé d'études en environnement, au niveau assistant-ingénieur ; le parcours GTD visant à former de futurs responsables de site de collecte, des assistants-ingénieurs environnement, des chargés d'études collecte ou gestion des déchets. Les partenariats académiques locaux et régionaux sont réels pour les deux parcours. En effet, pour GTD, l'association Rudologia (Pôle Compétences Déchets) assure le lien avec le tissu économique ; de son côté, MINA repose sur un lien fort avec le lycée agricole de Montmorot. Ces deux parcours présentent un caractère pluridisciplinaire marqué, avec des enseignements techniques couplés à des enseignements liés au droit, à l'économie, à la gestion des données.

La formation n'est pas ouverte à l'international. La formation reste orientée vers la France pour les diplômés de ses diplômés, en lien avec la réglementation nationale. Ainsi, la mobilité des étudiants vers l'international, y compris pour les stages, n'est pas encouragée et aucune mobilité ni entrante ni sortante n'a eu lieu durant la période. L'accueil d'étudiants internationaux francophones est possible, mais un seul a été accueilli en 2019-2020 et 2020-2021. Il serait souhaitable d'ouvrir la formation à l'international, en particulier à l'occasion de stages, pour enrichir l'horizon professionnel des diplômés.

La formation est très inégalement adossée à la recherche, le parcours MINA bénéficiant d'un adossement à la recherche tandis que pour le parcours GTD, cet adossement est insuffisant. Pour le parcours MINA, cet adossement se traduit par l'intervention de 20 enseignants-chercheurs (soit 40 % de l'équipe pédagogique) du laboratoire Chrono-environnement, spécialistes des disciplines de la formation qui interviennent à hauteur de 32 % dans les enseignements. S'il n'y a pas d'heures de formation à et par la recherche dédiée, la formation évalue celle-ci, en plus de l'intervention des enseignants-chercheurs, à une vingtaine d'heures, des résultats de recherche étant utilisés en école terrain et inversement des résultats acquis au cours de certains enseignements pratiques peuvent être réutilisés à des fins de recherche. Ainsi, les étudiants de ce parcours sont bien sensibilisés à la recherche. Ceci n'est malheureusement pas le cas pour le parcours GTD, qui se dit non concerné. Seuls cinq enseignants-chercheurs, sur 29 membres dans l'équipe pédagogique, interviennent à hauteur de 12 % des heures de formation sans autre sensibilisation ou formation à et par la recherche. MINA peut également, très rarement cependant, donner la possibilité à ses étudiants de réaliser un stage dans l'unité

de recherche locale. Le parcours *GTD* ne le propose pas. Le parcours *GTD* doit renforcer cet adossement, en s'inspirant notamment des pratiques du parcours *MINA*.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Les deux parcours sont ouverts à l'alternance. Le parcours *GTD* bénéficie d'un lien avec Rudologia (Pôle Compétences Déchets et centre de formation), tandis que le parcours *MINA* fait participer des acteurs socioéconomiques locaux à la formation (par exemple, à l'occasion des projets tuteurés, qui représentent 110 heures d'enseignement). Les deux parcours préparent à l'insertion professionnelle de leurs diplômés soit par des unités d'enseignement (UE) spécifiques (conduite de projet, informatique pour six crédits ECTS dans parcours *GTD* ; pas de précision pour le parcours *MINA*) soit par les nombreuses interventions de professionnels (au nombre de 30 pour *MINA* et de 20 pour *GTD*, mais avec 258 heures étudiant pour *GTD* contre 15 pour *MINA*), soit par le stage (obligatoire dans les deux parcours) d'une durée minimale de 12 à 16 semaines (12 crédits ECTS) ou par le projet tuteuré (six crédits ECTS pour *GTD*, huit pour *MINA*). Il n'y a pas de formation à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'appuie davantage sur une approche programme lui permettant d'atteindre les objectifs visés que sur une démarche par compétences, avec un déséquilibre entre ses deux parcours. Les contenus sont largement définis par la demande des professionnels et en partie enseignés par ceux-ci. L'approche par compétences n'est pas pleinement mise en œuvre dans les deux parcours. Ainsi, si *MINA* indique une évolution quant à l'approche par compétences et à réaliser une matrice sommaire de correspondance entre les unités d'enseignement (UE) et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), *GTD* revendique l'autonomie pédagogique des enseignants bien que la fiche RNCP serve de référence. L'enseignement reste cependant un enseignement par connaissances. Les deux parcours ne proposent pas de certification ; leur organisation permettrait de valoriser les compétences acquises en dehors du cursus sans que cela ne soit réellement fait.

La formation propose des pratiques pédagogiques classiques, sans modalités d'enseignement ni d'évaluation ou d'autoévaluation numérisées et/ou à distance. Des enseignements par projets sont néanmoins proposés (*GTD* : 12 crédits ECTS), des études terrain (*MINA*: cinq semaines), du travail en groupe, comme il se doit pour une licence professionnelle.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Seul un enseignement en anglais est proposé. Une fois encore, on note un déséquilibre entre les deux parcours, le parcours *MINA* se distinguant du parcours *GTD* en offrant 20 heures d'enseignement en anglais contre seulement huit heures pour le parcours *GTD*, ce qui est insuffisant. Aucune UE disciplinaire n'est pour l'instant proposée en anglais ou partiellement en anglais. La formation n'inclut par ailleurs pas de préparation à la mobilité internationale entrante ou sortante de ses étudiants, jugée inutile.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont parfaitement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Les modalités et rythmes pédagogiques de la formation sont déclarés compatibles avec ces deux régimes, avec, pour *MINA*, des enseignements théoriques et pratiques sur site entre septembre et janvier, et un stage entre février et fin août. Si cela peut surprendre pour ce qui est de l'alternance, ce rythme a été défini avec les entreprises de façon à répondre au rythme « saisonnier » de l'activité en limitant la période en entreprise à trois à quatre semaines entre septembre et mars et en privilégiant une présence continue à partir de mars jusque fin août. Le rythme pédagogique n'est par contre pas donné pour *GTD*. Ces deux publics (en formation continue ou en alternance) fréquentent ou ont fréquenté effectivement ces deux mentions. L'alternance est clairement un objectif de la formation, avec l'ouverture en 2020 de *GTD* à ce type de public. Toutefois, pour *MINA*, les contrats de professionnalisation ne semblent pas profiter d'une dynamique favorable. Ainsi, ils sont passés de trois en 2018-2019 à un en 2020-2021 quand en parallèle les contrats d'apprentissage sont passés de zéro jusqu'en 2019-2020 à six en 2020-2021. L'apprentissage se développe donc au détriment de la formation continue qui est passée de huit étudiants en 2018-2019 et six en 2019-2020 à zéro en 2020-2021. Enfin, si l'organisation de la formation permettait de valoriser les compétences acquises en dehors du cursus par validation des acquis de l'expérience, une seule a été délivrée en 2018-2019.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité, correcte, auprès de ses publics par l'intermédiaire des statistiques éditées par l'établissement. Le nombre de candidatures a connu une très forte croissance en 2020-2021, passant d'environ 350 les années précédentes à 502 en 2020-2021, l'augmentation étant due aux deux parcours. Le nombre d'admis quant à lui est resté stable, avec une légère diminution en 2020-2021, passant de 47 - 48 entre 2018 et

2020 à 40 en 2020-2021, pour une capacité d'accueil de 44 places, ceci s'expliquant par le fait que le parcours MINA, sans réduire sa capacité d'accueil (24 places) n'a souhaité accueillir que 12 étudiants dans l'objectif de permettre le maintien des enseignements dont les écoles terrain en présentiel, le nombre d'inscrits correspondant pour ce parcours à la capacité d'accueil par ailleurs. Pour le parcours GTD, le nombre d'inscrits a progressé sur la période, la capacité d'accueil étant globalement atteinte depuis deux ans (21 et 18 inscrits respectivement pour 20 places). Il n'y a cependant pas d'effort particulier porté aux dispositifs d'information sur la formation, mis en place par l'établissement ou la formation elle-même, qui contribueraient à améliorer sa visibilité, malgré la participation à différents salons.

Les deux parcours de la formation constatent un taux de réussite élevé, supérieur à 90 %, ceci pour les deux parcours MINA et GTD. On note tout de même, malgré ces excellents chiffres, une légère baisse de la réussite, partant de 98 % il y a trois ans pour arriver à 93 % sur la dernière année évaluée ; cette évolution à la baisse doit être surveillée avec attention. De plus, alors qu'aucun dispositif d'accompagnement à la réussite en dehors d'aménagements possibles, mais non décrits, la part des étudiants ayant des besoins spécifiques est importante (entre le tiers et le quart pour MINA et le quart pour GTD) sans que la nature de ces besoins soit précisée.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de leurs diplômés à partir des enquêtes de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE), sans que cela soit fait en interne. Les emplois occupés ne correspondent pas à la position « assistant ingénieur » attendue dans les débouchés listés par cette formation, mais plutôt technicien et plus souvent ouvrier ou agent de catégorie C de la fonction publique. Le taux d'emploi à 18 et 30 mois (75 à 90 % d'emploi) est sensiblement au-dessous de la moyenne nationale. Par ailleurs, environ 15 % des diplômés poursuivent en master, ce qui ne correspond pas aux attendus de la formation. Enfin, une enquête interne à six ou douze mois permettrait de mieux suivre la cohorte.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, notamment en matière de ressources humaines. La formation est assurée par 29 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires pour un volume d'heures d'enseignement global de 903 heures et un effectif de 31 étudiants en 2020 - 2021. L'équipe pédagogique est de plus renforcée par 50 enseignants vacataires. La soutenabilité est assurée pour les deux parcours.

Les deux parcours ont mis en place un conseil de perfectionnement auxquels prennent part les étudiants et des personnalités extérieures à la formation, du secteur d'activité visé. On peut regretter que les deux parcours organisent chacun leur conseil de perfectionnement. Il serait préférable qu'un seul conseil de perfectionnement regroupe les deux parcours, pour assurer un meilleur pilotage stratégique. Les deux parcours ont également mis en place l'évaluation annuelle de la formation par les étudiants, sous forme de questionnaires. Les résultats des questionnaires ou les modifications qui en ont découlé ne sont cependant pas discutés. Les taux de réponse sont élevés (> 75 %) pour les deux parcours (sauf année Covid-19).

Conclusion

Points forts

- Des liens forts avec les milieux socioéconomiques qui constituent les principaux débouchés des diplômés
- Une offre de formation continue qui a été attractive et une offre par alternance qui a vocation à se développer
- Un taux de réussite élevé

Points faibles

- Une mauvaise adéquation des postes occupés par rapport aux objectifs de la formation et une importante poursuite d'études
- Un adossement à la recherche très déséquilibré entre les deux parcours
- Une faiblesse de l'enseignement d'anglais du parcours GTD
- Une structure inadéquate en deux parcours totalement indépendants dans les démarches d'amélioration continue

- Une démarche par compétences insuffisante

Recommandations

- Considérer la mauvaise adéquation des postes occupés par rapport aux objectifs et par rapport aux attentes des diplômés, pour revoir certains contenus et/ou sa politique de recrutement.
- Renforcer l'adossement à la recherche pour le parcours *GTD*, se disant non concerné, mais devant, notamment pour améliorer le niveau de recrutement de ses diplômés, élever le niveau des enseignements.
- Renforcer les enseignements d'anglais du parcours *GTD*.
- Renforcer la démarche par compétences pour les deux parcours.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement unique pour les deux parcours pour permettre un meilleur pilotage stratégique.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA QUALITÉ

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de la qualité*, parcours *Qualité, sécurité et environnement* (QSE) forme en une année les étudiants aux fonctions de responsable qualité sécurité environnement (QSE). La licence professionnelle QSE a remplacé en 1999 le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Technicien qualité industrielle* (TQI), diplôme créé en 1984. La licence professionnelle QSE est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques (ST) de l'université de Franche-Comté (UFC) sur le campus de la Bouloie à Besançon.

Certaines données qualitatives dans le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la formation sont manquantes, ce qui rend l'analyse et l'évaluation de certains critères complexes.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans les ambitions de l'université de Franche-Comté (UFC), notamment concernant l'insertion professionnelle, la formation tout au long de la vie et son ouverture à l'alternance. La formation propose une polyvalence dans le domaine de la qualité sécurité et environnement et est de fait accessible à un public varié. Il n'y a aucune information sur des passerelles possibles avec les formations bac + 2 de l'UFC comme le diplôme universitaire de technologie (DUT) *Hygiène, sécurité et environnement* ou par des étudiants ayant validé une deuxième année de licence scientifique. La formation assure une pluridisciplinarité dans les enseignements par l'intervention de professionnels issus des trois thématiques de la formation qualité, sécurité et environnement. Il n'y a pas de partenariats académiques associés à la formation.

La formation n'a pas développé d'ouverture à l'international. Aucune mobilité entrante ou sortante n'est relevée sur la période. Les étudiants ont la possibilité d'obtenir une bourse Dynastage dans le cadre d'un stage à l'étranger, mais cette opportunité n'est pas utilisée. Il faut noter un recrutement important d'étudiants internationaux par le biais de Campus France (un tiers de l'effectif en 2020-2021). Une ouverture vers la Suisse a été initiée par une validation de validation des acquis de l'expérience (VAE) en 2022. Il est noté que la formation est reconnue en Suisse, mais il n'y a aucun élément de preuve dans le dossier.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche correct au regard de sa finalité. Onze enseignants-chercheurs (un peu plus de 40 % de l'équipe pédagogique) interviennent dans la formation à hauteur de 194 heures, soit 40 % des heures de formation. Ces enseignants-chercheurs sont rattachés à quatre laboratoires, dont trois unités mixtes de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'UFC et appartiennent à sept sections du Conseil national universitaire différentes (CNU). Toutefois, il n'est pas précisé les sections CNU et ni les laboratoires des enseignants-chercheurs permettant de s'assurer que leurs thématiques de recherche soient bien en lien avec la formation et puissent profiter aux étudiants en termes d'ouverture à la recherche. L'adossement à la recherche se traduit également par des visites de plateformes d'analyses et de laboratoire organisées chaque année. Une première approche de méthodologie à la recherche est initiée par la diffusion de revues scientifiques, telles que le journal international *Quality Management Journal*, bien qu'aucune heure spécifique de formation à et par la recherche ne soit relevée.

La formation entretient des relations avec le monde socioéconomique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. L'un des axes majeurs de la formation étant l'insertion professionnelle, les relations avec les partenaires industriels sont très développées. Le montage de la maquette de la formation a intégré les besoins spécifiques du tissu socioéconomique de la région de secteurs industriels variés (automobile, aéronautique, etc.), mais aussi celui de la santé ou de l'agroalimentaire. Le taux de participation d'intervenants professionnels est important : 15 intervenants (soit plus de la moitié de l'équipe pédagogique) pour 236 heures, soit 48 % des heures de formation. La formation est proposée en alternance en contrat professionnalisation depuis 2017 et à l'apprentissage depuis 2021 et s'appuie également sur des stages de 12 semaines, crédités de 12 crédits ECTS et un projet tutoré de quatre semaines (140 heures, huit crédits ECTS) pour professionnaliser ses étudiants.

La préparation à l'insertion professionnelle est en fait omniprésente (accès à des plateformes technologiques de pointe comme, par exemple, celle d'un laboratoire accrédité Cofrac pour toutes les analyses de l'eau potable et les eaux usées domestiques et industrielles ; visites d'entreprises ; sensibilisation dans l'unité d'enseignement (UE) « Sécurité et environnement » dans le cadre des réglementations et des normes ISO 140001 et ISO 50001). Aucun crédit ECTS n'est en revanche dédié à l'entrepreneuriat, ce qui n'est pas gênant au regard des métiers visés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle appuie sa démarche sur une approche programme basée sur la fiche du répertoire des certifications professionnelles (RNCP) et sur une approche par compétences limitée, actuellement, à un rapprochement entre compétences et unités d'enseignement (UE). De plus, il n'y a pas d'initiation à ou de mise à disposition de compte ePortfolio ou portfolio et aucune information sur le suivi de l'acquisition des compétences des alternants en entreprise. De même, la valorisation de compétences hors cursus est inexistante. Ceci est regrettable, la valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci étant un critère important dans une formation professionnalisante et pour développer la formation continue.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques en lien avec la professionnalisation visée. La formation s'appuie sur des projets et des travaux pratiques, en lien avec ses objectifs de professionnalisation. La formation ne met pas en place un enseignement à distance, rendu pourtant possible par l'expérience acquise lors de la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 (284 heures sont cependant possibles en distanciel sur 487 heures de formation).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international, mais ne se concrétisent pas. L'enseignement de l'anglais (36 heures), étudié tout au long de l'année, est encadré par un intervenant ressortissant de la Grande-Bretagne. Une opportunité de bourse existe pour partir en stage à l'étranger, mais elle n'est jamais utilisée. L'enseignement de l'anglais dans la spécialité passe par la diffusion de revues scientifiques anglaises du domaine lors de projets. On regrette qu'aucun accès à l'enseignement de la langue allemande ne soit prévu, compte tenu des débouchés importants dans ce pays ou en Suisse.

La formation est largement ouverte aux publics de la formation continue et à l'alternance, sans qu'aucun aménagement ne soit décrit. Le nombre d'alternants en contrats de professionnalisation et de formation continue est important bien qu'en constante diminution sur les trois dernières années : 58 % des effectifs en 2018-2019, contre 39 % en 2019-2020 et 26 % en 2020-2021. Cette diminution peut s'expliquer par les aides entreprises plus favorables, ces dernières années, aux contrats d'apprentissage qu'aux contrats de professionnalisation. Aussi, depuis septembre 2021, la formation est ouverte en apprentissage et 10 contrats d'apprentissage ont été finalisés. Les pratiques pédagogiques basées sur des études concrètes favorisent une bonne intégration en entreprise, pour autant, aucun dispositif particulier ou aménagement n'est précisément décrit. Il est donc difficile d'en évaluer la réalité et les impacts. La formation est largement ouverte aux publics de la formation continue et a permis d'effectuer des validations des acquis de l'expérience (VAE) et des acquis professionnels (VAP) sur les années étudiées (en 2018-2019 : deux VAE et une VAP ; en 2019-2020 : une VAP ; en 2020-2021 : deux VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est satisfaisante. Le nombre de dossiers se situe entre 80 à 100 candidatures, dossiers Campus France compris, 60 étudiants étant admis. La capacité d'accueil est de 20 places, probablement hors étudiants internationaux, compte tenu du nombre d'inscrits. Ces chiffres sont constants sur les trois années étudiées. Le taux de pression est donc de 25 % et on note 26 inscrits en 2018-2019 (dont six internationaux) et 31 inscrits pour 2019-2020 et 2020-2021 (avec respectivement 13 et 12 étudiants internationaux). Les conditions d'admission sont multiples : candidats ayant validé 120 crédits ECTS dans le domaine des sciences, technologies, santé, candidats titulaires d'un bac +2 minimum, avec un projet professionnel en adéquation avec la formation. Le nombre d'étudiants étrangers Campus France inscrits a augmenté (six en 2018-2019, 13 en 2018-2019, 12 en 2018-2019). Le nombre d'offres de contrats d'apprentissage est important, ce qui contribue à l'attractivité de la formation. La diffusion du profil et de la répartition des inscrits aurait été un plus pour analyser le vivier de recrutement.

La formation a un taux de réussite très satisfaisant qui approche les 100 % relatif à un bon échange pédagogique. Un dispositif de suivi pour tous les cours a été mis en place, renseigné par l'enseignant à chaque séance. Le déroulement de son intervention (les supports utilisés, le déroulement de la séance, le bilan du matériel) est décrit et les étudiants peuvent également y apporter leurs remarques et suggestions.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés est difficile faute de données.

L'enquête transmise n'est pas l'enquête de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) et ne peut donc pas être comparée aux autres formations, car elle n'a pas les mêmes modalités d'enquête. Des résultats d'une enquête interne sont néanmoins donnés, mais les modalités de cette enquête ne sont pas précisées. Le taux de réponse est faible : 44 % en 2018-2019, 69 % en 2019-2020, 62 % en 2020-2021. Ainsi, en 2020-2021 sur 18 répondants, 56 % étaient en poursuite d'études (dont 90 % en alternance), 39 % en emploi et 5 % en recherche d'emploi. En 2019-2020, sur 20 répondants, 80 % étaient en poursuite d'études (dont 75 % en alternance) et 20 % en emploi. Aucune donnée de suivi à 30 mois n'est communiquée. On constate un fort taux de poursuite d'études principalement en apprentissage dans des formations hors UFC. Le suivi de cohortes n'est pas commenté et aucune information sur les formations en continuum n'est donnée. L'analyse de l'insertion des diplômés (taux d'insertion, qualité de l'emploi, nature de l'emploi) à 18 mois et 30 mois est un point de vigilance pour l'accréditation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains, techniques ou financiers nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

La formation est assurée par 11 enseignants-chercheurs titulaires pour un volume global d'heures de 487 et un effectif de 31 étudiants en 2020-2021. De plus, l'équipe pédagogique est renforcée par 16 professionnels de différents secteurs d'activité pour la moitié des heures. Les moyens financiers sont assurés par la dotation globale de fonctionnement (DGF) et par les recettes de la formation continue permettant d'équiper des salles de matériel informatique et une salle de projet de matériels pédagogiques dans le domaine de la métrologie et de l'environnement.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne grâce à un conseil de perfectionnement réalisé tous les ans comprenant étudiants et personnalités extérieures à la formation.

Les comptes rendus de 2021 et 2019 sont complets, bien structurés, montrent une réelle démarche d'amélioration continue. En revanche, il n'y a pas de processus d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, ce qui est un point faible.

Conclusion

Points forts

- Une formation ouverte à des publics variés
- Un adossement à la recherche fort
- Une pratique pédagogique qui permet une insertion professionnelle
- Des comptes rendus de conseil perfectionnement significatifs

Points faibles

- Un suivi de cohortes insuffisant
- Aucune ouverture à l'international
- Un taux de poursuite d'études important
- Aucun dispositif de validation des compétences

Recommandations

- Améliorer le suivi de cohortes pour identifier les poursuites d'études et les insertions professionnelles effectuées par les diplômés, afin de préciser le positionnement de la formation dans l'offre de formation de l'UFC, en s'appuyant sur les résultats des enquêtes de l'OFVE.
- Mettre en avant les dispositifs proposés pour initier une mobilité sortante internationale notamment vers les pays frontaliers.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA SANTÉ : TECHNOLOGIES

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) mention *Métiers de la santé : technologies* propose un unique parcours *Dosimétrie et radioprotection médicale* (LP DORA). Elle a été créée en 2005. En 2016, suite à la loi Santé, les statuts du métier de dosimétrie ont été modifiés avec un projet de création d'un diplôme d'État de dosimétrie. Cette incertitude a conduit l'université de Franche-Comté (UFC) à fermer la formation durant une année (2018-2019) ; la LP a réouvert à la rentrée 2019. La LP DORA est proposée au sein de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Belfort-Montbéliard. Cette formation n'est pas co-accréditée avec une autre formation en France ou à l'international.

À noter qu'aucune donnée qualitative n'a été renseignée dans le dossier d'autoévaluation, ce qui rend le travail d'évaluation de certains critères difficile.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'UFC. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand nombre ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations, représentent des axes prioritaires de l'établissement. La LP DORA, unique sur le territoire et actuellement la seule en France à délivrer ce diplôme, forme aux métiers de dosimétriste et technicien de planification de traitement ou technicien de physique médicale. Elle répond ainsi parfaitement à la politique de l'établissement concernant l'insertion professionnelle et sa mission d'acteur de développement du territoire ; elle s'inscrit d'ores et déjà dans le premier point de la stratégie future : Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRS.). Les débouchés concernent les services de radiothérapie des centres hospitaliers, et la radioprotection médicale. Ouverte à des publics divers (formation classique, formation continue) issus de différents parcours (Diplôme universitaire de technologie (DUT), Brevet technicien supérieur (BTS), deuxième année de licence ou réorientation professionnelle), cette formation offre une orientation en santé pour les étudiants possédant notamment un DUT *Mesures physiques* (IUT Belfort-Montbéliard) ou ayant validé une deuxième année de licence *Sciences de la vie* (unité de formation et de recherche Sciences, techniques et gestion de l'industrie - UFR STGI), qui trouvent une ouverture complémentaire à leur formation orientée dans le médical. Au niveau de l'université, elle s'inscrit dans le projet Initiatives science innovation territoire économie en Bourgogne-Franche-Comté (ISITE-BFC) du programme d'investissements d'avenir (PIA) Axe3 Soins intégrés et individualisés dans le cadre du traitement du cancer (oncologie) (ce projet s'est en principe terminé en 2021, mais rien n'est précisé à ce sujet). La formation est par nature pluridisciplinaire puisqu'elle nécessite des connaissances en physique des rayonnements (une unité d'enseignement (UE) de huit crédits ECTS y est entièrement dédiée), ainsi qu'en médecine (anatomie, imagerie). Elle fait également appel à la transversalité dans le cadre des projets tuteurés qui mobilisent les matières scientifiques, mais également les techniques de communication et l'anglais.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Il n'y a pas d'offre spécifique (aucun étudiant sur les trois années). L'autoévaluation mentionne cependant que la formation a accueilli jusqu'à présent des étudiants issus de la Suisse et de l'Afrique, sans en préciser le nombre, qui n'ont pas de formation diplômante à la dosimétrie dans leur pays. Les hôpitaux suisses contribuent à la formation en accueillant des stagiaires de licence (aucune donnée n'est fournie quant au nombre d'étudiants concernés). Il n'y a pas de mobilité entrante et sortante ; les mobilités en cours d'année sont considérées comme impossibles, la formation étant découpée en deux semestres, le premier dédié à la théorie et le second dédié à la pratique. Au vu de cette organisation, cette non-ouverture à la mobilité apparaît logique.

La formation à et par la recherche est peu développée. Les étudiants sont sensibilisés à la recherche lors de leur projet tuteuré. En effet, le projet tuteuré permet aux étudiants de faire des recherches documentaires sur les problématiques actuelles de la radiothérapie externe. La formation est en lien avec les activités du laboratoire Chrono-environnement dont trois enseignants-chercheurs (10 % de l'équipe pédagogique) participent aux enseignements théoriques des fondamentaux de la formation, pour 64 heures. De plus, des médecins médicaux, sans que l'on sache leur nombre, chercheurs associés du laboratoire, interviennent dans la formation.

La formation entretient des relations soutenues avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. Au niveau régional, les professionnels intervenant dans l'équipe pédagogique (21 sur 30) sont issus des hôpitaux locaux (Hôpital Nord Franche-Comté et Centre hospitalier régional universitaire de Besançon) et de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) de Dijon, et assurent 60 % des enseignements. Un partenariat a, par exemple, été mis en place avec des sociétés privées (sociétés Varian et Raysearch), avec des séances de travaux pratiques sur systèmes de planification utilisés en clinique. Au niveau national, la licence est clairement identifiée par l'ensemble des services de radiothérapie privés et publics. Elle est ouverte aux étudiants de la formation continue. Une réflexion est en cours sur la mise en place de l'alternance pour la future maquette. Outre le stage (16 crédits ECTS) et le projet tuteuré (six crédits ECTS), quatre crédits ECTS sont dédiés à l'assurance qualité. Aucune formation à l'entrepreneuriat n'est prévue, ce qui est cohérent avec les objectifs de la formation, les étudiants se destinant à intégrer les services hospitaliers.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, les objectifs pédagogiques ayant été définis sous forme de compétences pour chaque UE et chaque élément constitutif. Cependant, la maquette reste sous la forme d'UE plus que de bloc de connaissances et de compétences et aucun élément ne permet de vérifier la réalité d'une évaluation des compétences, à l'exception d'une grille critériée dans le cadre du stage. La démarche doit être poursuivie afin de finaliser l'approche par compétences avec la mise en place d'un alignement pédagogique et d'une évaluation des compétences. À noter que la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) actuelle ne correspondrait pas au contenu de la LP DORA, une demande de mise à jour de cette fiche ayant été demandée par l'université de Franche-Comté.

En termes de pratiques pédagogiques, l'enseignement en présentiel est privilégié et l'enseignement par projets est très présent. Les intervenants illustrent les notions par des cas pratiques en lien avec la clinique. L'enseignement théorique est délivré très majoritairement en présentiel, le distanciel représentant moins de 10 heures. La formation se déroule essentiellement sous la forme de cours, travaux dirigés et travaux pratiques, dont certains se déroulent au sein de l'hôpital Nord-Franche Comté. Lors des projets tutorés et des travaux pratiques, les études de cas permettent de faire le lien entre les UE. Le conseil de perfectionnement permet d'harmoniser les pratiques et l'alignement pédagogiques. Les étudiants sont issus de différents cursus ; ils travaillent en binômes lors des projets tutorés où la diversité des parcours est privilégiée.

La formation ne propose pas de contenus ni de dispositifs permettant l'ouverture à l'international de ses étudiants si ce n'est via l'enseignement de l'anglais. L'enseignement de l'anglais technique est privilégié au sein de la formation (30 heures par étudiant). La moitié des cours est dédiée à l'écrit et l'autre moitié à l'oral. De plus, la soutenance du projet tuteuré est également réalisée en anglais.

La formation accueille régulièrement des étudiants de formation continue sans pour autant qu'il y ait de parcours spécifique prévu et sans aménagement particulier. Les candidats de la formation continue sont des manipulateurs en électroradiologie qui ont les prérequis pour entrer en licence, et n'ont pas besoin d'une remise à niveau. Leur nombre est en augmentation sur les trois dernières années (deux, soit 12 % de la promotion, en 2019-2020 et quatre, soit 18 % des effectifs, en 2020-2021 ; tous ayant obtenu leur diplôme). Il n'y a *a priori* aucun aménagement spécifique pour les étudiants en formation continue, les responsables de la formation estimant que le socle de la remise à niveau est très large et ne nécessite pas d'être adapté au public de la formation continue. Trois validations des acquis d'expérience totales ont été délivrées chaque année depuis deux ans, cette régularité s'expliquant par un besoin de reconnaissance des dosimétristes en poste, démarche recommandée par les instances nationales. L'ouverture en alternance, qui serait assurément un atout pour la formation, est à l'étude, mais non encore réalisée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité est bonne, mais pourrait être renforcée. En effet, le seul dispositif d'information mis en place par l'établissement est le site Internet. Le flux d'étudiants, dont le profil est très varié, est en adéquation avec l'offre de postes voire inférieur aux besoins. En 2020-21, sur 41 candidats, 22 étudiants ont été inscrits dans la formation, Campagne d'évaluation 2022 – 2023 - Vague C
Département d'évaluation des formations

pour une capacité d'accueil de 24. À noter que le service Formation continue et alternance (SeFoCal) de l'université de Franche-Comté est en lien avec les candidats de la formation continue pour les aider dans leur démarche de financement.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le conseil de perfectionnement analyse le taux de réussite à l'issue de l'année et propose un accompagnement aux étudiants en difficulté. Le jury propose fréquemment à ces étudiants de faire un second stage pour améliorer leurs connaissances et s'insérer plus facilement ensuite sur le marché du travail. Aucune donnée sur le nombre d'étudiants concernés n'est cependant fournie. Concernant les taux de réussite, ceux-ci sont supérieurs à 90 % sur les deux dernières années (16 /17 étudiants ont validé tous leurs crédits ECTS et sont sortis diplômés en 2020, et 20/22 en 2021). Les rares non-diplômés correspondent aux abandons en cours d'année (réorientation), leur manque de motivation pour le futur métier étant invoqué par les responsables de la formation.

La formation suit le devenir de ses étudiants dont l'insertion professionnelle est bonne malgré un taux de poursuite d'études non négligeable. Le conseil de perfectionnement analyse le taux d'insertion et les poursuites d'études (cursus master physique médicale, instrumentation, école d'ingénieurs en biomédical). En plus de l'enquête à 30 mois réalisée par l'établissement, une enquête sur le devenir des étudiants est réalisée annuellement par la formation. Les étudiants qui ne font pas de poursuite d'études obtiennent un poste de dosimétriste, souvent à l'issue du stage. Ainsi, pour la promotion diplômée en 2021, sur 22 étudiants, 15 sont dosimétristes ; les autres, soit près de 32 %, sont en poursuite d'études ou réorientation. Ce taux élevé nécessite que la formation s'interroge sur les raisons afin d'adapter, le cas échéant, son offre.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les moyens humains sont suffisants, mais le nombre d'enseignants statutaires est très réduit en regard des non-permanents. L'équipe enseignante comprend en effet un total de 30 enseignants (neuf enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, 21 temporaires) pour 420 heures étudiant, pour une vingtaine d'étudiants.

L'évaluation interne est convenablement assurée. Chaque année, les étudiants sont sollicités pour répondre à un questionnaire sur la formation. Les réponses à ce questionnaire (10/17 pour l'année 2019-2020, 12/22 pour l'année 2020-2021) sont présentées à l'occasion du conseil de perfectionnement et des mesures correctives sont mises en place, sans que l'analyse des résultats de ces mesures ne soit cependant fournie. Ce conseil de perfectionnement comporte des étudiants, des enseignants et des professionnels, qui font partie de l'équipe enseignante.

Conclusion

Points forts

- Un développement d'un partenariat étroit avec les services d'imagerie publics et privés
- Une implication des professionnels dans l'enseignement
- Un bon taux de réussite des étudiants
- Un conseil de perfectionnement efficient

Points faibles

- Un faible adossement à la recherche
- Une absence de mobilité sortante et une ouverture à l'international limitée
- Des dispositifs d'information sur la formation peu développés

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche, en sensibilisant à la recherche et développement et aux innovations techniques dans le domaine et sur les problématiques actuelles de la radiothérapie externe, par exemple, en augmentant le poids des enseignants-chercheurs dans la formation.

- Accroître l'ouverture à l'international, en favorisant notamment les stages à l'étranger.
- Renforcer les dispositifs d'information - orientation afin d'améliorer l'attractivité de la formation.
- Développer, comme cela est prévu, une offre pour l'alternance

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ÉLECTRONIQUE : COMMUNICATION, SYSTÈMES EMBARQUÉS

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués* inclut un seul parcours : *Véhicules électroniques et gestion des automatismes* (VEGA). La formation est portée en partenariat par le département Génie électrique et informatique industrielle (GEII) de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Belfort-Montbéliard, l'Unité de formation et de recherche (UFR) *Sciences techniques et gestion de l'industrie* (STGI) de l'université de Franche-Comté (UFC) et le lycée Germaine Tillion de Montbéliard (lycée des métiers de l'automobile). Elle a pour objectifs de former des techniciens et des agents de maîtrise dans les domaines de l'électronique embarquée, la mise en œuvre et l'exploitation de bancs de tests, le développement et la maintenance des nouvelles technologies électroniques sur véhicules (électriques, hybrides).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans les orientations de celui-ci notamment en matière de réussite des étudiants et d'intégration professionnelle. La formation s'inscrit dans les programmes d'investissement d'avenir tel que RITM-BFC (Réussir-Innover-Transformer-Mobiliser en Bourgogne Franche-Comté). Elle répond à un besoin socioéconomique local lié au secteur de l'automobile en pleine innovation. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle. Elle offre une poursuite d'étude aux filières Brevet de technicien supérieur (BTS) (60 % en 2020-2021, 75 % en 2021-2022), mais aussi aux candidats possédant un diplôme universitaire de technologie (DUT) *Génie électrique et informatique industrielle* (GEII) et *Mesures physiques* (MP) et à tous candidats recherchant des compétences spécifiques à l'automobile. La transformation des DUT *GEII* et *MP* en bachelors universitaires de technologie (BUT), diplôme en trois ans, qui seront totalement déployés à la rentrée 2023, doit amener la formation à se questionner dès à présent sur son positionnement face à la troisième année de BUT (BUT3). La formation propose des projets interdisciplinaires rendus possibles par l'accès aux plateformes technologiques des différents partenaires.

La formation est ouverte à l'international par une mobilité entrante dans le cadre d'un partenariat avec le Mexique, mais ne développe pas la mobilité sortante de ses étudiants. Elle participe depuis de nombreuses années au programme Mexprotec, programme de coopération entre la France et le Mexique. Dans ce cadre, elle accueille tous les ans deux à quatre étudiants mexicains, un soutien financier est alloué pour leur accueil et leur suivi. Il ne s'agit toutefois pas d'un échange proprement dit puisqu'aucune mobilité sortante n'est prévue. À part ce projet, aucune autre mobilité internationale n'est notée. Il n'y a pas de données sur un recrutement possible provenant de Campus France et sur la présence d'étudiants internationaux hors mobilité encadrée.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche par l'intervention d'enseignants-chercheurs du domaine, mais ne propose pas d'initiation ou d'accompagnement à la recherche. Le lien se fait par l'implication d'enseignants-chercheurs (EC) (9 EC sur 16 enseignants) de l'Institut Franche-Comté Électronique Mécanique Thermique et Optique – Sciences et Technologies (FEMTO-ST) dont les thématiques de recherche (pile à combustible, véhicules électrifiés, stockage batteries, structure de conversion d'énergie en embarquée, capteurs) sont partie prenante du parcours *Véhicules électronique et gestion des automatismes* de la formation. Le transfert d'innovation passe par le développement d'unités d'enseignements (UE) spécialisées du cursus telles que "Conversion d'énergie appliquée aux véhicules électriques et hybrides". La sensibilisation à la recherche et développement et aux innovations techniques ne peut en effet qu'améliorer encore la formation des étudiants en vue de leur insertion professionnelle et on ne peut qu'encourager la formation dans cette voie. Le taux d'intervention des EC est à hauteur de 45 % des heures de la maquette dans les domaines de spécialité.

La formation répond à une demande forte du partenariat automobile local qui se concrétise par une implication importante et réelle d'intervenants professionnels. Le contenu de la formation est construit en cohérence avec

la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et prend en compte les besoins des acteurs socioéconomiques locaux. Les partenaires industriels (11 intervenants – 22 % des heures de la formation) sont partie prenante de la formation. Ils encadrent à hauteur de 44 % l'unité de formation "Ingénierie et électronique appliquée à l'automobile", cœur de métier du parcours VEGA. La formation bénéficie d'un partenariat privilégié par des dons de composants véhicules (Stellantis) et d'un accès à des plateformes industrielles (service Intégration et validation des architectures électriques et électroniques du centre technique et d'essais (IA2E) de Stellantis Belchamp, matériel de Compatibilité Électromagnétique EuroCEM). La formation prépare ses étudiants à la insertion professionnelle notamment au travers d'un stage de 13 à 16 semaines (18 crédits ECTS) et d'un projet tutoré (six crédits ECTS). De plus, elle est ouverte à l'alternance et à la formation continue, mais ne propose aucun module de formation à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle appuie sa démarche sur une approche programme basée sur la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et sur une approche par compétences limitée actuellement à un rapprochement entre compétences et UE. La formation valorise les compétences acquises dans le cursus par une démarche type ePortfolio : les compétences acquises dans le cursus prennent, pour les apprentis, la forme d'un livret électronique et pour les étudiants en formation initiale, des livrables consignés lors de projets.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques en menant des projets et des mises en situation pour évaluer les compétences décrites dans le cursus de formation. La formation propose des modalités variées d'enseignement : cours magistraux, travaux dirigés, mais aussi des mises en situation au travers de projets proposés par des industriels (convertisseur de puissance pour véhicule hybride rechargeable, proposé par l'entreprise Faurécia, enregistreur de données CAN en roulage à dominante informatique industrielle proposé par l'entreprise Expléo). Le partenariat avec l'UFR STGI et le lycée Germaine Tillion de Montbéliard permet d'exploiter les ressources et les plateformes techniques de ces deux établissements pour être en cohérence avec les objectifs professionnalisants de la formation. Tous les enseignements dispensés en cours magistraux et travaux dirigés (227 heures) peuvent être déployés à distance, mais ceci n'est pas mis en œuvre.

Le contenu et le dispositif de la formation pour permettre l'ouverture à l'international sont juste suffisants au niveau de la mobilité. Seul l'enseignement d'anglais est proposé : 34 heures d'anglais, dont 12 heures de préparation au *Test of English for International Communication* (TOEIC). Il n'y a pas d'enseignement disciplinaire en anglais. Il n'existe aucun dispositif d'aide aux mobilités sortantes, la mobilité des étudiants vers l'international, y compris pour les stages n'est pas encouragée. Concernant l'accueil d'étudiants mexicains dans le cadre du partenariat France-Mexique, il y a un encadrement et un suivi sérieux qui permet la pérennité du partenariat, une prise de contact par visioconférences dès réception des coordonnées des étudiants pour leur expliquer le fonctionnement de la formation et à leur arrivée en France, prise en charge importante de l'intendance : accueil, transport et achat de premiers effets personnels (couette, draps, etc.).

La formation est adaptée en contenu et en élément professionnalisant pour favoriser l'alternance, mais le nombre d'alternants et de stagiaires de la formation continue est paradoxalement très faible. La formation est ouverte en alternance et en formation continue. Le service formation continue et d'alternance de l'UFC vient en support de l'équipe pédagogique pour la recherche de contrats d'apprentissage, mais les dispositifs mis en œuvre ne sont pas décrits. La formation est reconnue par les différents partenaires industriels du secteur pour son contenu technique bien adapté au secteur de l'automobile. Pourtant, le nombre de stagiaires de la formation continue et d'apprentis est faible et baisse sur les trois années (en 2018-2019, sur 24 inscrits, on comptait sept alternants en contrat d'apprentissage et deux stagiaires de la formation continue, soit plus d'un tiers quand en 2019-2020 sur 21 inscrits, on comptait six alternants en contrat d'apprentissage et un stagiaire de la formation continue, soit un tiers, et en 2020-2021 sur 21 inscrits toujours, seulement cinq alternants en contrat d'apprentissage, soit un peu moins d'un quart de la promotion). Ces chiffres sont analysés par la formation par une spécificité du domaine de l'automobile dont les charges de travail sont fluctuantes, les entreprises préfèrent recruter de stagiaires de 14 semaines minimum plutôt que s'engager sur des contrats d'alternance. Par ailleurs, sur les années de référence, il n'y a eu aucune demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP). La formation sera, prochainement, exprimée en blocs de compétences, ce sera donc un atout pour développer la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est dynamique, mais stagne en attractivité, la capacité d'accueil est atteinte. La formation est reconnue et soutenue par le monde socioéconomique local, mais le nombre de dossiers de candidature est en baisse sur la période de référence (73 dossiers en 2018-2019 à 56 en 2020-2021 en passant par un seuil bas -

33- en 2019-2020). Le nombre d'admis est aussi en baisse (de 39 à 30 en passant par 22) alors que le nombre d'inscrits reste relativement constant (entre 24 et 21 durant les trois dernières années) et atteint tout juste la capacité d'accueil (24 places). La formation participe à la promotion de la mixité des filières dans le cadre du projet PILE (Projet interrégional laboratoire de l'égalité) pour augmenter le nombre de femmes dans la formation, objectif qui tend à se concrétiser puisque si les étudiantes représentaient 5 % de la promotion en 2020, leur part a doublé (10 %) en 2021. Un effort important de promotion de la formation (Linkedin, journées portes ouvertes, forums, Web-TV de l'IUT) est effectué, mais le vivier de recrutement semble restreint et la concurrence entre les formations après un bac + 2 est importante. Par ailleurs, le DUT, diplôme en deux ans, se transformant BUT, diplôme en trois ans, le vivier DUT *Génie électrique et informatique industrielle* (GEII) et DUT *Mesures physiques* (MP) n'existera plus. Le département GEII sur lequel s'adosse la licence ouvre un parcours *Électronique et systèmes embarqués* (ESE), la question du recrutement de la LP face au BUT3 ESE est donc vraiment à interroger.

La formation a un taux de réussite très satisfaisant qui approche 90 %. Il est dû au suivi et à l'accompagnement des étudiants (soutien par exemple en électronique pour les étudiants diplômés d'un brevet de technicien supérieur en maintenance des véhicules (BTS MV)) et au fait que l'équipe pédagogique apporte un soutien important dans la recherche et le suivi de stages.

Le taux d'insertion professionnelle des diplômés est très satisfaisant, mais le nombre de poursuites d'études tend à augmenter. Le suivi de l'insertion professionnelle est effectué avec l'enquête de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE). Le taux de réponse est 88,9 % pour la promotion 2017-2018. Le taux d'insertion professionnelle en LP s'élève 91,7 % à 18 mois principalement en contrat à durée indéterminée (CDI) dans un poste de cadre intermédiaire dans la spécialité en région Franche-Comté, 20 % sont en poursuite d'études, ce sont des résultats satisfaisants en comparaison des taux nationaux (33 % de poursuite d'études et 93 % en insertion professionnelle). Les données d'enquête interne, plus récentes, montrent que le nombre de poursuites d'études tend à augmenter vers des filières master ou école d'ingénieurs (31 % en poursuite d'études en 2021-2022), tendance que la formation doit suivre et analyser afin d'en comprendre les raisons et de s'adapter le cas échéant.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation s'appuie sur une équipe de 16 enseignants et enseignants-chercheurs (EC) titulaires de l'UFC et hors UFC (neuf EC de l'UFC). Un nombre d'intervenants professionnels importants (11 intervenants pour 95 heures) complète l'équipe pédagogique. Le nombre d'heures global d'enseignement de la formation est de 597 heures pour un effectif de 21 étudiants en 2020-2021, la formation étant constituée en deux groupes de travaux pratiques. Le taux d'encadrement est donc satisfaisant.

La formation a mis en place un processus d'évaluation permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration. En s'appuyant sur l'enquête d'évaluation de la formation par les étudiants et une enquête auprès des industriels, le conseil de perfectionnement, comprenant des étudiants et des intervenants professionnels extérieurs, est opérationnel et contribue à l'amélioration de la formation. Il analyse les résultats de ces enquêtes pour identifier les enseignements à développer et rester ainsi en phase avec l'évolution technologique des véhicules et avec l'évolution du métier de technicien de validation. Le compte-rendu du conseil de perfectionnement 2022 rend compte du sérieux de la démarche.

Conclusion

Points forts

- Des éléments de professionnalisation bien adaptés à la finalité de la formation
- Un partenariat industriel local fort et réel
- Des résultats excellents en termes de réussite étudiante
- Un très bon suivi pédagogique et une insertion professionnelle satisfaisante
- Des plateformes technologiques de spécialité variées

Points faibles

- Un nombre de dossiers de candidature limité et un recrutement basé sur un vivier restreint, fragilisé par la mise en place des BUT
- Un taux d'alternants très faible
- Peu de formation continue, pas de VAE ni de VAP
- Des échanges internationaux très limités en mobilité sortante

Recommandations

- Promouvoir la formation en identifiant des passerelles pour diversifier le recrutement.
- Renforcer les dispositifs d'aide à la recherche d'alternance.
- Développer des modules de formation continue.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'ePortfolio pour formaliser les compétences acquises dans le cursus.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : MÉCATRONIQUE, ROBOTIQUE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de l'industrie: mécatronique, robotique* se prépare à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques de Besançon et est intégrée au département Automatique et Robotique de cette UFR. Elle offre un seul parcours uniquement en apprentissage : *Automatique, robotique industrielle et assemblage* (ARIA).

À noter que de rares données qualitatives ont été renseignées dans le dossier d'autoévaluation, ce qui rend le travail d'évaluation de certains critères difficile.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans les orientations présentes et futures de celui-ci notamment en matière de soutien tout au long de la vie avec une ouverture forte sur le monde socioéconomique. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand nombre ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit sa future stratégie Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). L'unique parcours ARIA de cette licence professionnelle s'inscrit en cohérence avec les formations locales de premier cycle ouvrant vers cette licence professionnelle, deuxième année de BUT (BUT2) *Génie mécanique et productique*, *Génie industriel et maintenance* deuxième année de licence (L2) *Sciences pour l'ingénieur* ou *Sciences et technologies* ainsi que les brevets de technicien supérieur (BTS).

L'ouverture à l'international de la formation est faible du fait de ses modalités (100 % en alternance). Aucune mobilité entrante ou sortante n'a été réalisée durant la période d'évaluation et aucun étudiant international (la formation n'est pas ouverte à la candidature sur Campus France) n'est inscrit dans cette formation, la raison invoquée étant l'alternance et son calendrier spécifique. Cependant, des missions à l'international peuvent être confiées aux étudiants par les entreprises, sans que le nombre d'étudiants concernés ni la nature des missions ne soient donnés. Toutefois, la formation se développe au Maroc (Université Hassan II Casablanca) dans le cadre du projet *Smart robotics* financé dans le cadre d'une coopération franco-marocaine, sans que plus de détail ne soit donné, sur ce projet comme sur ce partenariat. La formation s'autoévalue très bien dans ce domaine ce qui apparaît exagéré. L'ouverture à l'international est donc un axe fort d'amélioration de la formation.

L'adossement à la recherche est bon. Les enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs (sept enseignants-chercheurs statutaires et un enseignant-chercheur temporaire pour une équipe pédagogique de 19 personnes représentent 75 % de la formation. La méthodologie scientifique et l'innovation sont abordées lors de stages ou de projets encadrés par les enseignants-chercheurs. D'autre part, les enseignants du département Automatique et systèmes micro-mécatroniques (AS2M) de l'institut Franche-Comté Électronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologie (FEMTO-ST) sont impliqués dans la mise en place d'un dispositif d'accueil des étudiants par le biais de la plateforme Robotique SMART.

La formation prend en compte les besoins socioéconomiques du territoire local et régional. Le dialogue avec les partenaires socioéconomiques locaux et régionaux permet l'adéquation de la formation avec les besoins industriels, ceci étant renforcé par les interventions de sept intervenants extérieurs (plus d'un tiers de l'équipe pédagogique et représentent 18 % de la formation). La préparation à l'insertion professionnelle est omniprésente dans le contenu pédagogique de la formation et durant la période d'apprentissage, en entreprise, 100 % de la formation étant en alternance. Ainsi, aux 23 semaines de stages (18 crédits ECTS), et 160 heures de projet industriel (six crédits ECTS), vient s'ajouter, pour partie, une unité d'enseignement « Communication » (identification et la valorisation des connaissances et des compétences, réalisation et amélioration des curriculums vitae et des lettres de motivation, connaissance de l'entreprise). Aucune

préparation à l'entrepreneuriat n'est réalisée bien que certains des anciens étudiants deviennent des entrepreneurs. Le dossier fait part d'un accompagnement pour ces étudiants sans en préciser les modalités.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas encore en œuvre l'approche par compétences. L'approche compétences et la démarche programme ne sont pas mises en place. Toutefois le parcours est défini de manière cohérente avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), et les compétences visées sont associées à chaque unité d'enseignement. Aucune indication n'est donnée quant à la valorisation des compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci, même si sur ce critère précis la formation s'auto-évalue, sans fournir aucune analyse, de façon très satisfaisante.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques uniquement sur des initiatives personnelles. La formation met en place des pratiques innovantes telles que des classes inversées et des mises en situation, mais celle-ci reste le fait d'une démarche individuelle des enseignants. Si des outils pédagogiques à distance (suivi de projets collaboratifs, soutenance de projets industriels) ont été développés (soutenus techniquement et financièrement par l'établissement) durant la crise sanitaire, le présentiel est aujourd'hui la modalité retenue. Il n'est pas précisé si les outils eux sont toujours utilisés, ce qui serait particulièrement intéressant pour une formation en alternance, souvent source d'éloignement géographique des étudiants du lieu de la formation.

Les enseignements de langue étrangère sont cohérents avec une ouverture à l'internationale mesurée. Les dispositifs mis en place résident essentiellement dans l'enseignement de l'anglais (5 % des enseignements) et dans l'étude de certains documents en anglais. Toutefois, aucun enseignement n'est réalisé même partiellement en anglais. La formation ne juge pas pertinente ni administrativement envisageable la préparation à la mobilité entrante ou sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont parfaitement adaptés aux étudiants de la formation en alternance. La formation est 100 % en alternance sur les quatre dernières années. La formation continue n'est pas développée : une mise en place d'une approche par compétences serait un plus pour développer les aspects formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation s'implique dans des initiatives visant à la promouvoir auprès de ses publics cibles sans que l'impact sur l'attractivité soit mesuré. La formation s'appuie sur les outils d'information-communication classique (journées portes ouvertes, plaquettes, site web, visite dans les formations de niveau bac + 2). La formation déclare suivre son attractivité et l'analyse essentiellement régionale grâce à l'application eCandidat. Toutefois, aucune donnée qualitative ni quantitative n'étant fournie, il est très difficile d'évaluer celle-ci. Ainsi, le nombre de candidatures et l'origine en termes de formations des candidats ne sont pas renseignés. On note cependant une diminution du nombre d'inscrits (23 en 2018-2019, 21 en 2019-2020 et 17 en 2020-2021) qui, s'il dépassait la capacité d'accueil (constante) de 20 étudiants, est aujourd'hui inférieur à celle-ci.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est très bon, 95 % des étudiants valident la formation. Des aménagements, des accompagnements individualisés ou des réorientations (voire dans de rares cas le redoublement) sont proposés. À noter également un très bon taux de validation de l'ensemble des crédits ECTS par les étudiants, probablement en dehors de toute compensation, qui lui s'élève à 81 %.

La formation suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, mais l'analyse peu. La mesure de l'insertion professionnelle est assurée par des enquêtes internes et celles réalisées par l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE) de l'UFC. Aucune donnée n'est renseignée permettant une analyse plus poussée. Le taux d'emploi est très bon à 18 mois (entre 85 % et 90 % entre 2018 et 2021), la poursuite d'études est limitée (moins de 15 %) et elle est envisagée en concertation avec l'entreprise dans une continuité du contrat d'alternance.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. 11 enseignants permanents doivent assurer 914 heures étudiants. De plus, ce bon taux d'encadrement permet le binôme des nouveaux enseignants arrivant dans l'équipe pédagogique.

La formation n'a pas encore mis en place de processus d'évaluation interne efficient permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation de la formation par les étudiants n'est réalisée que de manière informelle. Il n'existe pas encore de conseil de perfectionnement. Une enquête a été envoyée à toutes les promotions sur les trois dernières années afin d'évaluer les enseignements, son analyse sera réalisée lors d'un premier conseil de perfectionnement prévu en 2022.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche
- Des relations fortes avec le monde socioéconomique
- Des taux de réussite et d'employabilité de la formation très bons

Points faibles

- Une démarche d'amélioration continue encore trop faible, sans conseil de perfectionnement
- Une description de la formation en bloc de compétences non réalisée
- Une ouverture à l'internationale inexistante en ce qui concerne les mobilités entrantes et sortantes pour des semestres d'études

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement, qui permettra une analyse plus fine de l'attractivité, de l'insertion professionnelle et des questionnaires d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Décrire la formation en blocs de compétences afin de renforcer son attractivité.
- S'appuyer sur sa collaboration avec le Maroc pour développer des mobilités entrantes et sortantes.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE : CONCEPTION, DÉVELOPPEMENT ET TEST DE LOGICIELS

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels*, portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologie (ST) à Besançon, propose un parcours *Conception et développement d'application multitièrs (CDAM)*. Elle avait pour objectif à l'origine de répondre à la fois à un besoin en formation continue pour un public en reconversion et d'être une poursuite d'études pour acquérir un niveau bac + 3 pour une insertion professionnelle, à des étudiants de deuxième année de licence ou ayant un diplôme universitaire de technologie (DUT) dans le domaine Sciences, technologies, santé (STS). Elle garde cet objectif avec comme métier visé actuel, développeur d'applications multitièrs et web avec des compétences complémentaires de type "DevOps" en administration et en sécurisation des serveurs hébergeant ces applications.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, mais peine à s'inscrire dans la priorité de celui-ci autour du développement de l'alternance, de la formation tout au long de la vie et de l'insertion des étudiants dans le tissu économique régional. En effet, l'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont les axes prioritaires de l'établissement qui définit sa stratégie future pour Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIIS). Le contenu de la formation est construit en cohérence avec les objectifs des métiers visés et intègre de la pluridisciplinarité à travers les projets couvrant le cycle de développement complet et *via* les enseignements de conduite de projet, d'anglais et d'accompagnement à l'insertion professionnelle. Un ajout de contenu en lien avec le numérique responsable serait un plus pour intégrer les enjeux du développement durable. La formation est construite en cohérence avec la licence *Informatique* de l'université et partage des équipes pédagogiques avec celle-ci. Son positionnement, favorisant l'insertion professionnelle immédiate, est clair par rapport à cette licence et des passerelles existent entre la deuxième année de licence (L2) *Informatique* et la LP. Une poursuite d'études vers le master *Informatique* est envisagée pour des cas particuliers. Retrouver son positionnement vers un public en recherche de reconversion et à destination des étudiants de L2 et de STS en recherche d'une insertion professionnelle à niveau bac + 3 peut lui permettre de mieux coexister avec le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Informatique* qui vise des métiers équivalents à cette LP dans son parcours A (*Réalisation d'applications: conception, développement, validation*).

La formation n'est pas ouverte à l'international. Même si elle a une finalité d'insertion professionnelle immédiate et qu'elle souhaite développer l'alternance, la formation pourrait être plus ouverte à l'international, et bénéficier des partenariats portés par le département Informatique. Elle n'a aucune mobilité entrante ou sortante sur la période de référence.

L'adossement à la recherche de la formation se limite à la participation des enseignants-chercheurs du département informatique aux enseignements. L'intervention de cinq enseignants-chercheurs (sur les sept enseignants permanents) qui assurent plus de 25 % des heures d'enseignements constitue le seul adossement à la recherche de la formation, celle-ci n'inclut aucune initiation à et par la recherche, qui est pourtant obligatoire du fait de son statut de formation universitaire et qu'elle peut penser en lien avec les besoins de ses secteurs d'activité.

La formation entretient des liens forts avec le monde socioéconomique à travers les interventions de professionnels extérieurs qui assument la moitié des heures d'enseignement. La professionnalisation passe également par le développement de l'alternance depuis 2020 avec huit alternants sur un effectif de 12, les quatre étudiants en formation classique réalisant un stage de 12 semaines. Enfin, des acteurs du domaine Ressources humaines accompagnent les étudiants dans leur insertion professionnelle grâce à des simulations d'entretien de recrutement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Bien que la formation définisse et mette en œuvre des objectifs d'apprentissage favorisant l'insertion professionnelle sous forme de compétences, elle pourrait aller plus loin dans la mise en place d'une approche par compétences notamment pour favoriser le suivi partiel de la formation en formation continue sur des blocs de compétences.

La formation ne diversifie pas ses dispositifs pédagogiques et rien n'est mis en place en matière d'aide à la réussite des étudiants. La seule modalité variée d'enseignement concerne la mise en place de certains enseignements à distance le samedi pour une quinzaine d'heures pour permettre aux étudiants de rentrer chez eux.

La formation met en œuvre des dispositifs pédagogiques minimaux pour permettre aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques. Les compétences linguistiques sont acquises via un enseignement d'anglais dont le volume horaire est classique (24 heures). La formation ne prévoit pas de dispositif de certification, ce qui serait une amélioration souhaitable.

Il est dommage qu'il n'existe pas de dispositifs adaptés aux publics de la formation continue, qui est un public cible de la formation. L'approche par compétences n'étant pas encore complètement effective, la formation n'est pas décomposée en blocs de compétences permettant un suivi partiel de la formation en formation continue, ce qui serait un plus. Dans le cadre de l'ouverture à l'alternance, qui date de 2020, une adaptation de l'emploi du temps a été mise en place avec un rythme d'alternance court (deux jours de formation, trois jours en entreprise). Les autres modalités de mises en œuvre de l'alternance par rapport à la formation classique ne sont toutefois pas précisées. Cette ouverture est à ce jour une réussite, dans la mesure où, dès la première année, huit inscrits sur douze sont des alternants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi de l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics est limité. La formation participe à la journée portes ouvertes de l'établissement et à des salons. Elle assure une information à destination des étudiants de deuxième année de licence (L2), à travers les membres partagés des deux équipes pédagogiques. Il n'est pas possible d'analyser la qualité du recrutement en l'absence d'informations sur le nombre et le profil des candidats, et sur la répartition de ceux-ci (L2, reconversion, brevets de technicien supérieur (BTS), DUT), durant les années de référence (2018-2019 à 2020-2021). De même, le nombre d'inscrits sur les trois dernières années est en accord avec la capacité d'accueil (entre 21 et 12 places pour respectivement 21 et 13 inscrits). Mais à l'absence de toute autre donnée (nombre de candidatures, nombre d'admis) il est difficile de conclure quant à son attractivité. Il est donc difficile de savoir si le positionnement choisi par la formation sera pérenne en matière d'attractivité, notamment avec la mise en place du BUT *Informatique*.

Les taux de réussite de la formation sont excellents, mais l'évolution des résultats des étudiants n'est pas suivie ni analysée. Au regard de ces bons résultats (89 % en 2019 et 100 % en 2020) et des effectifs réduits, il n'y a pas nécessité de mise en place de dispositifs spécifiques d'accompagnement et d'aide à la réussite.

Le taux d'insertion professionnelle est correct (77 % à 18 mois et 84 % à 30 mois), mais en dessous de la moyenne nationale pour une LP *Informatique* (94 %) et le taux de poursuite d'études, raisonnable (un à trois par an). Il est dommage que le dossier ne fournisse pas d'analyse de cette relative faiblesse du taux d'insertion professionnelle. D'autant plus que le qualificatif des emplois, trop généraliste, ne permet pas une analyse de l'insertion professionnelle au regard des métiers visés et réellement exercés. Une enquête interne (mentionnée dans le dossier sans analyse de son contenu) pourrait compléter cette analyse.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les besoins en encadrement de la formation sont couverts, d'autant plus qu'elle fait appel à des vacataires professionnels extérieurs pour encadrer la formation. L'équipe pédagogique est composée de cinq enseignants-chercheurs (EC), d'un professeur associé (PAST) et d'un professeur agrégé (PRAG) du département d'Informatique. Ils sont accompagnés de six vacataires professionnels extérieurs qui assurent 50 % des heures de la formation.

L'évaluation de la formation par les étudiants est dite semestrielle, mais le dossier ne précise pas le processus mis en place. Cependant ce processus semble donner lieu à des actions d'évolution de la formation avec, par exemple, l'ajout d'un nouveau cours pour répondre à un besoin de notions supplémentaires en lien avec les métiers visés. Un conseil de perfectionnement existe, sa composition est adaptée, avec d'anciens étudiants et des étudiants actuels, des professionnels extérieurs et des membres de l'équipe pédagogique. Ce conseil de perfectionnement revoit régulièrement les contenus de la formation et établit des actions à mettre en œuvre impactant l'organisation et l'évolution de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation avec une finalité métier claire
- Une participation importante de professionnels extérieurs et une ouverture en alternance favorisant la professionnalisation
- Une démarche d'amélioration continue effective rendue possible par un conseil de perfectionnement opérationnel

Points faibles

- Une absence d'analyse et de suivi de cohortes en matière de recrutement pour évaluer la nature et la qualité des profils des candidats
- Un adossement à la recherche difficile à mesurer
- Une ouverture à l'international faible
- Une absence d'approche par compétences, pourtant adaptée pour renforcer la formation continue

Recommandations

- Mettre en place une coordination avec le BUT *Informatique* pour préciser le positionnement de chacune des formations et les modalités de passerelle.
- Améliorer les outils de pilotage de la formation en matière de suivi de cohortes notamment de son insertion professionnelle et d'évaluation des résultats de la formation.
- Renforcer l'ouverture à l'international notamment par une mise en place d'une certification.
- Mettre en œuvre une approche programme et par compétences pour mieux répondre à des demandes de formation continue et/ou de réorientation.

LICENCE PROFESSIONNELLE OPTIQUE PROFESSIONNELLE

Établissement

Université de Franche-Comté - UFC

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Optique professionnelle* a été ouverte en 2008 avec un seul parcours : *Réfraction, analyse et prise en charge des déficits visuels*. Cette formation vise à satisfaire la demande des professionnels dans le besoin de développement d'expertise dans la prise en charge de déficits visuels lourds dans divers domaines tel que la basse vision. C'est une formation construite en convention avec trois partenaires : l'université de Franche-Comté (UFC), le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Besançon et le GRETA Haut Jura – site de Morez. La formation est dispensée sur le site du CHU de Besançon, sur le site du GRETA Morez et sur le site de Besançon de l'UFC dans l'unité de formation et de recherche (UFR) Santé. La formation est ouverte en alternance sous forme de contrat de professionnalisation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec les axes stratégiques de l'établissement en matière de politique de formation concernant la professionnalisation de la formation et l'insertion professionnelle. Elle s'inscrit dans la politique territoriale de l'université. L'attractivité de son offre de formation, implantée au sein du territoire et de la région, le développement de filières d'excellence, la réussite du plus grand nombre ainsi que l'insertion professionnelle au meilleur niveau d'emploi grâce notamment à des liens forts avec le monde de l'entreprise et la démarche d'assurance qualité des formations sont des axes prioritaires de l'établissement. La formation y répond donc pour ceux relevant de la réussite et de l'insertion professionnelle. De même, elle s'inscrit déjà dans le premier point de la stratégie future Insertion, Rayonnement, Responsabilité, Innovation, Solidarité (IRRIS). La formation intègre l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité dans son programme associant la médecine et l'optique qui se concrétisent par un partenariat fort entre le CHU de Besançon et le GRETA Haut Jura site de Morez. Cette interaction des compétences scientifiques et techniques dans les métiers de l'optique et de la prise en charge des patients amétropes conforte l'expertise franc-comtoise dans le génie optique et maintient une activité de haut niveau dans ce domaine. La formation s'intègre parfaitement dans un continuum de formation et d'insertion professionnelle. Le recrutement est local et constitue une poursuite d'études logique pour des étudiants ayant un brevet de technicien supérieur (BTS) *Opticien lunetier Turbo* - GRETA de Morez, BTS *Opticien lunetier*, BTS *Génie optique* mais aussi ceux possédant un diplôme universitaire de technologie (DUT) du secteur Biologie humaine, ou ayant validé une deuxième année de licence (L2) dans le domaine de la santé.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Aucune mobilité sortante ou entrante n'est recensée sur la période et aucun étudiant international n'a été admis dans la formation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche relativement faible. Si sept enseignants-chercheurs, en santé ou en optique, sur une équipe de 32 enseignants permanents sont impliqués dans la formation (dont le responsable pédagogique), ils n'interviennent que dans une faible part (72 heures soit moins de 15 %) des enseignements que ce soit en santé ou en optique. La formation se dit peu concernée par la recherche, car orientée professionnalisante pour une employabilité immédiate, ce qui est regrettable celle-ci ne devant pas se faire au détriment de celle-là. La sensibilisation à la recherche et développement et aux innovations techniques ne pourrait qu'améliorer encore la formation des étudiants en vue de leur insertion professionnelle. On note d'ailleurs que le rapport de stage doit intégrer une partie sur les innovations techniques et technologiques de ce champ disciplinaire. On ne peut qu'encourager la formation dans cette voie. La formation intègre une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité par la mise en place de 40 heures consacrées à de la méthodologie informationnelle et documentaire dont huit heures effectuées par des professionnels de la documentation.

La formation entretient des relations étroites avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation. La convention de partenariat entre l'université de Franche-Comté, le CHU de Besançon et le GRETA du Haut-Jura détaille le partenariat professionnel mis en place et la nature des partenaires, l'accueil des stagiaires en stage hospitalier, les conférences effectuées par des partenaires professionnels, une liste de soutien d'employeurs et de la branche professionnelle. La formation compte d'ailleurs 25 intervenants

professionnels (docteurs en ophtalmologie du CHU de Besançon, des formateurs en orthoptie, des contactologues, optométristes, génie optique, ergothérapeutes), soit près de 80 % de l'équipe pédagogique, réalisant 133 heures d'enseignement sur les 540 heures que compte la formation. Ouverte uniquement en alternance sous forme de contrat de professionnalisation, la formation prépare ses étudiants à la l'insertion professionnelle notamment au travers d'un stage de 20 semaines (30 crédits ECTS) et d'un projet tutoré (six crédits ECTS). La formation définit des éléments de professionnalisation de chaque partenaire pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants : stage clinique, au CHU ; accès à la plateforme technologique du lycée de Morez ; rencontres régulières avec le milieu professionnel et stage professionnalisant chez les opticiens. La formation ne propose pas de formation à l'entrepreneuriat, ce qui peut être un manque, un des métiers cibles pouvant être opticien - Lunetier.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec les objectifs de la formation, mais sans explicitation des compétences visées. Le programme de la formation est structuré en unités d'enseignement (UE) dont chaque élément constitutif est décrit sans qu'il soit fait mention des compétences et acquis d'apprentissage. La formation s'autoévalue faiblement sur ce critère, mentionnant que seul le stage bénéficie d'une approche par compétences. Celle-ci est menée par un tuteur dans l'évaluation sur le travail en entreprise. L'évaluation est réalisée en trois temps et note la progression de l'acquisition des compétences. Par contre, la formation ne valorise pas les compétences acquises hors du cursus bien qu'elle s'autoévalue très positivement sur ce point, qu'elle limite au processus de sélection à l'entrée dans la formation.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques bien qu'elle favorise l'enseignement hybride. En effet, si les enseignements sont sous la forme classique de cours, travaux dirigés et travaux pratiques (TP), la formation privilégie les cours à distance, l'ensemble des enseignements étant *a priori* accessibles, sans que plus de précisions soit donnée. L'ensemble des UE autre que le stage et le mémoire de projet est validé sur la base d'évaluations théoriques par la passation de questionnaires à choix multiples (QCM) et d'évaluation pratique par la réalisation de TP. L'utilisation de la plateforme numérique n'est pas détaillée.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre une ouverture à l'international. Seul un enseignement de l'anglais, de 24 heures, est réalisé.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation en alternance en contrat de professionnalisation. Sur les trois années de référence, tous les candidats suivent la formation en alternance. Des bilans intermédiaires sont réalisés de façon régulière pendant la formation et permettent aux alternants d'exposer leur projet professionnel, un accompagnement leur est proposé dans la construction de leur projet en établissant des contacts privilégiés avec des intervenants conférenciers selon la spécificité du projet. Il n'y a aucune demande ou validation des acquis professionnels ou de l'expérience.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation reste satisfaisante, mais aucune analyse n'en est faite. Le nombre de dossiers est important pour ce type de formation et au regard du nombre de places (18) et en augmentation sur les trois dernières années (58, 65 et 75 candidatures ont été dénombrées respectivement en 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021). Ceci peut être dû à la communication active qui est déployée sur les trois sites possibles de recrutement (UFR/GRETA/Lycée ayant les BTS de spécialité). La capacité d'accueil est de 18 places pour un nombre d'inscrits de 16 candidats tous en contrat de professionnalisation. Ces chiffres sont constants sur les trois années étudiées, contrairement à ceux des candidatures, ce qui interroge. De même, on regrette qu'aucune information sur l'origine des étudiants et la diversité du recrutement ne soit fournie.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La LP *Optique professionnelle* a un taux de réussite de 100 % sur les trois années expliqué par une sélection à l'entrée de la formation des candidats sur leur projet professionnel et un bon suivi pédagogique. La formation propose deux options qui dépendent du profil de l'origine des candidats : une option A adaptée aux étudiants ne possédant pas les bases optométriques suffisantes et une option B dédiée aux étudiants de BTS *Opticien lunetier* désirant pratiquer sous la responsabilité d'un ophtalmologiste des examens plus techniques sur le fonctionnement visuel. De plus, un parcours d'aide à la réussite est proposé pour préparer l'intégration dans la licence professionnelle d'étudiants issus d'une deuxième année de licence de l'établissement qui correspond à un BTS *Opticien lunetier* en un an.

La formation analyse l'insertion professionnelle, excellente, de ses diplômés. L'insertion professionnelle de la LP *Optique professionnelle* est donnée par l'enquête à 18 et 30 mois de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante (OFVE). Le suivi est mené par le GRETA Morez, le taux de réponse est de 100 % pour la promotion

2017-2018 et le pourcentage en emploi à 18 mois est de 100 %, chiffres confirmés pour les autres années. Les emplois occupés sont à 100 % des emplois stables, de niveau profession intermédiaire se situant à 84 % en Franche-Comté ou région limitrophe.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains et techniques pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation bénéficie d'un fort taux d'encadrement avec 32 enseignants et enseignants-chercheurs titulaires pour 540 heures. Le nombre d'heures de formation maîtrisé et le cadrage conventionné entre les trois partenaires assurent la soutenabilité de la formation. En dehors des professionnels, probablement (aucun renseignement n'est fourni) rattachés aux partenaires de la formation, il n'y a aucun enseignant vacataire.

La formation n'a pas encore défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation a mis en place une commission pédagogique qui comprend les différents partenaires de la formation, mais aucun étudiant ni même ancien étudiant. Le compte-rendu fourni permet d'avoir les éléments de discussion qui montrent que cette commission pédagogique est plus un bilan pédagogique de l'année qu'une réelle démarche d'amélioration continue attendue au sein d'un conseil de perfectionnement. Il n'y a pas d'évaluation de la formation par les alternants, ce qui est regrettable et assez étonnant au regard des exigences des financeurs.

Conclusion

Points forts

- Un partenariat interdisciplinaire et pluridisciplinaire
- Une ouverture à des publics variés
- Une très bonne insertion professionnelle

Points faibles

- Une démarche qualité peu développée et une absence d'évaluation de la formation par les apprentis
- Un adossement à la recherche relativement faible
- Aucune ouverture à l'international
- Une démarche par compétences inexistante en dehors du stage

Recommandations

- Mettre en place un processus d'évaluation par les apprenants dans une démarche d'amélioration continue de la formation. La mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement, avec la participation des étudiants et d'anciens étudiants, doit venir conforter celle-ci en analysant les évaluations par les étudiants et les actions mises en place.
- Renforcer l'adossement à la recherche.
- Développer l'ouverture de la formation à l'international, par l'accueil d'étudiants internationaux et réfléchir à la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger.
- Développer une approche par compétences pour la formation dans son ensemble.

Observations de l'établissement

La présidente

Besançon, le 9 février 2023

Monsieur Thierry COULHON
Président du Hcéres
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Objet : observations suite au rapport Hcéres d'évaluation du bilan du 1^{er} cycle

Monsieur le Président,

Je veux d'abord vous remercier, ainsi que le comité d'experts du Haut Conseil, pour le travail important réalisé au titre de la campagne d'évaluation 2022-2023 de la vague C. L'exercice était complexe, puisqu'il s'agissait de passer au crible l'ensemble des formations au travers de 4 domaines, 13 références et 36 critères.

Les deux rapports relatifs à l'offre de formation portent une vision exhaustive de l'ensemble des domaines disciplinaires assurés par l'université de Franche-Comté et constituent, de fait, un outil pertinent d'analyse sur lequel nous pourrions nous appuyer.

Je souhaite néanmoins apporter un certain nombre de précisions en évoquant la méthode, en situant le contexte et en relevant les quelques points dont l'analyse portée par le Haut Conseil mérite, de notre point de vue, d'être ajustée.

Une méthode qui a mécaniquement conduit à des incohérences

Le changement de référentiel pour les établissements de la vague C, communiqué tardivement par le Hcéres (5 novembre 2021) sans qu'un délai supplémentaire ne soit accordé aux établissements pour rédiger leurs rapports, a réduit de manière considérable le temps de travail dédié à cette tâche chronophage qui requiert la mobilisation d'une vaste communauté.

L'université de Franche-Comté (uFC) a pu prendre connaissance de l'ensemble des consignes (documents à rendre, indicateurs) en décembre 2021, en vue d'un dépôt des dossiers d'autoévaluation pour l'ensemble de son offre en juin 2022.

L'uFC s'est bien évidemment conformée aux consignes (« *définition des indicateurs* »). Cependant, alors que nous disposons d'outils de pilotage performants et fiables, l'absence de

compatibilité avec les exigences du référentiel a conduit naturellement à des incohérences avec les données transmises et à des biais d'analyse, au détriment de l'établissement.

Une évaluation portant sur une période particulièrement contrainte

Le rapport d'évaluation du bilan du 1^{er} cycle des formations porte sur la période 2017-2021, en très grande partie antérieure à la mise en place d'une nouvelle équipe de gouvernance.

Outre ce changement de gouvernance intervenu en décembre 2020, il convient de rappeler le contexte particulièrement contraint qui a fortement impacté le fonctionnement de l'établissement. La crise sanitaire d'ampleur et les confinements successifs ont requis une adaptation sans précédent de l'ensemble des personnels pour assurer la continuité du service public et garantir un enseignement à distance au bénéfice de nos étudiantes et de nos étudiants.

L'uFC, évaluée auparavant en vague B, est passée à la vague C, allongeant la durée du précédent contrat de deux ans. Conjuguée à la pandémie, cela constitue une rupture dans la vie de l'établissement à prendre en compte.

Par ailleurs, l'université a dû mettre en œuvre une longue série de réformes nécessitant, là aussi, des changements structurels particulièrement lourds : BUT, MEEF, mise en place de la réforme d'accès aux études de Santé (avec ses multiples décrets d'application et textes réglementaires), loi Orientation et Réussite Étudiante de 2018, ainsi que les nombreuses réformes de la loi de programmation de la recherche de 2020.

Enfin, en interne, l'établissement a été conduit, pour faire face à l'évolution de nombreux dispositifs autour de la formation et par souci d'efficacité, à restructurer son service d'appui à la formation.

En dépit de ces chantiers complexes et de ces bouleversements majeurs subis entre 2017 et 2021, qui doivent conduire à nuancer les points d'attention relevés par le Haut Conseil, l'uFC et ses acteurs ont su se mobiliser pour réaliser leur autoévaluation en un temps contraint.

Des différences d'appréciation avec le Haut Conseil, qui restent néanmoins limitées

L'uFC prend acte du rapport d'évaluation et partage, pour l'essentiel, les remarques émises par le Haut Conseil sur la période évaluée (2017-2021). Ce document confirme les points de faiblesse constatés par la nouvelle gouvernance à son arrivée en décembre 2020. Elle a d'ailleurs réorienté les politiques qui le requéraient et entrepris d'appliquer des mesures correctives qui devront être amplifiées et intégrées dans la construction de sa future carte des formations comme dans son projet d'établissement. Celui-ci est en cours de finalisation au terme d'une phase de concertation approfondie menée avec l'ensemble de la communauté universitaire (6 réunions se sont tenues entre novembre 2022 et janvier 2023 sur les différents sites afin de recueillir des contributions opérationnelles sur le projet IRRIS et de faciliter ainsi l'appropriation du projet).

Néanmoins, j'attire votre attention sur la lourdeur et la complexité du processus d'évaluation. C'est pourquoi je ne peux que partager votre volonté de « *rendre l'activité et les évaluations les*



plus utiles possibles, et simplifier les procédures » (News Tank Education & Recherche 08/02/2023).

S'agissant des établissements de la vague C, soumis à de profondes évolutions, nous observons que l'intention annoncée d'une évaluation simplifiée ne correspond ni au ressenti des équipes qui se sont fortement investies et mobilisées, ni à la réalité constatée.

Ainsi :

- Les termes utilisés dans le rapport ne sont pas toujours en adéquation avec la bienveillance qui avait été annoncée à l'origine.
- Les éléments signalés lors de l'audition du 20 octobre dernier n'ont pas été pris en considération pour la rédaction du rapport. Nous en voulons pour preuve :
 - La place des collégiums et leur rôle vis-vis de l'élaboration de la carte des formations. La création des collégiums étant postérieure à l'élaboration de la carte 2017, ils ne pouvaient y prendre part. En revanche, les collégiums ont un rôle central, notamment dans l'assurance du lien formation-recherche pour les choix et l'élaboration de la carte 2024. Ce modèle unique et innovant de notre université n'a semble-t-il pas été compris par le Haut Conseil.
 - Le projet d'établissement IRRIS relève du futur projet d'établissement et ne pouvait donc figurer dans le bilan, puisqu'il est en cours d'élaboration.

Au-delà de ces aspects formels, nous voudrions également insister sur un cadre d'analyse sans doute trop rigide qui peut parfois aboutir à des conclusions qui ne nous paraissent pas correspondre à la réalité de notre université.

Ainsi, nous regrettons que le cadre de l'évaluation n'ait pas permis de mettre en avant le travail fourni pour l'accueil des stagiaires de la formation continue et les formations spécifiques proposées à ces publics. Il n'a pas non plus permis de mettre en avant les formations d'excellence que sont les Cursus Master en Ingénierie (CMI) à l'uFC.

Si l'établissement a conscience de certains des manquements relevés par le Haut Conseil pour la période étudiée, telles que des évaluations parfois lacunaires malgré le pilotage mis en place, nous ne pouvons pour autant souscrire à des généralisations faites au niveau du cycle. D'exception, les exemples défavorables pourraient laisser penser qu'ils constituent la règle. Cela peut surprendre et désespérer les formations qui ont réalisé un travail sérieux, tandis que celles qui ne se sont que très peu investies sont *in fine* peu pénalisées. Les données positives sont insuffisamment identifiées et valorisées.

Les recommandations formulées apparaissent trop standardisées et ne prennent pas suffisamment en compte la stratégie que souhaite déployer l'établissement, conduisant à une analyse qui apparaît davantage quantitative que qualitative.

Pour l'avoir déjà exprimé aux porteurs concernés, l'établissement regrette, comme le Haut Conseil, le manque de sérieux de certains dossiers pour lesquels les données et rapports sont incomplets ou incohérents. Il convient néanmoins de rappeler que certaines données sollicitées en décembre 2021 n'ont pu être rassemblées sur la période 2017-2021. Des échanges préalables avec l'Hcéres ont permis d'ajuster certains indicateurs, mais pas la totalité d'entre eux.

Ainsi :

- Les indicateurs de réussite ont par exemple été complétés à l'ECTS à partir de bases incomplètes à disposition, alors même que l'établissement suit chaque année, comme en témoignent les tableaux de bord, ses taux de réussite en considérant le passage à l'année supérieure. De ce fait, analyser les taux de réussite à l'ECTS à partir de bases de données non consolidées conduit inéluctablement aux incohérences constatées.
- Les données relatives à l'attractivité en cycle 1 n'ont pas été analysées globalement ; en effet, l'établissement est soumis aux taux définis par le rectorat pour l'accueil des néo-bacheliers. Toute analyse sur le sujet serait alors vaine.

À travers ces exemples, l'établissement exprime sa surprise que certains éléments de contexte n'aient pas été pris en compte. Si tel avait été le cas, certains propos et conclusions formulés par les experts auraient ainsi pu être modérés.

Deux remarques complémentaires méritent d'être soulignées :

- Le Haut Conseil émet des recommandations que partage l'établissement mais pour lesquelles il n'a pas nécessairement les leviers d'action lui permettant de répondre favorablement. Ainsi, la préconisation « d'augmenter le nombre d'enseignants-chercheurs encadrant la formation » souligne le sous-financement structurel des universités françaises qui leur impose de faire avec les moyens dont elles disposent.
- Dans un contexte de concurrence internationale accrue, un diagnostic défavorable des universités françaises dans le cadre de rapports publics pourrait être susceptible de porter préjudice à l'image de l'enseignement supérieur et de la recherche français, s'il n'est pas rappelé que les universités françaises ont dû faire face à la massification de l'ESR. Pour sa part, l'université de Franche-Comté assume avec fierté sa mission de service public de formation et de recherche et a fait de l'épanouissement et de l'insertion professionnelle de ses étudiants sa priorité absolue.

Malgré ces différences d'appréciation, au demeurant limitées, les conclusions formulées sur le bilan 2017-2021 par le Haut Conseil ont bien été identifiées par la nouvelle équipe, tant au niveau des points forts que des points faibles.

Dès 2021, la nouvelle équipe a mis en œuvre des actions qui, pour certaines, se concrétisent dès maintenant. D'autres se mettront en place au cours du contrat afin de rectifier les écarts qui ont pu être constatés. La mise en place de la nouvelle offre de formation permettra ces changements de cap nécessaires.

On peut citer notamment :

- La mise en place des suivis de cohortes, la diffusion de notes d'analyse de notre service pilotage sur l'attractivité, l'accueil des néo-bacheliers, les réorientations en L1... L'ensemble de ces données et études est accessible à toute la communauté sur l'intranet. À compter de mai 2023, une enquête sur le suivi des diplômés 2022 de Licence sera lancée et reproduite chaque année.
- Le travail conséquent et de qualité fourni par notre Observatoire de la Formation et de la Vie Étudiante (OFVE). Même si l'appropriation par la communauté est encore insuffisante, l'ensemble des données disponibles a été remis aux équipes pédagogiques et aux experts (tableaux de bords, notes d'analyse, ...).

- La mise en place, depuis janvier 2021, de réunions mensuelles puis hebdomadaires avec les directeurs des études afin de renforcer le pilotage des formations, la mise en place de groupes de travail spécifiques pour répondre à des enjeux/problématiques transverses (groupe de travail info-com par exemple).
- La définition et la mise en place d'une réelle stratégie d'internationalisation à l'échelle de l'établissement, en passant de relations internationales relevant trop souvent de liens interpersonnels à une véritable stratégie globale. L'entrée de l'uFC dans l'alliance Européenne Stars-EU, finalisée en décembre 2022, témoigne de cette stratégie.
- La mise en place d'un grand plan de mise en œuvre de l'approche par compétence (APC) à l'uFC et le travail sur un cahier des charges pour le déploiement de l'outil eportfolio Karuta qui permettra d'appuyer et d'accompagner la démarche d'APC.
- La remobilisation des équipes autour de l'évaluation des enseignements et sa nécessaire exploitation en conseil de perfectionnement.
- La création du réseau d'Alumni, lancé le 1^{er} février 2023, grâce au déploiement de l'outil CRM en 2021/2022.
- La restructuration du service en appui aux formations avec la création du bureau des études et de la scolarité, finalisée en septembre 2022, pour répondre aux besoins des étudiants, des équipes, de la gouvernance et de nos tutelles.
- Le travail mené sur un cadrage opérationnel exigeant pour l'offre de formation et qui permettra le déploiement d'une offre de formation répondant aux enjeux de l'accréditation et à la stratégie de l'établissement.
- La mise en place d'une commission intercollégiums qui a pu mener fin janvier 2023 une analyse des projets de formations, apportant ainsi une vision transversale et transdisciplinaire et intégrant pleinement les dimensions recherche et formation. Ce processus inédit constitue un élément fondateur pour la carte des formations de l'uFC.

En cohérence avec sa stratégie, l'établissement s'attachera à répondre aux enjeux autour de la professionnalisation de son offre de formation tout en répondant aux critères d'accréditation.

Au-delà de ces remarques particulières, je souhaite de nouveau vous remercier pour la qualité et l'exhaustivité de l'analyse du Haut Conseil, sur laquelle l'université de Franche-Comté s'appuiera pour déployer son offre de formation future.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.


Macha WORONOFF

Présidente de l'université de Franche-Comté



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

